

COLLECTION SCIENCE ET MAGIE. - N° 5

DIM DELOBOSOM A. A.

LES SECRETS DES SORCIERS NOIRS

AVEC UNE PREFACE

de

Robert RANDAU

Cet ouvrage a obtenu
le Grand prix de
l'Afrique occidentale française (1934)

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
62, RUE DES ÉCOLES, 62

1934

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Une édition électronique réalisée
par Dr Valère D. SOMÉ,
Chargé de recherche à l'INSS-CNRST
courriel : valere.some@yahoo.fr

à partir du texte de
Dim.DÉLOBSOM : Les secrets des sorciers noirs.
Édition Librairie Émile Noury, Paris. 1934)

Édition électronique réalisée avec le traitement de
textes Microsoft Word 2003 sous Windows.

Polices de caractères utilisés :

Pour le texte: Tw Cen MT, 10,5 points.
Pour les notes de bas de page : Tw Cen MT, 9 points.

Mise en page sur papier format
(10 cm x 18 cm')



© Éditions LE MILLÉNIUM

PRÉFACE

Les Africains ont, autant que nous, civilisés d'Europe, besoin de se protéger contre les atteintes de ce je ne sais quoi qui contrecarre sans cesse la logique humaine, notre égoïsme, et le sens de la pitié.

La société noire est plus proche que la nôtre de l'accident où la nature déconcerte chaque jour notre raison.

Le travail mieux ordonné est ainsi réduit à néant par l'instabilité des saisons. Les pluies d'hivernage manquent ou sont mal réparties, les graines nourricières ne germent pas, le mil en herbe sèche aux ardeurs du soleil, l'épi ne se forme pas ou est ravagé, il la floraison, par les insectes. Mille aventures inattendues abolissent la confiance des êtres dans la prévoyance ou la bonté de la nature. Un vol de sauterelles dévore à l'improviste la verdure. Un incendie détruit les greniers qu'on vient d'emplir. La foudre, au cours d'un orage, tombe sur le hameau, sur la soukala qui flambe. Des groupes d'hommes ou d'animaux sont sidérés. Des maladies inexplicables frappent soudain l'individu le plus robuste, abolissent ses générations, exterminent le bétail. Un être bien portant s'affaiblit peu il peu, se plaint qu'un vampire lui dévore le cœur et s'éteint, il a la surprise indignée de

ses parents. Une femme robuste accouche d'un enfant de belle apparence qui meurt, d'une mort déconcertante. Un lion ou une hyène à crinière, ou une panthère s'enhardit sans motif plausible, coupe la route ou s'introduit dans une case et devient mangeur d'hommes. Une pirogue se retourne et ceux qui la montent se noient. Un arbre d'apparence solide croule sur le voyageur qui, de hasard, suivait le sentier. Une guerre bien préparée contre le village voisin tourne soudain à la calamité pour celui qui l'entreprend. Un peuple belliqueux s'enrichit, assemble quantité de captifs qui exécutent en son lieu les travaux de la terre; un jour les captifs se révoltent et les maîtres de la veille sont le lendemain des esclaves de leurs esclaves.

Cependant la société noire est organisée de manière à lutter de son mieux contre l'hostilité de l'ambiance. Elle exploite les moindres possibilités de la nature. Elle est d'une texture serrée. L'individu n'est point abandonné au hasard. Il appartient à un clan hiérarchisé. Il obéit à la coutume qu'établirent ses aïeux pour s'adapter aux luttes et aux nécessités de la brousse, comprendre ses exigences, prévoir et éviter l'événement fortuit.

Il ne s'élève point contre la fatalité qui gouverne la vie, mais contre le fait qui survient et interrompt cette fatalité. Il voit l'effet et cherche à connaître la cause; dans cette connaissance est le remède des maux subits qui l'accablent.

Une tendance évidente de l'esprit nous porte à individualiser, à humaniser les forces de la nature; nous penchons à considérer chacune d'elles comme

autonome, et il estime qu'elle agit dans un but particulier. Bref, nous introduisons dans sa manifestation un élément de *volonté*; nous y intercalons un *esprit*.

Ne nous arrive-t-il pas, même, à chaque instant du quotidien, d'inculper ou de maudire la résistance qu'oppose tel ou tel objet à notre désir: un parapluie ne veut pas s'ouvrir, un crayon *s'obstine* à s'épointer, un engrenage *refuse* de tourner, etc. Nous nous effaçons devant l'irruption d'adversaires malintentionnés. Les notions de chance, de probabilité, de hasard, sont placées sous la dépendance d'obscurcs entités tantôt favorables, tantôt malveillantes. Notre inconscient, lieu de rencontre de la pensée en gestation et de l'instinct, n'admet point la neutralité des puissances qui agissent autour de nous. On ne sait quelles correspondances nous attachent à elles; leurs caractères demeurent inconnus; elles sont — et nous n'allons pas plus loin.

Le sentiment que l'homme a de l'obstacle, son intuition d'une volonté qui s'oppose à la sienne, sont à la base de la magie. Celle-ci a pour dessein de *rétablir l'équilibre de la raison humaine et de la nature*. Son action aboutit à dompter l'influence rebelle. Force contre force, volonté contre volonté! Elle concentrera, par exemple, la volonté de l'homme sur un objet particulier, qui écartera de son possesseur les forces farouches. Ou bien elle domestiquera celles-ci par la vertu d'un cérémonial plus ou moins complexe. Certaines substances ont pour propriété soit de fixer en elles la demeure des entités agissantes; soit d'accueillir et de retenir le vouloir d'un magicien. Ces substances, traitées selon les rites prescrits par la tradition occulte, seront honorées comme il convient, permet-

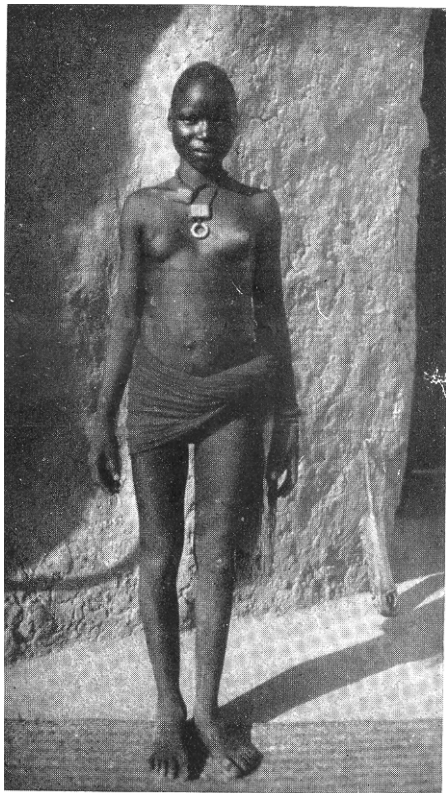
tront de gouverner les forces et de les incliner à la bienveillance ou de les lancer à l'attaque d'autres forces. C'est ainsi que naît le fétiche. Il est une arme à la fois défensive et offensive.

Nombre de civilisés admettent que le port d'une branche de corail rouge neutralise le mauvais œil, qu'un morceau de charbon de bois, placé en poche, écarte le volt maléficient, que la statuette de saint Christophe, vissée sur le bouchon d'un radiateur, assure le bon voyage de l'automobiliste, que le baptême au champagne d'un bateau ou d'un avion le préserve des accident, que la corde de pendu est un porte-bonheur, et que certaines paroles, certains gestes, certains voisinages, certains bijoux suspendent ou amollissent la menace de l'inconnu.

Le noir africain ne pense pas autrement. Il n'adore en aucune, façon l'objet, l'arbre, le rocher, la montagne, la grotte, etc., où sont enfermées les influences qu'il a l'intention de détourner à son profit. Il existe un lien personnel entre lui et le fétiche ⁽¹⁾. On a souvent, dans le monde colonial, la mauvaise habitude d'appeler fétiche une effigie de terre, de bois ou de pierre, que l'on estime représenter une divinité. Ceci est loin d'être toujours exact. Le plus souvent, dans les pays soudanais, chaque famille a ses puissances protectrices, attachées dès l'origine, par un rituel compliqué, à un assemblage de diverses substances qu'a groupées et sensibilisées, grâce à des incantations et à des sacrifices, un voyant-de-choses-cachées. Ces puis-

¹ . Voir à ce sujet le très beau travail consacré par P. Saintyves au Mana des primitifs.

DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES



Jeune fille Mossi



Les armes Mossi : arcs, carquois, épée et casse-tête



Les armes Mossi: porteur d'épée, porteur d'arc et de carquois.



*Le Ting-soba (maître de la Terre) de Goupana
Et deux notables Nioniossé*



*1. Le Ting-soba de Goupana sacrifie aux fétiches
Sur les tobsè des Nioniossé.*



2. Continuation du sacrifice aux fétiches.



3. Suite du sacrifice aux fétiches.

sances sont maintenues et accrues par l'être qu'elles protègent, au cours des cérémonies annuelles, ou à l'occasion de quelque consultation. Le support de vertu magique ainsi constitué est d'ordinaire enfermé dans une peau de bouc et tenu dans une case sacrée où seul pénètre le propriétaire du fétiche. L'influence propitiatoire est liée à la PERSONNE possesseur et aux gens de son entourage. Il est des mots ou des gestes qui interrompent cette action, que d'autres mots ou d'autres gestes rétablissent. Qu'un étranger s'empare de l'objet sacré, la vertu de ce dernier se dissipera à l'instant. Le lien s'est rompu.

En vérité, le noir croit que chaque chose en ce monde, chaque aspect de la nature possède un pouvoir propre, une sorte d'âme confuse, qui n'arrive à s'individualiser que si un lien psychique est établi par des procédés spéciaux entre lui et un homme. Tout est animé ici-bas. Il y a une volonté obscure dans l'objet, l'être, l'ombre même. Le noir ignore nos dieux, nos religions, nos métaphysiques. C'est un paysan rusé qui ne demande à ses fétiches que de lui assurer la sécurité, la prospérité et la santé. Il ne se soucie en aucune façon d'un créateur ou d'un rétributeur. Il faut qu'il incline à lui rendre service les forces dont il s'est rendu maître par la stricte observance d'un rituel. Par des correspondances analogiques il sollicite, dans la forme la plus favorable, leur aide. Il existe des signes concrets entre les influences et lui.

Parmi les entités qu'il lui convient de fléchir, les plus importantes sont le Ciel, le Soleil et la Terre. La Terre enfante et nourrit les générations d'hommes, d'animaux et de plantes, elle garde les morts et en refait de la

Vie. Mais pour remplir ce rôle, elle doit être fécondée par le Ciel qui, au temps propice, s'unit à elle par l'intermédiaire de la tornade, au milieu du jaillissement embrasé des éclairs⁽¹⁾. Chaque année, à l'ouverture de la saison d'hivernage, sont célébrées les fêtes collectives qui rappellent le Ciel à ses devoirs de male. Les grands autels coniques reçoivent des libations de farine de mil, et sont arrosés du sang des bêtes de sacrifice. Pour que la contrainte soit plus impérieuse, en certains endroits un être humain est égorgé. Aux falaises de Bandiagara, devenues le refuge de très anciennes peuplades refoulées par les Mossis, il y a sept à huit siècles (quand ils envahirent la partie méridionale de la Boucle du Niger), les *hogons*, personnages sacrés qui gouvernent les tribus en conformité des coutumes ancestrales, ne manquaient point, dès qu'arrivait le temps de la frairie saisonnière, de rougir l'autel de sang humain. L'hostie abattue était dépecée menu et mêlée à des chairs d'animaux. Au cours des danses rituelles nocturnes, chaque adulte approchait à son tour du vase sacré, y plongeait la main, saisissait au hasard un morceau de viande et le dévorait. Cette cérémonie de communion avait pour effet de renforcer, bon gré mal gré, l'alliance de la Terre et de l'homme et de rendre irrésistible l'appel du sol aux pluies fertilisantes. Les gens des falaises prétendent d'ailleurs que, depuis la conquête française, ils ont renoncé à ces pratiques. Je ne suis pas convaincu que leurs protestations correspondent à la réalité. La

¹ . De cette double vénération, qui domine les concepts des primitifs, dérive toute l'idéologie humaine.

brousse a ses secrets et ne les communique pas au Blanc, qui est toujours de mauvais augure.

Il existe, entre certains hommes privilégiés et les entités dont l'activité est détournée au service d'un individu ou d'un groupe, une sympathie évidente. Les intermédiaires sacrés entre des volontés qu'ils contraignent, par procédé magique, de collaborer sont de deux sortes. Les uns, que nous appelons des sorciers, font appel aux énergies du monde invisible pour s'assurer des avantages aux dépens de leurs voisins et à l'insu de ceux-ci. Les autres, qui sont les diseurs des choses cachées, ont, par double vue, la révélation des manigances des sorciers, dénouent les sortilèges, attirent les énergies favorables, protègent, par des procédés appropriés, l'individu ou la collectivité contre les malheurs susceptibles de les atteindre, prescrivent et surveillent l'exécution des rites.

Il faut se garder de l'opinion commune, qui attribue aux jeteurs de sorts et aux thaumaturges noirs l'hypocrisie d'un exploiteur de la crédulité humaine.

Dans des ouvrages, par ailleurs sérieux, sur l'ethnologie africaine, il est traité souvent avec légèreté, sur un ton à la fois badin et suffisant, des manigances qui permettent aux conjurateurs africains de vivre aux dépens d'une foule abusée; on les qualifie de charlatans. Dans la loi que les blancs ont imposée à la brousse, leurs pratiques sont réprimées avec sévérité, parce que cette loi punit les imposteurs. Il est d'ailleurs désirable que cette loi, qui est utile à notre politique, ne soit point abolie.

Quand on vit longtemps dans l'intimité des noirs,

on apprend que leurs thaumaturges et leurs sorciers sont d'entière bonne foi et convaincus de posséder des pouvoirs exceptionnels sur la nature. Pour que soit reconnue leur qualité de truchement entre l'invisible et eux, il faut qu'ils établissent les preuves de leurs facultés psychiques. Les vieillards qui désignent le *hogon*, dans les falaises de Bandiagara, portent leur suffrage sur l'homme «qui leur paraît posséder des facultés supra-normales le mettant avec facilité en relations avec le monde invisible; un collier composé de trois boules, provenant d'un tombeau très ancien, est par leurs soins caché dans la brousse; celui des candidats qui, après s'être mis en état d'extase, voit l'endroit où est le collier et va le chercher, est agréé comme *hogon*»⁽¹⁾. Le don de clairvoyance a les mêmes caractères chez les noirs que chez les blancs. Il est utile au psychologue qui veut entendre quelque chose à la mentalité des africains, de fréquenter au préalable dans les milieux populaires des pays civilisés. Les gens des classes adonnées au labeur manuel, en Europe, ont leurs fétiches, leur magie, leur médecine, leur thérapeutique, leurs coutumes, qui diffèrent profondément des croyances de la classe savante. Ils consultent les somnambules, les rebouteux, les devins; redoutent à l'extrême le jet du mauvais sort et croient, dur comme fer, à la sorcellerie. Le noir, qui est un paysan, a la mentalité du paysan et de l'ouvrier d'Europe. Très mal défendu contre la maladie et la famine, il est hanté, de sa naissance à sa mort, par la terreur du sorcier. Si la pluie ne tombe pas, ou tombe

¹ . Robert Arnaud: *Notes sur les montagnards Habé*, p, 10.

avec irrégularité; c'est que des malévoles l'ont chassée. Si une créature humaine, dans le village, languit, sous les atteintes d'un mal inconnu, c'est qu'un sorcier lui mange le cœur. Si elle meurt de cette maladie suspecte, si quelque animal sauvage, en brousse, l'a tuée, c'est sans doute que le sorcier est venu à ses fins et par des moyens psychiques a tiré, pour s'en repaître l'âme et le sang de sa victime; ou bien il a emprunté les apparences de l'animal pour abolir une existence. Si le défunt a trépassé au loin, le chef de clan consultera ses fétiches, après leur avoir sacrifié, et leur demandera la confirmation de ses soupçons et le nom du coupable. Si le défunt est mort dans sa famille, le chef de village assemblera les habitants sur la place; on célébrera la cérémonie appelée la promenade du cadavre; le défunt désignera lui-même, en contraignant les porteurs du corps à se diriger dans une direction déterminée, l'être ou la chose dont les influences délétères l'ont meurtri.

L'être maléficient n'est pas toujours conscient d'épandre le malheur autour de lui. C'est parfois à son insu qu'il ravage la contrée. De son corps s'échappent des effluences vénéneuses.

Dans une famille de notables, au Sénégal, le fils non encore sevré du chef de clan tomba brusquement malade, s'affaiblit peu à peu et mourut. Les voyants de la région déclarèrent aux parents qu'une vieille servante, ou, pour mieux dire, une esclave de case, fort dévouée à ses maîtres, avait, par les fluides malins qu'elle exhalait, provoqué la fin précoce de l'enfant. La captive apprit que la rumeur publique l'accusait d'être sorcière. Elle en fut très affectée. Le maître

l'envoya résider chez un de ses proches, dans un hameau de culture. Quelque temps après un enfant y mourait. On, attribua ce nouveau décès à l'action délétère de la vieille. Elle se défendit avec énergie d'être une jeteuse de sorts. «Je sais bien que tu ne veux pas la mort de nos petits, lui dit le chef, mais il y a en toi un esprit qui est plus fort que ta volonté. Je ne te chasse point; tu iras à la ville vivre des secours que je te donnerai. » A la pensée de se séparer de la famille qu'elle aimait, elle éprouva une crise de désespoir et se jeta dans un puits où elle se noya.

Comment les pouvoirs psychiques s'attachent-ils à un être? Les facultés de clairvoyance, le pouvoir de nuisance sont parfois innés. Ainsi, dans les pays civilisés, certaines personnes possèdent de nature les qualités de médium, la double vue, et vaticinent avec plus ou moins de succès. Le plus souvent, chez les noirs, la faculté d'agir sur les entités invisibles s'acquiert soit fi prix d'argent, soit par un entraînement spécial dirigé par quelque thaumaturge.

Il s'agit, dans ce dernier cas, d'un enseignement purement empirique. L'animisme des noirs ne compte point de corps de doctrine, mais des procédés, des secrets de métier.

Lorsque le garçon est agrégé à la caste des guerriers, soit à l'occasion de la circoncision (ce rite n'est pas en usage chez tous les animistes); lorsque la fillette est admise à faire partie de la caste des femmes (et souvent ce passage est marqué par le rite de l'excision), ils sont soumis à une retraite sacrée et observent alors un cérémonial très strict qui comporte des chants, des danses, une nourriture spéciale et restreinte, des

coups, des exercices inhabituels. Les formules qui leur sont communiquées sont d'utilité pratique et n'ont d'autre but que de les initier à l'art du bonheur. Autour des feux du soir, et dans les causeries de la case et du marché, les noirs apprennent ce que savaient leurs pères, les légendes, les contes d'animaux, les dictons: les coutumes de la localité, les bonnes ruses qui permettent de tromper les esprits et les hommes, les artifices dont il est loisible d'user pour se les rendre favorables et s'en faire des alliés contre l'ennemi.

Pour le noir, il n'existe pas de barrière entre ce bas monde et l'autre. Il vit en familiarité avec les petits dieux et l'esprit des morts, et cette familiarité va parfois jusqu'à l'obsession; ils sont là, qui l'entourent, réagissent à ses actes, à ses paroles: le conseillent, le récompensent, le châtient, mais obéissent à ses ordres s'il sait mettre en jeu les influences attachées aux objets et aux êtres de la nature. C'est grâce à ces êtres de l'invisible, dont l'action se manifeste à lui par des signes qu'il connaît, qu'il domine parfois les sortilèges des nécromants.

L'être vivant est un personnage complexe; les idées des noirs à ce sujet rappellent celles des Égyptiens pharaoniques telles qu'il nous est possible de les connaître par le témoignage des monuments et des papyrus. Il convient ici de se défier de la terminologie habituelle à nos psychologues; elle n'a point d'équivalents dans les dialectes noirs. Nos mots: âme, esprit, conscience, etc., sont intraduisibles pour eux, et les vocables dont nous usons pour interpréter leurs conceptions les restituent avec une fidélité douteuse.

L'être se compose: 1° du sentiment qu'il a de son

identité; c'est l'âme, qui est immortelle et connaît par intuition les réalités de l'invisible; 2° d'un corps matériel qui l'enveloppe; 3° d'une entité dont l'aspect est, pour le voyant, identique à celui du corps. C'est le double, le *sigá* (pl. *sissé*, en mossi). Tout ce qui existe au monde, la créature vivante, animal ou plante, la montagne, la pierre, le nuage, l'objet quelconque, possède un *sigá*. Les dieux se nourrissent du *sigá* des offrandes qu'on leur fait. Chez l'homme, un lien subtil attache le double au corps. « Pendant la nuit et durant le sommeil de l'individu, écrit M. Labouret, le double quitte son enveloppe charnelle comme un serpent ferait de sa peau et mène pendant quelques heures une existence personnelle, court les aventures, se livre à des travaux, rencontre d'autres doubles avec lesquels il converse, se dispute ou se bat. On ne saurait dire que cette vie soit indépendante, car le corps en connaît les péripéties par le rêve; il en subit aussi les inconvénients, puisque les fatigues éprouvées et les blessures reçues par son double l'affectent et sont même susceptibles de le faire mourir»⁽¹⁾. Les sorciers sont sans cesse à la chasse des *sissé*, qu'ils tuent avec leurs haches magiques et dont ils se repaissent. L'être ne résiste pas à la mort de son double et meurt peu après lui. Parfois le double se détache de l'individu et le suit, perceptible seulement au regard des voyants. Un tel abandon est d'un présage funeste; 4° du *principe vital* qui permet au corps de vivre, et l'âme dès la conception. Certains groupements noirs supposent qu'il est établi dans le foie.

¹ . Labouret, *Les tribus du rameau*, p. 481.

Après la mort, l'homme devient un dieu mâne; le *Kima*, le dieu mâne, a quelque peine à se détacher des lieux où, incarné, il a vécu. Il reçoit avec plaisir les hommages de la famille, en est le conseiller écouté, agrée les offrandes qu'on lui fait, se réincarne souvent dans le ventre d'une femme de son clan ou d'un clan voisin, hante des animaux, qui, à l'occasion, deviennent les instruments de ses haines ou de sa bienveillance; il est à l'occasion contraint, par des moyens magiques, de s'attacher à un objet sacré, corne, pierre sacrée, fétiche; on lui rend, alors, par des sacrifices, sa captivité douce. Le sacrifice permet, en effet, à l'entité de dévorer le *sigà* d'une créature. Parfois il s'attarde longtemps parmi les vivants. Mais il se réincarne toujours au plus tôt, s'il n'a pas achevé sa tâche sur la terre, c'est-à-dire s'il meurt pendant son enfance ou sans avoir créé une famille. Enfin, un jour ou l'autre, il gagne le *pays des ancêtres*, où les conditions de l'existence sont à peu près les mêmes que sur la terre. Les noirs ne croient nullement qu'à sa mort l'homme se transforme pour une fin morale, s'améliore ou se pervertisse, soit voué au bonheur ou au malheur éternels, se repente ou s'obstine. Le défunt demeure simplement ce qu'il fut pendant la vie, ayant les mêmes désirs, animé des mêmes passions.

C'est sur le **double** ou *sigà* qu'agit le sorcier, après avoir lui-même quitté son corps. Le sorcier en état d'errance est toujours cannibale; il hante la brousse et s'introduit dans les cases pour manger le double des hommes. Les sorciers se réunissent en assemblées,

mettent en commun leurs victimes, se communiquent leurs secrets, constituent des réserves de vivres en cachant dans la brousse les doubles volés. Souvent les sorciers se métamorphosent en animaux féroces, pénètrent dans les villages, enlèvent des animaux, des enfants ou des femmes. Les hommes-panthères, les hommes-lions, les hommes-hyènes dévastent parfois les agglomérations indigènes; ce sont sans doute des hallucinés, mais les meurtres qu'ils commettent sont trop réels. On a envoyé devant les tribunaux des hommes qui, armés de griffes de fer, confessaient avoir la faculté de se transformer la nuit en félins dévorateurs de gens. Le sorcier, à l'occasion, sacrifie à ses appétits le *sig* de sa propre famille. Par des procédés magiques, le thérapeute interrompt l'œuvre mauvaise, châtie le sorcier; si celui-ci se cache, le féticheur le reconnaîtra; le rite du poison d'épreuve est commun à la plupart des races africaines. Si ...envoute son ennemi ou l'ennemi d'un de ses réussisse et que le volt atteigne son but Il ...à lui, le volt se retournera contre lui....est soupçonné, le sorcier est surveillé par..... et devient, le cas échéant, leur victime.

«J'ai été témoin dans ma jeunesse, me narre un jour en confidence un interprète *samo*, d'un fait de sorcellerie qui se passa dans mon village natal. Une vieille femme avait l'habitude, chaque nuit, de se dépouiller de sa peau, de la cacher sous son grenier à mil et de rejoindre dans la brousse l'assemblée des sorciers. Cette vieille était très méchante. Elle avait livré sa famille entière à ses collègues les autres sorciers; en conséquence, elle était seule au monde. Le

Hasard fit qu'un de ses voisins s'aperçut de son manège. Il prépara un grand pot de poudre de piment. A minuit, après le départ de la vieille pour le sabbat, il pénétra chez elle, fouilla partout et découvrit enfin la peau de la sorcière. Il en saupoudra l'intérieur de poudre de piment, la remit en place et retourna au logis. Quand la vieille revint à sa case, elle se glissa à nouveau dans sa peau. Mais le piment lui brûla la chair de telle sorte qu'elle pleura et hurla jusqu'au matin. Le voisin avisé accourut et derrière lui les gens du village. Accroupie au fond de sa case, la vieille ne cessait de gémir; les poules picoraien quelques graines de piment qui avaient chû sur le sol, lorsque la sorcière rentra dans sa peau. Et le voisin avisé de s'écrier: «Maintenant nous te connaissons !» Il exposa aux gens du village ce qu'il avait vu pendant la nuit et la cause des souffrances endurées par la vieille. Et l'auditoire... avec lui qu'il était indéniable que la vieille.... sorcière. On la tua⁽¹⁾».

D'une..... du monde noir, au Congo comme au Cafres ou en Afrique orientale, en..... diversité des dialectes, se décèle un fondidées sur la magie et la sorcellerie. Ordre des attaques, procédés de défense, consultation des être invisibles, bénévoles ou malévoles, attachés aux choses et aux gens, sont mis en œuvre partout d'une façon à peu près identique. Il semble que les grands noirs ne soient pas très anciens en Afrique; leurs migrations, dont ils ont conservé le souvenir (M. Delafosse croit qu'il y a eu deux invasions, sépa-

¹ . R. Arnaud: *Notes sur les montagnards Habé*.

rées par l'intervalle de temps considérable), étaient dirigés de l'est à l'ouest. Le pays, avant leur arrivée, était occupé, semble-t-il, ici par des négrières, là par des pygmées, à qui ils se mêlèrent. La légende des anciens habitants apparaît constamment dans le folklore et dans l'art magique. Certaines opérations ne peuvent être accomplies que par un représentant des anciens possesseurs du sol, plus proches de la Terre divinisée que les conquérants. Il est même probable que les nains mythiques et invisibles qui se cachent dans les trous de roches, les anfractuosités des arbres, les fourrés et les lieux déserts de la brousse sont les descendants des vieux autochtones disparus à l'époque des invasions.

La consultation des esprits errants ou des mânes est opérée selon les méthodes qui sont mises en pratique chez les civilisés, dans les milieux spirites. Le féticheur, le thérapeute perd, pendant un temps plus ou moins prolongé, le contrôle de son activité psychique; il s'isole par la pensée; il entre en état de rêve éveillé. Dans le jargon spirite, on dirait qu'il est en transe. En celte situation, il communique avec les entités de l'invisible qui empruntent sa personnalité et s'expriment par sa bouche. Le son de sa voix se transforme. Il n'est plus que le porte-parole d'un *kinkirsi* ou d'un défunt. Il attire à lui les esprits qui, dans l'obscurité, se meuvent autour du consultant, touchent à l'occasion les assistants, manifestent leur présence par des coups, des traces lumineuses, des sons musicaux, etc.

Certains animaux sont en relations formelles avec les gens de l'autre monde. Ceux-ci les obsèdent, les

hantent, les contraignent fileur obéir. Les forces, intelligentes d'outre-monde ont des reposoirs sur terre. Les montagnes, les grands arbres, les bosquets, les rivières sont parfois des divinités qui se déplacent, le cas échéant, la nuit. Chacun d'eux est un chef qui a sa famille et ses serviteurs.

Souvent, par un lavage spécifique des yeux, le féticheur parvient à voir les êtres de l'autre monde. L'eau de lavage a été préparée avec divers ingrédients imprégnés de substances psychiques dont l'effet est de faire tomber les voiles qui empêchent l'homme ordinaire d'apercevoir les entités spirituelles.

Souvent aussi l'initié use du miroir magique: eau dans unealebasse, liquide coloré dans le creux de la main, pierre brillante, charbon de forgeron, etc... Il devine ainsi pour quelle raison le profane vient le consulter. Certains devins allument une lampe et aperçoivent dans la flamme les entités qui répondront au consultant.

Les peuples de l'invisible ne sont pas fatalement malveillants; les démons qui le composent naissent, vivent et meurent comme nous; parfois l'un d'eux abuse d'une femme et lui fait un enfant dont on remarque vite les allures étranges, le caractère d'inhumanité. Parfois aussi une démonsse s'accouple à un homme. Les créatures de l'autre monde possèdent des secrets redoutables qu'elles communiquent à l'occasion aux terriens qui leur sont sympathiques: ceux-ci peuvent alors s'entretenir avec les animaux, possèdent des armes magiques irrésistibles, s'initient à la science des talismans protecteurs et des gris-gris dont la poussière ou l'influence, envoyée d'un souffle ou d'un coup

d'ongle clans la direction de l'ennemi, suffit il le rendre malade et à provoquer sa mort. Grâce à eux, on aperçoit des animaux-fantômes, les sorciers errants dont les doubles sont en quête de nourriture humaine, les mânes des morts. On peut agir sur ces spectres, les contraindre à exécuter des besognes d'esclaves, et à indiquer les formules nécessaires à la confection d'amulettes sans reproche. On maîtrise par eux le pouvoir des entités funestes, comme les Vampires, qu'ils appartiennent au monde visible ou à l'invisible. Certains, assurent les noirs, ont une puissance telle qu'ils vident à distance et sur-le-champ, par une opération irrésistible, une calebasse, un melon, une mangue, de son contenu et réduisent le fruit à l'écorce.

Nous avons dit que l'autre monde était peu différent du nôtre. On y conclut des mariages, on s'y unit par des liens d'affection. Et voici qu'il arrive qu'un des conjoints s'en retourne à la Terre, tout comme il advient sur terre qu'un adolescent meurt, appelé par on ne sait quel attrait mystérieux au Pays des Ancêtres. L'abandonné, dans l'un et l'autre cas, s'enquiert de l'infidèle et se met à sa poursuite. Cette croyance a permis à Dim Delobson d'écrire sa touchante histoire de *La douce mort d'un enfant*. Une fillette ne résiste pas à l'appel de son *mari du ciel* et meurt précocement pour le rejoindre.

Contre les requêtes de l'invisible, on lutte avec des armes magiques, procurées par les diseurs-de-choses-cachées. Au surplus, amulettes et gris-gris sont indispensables aux noirs dont la vie est encombrée d'une, telle foule d'interdits et de présages, qu'ils ne sont jamais assurés de les avoir tous observés.

Les marabouts errants ont ajouté les ressources de la magie arabe il celles, déjà si nombreuses, que possédaient les animistes. Ils tirent presque tous leur subsistance de la vente des amulettes; dans la plupart des peuplades noires, le terme de marabout est synonyme de thérapeute. On le redoute bien plus qu'on ne l'aime. Des recueils de formules de magie arabe, crasseux à souhait, figurent dans la bibliothèque de voyage de ces pieuses personnes. Il y a eu d'ailleurs des imprégnations mutuelles entre les pratiques et il est parfois difficile de discerner ce qui appartient au monde sémite et ce qui relève de l'animisme.

Il ne demeure plus en Afrique occidentale, après les expéditions féroces des grands almamis du XIX^e siècle, à la fois convertisseurs d'infidèles, conquérants d'immenses territoires, ravageurs de chair et marchands d'esclaves, qu'un seul empire animiste, celui des Mossis. Il s'est constitué, vers le XIII^e siècle de notre ère, dans le sud de la Boucle du Niger, aux dépens de populations sans consistance, affaiblies par les guerres intestines séculaires, et connues sous le nom de Gourounsi, de Nioniossé et de Kibissi; les conquérants étaient des chefs de bandes originaires de la région de Gambaga, au N.-E. de la Gold Coast.

Dim Delobson a exposé, dans son livre *L'Empire du Mogho-naba* ⁽¹⁾, les péripéties légendaires de la

¹ . 1 vol. in-8°, 1932, Loviton, éd. Paris.

création du nouvel État, les fastes de ses souverains, les détails de son organisation féodale très serrée, très hiérarchisée et qui lui permit de se maintenir à travers les âges jusqu'à la conquête française. Les Mossis s'étaient établis dans les cercles actuels de Tenkodogo, Ouagadougou, Kaya et une partie du cercle de Ouahigouya; ils avaient refoulé vers le Haut-Dahomey les Baribas autochtones (dans le cercle de Fada) et rejeté vers le nord les Kibissi qui se réfugièrent dans les falaises inaccessibles de la haute Boucle du Niger, où on les retrouve, de nos jours, sous le nom de *Habé* (mot qui signifie païens en langue poular). L'expansion des Mossis vers les territoires du nord fut considérable aux premiers siècles de l'empire. Ils occupèrent même Tombouctou et Oualata, et l'on découvre encore des colonies mossis aux limites des grands terrains de parcours des Touareg, dans le pays de Hombori. **Les Nioniossé se fondirent avec les envahisseurs du commun pour constituer le peuple Mossi.** Ce dernier était gouverné par ses *nabas*, ou nobles, qui dépendaient d'un potentat : le *mogho-naba*. Celui-ci s'installa de bonne heure à Ouagadougou. De bonne heure aussi se produisirent des scissions, dont la cause était due avant tout à l'extrême éloignement du pouvoir central: les Mossi de Fada formèrent un royaume particulier, ceux de Yatenga (cercle de Ouahigouya), se déclarèrent indépendants de Ouagadougou; et bientôt il n'exista plus que des rapports de courtoisie entre le *naba-kom* de Tenkodogo et le *mogho-naba*.

La France, en occupant ces territoires, en a maintenu l'armature féodale, qu'elle a dépouillée de ses

extrêmes rigueurs et des coutumes contraires aux lois des états civilisés. Le *mogho-naba*, affermi sur son trône, a des pouvoirs plus spirituels encore que temporels ; il est une sorte de dieu porte-bonheur sur la terre et, à ce titre, astreint à un cérémonial compliqué; les détails de l'autorité sont exercés par ses grands ministres, dont certains sont des hommes d'une remarquable intelligence. Chaque *mossi* a sa place marquée dans cette société, qui s'élève du chef de famille au *mogho-naba*, en passant par les intermédiaires des chefs de quartier, du chef de village, du chef de canton, du chef de province, pour aboutir au souverain, dont la Cour connaît elle-même un ordre de subordination.

La magie a joué naguère un grand rôle dans l'empire *mossi*. Chaque *naba* avait auprès de lui un prêtre du *poëré*, révélateur de choses sacrées, et qui avant tout l'informait, grâce à un miroir d'eau magique, des sentiments et de la conduite de ses femmes, de ses proches, de ses pages, des gens du pays.

Les gens du commun peuvent se faire initier aux sociétés secrètes qui pratiquent le vieux rituel des autochtones; on y acquiert le don de double-vue, le moyen de s'extérioriser, les armes psychiques qui permettent de triompher d'un ennemi, la faculté de transformer son double en animal dès qu'il est menacé d'un danger, le pouvoir de déchaîner la tempête et de faire tomber la pluie. De leur côté les Manding ont importé maintes pratiques de leur groupe ethnique, les *pébré* en particulier, chez les *Mossis*. Certains féticheurs sont en renom dans tout l'Empire *mossi*. D'autres ne sont connus que dans leur can-

ton. Ils ont des disciples et leur enseignent, contre rémunération en argent, en travail, en femmes, les prestiges de leur art. Ils produisent, dans les cercles indigènes, les mêmes phénomènes que les fakirs des Indes: faire par exemple germer et pousser en tige un grain de mil sous un bonnet; la tige grandit à vue d'œil et donne un épi qui mûrit; un oiseau sort de l'invisible et vient manger ce mil, etc... La foi des indigènes dans les pratiques magiques est profonde; qu'ils se convertissent à l'islam ou au catholicisme, ils demeurent avant tout animistes, se couvrent d'amu-lettes et sacrifient en secret aux fétiches, aux esprits de l'au-delà, aux mânes des ancêtres.

L'art magique, la psychologie du magicien, celle du sorcier, la pratique des conjurations ont été assez mal étudiés dans les milieux scientifiques. On a considéré leurs tenants comme des charlatans, des naïfs ou des faibles d'esprit; l'opinion que l'on a d'eux est exagérée, du moins en ce qui concerne les populations africaines. La formation intellectuelle des Européens lettrés ne leur permet pas toujours de comprendre les raisons du noir ou du berbère. Il y avait au temps des maures d'Espagne, des écoles et des maîtres de magie; les formulaires empiriques qu'ils ont laissés n'ont jamais été élucidés; on y voit d'informes et absurdes recettes où sont entassées pêle-mêle des figures et des lettres arabes. Or ces formulaires avaient leur fondement dans le calcul numérique; chaque lettre a une valeur de chiffre; ceci est commun aux langues hébraïque et arabe; mais la notation des lettres arabes, en magie, n'est plus celle du commun; elle est réservée aux initiés et diffère

complètement de l'autre. Je n'ai point vu marquer celle différence, qui est capitale, dans le savant ouvrage du regretté Doutté sur *La Magie et la Religion dans l'Afrique du Nord*.

Au surplus le talisman, comme n'importe quel procédé de la magie, est un *support de volonté individuelle* — et n'est que cela. Il constitue une sorte d'accumulateur, qu'un médium aux pouvoirs psychiques étendus a chargé de son énergie personnelle et d'influences empruntées à certaines substances. Extérioriser ces fluides et les attacher à un objet, les choisir et les mettre en œuvre composent l'art magique. De même, le spiritisme, chez les Blancs, assemble et dirige certaines énergies nerveuses de l'être humain, manifestations où les défunts n'interviennent nullement.

La foi est génératrice de miracles. Le miracle est toujours la conséquence d'un acte magique: la volonté d'un être triomphe de l'énergie des choses. Le magicien noir est convaincu, autant que son client, que son pouvoir psychique est une puissance dynamique et paralyse les forces ennemies. Ce pouvoir psychique lui est propre et nul ne peut se substituer à lui pour l'exercer. C'est ce que veut dire Dim Delobson, au début du chapitre des maléfices, quand il prévient le lecteur qu'il n'a point à espérer de succès à appliquer les recettes données par son livre, qui est, pour ceux qui savent lire, un formulaire de sorcellerie, un véritable traité des poisons psychiques : *les philtre ne peuvent être fabriqués avec succès par un tiers; il y a dans cette affaire de gris-gris ce qu'on appelle le droit de propriété*. Il revient plusieurs fois sur cette idée dans le cours de l'ouvrage. Un gris-gris ne vaut que par l'ap-

provisionnement fluide dont le charge l'opérateur, initié au cours d'une cérémonie qui compte des sacrifices et des conjurations.

Il est très appréciable, pour les ethnologues, que ce recueil ait été composé par un indigène du pays mossi. Dim Delobson est un noir distingué, très instruit, très intelligent, très francisé, qui occupe à Ouagadougou un emploi important dans l'administration française. Il appartient à la caste des nobles et est le fils du *naba* de Sao. Nul ne connaît mieux que lui les traditions de son pays. Il a déjà publié, à Paris, un remarquable ouvrage sur *L'Empire du mogho-naba*. Je l'ai sollicité de donner une suite à ce travail et de composer le tableau des croyances et pratiques rituelles du Mossi. Son enquête a été précise et minutieuse. Dim Delobson est d'une bonne foi absolue. Je le connais de longue date et sais qu'on peut avoir en lui pleine et entière confiance.

Le document apporté par lui à la science européenne est donc de premier ordre, parce qu'il provient de la source la plus sûre. L'auteur ignore tout de Frazer et de son école, et toutes les théories contemporaines sur l'origine et les fondements de la magie. Aucune théorie, aucun parti-pris de doctrine ne s'est interposé entre les faits et son témoignage. Celui-ci comporte donc un élément de certitude qu'on rencontre bien rarement dans les récits des voyageurs et dans les livres didactiques des savants de cabinet.

ROBERT RANDAU

PREMIÈRE PARTIE
CROYANCES ET PROCÉDÉS
DES SORCIERS NOIRS

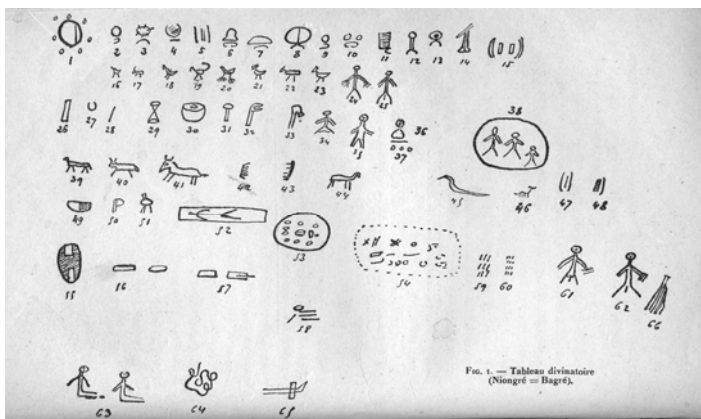


FIG. 1. — Tableau divinatoire
(Niongré = Bagré).

CHAPITRE PREMIER

Les procédés divinatoires des Bagha (devins) au Moisi.

Procédé par la Niongré (souris). — Procédé par l'eau (Kom).
— Procédé par les Kinkirsi (esprits), suivi de «La Douce Mort
d'un enfant ». — Procédé par les pierres.

La divination par la souris (Niongré= Bagré).

EXPLICATION DES SIGNES :

1. Naba Zidewindé, *dieu soleil*, Maître de l'Univers.
Les cercles qui entourent le disque représentent les
aliments nécessaires à la vie (galettes, beignets, etc.),
que trouveront dans l'Au-delà ceux qui seront appelés
au Royaume Eternel;

2. Tinga ou Tenga, *dieu-terre*. Les Mossi estiment
que le dieu-soleil a pour femme la déesse Terre.
Cette dernière divinité est chargée de transmettre à
son époux les offrandes des Hommes;

3. Tinkinga, *le grand fétiche du village*;

4. Dassinpouiga, *la forêt*;

5. Kouilga, *le marigot*;

6. Tanga, *la montagne*;

7. Pigha, *montagne de granit*;

8. Kim-Dogo, case habitée par les mânes des ancêtres ;
9. Simand'tinga, cour du Naba;
10. Siguré, mottes de terre qui sont placées au pied du trône des Nabas (*guéré*);
11. Tiga, *arbre-fétiche*. Les grands arbres sont considérés par les Mossi comme des divinités très puissantes;
12. Koudougou, *forge*. Lieu où les forgerons travaillent et qui est considéré comme un lieu-fétiche par les indigènes;
13. Ti-Sodome, *gris-gris*, sorte de mixture avec laquelle on doit se laver la figure ou les autres parties du corps;
14. Sikouaba ou Soukouaba, *waongo*, masque-fétiche;
15. Mogho-Naba, *grand chef* du Pays Mossi;
16. No-pèlega, *poulet blanc*;
17. No-sablega, *poulet noir*;
18. Konkobré, *poulet dépourvu de plumes*;
19. Zoukèka, *poulet ayant la queue tordue*;
20. Naniandé, *poulet dont chaque patte a 5 orteils*;
21. Guemkouma, *poulet dont la crête a de nombreuses ramifications*;
22. Nozinga, *poulet rouge*;
23. Kantouko, *poule huppée*;
- 24 et 25. Ting'Naba nè pagha, *Chef de canton ou de village avec sa première femme* (figure 1, n° 25) ;
26. Pendé, *bande de coton*;
27. Zound'dibla, *barre de cuivre repliée*;
28. Koutou, *fer*;
29. Lounga, *tambour*;

30. Bendré, autre tambour, grosse calebasse recouverte de peau;

31. Enclume;

32. Sorte de casse-tête à deux têtes des *wemba*. Les «Wemdamba», comme les tambourinaires et les forgerons sont considérés par les Mossis comme des personnes du *Pardon*. Les prières adressées par cette catégorie de gens aussi bien à Dieu qu'aux Nabas doivent être exaucées;

33. Hache de Tinguin-biga (*Nioniossé*);

34. Figure représentant le Timpel-kouda, personnage chargé dans un village des sacrifices à la Terre;

35. Autre figure représentant un Yaguinga, petit-fils;

36. Kinkirsi, esprits;

37. Les beignets et les autres provisions de bouche qu'on offre généralement aux kinkirsi;

38. Ces figures représentent la famille du consultant;

39,40, 41,42, 43, 44. Cheval, chèvre, mouton, âne, lion, wéfo, bouga, pesgo, boanga, naja, bonièga, etc;

45. Wafo, serpent;

46. Nanga, scorpion;

47. Saga, pluie ou plutôt foudre;

48. Bougoum, feu;

49. Kiugou (*lune*) — Kioug'ligdou, Ki-pélega [litt. : clair de lune, lune obscure];

50. Tinsé, breuvage d'épreuve, qu'on fait prendre dans certains cas graves d'accusation, notamment de sorcellerie;

51. Soukou, sorte de mixture qu'on boit pour affirmer son innocence et qui a la faculté, dit-on, de causer la mort rapide en cas de faux serment;

- 52. Personne couchée sur une natte;
- 53. Jeux et tam-tams;
- 54. Marché animé;
- 55. Sion-aga, hivernage;
- 56. Yaoboulga, tombeau en forme de puits;
- 57. Sampog'yaogo, tombeau de forme rectangulaire;
- 58. Solissin-yaogo, tombeau pour les petits enfants sur le bord des sentiers;
- 59. Banninga, Kazinga, gros mil rouge et blanc;
- 60. Kazouï, petit mil ou millet;
- 61. Tim-soaba, charlatan, faiseur de gris-gris;
- 62. Sonian, sorcière;
- 63. Band'damba; personnes malades;
- 64. Winri, corde;
- 65. Balégré, mise aux fers;
- 66. Zouré, queue d'animal, fétiche;

Nous allons consulter Tinga Sawadogo, *bagha* (devin) âgé de 45 ans environ, établi au village de Nabrabogo, dans le canton de Sao, Cercle de Ouagadougou.

Nous arrivons chez ce devin. Sa maison, située à peu de distance du village, ressemble à toutes les habitations de cette région. Elle se compose de cases rondes à toit en chaume de forme conique, reliées entre elles par des seccos et quelques pans de mur.

Tinga Sawadogo me reçoit et m'offre un siège (un vieux mortier). Je laisse mon compagnon s'accroupir et échanger avec le devin l'interminable salut des

Mossi. Enfin j'expose l'objet de ma visite. A l'instant le bagha se met à ma disposition. Il m'introduit dans une case à porte très basse et sans autre ouverture. Je fais rapidement l'inventaire de la chambre. Quelques sacs à gris-gris sont suspendus aux perches noircies par la fumée. Au fond de la pièce sont deux grosses marmites et un petit grenier en terre. Derrière tout cela on aperçoit des trous de souris. «C'est ma chambre de consultations, me dit Tinga»! Lentement le devin prend du sable fin et le répand dans la chambre. Il aplanit le tout d'un revers de main, mais prend soin de ménager une certaine quantité de sable, dont il se sert pour tracer les figures reproduites sur le tableau ci-dessus.

Tinga prend le sable d'ans la main droite fermée. Avec une facilité remarquable, il dessine les figures sur le sol. A l'aide d'un *wampèga* (morceau de cale-basse taillé en dents de scie), il marque de points quelques-uns de ces signes; c'est probablement pour les mieux reconnaître.

Comme dans le chapitre qui va suivre, pour permettre de mieux comprendre le procédé employé, nous prendrons un exemple.

Laissons parler le devin: « Un jeune homme vient me consulter parce que son vieux père est gravement malade et que son état donne des inquiétudes à son entourage. Il suppose que l'issue fatale est proche, mais il est utile de savoir dans une pareille circonstance si l'on peut tenter une dernière chance. Dans ces conditions il vient il moi ».

Le consultant remet 100 cauris au bagha. Ce dernier, après avoir étendu son sable, met de la farine

de mil dans un petit morceau de canari ou de cale-basse pour servir de pâture à la souris devineresse. Lorsqu'elle viendra tout à l'heure donner l'oracle, elle mangera d'abord cette farine. Le bagha et le consultant quittent la pièce et attendent au dehors. On ferme ensuite la porte de la case de consultation à l'aide d'un secco. Un quart d'heure plus tard, le devin ouvre la porte. Il y a des traces de pattes sur le sable. La souris a rendu la sentence. Il s'agit maintenant de la déchiffrer: «Supposons, continue Tinga, qu'après avoir gratté les pieds de la figure 63 (homme) la souris a sauté à la figure 52, qu'elle a remué de la queue la figure 53, puis a passé à la figure 56, l'interprétation sera la suivante: «La personne mourra inéluctablement puisque le malade (fig. 63, H) a passé au lit de mort (fig. 52). Comme il s'agit d'une personne âgée, les funérailles seront brillamment célébrées; il y aura toutes sortes de danses et jeux divers (fig. 53). Le défunt sera enterré dans une tombe en forme de puits (fig. 56) ».

Aucun sacrifice propitiatoire ne peut être prescrit: le mal est sans remède. Le devin doit déclarer toute la vérité au consultant.

Au contraire, si l'oracle était rendu de la façon suivante: « Figure 53 en passant par les figures 19, 8, 33 et 60, ainsi le malade (fig. 63, H) ne mourra pas. C'est un ennemi, un féticheur (fig. 60), qui lui a jeté un sort, mais on peut l'en débarrasser et obtenir sa guérison radicale en sacrifiant un poulet à queue tordue (fig. 10) dans la case des kimsés (mânes des ancêtres) (fig. 8). Le prêtre devra être un Tinguinbiga (Nionioga) (fig. 33) ».

On pourrait multiplier ces exemples à l'infini. Selon la nature des affaires qu'on soumet à l'examen de la *niongré* (souris) on peut introduire dans la case de consultation d'autres figures et représenter par exemple: des Blancs, des voitures automobiles, des bicyclettes, etc...

Comme on le voit, ce procédé n'a rien d'extraordinaire. Cependant les Mossi ajoutent plus grande foi aux prescriptions des «Nions'bagha» qu'à celles qui sont données par les autres procédés. Pour eux, la *niongré* (souris) est infaillible. Il est essentiel que le devin possède une parfaite mémoire et se rappelle ce que représente telle ou telle figure. Dès qu'il aura acquis une grande expérience, il pourra trouver la solution des problèmes les plus délicats.

On nous a affirmé qu'il n'était point besoin de fétiche pour devenir augure du *niongré*: Tout au plus, me déclare Tinga, certains d'entre nous possèdent un gris-gris qui a pour effet de hâter la venue de la souris. Ceci, d'ailleurs, dans le but de pouvoir donner de nombreuses consultations dans la journée, et d'accroître par suite le chiffre de la recette.

Ainsi que je l'indiquerai dans le prochain chapitre, le devin a besoin d'un ou plusieurs *loèyidissi* [litt.: *détachement des nœuds*].

Je dois observer ici que c'est la souris et non le rat qui prédit l'avenir. Le développement des testicules du rat l'empêche en effet d'être un bon indicateur d'oracle. Il risque, en effet, de toucher le sable avec ses bourses, et de rendre la prédiction indéchiffrable.

Nous nous sommes caché, certain jour, près de la

case des consultations pour voir comment les souris procédaient. Voici ce que nous avons constaté:

Dès qu'elle sort de son trou, la souris se dirige — c'est bien naturel — vers la farine de mil laissée là à son intention. Après avoir tout mangé, elle se pose sur son train de derrière et examine sérieusement les figures tracées sur le sable. Puis s'étant rendu compte de ce qu'on désire savoir, par petits bonds elle passe d'un signe à un autre avec une telle agilité que c'est vraiment curieux à observer. Elle a, pendant la consultation, la queue dressée, dans la crainte, sans doute, de commettre une maladresse.

On nous a déclaré, d'ailleurs, que lorsque la souris remuait le sable avec sa queue cela annonçait toujours un drame, une grave affaire ou la fin fatale d'un grand personnage.

Après avoir donné sa consultation et prescrit des aumônes ou des sacrifices, en touchant avec les pattes les figures tracées sur le sable, la souris se retire comme elle est venue.

Enfin, Tinga nous a affirmé que la souris connaissait la même période des règles que la femme et s'abstenait pendant la durée de sa menstruation de prédire l'avenir. Elle ne répond donc pas alors à l'appel. Si le devin insiste, elle se place sur le toit de la case et laisse tomber des excréments ou de l'urine au milieu du sable étendu. Le devin comprend que la pythonisse est malade et n'insiste plus.

Divination par l'eau (Kom-B'agré)

COMMENT ON DEVIANT "BAGHA".

«Il y a trente ans environ, nous confie Wamdaogo Sebogo, vieillard de 70 ans environ, du village de Boukou (Canton de Sao, Cercle de Ouagadougou), j'étais déjà marié et père de six enfants. A cette époque vivait dans le voisinage un nommé Landaogo Sawadogo, avec qui j'étais en inimitié ouverte. Cet individu qui n'avait pas d'enfants, me voulait beaucoup de mal parce que j'avais une nombreuse progéniture. Je fus victime de ses sortilèges. C'est ainsi que je vis disparaître coup sur coup trois de mes enfants. J'en fus profondément affecté et je promis de me venger. Je savais que mon ennemi était un homme dangereux, qui avait la réputation de jeter des mauvais sorts. Donc, après avoir consulté un certain nombre de devins de ma connaissance et m'être assuré que mes soupçons contre Landaogo étaient légitimes, j'eus l'idée d'aller au loin chercher de quoi me débarrasser de cet être nuisible. J'entrepris un voyage — je ne savais au juste où j'allais... — En cours de route je me souvins d'un nommé Somgnimdi qui habitait dans le canton de Mané (Cercle de Kaya), au village de Yacké, et avec qui j'avais contracté depuis longtemps une solide amitié. Je me rendis donc auprès de lui et le priai de me conduire chez le Tingsoba (Maître de la Terre) de Koulli, réputé grand magicien.

«Lorsque je fus introduit auprès de cet honorable

vieillard et que je lui eus expliqué l'objet de ma visite, il me dit: «Je veux bien t'aider parce que tu viens de loin. Si tu étais originaire de ce pays je ne te dévoilerais pas mes secrets».

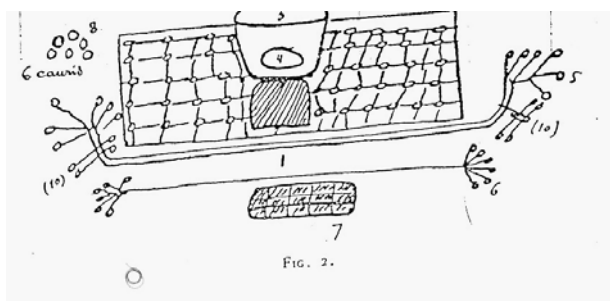
«Je m'installai chez le Tingsoba. Malgré mon âge déjà avancé, je lui rendis des services comme le ferait un jeune homme. Ce n'est qu'un mois après mon arrivée, et sans doute parce qu'il était satisfait de mes services, que Tingsoba de Koulli me remit un matin une poudre noire — dont je ne saurais te donner la recette — qui devait entrer dans la composition d'un gâteau de mil que je mangeai. La sauce fut simplement du beurre de karité fondu. Une semaine plus tard, le magicien me donna une seconde poudre, qui fut introduite de même dans un gâteau de mil ayant comme sauce de l'eau pure. Je le mangeai. Enfin la troisième fois, je mangeai une bouillie de mil qui avait pour sauce un mélange de sésame pilé et d'eau. Enfin on me donna un gâteau préparé avec une poudre noire différente des trois premières et un autre préparé avec une poudre blanche. Enfin Tingsoba mit un gris-gris dans l'eau, y ajouta quelques plumes de poulet et pendant plusieurs jours je dus me laver le visage, matin et soir, avec cette eau.

«Grâce à ce liquide, je pus voir et comprendre les secrets des *dieux*. Car il faut te le dire, avant l'époque où il me fut prescrit de procéder aux ablutions, je distinguais déjà des images étranges autour de moi.

Dès que j'eus fait les premiers lavages, je commençai à voir des esprits, j'appris à connaître l'avenir, mais de façon encore imparfaite.

«Peu avant mon départ, Tingsoba me donna le

fétiche du Bâgré (six cauris et les insignes dont je reproduis ci-dessous le dessin)»).



1 ° Bande de coton longue de 0 m. 30 environ, sur laquelle sont cousus des cauris en nombre indéterminé;

2° Boule compacte, le fétiche;

3° Cuvette en fer dans laquelle on verse l'eau chaque fois que l'on veut consulter;

4° Au fond du vase, un anneau en fer;

5° *Loèyidiga* [litt. : détacher les nœuds] gros fil de coton aux deux bouts desquels sont attachés des cauris ainsi que deux os de chacal;

6° *Loèyidiga* en fil de coton, 6 cauris à chaque bout;

7° *Loèyidiga* fait avec une branche de l'arbre appelé Konkouiga entouré de fil et auquel on doit sacrifier chaque année un poulet bengré (gris-clair);

8° Cauris qu'on jette en même temps qu'on regarde dans l'eau;

9° Le bâton magique qui se compose d'une mince baguette recouverte de cuir avec deux rangées de

franges alourdies en cauris (14 en haut, 15 en bas), 5 bugla en cuivre; 2 anneaux en cuivre entourent la base, une bague en fer se trouve immédiatement au-dessus; 2 petites plaques de fer entourent cette bague. Enfin le bâton se termine par 4 bagues en fer;

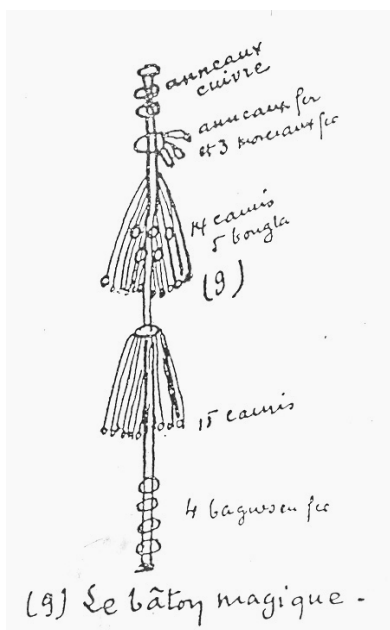


Fig. 3.

10° Os de chacal. Le chacal (woaga) est considéré par les indigènes du Mossi comme un animal qui connaît parfaitement l'avenir. C'est pourquoi certains bagha vont étendre du sable à l'entrée des terriers des chacals, tout comme on fait pour la divination par les souris.

Je laisse la parole au vieillard: «Après m'avoir remis tous ces objets, Tengsoba de Koulli me réclama une chèvre zâanga (couleur de l'écorce de l'acacia) qu'il devait sacrifier au fétiche, et 3 000 kamis.»

Vertu des insignes divinatoires. — Comment procède-t-on pour lire l'avenir, lui demandai-je?

Le vieillard sourit, se moucha fortement et me déclara:

«Rien de plus facile. Lorsque je désire savoir le destin d'une personne, je place l'anneau en fer au fond du vase. Je remplis la cuvette d'eau. Il se fait comme un cercle au milieu duquel je vois la manifestation des choses comme je te regard à présent. Dès que j'abaisse mon bâton magique, aussitôt apparaissent dans le cercle soit des *Tinkouga* (pierres-fétiches), soit des personnes. Je distingue les mauvaises personnes des bonnes par leur façon de faire, leurs gestes et manières. Lorsque je lève le bâton, les figures déjà perçues disparaissent pour faire place à d'autres. Je peux même, par ce procédé, dire si le consultant aura ou non longue vie. Quant aux six cauris que je jette par terre de temps en temps, ils ont la propriété de me dévoiler les choses les plus cachées. »

La consultation. — Le consultant donne généralement 100 cauris au bagha. Dans la pratique le prix de la consultation varie selon la qualité du consultant. Nous allons, comme dans le chapitre précédent, prendre un exemple:

«Supposons, me dit Wamdaogo, que Timbila (nom vulgaire), vienne me consulter pour un membre de sa

famille gravement malade. La question se pose de savoir si le malade va succomber ou s'il s'agit seulement d'une indisposition passagère. Bien entendu, le consultant n'a pas besoin de m'exposer l'objet de sa visite. La magie me permet de le connaître. Dès que je place l'anneau de fer dans le vae, j'aperçois à l'instant une personne couchée — selon ses vêtements j'en distingue le sexe. Le malade indiquera lui-même la partie du corps dont il souffre. S'agit-il d'une maladie mortelle, il touchera du doigt son nez, ce qui signifie «c'est la fin de ma vie» (Nioré signifie en mossi le nez et au sens figuré: la vie). Dans ce cas la sentence est irrévocable. Je dis au visiteur qu'il est venu me consulter à propos de telle personne malade mais qu'il ne m'est guère possible de lui indiquer les aumônes ou les sacrifices qui conjureront le mal. L'individu comprend ce que je veux dire... Il s'en va mécontent. Bien souvent il va consulter d'autres devins, m'accusant de ne rien entendre à mon art: — Baghkanga pa né fouï. — Il ne revient que lorsqu'il s'est assuré que j'avais vu clair »...

Ici le vieillard fait une pause, se mouche violemment, se nettoie les yeux, prend du tabac qu'il chique et poursuit:

«Admettons au contraire que notre malade doive guérir. Je lève mon bâton; je vois le patient dans les conditions que j'ai indiquées plus haut. Il me montre la partie malade, mais ne touche pas à son nez. Je vois venir vers lui un poulet noir, par exemple; j'aperçois un forgeron, une calebasse d'eau de farine, une calebasse d'eau simple, une pierre, une queue de bœuf ou un marigot. Alors je déclare au consultant :

C'est une simple indisposition. Si vous faites sacrifier par un *sayan* (forgeron), une *no-sablega* (poulet noir), au *tinkougri* (pierre fétiche), ou suivant le cas au *kouilga* (marigot) le malade sera guéri.»

Satisfait sans doute des explications qu'il me donnait, Wamdaogo ajouta: «J'ai confiance dans tout ce que je dis, car je le vois et on ne peut guère se tromper sur ce qu'on voit.»

Quel est l'objet des loèyidissi ? - (*Loèyidissi*, pluriel de *Loèyidiga*, détacher ce qui est noué), - «Ah ! Ah ! Tu veux tout savoir ? Quel intérêt as-tu à me poser de semblables questions ?» Et sans attendre ma réponse, Wamdaogo me déclare: «Les *loèyidissi* ont pour effet, tant il est vrai que l'homme sera toujours l'ennemi de l'homme, d'empêcher que certains confrères, jaloux de ma clientèle, n'essaient de m'attacher avec des fétiches. Sans doute, je ne vis pas uniquement de mon métier de *bagha*, mais les revenus que ma science me rapporte me permettent tout de même de faire face à certaines dépenses.»

Confection des Loèyidissi. — On se lève de fort bon matin et sans parler à personne, ni goûter à aucun aliment, on se rend sous un *Konkouiga* (arbre de ce nom). On trace une circonférence autour de l'arbre avec de la cendre et on prononce les paroles sacramentelles suivantes: «Mamé wamé daté kossf'loèyidiga. Fo Womda bissi ti nèb ritin, laf kide nièga ti sebo'd'pa toinff'yé lam wanian nan bafo ti ningh'zinga, ningh'sablega san dik' ti zinga, ti sablem, ti pèlega, kiré, kanti'nga na loè mam bi y zalem.» [litt.: «Je

suis venu te demander un *loèyidiga*. Tu produis des fruits qui servent de nourriture aux hommes; grâce à tes racines qui pénètrent profondément dans la Terre, les ouragans les plus violents ne peuvent rien contre toi. C'est pourquoi je viens t'emprunter une partie de ta puissance pour me défendre contre mes ennemis, noirs, au teint bronzé, qu'ils emploient des poudres magiques de n'importe quelle couleur ou qu'ils se servent de *Kiré* ou de *Kanti'nga* (sortes de barres de fer autour desquelles on enroule des fétiches et qu'on enfonce dans le sol dans l'espoir que les personnes contre lesquelles elles sont dirigées mourront à brève échéance). Après quoi on coupe une branche et une racine de l'arbre. Arrivé à la maison, le *bagha* brûle la racine pour la réduire en poudre. Ce charbonnage, mélangé au beurre de karité, sert à oindre à la fois une ficelle aux deux bouts de laquelle on attache 5 et 6 cauris, et la branche de *Konkouiga*.

Pour sacrifier, on verse à terre l'eau de farine et l'eau simple, en même temps qu'on prononce les paroles suivantes: «Nabrabogo timpelem bade kom, degh'kon Tinkouga zang'zanga, tib regh'kon kimsé, tib kon poèga Kouka Tohoko, tib regh kon *loèyidg'ne* wendé, la pouloumdé, ned'ningha sin niass'né ti zinga ti sablem, zouré, paongo porin, rogom porin, dind' *loéyidig'y a zalem*» [litt.: «Que la terre de Nabrabogo (le devin habite le village de Boukou, sur le territoire de Nabrabogo) veuille bien accepter cette eau et ce poulet pour les transmettre à tous les fétiches du pays, aux mânes des ancêtres, au poèga Kouka (c'est certainement le nommé Kouka qui a donné le *loèyidiga* à Wamdaogo). J'offre cette eau et cette victime au dieu

du *loèyidiga* pour que toute personne qui essaiera, par ses fétiches, de diminuer mon avoir, et de troubler ma clientèle, subisse un affront». Si le *loèyidiga* laisse cette personne indemne, il n'est qu'un fétiche sans effet! Honte à lui !...

Sacrifice annuel au grand fétiche du Bagré. — «Tous les ans, continue Wamdaogo, je dois sacrifier à mon fétiche. Les victimes sont: une chèvre zâanga et un poulet. Les paroles prononcées peuvent se traduire ainsi: «j'offre cette eau et cette victime à la Terre du pays, en lui demandant de les faire agréer par la terre de Koulli et le Tingsoba de ce village, par tous les fétiches de Koulli, enfin au dieu de l'arbre-fétiche lui-même, pour que les choses les plus cachées me soient dévoilées! J'ai pris le bien de mes aïeux, celui de mes pères pour acheter le fétiche. Que toute personne qui me vent du mal meure, quelle que soit la nature ou la puissance des divinités qui la protègent ou qu'elle invoque! »

Coût du Loeyidiga. — 40 canris et un poulet bengré (gris clair). — Mais, demandai-je, pour en finir, à Wamdaogo: « Tu ne m'as pas dit ce qu'était devenu ton ennemi d'il y a 30 ans » !

— «Tu n'oublies rien,» répondit-il... — Après un long silence, un mauvais sourire erra sur ses lèvres et il me déclara d'un air sérieux: «Mais, je ne le regrette pas. Ses os ne se distinguent plus guère de la poussière du tombeau où il repose».

.....

Wamdaogo replace avec précaution tout l'attirail

de sa science dans une peau de bouc, dont il ferme l'ouverture en faisant des nœuds compliqués.

Je gratifiai le respectable vieillard de quelques centaines de cauris et d'une bonne poignée de mains et le remerciai d'avoir bien voulu me fournir les renseignements que j'ai rapportés ci-dessus.

Divina tion par les esprits (Kinkir-Bagré)

Kafrini, l'ancêtre des Kinkirsi. — Il existait autrefois sur la Terre un peuple d'hommes-nains, qui passaient pour être très braves et bons tireurs de flèches. Si on tuait un des leurs au cours d'une bataille et que celui-là fut père de famille ayant des enfants en bas âge, on modelait une statuette de terre à sa ressemblance avec une flèche appliquée sur la partie atteinte. Plus tard, quand les enfants devenus adultes se vantaient de quelque exploit d'audace, il ne manquait pas de vieillards ou de femmes pour leur dire: «Si tu es si brave que tu le dis, pourquoi ne venges-tu pas la mort de ton père, tué il y a tant d'années par les habitants de tel village » ?

Dans le village de ces hommes-nains naquit un nommé Kafrini. Son père avait été tué sur le champ de bataille. Quand il fut en âge de prendre femme, il se maria et dit aux gens du village: «Sauvez-vous, allez vous installer ailleurs. Je veux faire quelque chose qui ne s'est pas encore vu dans ce pays ! Je vengerai mon père en tuant 100 personnes du village ennemi. Si vous restez ici vous serez forcément mêlés

à cette affaire et je n'aurai plus de mérite. Je possède un carquois qui n'a pas son pareil dans le pays et ma flèche lancée fait autant de vacarme qu'un veau qu'on amène à l'abattoir; la terreur qu'elle cause, anéantit l'adversaire avant qu'il soit atteint. De plus, j'aurai des guerriers autrement terribles et braves que des nains»).

Comme ses compatriotes refusaient d'abandonner leur village, Kafrini quitta son clan et se rendit, accompagné de sa femme et de ses enfants, dans la brousse. Kafrini possédait de nombreux troupeaux de bétail. Pendant plusieurs années, on n'entendit plus parler de lui. Il nourrissait un projet. Il était en quête de guerriers. Il arriva, à force de patience et de douceur et aussi à force de sacrifices d'animaux, à acheter successivement l'amitié d'un wéog'baga (loup), d'un bonièga (lion) et d'un kâtré (hyène).

Il était parvenu à comprendre le langage de ces animaux. Après leur avoir exposé ses projets, il se rendit la nuit au village ennemi.

Le loup fit la ronde et vint rendre compte de sa mission. Dans la maison voisine un homme seul était couché au milieu de sa cour; dans l'autre *soukhala* tout le monde dormait. Là-bas, quelques vieillards racontaient à des jeunes gens des histoires anciennes. Kafrini arrêta avec les fauves le plan suivant: le lion se rendrait là où il y a la foule, terroriserait celle-ci et ramènerait une personne; l'hyène irait tuer l'homme endormi dans sa cour, tandis que lui-même, Kafrini, tirerait une flèche bien dirigée dans la maison où tout sommeillait. Ainsi donc, dans la même nuit, il y aurait trois victimes.

Kafrini revint au village à plusieurs reprises avec

ses animaux guerriers; chaque fois, le lendemain, il y avait trois enterrements au village. Par ce moyen, il fit 99 victimes. Découragés et sur l'énergique protestation d'une vieille femme, les survivants prirent le parti de résister au fléau. Ils y parvinrent. Le loup, après avoir exploré tous les coins vint, comme de coutume, rendre compte de sa mission... Kafrini se rendit dans une maison, mais au moment où il s'apprêtait à décocher sa flèche, il fut surpris, désarmé et tué... Les fauves, pris de panique, regagnèrent vivement la brousse.

Le corps de Kafrini fut abandonné aux vautours et aux chacals. Il ne resta bientôt plus du corps que le crâne et quelques ossements. Un jour, la vieille femme dont il a été parlé plus haut revint de la brousse chargée d'un fagot de bois; elle passa en ce lieu et, apercevant le crâne, s'écria: «Voilà! C'est à cause de cet individu que je suis obligée d'aller chercher du bois dans la brousse ! Il est cause de mon malheur» ! Dans sa colère, elle piétina le crâne. Un petit os la piqua à l'orteil. Avant qu'elle n'arrivât chez elle le pied enfla; le lendemain matin la vieille femme succomba.

Kafrini avait promis de venger son père en tuant 100 hommes du village ennemi. Il n'avait pu, de son vivant, faire que 99 victimes; son crâne acheva son œuvre.

Or Kafrini, qui vécut dans la brousse, eut de nombreux enfants. Ces derniers, n'ayant jamais pris contact avec les gens de la ville, ne pouvaient songer à les rejoindre. La brousse resta donc leur refuge.

Dieu leur donna la vertu de se rendre invisibles aux

hommes pour éviter les mauvais traitement que ne manqueraient sûrement pas de leur faire subir les enfants d'Adam.

Ce sont les *Kinkirsi*. De nombreuses pintades sauvages forment leurs basses-cours. Les biches appelées *Gnisri* sont quelquefois des *Kinkirsi* métamorphosés. Les chacals et quelques animaux sauvages sont leur monture.

Kinkir-Bagré. — Ce procédé de divination diffère de ceux que nous avons déjà étudiés. Ici la devineresse ou le devin — (mais c'est généralement une femme), n'est qu'un simple intermédiaire, qui répète aux hommes les déclarations des esprits (*Kinkirsi*).

Pour appeler les *Kinkirsi*, la voyante se sert d'un *sil-saka*, sorte de gourde dont le col très étroit est hermétiquement fermé à l'aide d'un morceau de calebasse. A l'intérieur de la gourde se trouvent des graines de *Kankalga* arbre (*afzélia africana*, lingué en bambara), à l'ombre duquel, prétend-on, les *Kinkirsi* aiment s'asseoir ou installer leur demeure.

Comment la science des Kinkirsi est mise à la portée des hommes. — Comme chez les hommes, il y a, parmi les esprits, des êtres privilégiés qui connaissent l'avenir. D'autres esprits vont les consulter. Ils entreprennent, dit-on, des voyages, à la façon des *Mossis*, qui s'en vont parfois à plus de 100 kilomètres consulter des devins réputés. Il arrive souvent que les *Kinkir'bagha* veulent éclairer les hommes sur les événements importants de leur vie ou leur permettre de conjurer certains sorts. Cependant ils ne peuvent entrer directement en rapports avec eux. Qui, du reste, aurait l'au-

dace de consulter un esprit invisible? Aussi choisissent-ils de préférence une jeune fille ou une femme qu'ils adoptent pour mère. Ils soumettent la malheureuse créature à de dures épreuves. Ils la cachent dans la brousse, où elle demeure parfois un mois entier, si bien que les parents croient à sa disparition. Les *Kinkirsi*, pendant cette retraite, donnent, affirme-t-on, à manger à la jeune fille des aliments succulents. Un jour, ils la rendent à sa famille. Lorsqu'elle narre à cette dernière qu'elle a été capturée par les *Kinkirsi* quelle désolation, quel trouble dans la famille! On raconte partout au village que la fille d'un tel est fréquentée par les *Kinkirsi*. Ces esprits rendent par intervalles des visites à leur mère adoptive. A leur tour, ils partagent avec la fille ses repas; ils vont même jusqu'à lui réclamer certains aliments de leur choix; ce n'est que lorsqu'ils la sentent suffisamment mûrie pour le dessein qu'ils ont formé qu'ils l'adoptent définitivement pour mère.

Désormais elle est *bagha* (devineresse). Chaque fois qu'elle aura besoin de ses «enfants», il lui suffira de prendre l'instrument d'appel, le *silsaka* et de le secouer fortement. Partout où ils se trouveront, quelle que soit l'occupation à laquelle ils se livraient, ils répondront à l'appel.

Comment les Kinkirsi font-ils pour prédire l'avenir? - C'est une question angoissante à laquelle nous ne pouvons répondre avec précision. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y a des esprits qui lisent un semblant de Coran, comme c'est le cas de celui qui est établi à Zagtouly (village situé à 9 km environ de Oua-

gadougou); d'autres emploient probablement le sable et les autres procédés des hommes. Quoi qu'il en soit, la vérité est que, lorsqu'on assiste pour la première fois à une séance de *Kinkir'bagré*, on éprouve une extrême surprise à la révélation des mystères de l'Occultisme.

*

* *

Dans la présente étude je parlerai d'une femme de 35 ans environ, mère de 7 enfants dont 6 vivants. Elle habite le village de Goibga, dans le quartier des Zamsé, canton de Niou, cercle de Ouagadougou. Elle se nomme Timpoko⁽¹⁾.

22 février 1931. — Nous nous sommes rendus à Goibga dans l'intention d'étudier sur place le procédé de divination par les Esprits.

Malheureusement, Timpoko était absente et ses enfants «*kinkirsi*» étaient également partis en voyage depuis deux jours. D'accord avec le mari de Timpoko, il fut entendu que celle-ci viendrait nous voir à Sao⁽²⁾.

Le 23 février 1931 nous envoyâmes un jeune serviteur à Goibga pour servir de guide à la devineresse. C'est seulement vers 19 h. 1/2 qu'elle arriva. Après les salutations d'usage, nous l'installâmes dans une petite chambre. Le temps de se restaurer et à 20 h. 1/2 Timpoko se tenait à notre disposition pour la consultation. Nous pénétrâmes dans la chambre qu'elle occupait accompagnés de diverses personnes.

¹ . En mars 1932, Timpoko fut condamnée à 100 fr. d'amende et son mari à 4 mois d'emprisonnement pour pratiques de sorcellerie.

² . Chef-lieu du canton de ce nom.

La petite lampe indigène *fitila* s'éteignit. (La séance peut se donner même en plein jour, comme du reste nous en avons fait l'expérience en juin 1931 ; il est de règle que, pendant la nuit, on éteigne la lumière pour ne pas exciter la curiosité des assistants, ce qui, paraît-il, obligerait les *Kinkirsi* à faire des aveux déconcertants). A cette occasion, il nous a été rapporté qu'il y a une douzaine d'années, Sao-Naba, chef de canton, avait fait venir chez lui une *Kinkirbagha*. Il voulut s'assurer qu'il n'était pas dupe de quelque supercherie; aussi écarquillait-il les yeux dans l'obscurité et promenait-il la main dans la chambre, croyant surprendre les gestes de la devineresse. Sa stupéfaction fut grande quand il s'entendit appeler par le *Kinkirga* qui lui dit distinctement ceci: « Ne crois pas, Naha Pigha, toi qui es né malin, que tu peux me voir! » Le suivant du Naha, qui était encore plus sceptique que lui, tendit la main et demanda à l'esprit de serrer la sienne, L'esprit y consentit; le malheureux eut l'imprudence, dit-on, de serrer trop fortement la main de l'esprit qui promit de se venger. Lorsque Sao-Naha se retira avec son serviteur le *Kinkirga* suivit ce dernier dans sa maison et le blessa grièvement par un procédé magique; il tua en effet le *sig*a (fantôme du suivant) et, fort satisfait de l'acte accompli, revint dire à sa mère, devant des témoins qui nous l'ont répété: « Maintenant j'ai le cœur léger. Je me suis bien vengé de cet individu qui s'est moqué de moi. » Quelques jours plus tard le ministre du Naba succombait.

La consultation. — Timpoko prend le *silsaka* qu'elle secoue violemment; il se produit un bruit assourdis-

sant qui emplit la case. Bientôt une voix de petit enfant, un peu rauque cependant, retentit: «M'ma y a boula (c'est un peu l'accent du Yatenga) [litt. : «Ma mère, qu'y a-l-il? »]. A quoi celle-ci répond: «Pa boumb'yé, y a nabig' pousdé» (Ce n'est rien, c'est le Nabiga qui vous salue). Et nous entendons bien distinctement malgré le bruit du *silsaka*, ces mots: « Aou, bénére, la fibé, yak'ramba, napagba, gandé massa». [litt. : «C'est bien, je remercie le Nabiga. Je lui rends sa salutation. Comment va la famille? Et les voisins? Les femmes du Naba et le Naba Lui-même?»] (l'expression mossi : *gande'massa* (les peaux sont-elles fraîches ?) désigne le Naba). Après ces salutations le *Kinkirga* continue : «Dis-lui qu'il n'y a rien de grave; il se porte bien; il aura longue vie; mais il a beaucoup d'ennemis parmi lesquels un de ses parents qui lui veut beaucoup de mal. Cet individu fait mieux: il confie aux *Tinkouga* (pierres-fétiches du pays), le soin de le faire périr ou de le rendre inapte à tout travail. Néanmoins, comme c'est Dieu qui est maître de toutes choses, il n'y aura rien de mal. Nous autres, créatures, nous demandons et Dieu seul accorde!» Sans ajouter grande foi dans les affirmations du *Kinkirga*, il nous a été cependant permis de constater, pendant notre congé à Sao, les agissements malveillants d'un de nos frères consanguins qui a dissipé ses maigres ressources (cauris et bétail) dans le but de nous jeter un sort ou de nous diminuer aux yeux de la population.

Timpoko cesse de jouer du *silsaka* et le *Kinkirga* disparaît aussi pour un instant. Peut-être est-il parti consulter son sable ou ses livres ; peut-être, qui sait,

ses pierres ?.. Quelques minutes après, en effet, il reparaît et déclare — dans toute consultation il y a des prescriptions pour parer au coup: - « S'il veut que les sortilèges de ses ennemis ne l'atteignent pas, il lui faut assembler 300 cauris, 16 noix de kola, 3 Calebasses d'eau pure et les offrir en aumône un vendredi matin d'assez bonne heure; puis, pour se protéger contre la *maladie du sang* (morsure de serpent ou coup de foudre) il remettra un poulet rouge et de l'eau de gros mil rouge à un forgeron, pour être sacrifiés au *Timpelem* (Terre du pays) et à tous les Chefs défunts, un samedi matin.

Subitement, le *Kinkirga* cesse de parler. Il est assez tard, 23 heures environ. C'est à ce moment que généralement les *sissé* (les doubles des personnes) quittent le corps des hommes pour faire de folles randonnées à travers l'espace. C'est ainsi que nous entendons une voix humaine, nette, claire, bien timbrée nous dire: «*kabré wé zaka ramba, Oh, y a sida tonde la pougfo poré yri taref yeguebo mikif wata pandamb' ninghin* » puis une voix de femme, on dirait même de jeune fille, continue : « *tonde dinda kaliguidi la, ade wa li kouléya* » et la voix de l'homme achève : « *Ade wa ade fonien dinda kabé yé* » [litt. : voix d'homme: «Te voilà, femme aux *Kinkirsi*! nous t'avons suivie de chez toi jusqu'ici et nous ne nous étonnons pas de ton voyage maintenant que te voilà installée chez les puissants ». Voix de femme: «Crois-tu que nos cauris ne sont pas de la même espèce que ceux qu'on va te donner ici? Partons». Voix d'homme : « Hélas ! Il n'y a rien à tirer de cette têtue »]

Timpoko, ayant cessé de jouer, congédie par ce

moyen ces promeneurs nocturnes, Le *Kinkirga* réapparaît peu après, prescrit quelques aumônes et sacrifices et se retire. Une pause... On cause de bagatelles et le *silsaka* reprend de plus belle, Pas un murmure, aucun bruit du dehors ne vient troubler la tranquillité de l'habitation. Parfois, seulement, le cri d'un chat-huant vient rompre la monotonie du moment... Il est minuit passé. Le *silsaka* reprend. Cette fois le *Kinkirga*, s'adressant à mon neveu Koudraogo, qui se trouve dans la chambre avec moi, lui dit: «Ta femme n'a-t-elle pas accouché de deux jumeaux? Un d'entre eux, la fille, est décédée n'est-ce pas? Le garçon lui aussi veut s'en aller. Il faudrait l'arrêter! » Le devin avait vu juste. Koudraogo avait eu deux enfants (Poko et Raogo). Poko venait à peine de mourir (il y avait exactement 20 jours), Il restait Raogo. Le *Kinkirga* prescrit des sacrifices et des aumônes destinés à retenir Raogo sur terre. Une nouvelle pause et le devin continue: « Koudraogo, pourquoi le vieux d'un village te veut-il tant de mal? Il veut t'envoyer la foudre et demande au Tiga (arbre-fétiche) de l'aider à te faire arriver malheur.» Comme Koudraogo se tait, l'esprit lui dit d'une voix impérative: «Alors, crois-tu que je me trompe? Tu ne te rappelles donc pas une affaire de ce genre »?

Cette fois encore, l'esprit avait vu juste. Nous sommes arrivés dans le pays de Sao en une période particulièrement difficile. Notre père, chef de canton, gravement malade, ne peut s'occuper des affaires du pays et il faut assurer la rentrée de l'impôt de capitation, la préparation de la foire annuelle de Ouagadougou, les réquisitions de mil pour les services militaires et des

arachides pour les usines du chef-lieu de la Colonie. Nous devons effectuer de longues tournées dans le canton. Il faut aller au plus pressé et obtenir en même temps le meilleur rendement possible. Arrivés au village de Kouy, et devant aller passer la nuit dans un autre village, nous exigeâmes qu'on nous apportât les objets destinés à la foire et qu'on assurât les moyens de transport de ces objets jusqu'à Kaonghin, lieu de concentration. A notre arrivée au village, Taonsnaba (maître de la terre de Kouy), offrait une libation au fétiche du village. Notre premier envoyé ne nous avait pas rapporté le fait, car nous eussions attendu la fin des fêtes; dans ce pays il est de sage politique de respecter toutes les coutumes. Le Taonsnaba tardait donc à venir. Nous dépêchâmes Koudraogo auprès de lui, pour l'inviter à se rendre au campement. Koudraogo arriva juste au moment où le sacrifice était consommé; mais la poule n'était pas brûlée au feu vif et par conséquent le Tingsoba n'avait pas encore eu le temps d'offrir le foie de la victime au fétiche. Koudraogo qui, à juste raison, place l'intérêt général au-dessus de toutes les croyances, admonesta comme il convenait le vieillard et l'obligea à venir nous rejoindre sans lui laisser le temps de réintégrer son gris-gris dans sa cachette. Taonsnaba resta au campement jusqu'à la nuit tombante et ne regagna sa maison que lorsque nous prîmes le chemin de Kaonghin.

D'où la terrible rancœur de Taonsnaba, qui en veut à Koudraogo de l'avoir dérangé au moment même où il accomplissait un acte sacré. Rentré chez lui, le premier soin de Taonsnaba fut d'offrir une nouvelle vic-

time au fétiche en prononçant les paroles ci-après: (1)
 « *Ya pang'lab manema, fo mi tim kon basfo gni'nga tousak ned bolle y é. F'san vui bif ki te vinré sassa kanghan ta Koudraogo kayé* » [litt. : « Tu sais que je ne suis pas responsable de l'abandon où je t'ai laissé. J'ai dû répondre à la convocation de qui tu sais. Koudraogo m'a montré qu'il était puissant. J'ai obéi à contre-cœur. Si donc tu possèdes les vertus que je connais, fais en sorte que l'an prochain, à cette même époque, Koudraogo soit déjà dans le tombeau! Fais-le mourir de mort violente! Je te remercierai! »]. Il égorgea le poulet qui, dit-on, fut agréé. Voilà ce qu'avait vu le *Kinkirga*. Ce qu'il rapportait était très exact. Bien avant la venue à Sao de la devineresse Timpoko, des témoins, originaires du village de Kouy, nous avaient déjà rendu compte des intentions malveillantes du Tingsoba du village.

Le *Kinkirga* disparut pour un moment. Après des recherches minutieuses, il finit par nous prescrire le sacrifice d'une chèvre noire et d'un poulet *silfaga* (un peu noir) sur la route qui mène à Kouy, ainsi que quelques aumônes.

L'esprit s'était à peine éclipsé que le *sig* d'une personne dit à haute et intelligible voix: « *Kabre wa zaka ramba. Mame wa me nan guess bagré la dabeme tarema* » [litt. : « Bonjour, habitants du Lieu! Ici c'est la Puissance qui règne, je suis venu voir la devineresse, mais j'ai si peur maintenant que je n'ose parler ni approcher »]. Nous demandâmes à notre interlocuteur invisible d'où il venait et quel était son

Nom. Il se garda bien de nous donner son nom, mais nous affirma être de Sao même et appartenir à la noblesse comme nous. Timpoko tourna le *silsaka* d'une certaine manière et le *sig*a disparut.

Deuxième séance. — Le lendemain, vers 5 heures, le chef de canton, mon père, avisé de la présence chez nous d'une *Kinkir'bangha*, désira la consulter, mais en homme qui ne se laisse pas berner, il voulut que tout se passât pendant la journée. La pythonisse ne pouvait pas, déclara-t-elle, donner satisfaction à cette demande; ses *enfants adoptifs* étaient partis en voyage. Le chef de Lallé (Cercle de Kouclougou) avait demandé, en effet, aux *Kinkirsi* de rechercher dans les fourrés et buissons le lieu où avait été caché l'âme d'un enfant pris par des sorcières ⁽¹⁾. Comme les envoyés de Lallé-Naba devaient revenir le surlendemain, il fallait pouvoir les renseigner de façon précise. Voilà la mission qu'étaient allés accomplir les *Kinkirsi*.

Bien que notre père ne parût pas satisfait de la

¹ . Il convient de remarquer que les *Kinkirsi*, comme tous les esprits, ont la faculté d'effectuer de longs trajets en peu de temps. Pour eux les distances diminuent. On prétend que pour effectuer des voyages ils montent sur des chacals, qui leur servent de chevaux. Quoiqu'il en soit, nos constatations personnelles nous permettent de dire qu'ils ne mettent pas plus de 10 minutes pour parcourir une distance de 2 kilomètres et retour.

Il nous revient à l'époque, encore récente, où il n'y avait au Soudan que la seule voiture automobile du Gouverneur, un indigène originaire de Nioro (12 jours de Kayes) mit exactement quatre jours pour effectuer le trajet Nioro-Kayes et retour. L'Administrateur de Nioro ne crut à ce prodige que lorsque l'indigène lui remit une lettre émanant d'une firme commerciale de Kayes. C'est la renaissance des bottes de sept lieues du Petit Poucet.

réponse, il promet néanmoins de revenir le soir. Vers 17 h. 1/2 environ les *Kinkirsi* revinrent en effet. Timpoko ayant pris le *silsaka*, nous entendîmes des voix dire: «M'ma id wanian, ade tonde namssyan». La mère échangea avec les Esprits quelques paroles de politesse et le *Kinkirga* continua: «Tonde toughin mikame tib rika bighan ni'ng bibbilgue poughin, la ad wa biga kayé» [litt. : « Mère, nous sommes fatigués, très fatigués par les recherches que nous avons effectuées. Les sorcières ont mis le *sig*a de l'enfant dans une termitière, mais hélas! ses jours sont finis; l'enfant est déjà parmi les morts. »] Timpoko répliqua: «La sin y a souk'ramba boumba y a ide nan yebila me tiboin» [litt. : « Mais puisque l'enfant est de sang royal, que direz-vous aux envoyés du Naba? »] Là, le *Kinkirga* parut furieux: «Souke ramba, tonde tore bè, b'nan ta led lame ta souk là ? Tonde paraté ide pami ziri» [litt.: «Qu'est-ce que cela peut nous faire si le père de l'enfant est Naba ? Nous n'aimons pas mentir et nous disons toute la vérité. »]

Après un silence qui dura plus de quinze minutes, Timpoko reprit: «Le chef de ce canton veut vous consulter.» Encore plus énervé que par la première question le *Kinkirga* répondit: «Ti boula, tonde wa nabig'gni'nga, ide pa wané zambo, ide pami ziri.» «Que dis-tu encore? Nous sommes venus ici chez le Nabiga (fils du naba) et non chez son père! Nous ne voulons pas mentir et n'aimons pas mentir.» Il entra dans une terrible colère quand nous lui dîmes que notre père désirait le consulter ailleurs que chez nous... Nous dûmes rapporter au naba le refus catégorique des *Kinkirsi*. Notre père nous chargea alors de leur

demander seulement des médicaments pour ses maux. Le *Kinkirga-devin* disparut un moment et revint... « Il ne me reste, nous dit-il, qu'un peu de médicament ». Il remit un sac noir à Timpoko et lui ordonna de nous remettre un peu de ce charbonnage. Le *Kinkirga* nous prescrivit lui-même l'emploi du médicament. Il manquait divers objets qu'il fallait chercher (racine d'arbre, œuf, etc...). Il nous affirma que si le chef de canton en faisait emploi, ses maux disparaîtraient en moins de trois jours. Par méfiance, sans doute, Sao-Naba ne suivit pas les prescriptions du devin. Il n'employa jamais le médicament et dut sa guérison à l'usage suivi d'urodonal conseillé par nous, car il s'agissait en réalité de rhumatismes articulaires.

Enfin, par politesse, nous demandâmes au *Kinkirga* le prix de son philtre, mais il nous répondit qu'il n'avait pas coutume de vendre ses gris-gris, ce procédé était de nature à leur faire perdre leurs qualités; néanmoins il ne refuserait pas une modeste récompense.

.....

Comme nous n'avions plus rien à demander à l'esprit, Timpoko lui demanda de nous faire entendre une chansonnette. Il se mit à chanter. Sa voix était mélodieuse. Voici, entre plusieurs, une de ses chansons:

*Pa nansara yellé
Pa kombemb' yellé
Komyoabin doghin touk Kati.*

[Litt. : Ce n'est pas la faute des Blancs, ce n'est pas la faute des chefs indigènes !... Les jeunes gens de cette génération sont nés dans une époque où le besoin de se défendre

a fait de Kati (Soudan Français) le point de concentration des forces militaires ⁽¹⁾],

Les *Kinkirsi* (il y a un homme et une femme) se sont probablement rendus chez le chef de canton après la remise du médicament dont il a été question plus haut, car le mâle entonna peu après une autre chanson qu'il faut interpréter au sens figuré:

*Naba pighin yellé
pig' labre niamb'zakin yellé
Tide mane guenguer'gi bamb'na tongue y é
B'pa tongue me bambin yellé,*

[Litl.: Naba pigha (c'est le surnom du chef de canton) a dit, nous a dit de faire ce que nous pouvons pour l'amuser; il nous a promis une bonne hospitalité. S'il ne tient pas sa promesse, c'est pourtant lui qui nous l'a dit].

Sens figuré: Pigha nous a consultés, il nous a demandé quelque chose que nous lui avons donné; s'il ne nous croît pas, s'il n'a pas confiance en notre médicament, tant pis, c'est lui qui nous a consultés»

Alors, exaltée par la mélodie et sur un signe d'approbation de son mari, la *Kinkirga*-femelle se mit aussi à chanter. Elle s'excusa tout d'abord d'être restée longtemps sans parler, «mais, ajouta-t-elle, j'étais fatiguée.» Je regrette de ne pouvoir donner une de ses chansons. La voix de la femelle était naturellement plus douce... Elle s'éclipsa cependant pour faire place à son mari, qui continua longtemps dans la nuit à remplir l'air de ses mélodies.

¹ . Kati, à 13 km. de Bamako, est le siège du gouvernement militaire de la colonie.

Tout à coup, les mots *kabré-kabré*, expression qui équivaut au *salamaleckom* arabe, retentirent. C'était encore le *sigá* de notre visiteur de la veille. Après quelques paroles que nous nous abstiendrons de rapporter ici, pour ne pas étendre outre mesure notre récit, la devineresse congédia l'importun.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, quand nous reçûmes la visite des *sissé* de deux femmes du village de Boukou (6 km. environ de Sao). L'une se plaignait de ce que l'autre était voleuse. Ceci provoqua le rire de l'assistance. Nous rapporterons textuellement ci-dessous ce que nous avons entendu:

LA PLAIGNANTE. — Notre mari alla au marché de Bolgo (village dépendant du canton de Lallé de Koudougou) et rapporta du sel (*yamsem*). Il en fit deux parts. Ma co-épouse, qui est la première femme, prit le plus gros morceau, et moi le reste. Je mis le sel dans unealebasse. Je pris ensuite mon canari pour aller au puits de Nabrabogo (8 km, environ de Sao). A mon retour, je fus surprise de constater la disparition de deux petits morceaux de sel et même une sensible diminution de la poudre de sel. Je commençai donc il me plaindre, quand ma co-épouse entra brusquement dans ma case et me dit: « Si tu veux, nous allons confier au *Tinsé* de Boukou⁽¹⁾ le soin de trouver ton voleur ou nous irons voir le Naba; car il est inadmissible qu'une femme ne puisse prendre quoi que ce soit dans la chambre de sa co-épouse! » Je

¹ . Voir au chapitre des sociétés secrètes le paragraphe sur le *Tinsé* (poison d'épreuve).

répondis que le Naba (il s'agissait de nous) étant venu de Ouagadougou était tout indiqué pour trancher le différend, mais ma co-épouse refusa net de se rendre chez le Nabiga,

L'ACCUSÉE. — Oui, c'est bien moi qui ai pris le sel. J'ai surveillé la sortie de la petite; j'ai pénétré dans sa chambre et j'ai pris deux morceaux et la poudre de sel. Quand cette femme est revenue du puits, elle se mit à parler, à m'injurier. Je l'ai alors invité à *kambé* [litt. : jurer par Boukou]. Si elle avait accepté j'aurais employé son sel à assaisonner un aliment que j'aurais mangé avec elle. Tout de même on ne peut reprocher à une femme de toucher au bien de sa co-épouse l. D'ailleurs, ce sel elle ne l'a pas acheté avec ses cauris. S'il en était ainsi elle aurait eu un peu — mais un peu — raison. Je me souviens que l'an dernier j'ai pris quelques-uns de ses *zouna* (noix de karité) et elle passa deux jours à en parler. J'ai assez de vivre avec une femme aussi hargneuse, car, vous le savez, les paroles sont comme une plaie, une épidémie dans la famille; les paroles donnent la mort.

LA PLAIGNANTE. — Ce qui disloque une famille c'est le vol, le mensonge.

.....

Nous fîmes des reproches assez sévères à l'accusée et lui conseillâmes de demander dorénavant ce dont elle avait besoin à sa co-épouse au lieu de le lui voler.

L'ACCUSÉE. — Voilà ce que j'avais prévu. Je savais bien que vous donneriez raison à la petite femme,

c'est pourquoi j'ai refusé de me présenter devant vous!

Nous congédiâmes cette indélicate qui ne savait point distinguer son bien de celui de son prochain.

Quant il la plaignante, satisfaite sans doute de la sentence, elle chanta. Sa voix était harmonieuse. Avant de partir elle nous remercia de notre esprit de justice.

Chanson de la plaignante:

*M'tarim yellé datin yellé
tim da yellé
yella mé ya yé, nore soaba
Kam ouamde tont kouibo, mé y a siguiri
Koiding kon wek zolog wè
Yélla me ya yé nore soaba.*

[Traduction littérale; J'ai un secret à dévoiler. On m'empêche de parler. Je passe la parole à celui qui n'a pas peur. Dis-la, cette vérité, fais-la connaître, toi qui es maître de ta bouche.

La calebasse dans laquelle on a mis le beurre de karité ne peut écher au soleil. La perdrix n'a jamais donné de perdreaux aussi malins! Parle, dis ce secret, parle, loi qui es maître de ta bouche].

Décidément, la séance du *kinkirbagré* nous attire trop d'esprits errants. Voilà encore une vieille femme — on le reconnaît à sa voix — originaire de Niou. Désignée, nous dit-elle, pour transporter des arachides réquisitionnées par l'Administration, elle n'a pu continuer sa route. A Laiï, un homme charitable eut pitié d'elle et lui prit sa charge. La malheureuse se plaint en particulier que son jeune fils, inscrit au rôle du recrutement de 1931 et reconnu inapte ou ajourné (l'indigène ne sait pas distinguer entre les deux situa-

tions) — par la Commission, a été tout de même retenu à Ouagadougou comme prestataire par l'Administration locale. Et on comprend toute sa détresse quand elle s'écrie: «Oh! ce Ouagadougou! Ils n'ont jamais fini, là-bas, de nous tracasser! Apportez ceci! Apportez cela! Jamais on n'est tranquille chez soi! » La vieille laisse échapper un profond soupir.

Timpoko, la devineresse, sans doute intentionnellement, dit à la vieille femme: «C'est ainsi que tu médis des Blancs? Tu ignores donc que tu es ici en présence d'un employé des Blancs? » (il s'agissait de nous). Les expressions me manquent pour traduire ce qui se passa à cette minute. La malheureuse, terrifiée, ne laissa plus échapper que des mots hachés, des phrases incohérentes: Pardonnez-moi, finit-elle par dire c'est mon c... qui a parlé et ma bouche a interprété. Je tremble, ajouta-t-elle. J'avais, en effet, appris qu'un soldat avait été chargé de récolter l'impôt à Sao. Je me demande enfin, pourquoi je suis venue ici».

Invitée à nous donner une chanson comme rançon de sa mauvaise humeur, c'est toujours tremblante qu'elle chuchota ceci:

*Sandeb Ouagadogo kolog Ouagadogo
f'oulnda Tontonga ramdé
A Brigadier tontonga ramdé.*

[Litt. : Quand on va à Ouagadougou
Lorsqu'on approche de cette ville,
On entend le son du clairon
Le clairon du brigadier claironne...]

La vieille femme venait à peine d'être congédiée par nous, quand une voix d'homme retentit dans la

case. C'est le *sig*a d'un *zagn'ga* (vampire) de Goibga (Niou). Nous ne rapporterons pas cette conversation. Elle consiste en paroles d'amusement qu'on appelle *dakiré* (c'est ce que les Bambaras nomment *San-nakoun*).

22 h. 30. — Kabre... Yella, dit la devineresse Tim-poko : «*Fo la yella*» [litt. : « C'est au contraire à moi de te souhaiter la bienvenue »] répondit la voix, «*lafibé me Napagban, zougouss ramba. Biga pa wa ka. Daï diki mame make ne nin yalsé son gond'bin toume ne wan yé. Mam yi Talba* ⁽¹⁾. *M'wa wendeghin ton me na wa pouss'samba, mikim kinga Bétinga* » (Le canton de Lallé se nomme Bétinga), « ton me lebin wa zazabran tale kom wa komba n'ta tem nan guesnian »

[litt. : « Comment vous porlez-vous, napagba (femme de Nabas) ? L'enfant n'est-il pas venu ici ? Tout d'abord ne me prenez pas pour quelqu'un de ces esprits promeneurs nocturnes. Je viens de Talba (— c'est une des fées de la montagne qui parlait ainsi — à sa voix on reconnaît qu'elle doit être assez vieille). J'étais venue ici à midi saluer les étrangers; malheureusement ils étaient partis à Lallé. C'est pourquoi je reviens ce soir leur apporter à manger et j'en ai profité pour venir vous dire bonjour ». La vieille déesse était accompagnée d'un enfant (génie lui-même) et c'est pourquoi elle nous demandait si on ne l'avait pas vu. Après avoir échangé les salutations d'usage, elle nous

¹ . Talba est une montagne qui se trouve à Sao et qu'on dit habitée par des esprits.

dit personnellement, en nous appelant par notre nom: « Fo wa ronda la youmd'ya togo, dinde porin me lafi kaf'f'ba y é. La fan pingh'wendé ti lafibé, nio-oko bé»

[litt.: « Tu es venu voir tes parents celle année, mais une disette sévit dans le pays, et de plus ton père est malade. Tout cela n'est pas rien! Néanmoins remercie Dieu qui te protège ! Tu as une bonne santé»]. Elle demanda aux femmes qui assistaient à la séance une noix de kola. Je lui en fis offrir une mais elle reprit en riant: «Aïe *m'dem damé, niène kai wambéd goure yess yé*» [litt. : «Je m'amuse avec vous. Je n'ai plus les dents assez solides pour croquer les colas»]. Puis la vieille dame de Talha se mit à chanter. Elle avait l'accent des paysannes mossi d'autrefois:

Sin panonga Naba ya ba boug'biga,
Yella da rou loule
La touboko kin la nioug'menème Mogo.

[Lill. : Qui n'aime pas le Naba?
Quel est ce fils de chien qui n'aime pas le Naba ?
Dis-lui de se pendre
Et de creuser ensuite un trou pour s'y enfouir
Afin que son odeur aussi disparaisse de la Terre !].

Se disposant à nous quitter, la déesse nous pria de demander au *Kinkirga* une sorte de poudre de «harem». Nous fîmes appeler l'esprit par Timpoko. Mais comme à notre question il feignait d'ignorer de quoi il s'agissait, la déesse lui dit impérieusement :

« Comment ? Tu veux que je dise la composition de ton propre médicament ? Soit ! Eh bien... Il y entre

de la viande, la verge d'un mouton, du riz, la verge de l'animal qu'on appelle *kinguené* en mossi, etc... » «Ah ! répondit le *Kinkirga*, je me le rappelle maintenant») ! Et il nous confia le reste du secret, qu'en homme discret, nous gardons pour nous.

Après le départ de la dame de Talba, le *Kinkirga* revint nous dire que ses compagnons et lui avaient mangé à leur faim des mets délicieux et bu à leur soif. Il nous remercia en outre de les avoir bien accueillis par l'intermédiaire de leur mère Timpoko. L'esprit promit de ne jamais oublier nos bienfaits. Comme il était tard et que les *Kinkirsi* manifestaient d'ailleurs l'intention de partir en voyage de fort bonne heure le lendemain matin, nous levâmes la séance.

Notre sommeil fut très agité cette nuit-là. Nous réfléchîmes en effet longtemps aux phénomènes de l'Impénétrable au-delà et du monde invisible.

Juin 1931. — La dernière séance eut lieu chez nous le 21 juin 1931 il 8 heures du matin et elle reprit le soir à partir de 19 heures pour prendre fin vers 23 heures.

Nous eûmes, comme les autres fois, la visite de nombreux promeneurs nocturnes. Nous fîmes appeler cette fois le Génie de la Montagne pour le questionner sur certaines affaires d'ordre purement privé et que nous ne rapporterons donc pas ici.

Il semble superflu, au demeurant, de reprendre les longs dialogues qui constituent, nous l'avons vu, le pro-

cédé de consultation par les *Kinkirsi*. Tout ce qui précède a, croyons-nous, suffisamment édifié le lecteur.

LA DOUCE MORT D'UNE ENFANT

Ce que nous relatons ci-dessous s'est passé en janvier 1931 au village de Sao, dans le quartier Dapoya (celui des esclaves de case).

Une fillette de trois ans s'amusait avec son frère un peu plus âgé. Ils élevaient tous deux, avec de la terre mouillée, des tatas et des châteaux pour des princes imaginaires, quand leur père parut. Abandonnant son travail, la fillette posa à son père la question bizarre suivante: « Dis père, de nous deux, quel est celui que tu aimes le plus? » Le père, interloqué, mais plein d'expérience, répondit: « C'est à toi qu'il appartient de faire ce choix, moi je vous aime mêmement ».

Cependant Rakisnaba, c'est ainsi que se nomme le père, homme superstitieux, chercha l'explication de celle question. Il se rendit donc auprès d'un *bagha* (devin) qui, après de longues et minutieuses recherches, finit par lui déclarer: « Depuis déjà un certain temps le mari du Ciel (*wenam yiri sida*) [lilt.: mari qui habite dans la maison de Wendé (Dieu)] de ta fille désire qu'elle quitte cette terre pour le rejoindre. Il la presse, il la supplie et, pour être franc, si tu ne trouves pas le moyen de l'en empêcher, elle cédera aux instances de son époux ». Le *bagha* prescrivit quelques sacrifices à faire aux mânes des ancêtres, non pas dans le but de conjurer le sort

fatal, mais seulement pour retarder le plus possible la mort de l'enfant.

Rakisnaba est Dapobila de naissance (c'est-à-dire un descendant d'esclaves); il a vu de près et donné la mort et ne craint plus l'ange exterminateur, mais son cœur de père est sensiblement touché. C'est ainsi que dès ce jour il porta tout son intérêt et toute sa tendresse sur cette enfant dont il appréhendait la fin prochaine.

Deux mois s'écoulèrent... Rakisnaba, plaçant l'intérêt du service au-dessus de ses intérêts particuliers, consentit à nous accompagner en mission dans les villages du canton. Il venait à peine de rentrer à son foyer, lorsqu'un après-midi il vit sortir sa fille de la case de sa mère. Il épia les mouvements de l'enfant. Faisant semblant de dormir, il vit la fille inspecter tous les coins, s'approcher de l'endroit où il reposait pour s'assurer qu'il dormait, puis dire assez distinctement: «Maintenant, partons, il est temps. Ma mère est absente, mon père sommeille».

Le pauvre Rakisnaba, brusquement, se leva et appelant son enfant lui dit: «Viens ici, je ne dors pas. Mais où veux-tu donc aller et à qui parles-tu »?

L'enfant ne répondit pas un mot. Dans la nuit du même jour, elle refusa toute nourriture et vint se jeter dans les bras de son père. Lorsqu'on la crut endormie, on entendit un léger râle, le corps se glaça, l'âme de Pogbi s'était envolée vers d'autres cieux... La petite fille s'était éteinte sans souffrances.

L'époux — le véritable, celui-là — avait fait venir sa femme près de lui. Est-ce bien là une manifestat-

tion de la réincarnation ?.. C'est ce que nous étudierons plus loin dans un chapitre spécial.

La divination par les cailloux (ou Pilimpik'Bâgré).

Nous devons les renseignements qui sont consignés ici au nommé Sontiguimda, notable du village de Sao (chef-lieu du canton de ce nom) qui a bien voulu nous livrer le secret de ce procédé, et qui est lui-même devin.

Comment on prépare le fétiche du bâgré. — Voici les éléments qui entrent dans la composition du Pilimpik'Bâgré (papillon) :

- 1° *Zâang'pagdo* (écorce de l'acacia);
- 2° *Sakouin sablega* (arbuste de ce nom);
- 3° *Wam-miga zougou* (tête de tourterelle);
- 4° *Wâg'rog nore sagdo* (ordures ramassées à l'entrée du terrier d'un chacal) ⁽¹⁾;
- 5° *Soass'gaogo* (peau d'hyène).

On met tous ces ingrédients dans un canari rempli d'eau et on attend trois jours.

Le quatrième jour — car pour les indigènes du Mossi trois jours comptent pour quatre — on se lave la figure avec cette mixture. Cette opération doit se répéter pendant trois jours.

Enfin le septième jour, on vide le récipient et son contenu est brûlé dans un morceau de canari (*saré*).

¹ . Les indigènes du Mossi prêtent au chacal le don de divination. Lorsque cet animal ricane la nuit dans le village, on prétend qu'il y aura un décès à brève échéance.

Avec une partie du charbon ainsi obtenu, on prépare un gâteau de mil (*saghbo*); le reste du gris-gris doit être conservé dans un petit sac,

Cette poudre, mélangée à du beurre de karité, doit également servir à oindre le *pilimpikou* (papillon) sur lequel on sacrifie un poulet à plumage rouge.

Avec des tiges fendues de petit mil (*kazouï kan-kanré*) (longueur 0 m. 20 environ) unies entre elles à l'aide de fil de coton, on confectionne l'appareil divinatoire dont la figure ci-dessous donne la reproduction:

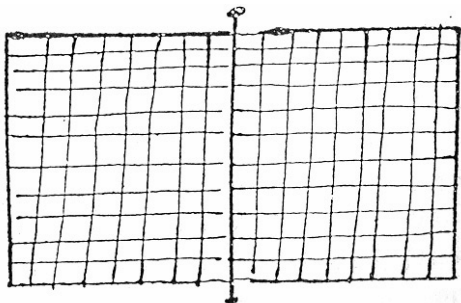


FIG. 4

On ramasse ensuite quelques pierres rouges polies (nombre indéterminé) sur les montagnes et autres lieux sacrés, et quelques pierres blanches dans le lit des marigots.

Un lundi on dépose de bon matin tous ces cailloux sur une montagne qui a la réputation d'être fréquentée par des Génies. Au bout de trois semaines on va les reprendre en ayant soin, cette fois, de sacrifier à la Montagne et aux Esprits qui l'habitent un poulet à plumage rouge. Le sang de la volaille doit être répandu

sur les pierres. On y apporte également du *dan-nodo* (dolo non encore fermenté) ⁽¹⁾.

Les paroles sacramentelles prononcées au moment de l'offrande se résument: ainsi: «Génies et lutins du lieu, donnez-moi la source du savoir! Eclairez-moi de vos lumières afin que je puisse prédire l'avenir de façon certain!»

Si le sacrifice est accepté, le poulet tombera sur le dos.

Il est fortement recommandé d'offrir souvent des libations aux pierres-fétiches des lieux sacrés si l'on tient, non seulement à prolonger son existence, mais encore si l'on veut devenir un bon devin. Les négliger serait attirer sur soi la colère des dieux.

La consultation. — Le devin tient dans sa main gauche le «Pilimpikou» tandis qu'avec la main droite il interroge les cailloux divisés en deux tas:



Le consultant prend une pierre de chaque tas, parle bas et les remet en place.

Prenons un exemple. Supposons le cas d'une personne malade. Le consultant murmurera: «Si mon parent un Tel doit relever de sa maladie, que le fétiche désigne ce tas», e prenant le deuxième caillou il dira: « Si au contraire il va mourir que le *Pilimpikou* désigne cet autre tas». Le devin trace avec le majeur de la main droite des traits sur le sol en face d'un

¹ . Les bons esprits n'aiment que les douces choses et ne veulent pas se saouler.

groupe de pierres pendant qu'il chuchote:« *Pilimpikou*, fais-moi savoir la vérité ! ». Si le fétiche reste fermé, il recommence la même interrogation devant le second tas.

Le fétiche s'ouvre alors en faisant un bruit semblable au battement des ailes d'un oiseau: «Pip-pip». Le devin insiste en disant: «Je ne suis pas bien sûr que tu aies répondu exactement à la question!» L'appareil s'ouvre de nouveau et le devin déclare au consultant en désignant le tas: «C'est là».

Contrairement il certains autres procédés il est nécessaire que le consultant explique lui-même l'objet de sa visite. C'est alors seulement que le devin, interrogeant son fétiche, dira par exemple: «L'homme ici présent est venu pour telle affaire, Quel est le sacrifice qu'il doit faire pour conjurer le sort? Faut-il tuer une chèvre, un mouton? De quelle robe? Un poulet? De quelle couleur de plumage? A quel lieu sacré offrir ces libations? Quel genre de sacrificateur (*Tingsoba*, forgeron, *yaguinga* (petit-fils) ? Aux *kimsé* (mânes des défunts), au fétiche familial? » etc..

La question à laquelle le *Pilimpikou* répondra en s'ouvrant sera traduite au consultant par le devin.

Ce procédé, on le voit, n'offre pas beaucoup de garanties; il présente le seul avantage d'être très primitif, les autres procédés étant, croyons-nous, empruntés soit à d'autres races, soit communiqués aux hommes par des *Kinkirsi* (Esprits).

CHAPITRE II

CROYANCES ET SUPERSTITIONS DIVERSES.

Croyances relatives au caméléon. — Croyances relatives aux phénomènes célestes. — Les signes révélateurs du destin chez l'homme et chez les animaux. — La cérémonie de l'empoisonnement de flèches. — Une femme qui a perdu son ombre. — Les divers interdits et croyances.

Croyances relatives au caméléon,

La tradition rapporte que le caméléon fut à l'origine une personne aimée de Dieu. Un jour elle offensa son maître qui la métamorphosa en caméléon.

a) Si on rencontre le caméléon rampant vers soi c'est l'annonce de la mort fatale d'un membre de sa famille.

b) Si au contraire le caméléon traverse seulement le chemin qu'on suit, c'est l'annonce du décès d'une personne qu'on connaît, mais étrangère à la famille;

c) Si sans le savoir on piétine un caméléon on apprendra une mauvaise nouvelle;

d) Les femmes sans enfants qui ont le courage d'apporter dans leur case deux caméléons, l'un monté sur l'autre, auront des enfants, mais ces derniers devront obligatoirement porter le nom de Gambo (il y a à

l'hôpital de Ouagadougou un infirmier qui porte ce nom);

c) Enfin les indigènes emploient le caméléon dans la préparation d'un certain nombre de gris-gris : le *lèbga* notamment (litt. : retour à l'envoyeur), à cause de la facilité avec laquelle ce saurien change de couleur.

Croyances relatives aux phénomènes célestes.

a) *Eclipses de lune et de soleil (Nioug'niok'kiugou)* [litt. : le chat a attrapé la lune ou le soleil]. — La tache noire est prise par les indigènes pour la silhouette du chat en train d'avaler la lune ou le soleil.

Une éclipse de lune ou de soleil représente aux yeux des indigènes l'annonce du décès d'un grand personnage (entendez Naba, au Mossi).

Dès que l'éclipse commence, il se forme dans chaque village, dans chaque quartier, des groupes de femmes qui battent des mains tandis que les hommes font un vacarme épouvantable avec des *ganqando* (tambours)⁽¹⁾. Tous ces bruits traduisent chez les Mossi une prière adressée à Dieu pour faire cesser la bataille entre le chat et la lune, puisqu'aucun pays ne tient à la mort de son Naba.

Battements de mains et batteries de tambours ne cessent qu'avec la fin de l'éclipse.

¹ . J'étais de passage à Mopti (Soudan français) en 1918. Il y avait éclipse de lune et j'avais remarqué que les femmes pilaient partout dans les quartiers. J'ai su plus tard qu'elles avaient mis de l'eau dans les mortiers et l'image du phénomène y étant reflétée elles croyaient ainsi écraser ou faire souffrir le chat et l'obliger à abandonner la lune.

Les grands chefs Mossi (Mogho-Naba, Kombemba, chefs de cantons et de province) offrent le lendemain ou quelques jours après des libations aux fétiches (*tinkouga*)(pierres), *taïnsé* (montagnes), *kouilsé* (marigots); *kan-ongo* (bosquets). Quelques-uns consultent des devins et font force aumônes et sacrifices; le tout dans le but d'écarter la mort et de prolonger ainsi leur existence.

b) *Les étoiles (Andcé)*. — Le Moaga croit que toute personne est représentée au firmament par une étoile; les plus brillantes d'entre elles représenteraient les personnages influents; les autres, le commun des mortels.

Lorsqu'une étoile disparaît ou tombe, c'est signe qu'une personne mourra.

c) *Etoiles filantes*. — L'étoile filante qui tombe annonce qu'une vie vient de finir. Lorsqu'on aperçoit une étoile filante et qu'on s'empresse de faire trois nœuds avec le cordon de son pantalon, on prolonge ainsi de quelques années son existence terrestre.

Quand un célibataire aperçoit une étoile filante et qu'il se couvre le front de poussière en disant: «*m'zoug bé tomé*» [litt.: «Ma tête est dans la poussière»] il aura bientôt une femme.

d) *Les Pléiades (Soussi, en mossi)*. — Lorsque les Pléiades se trouvent à l'Ouest avant l'heure du souper des Mossi (22 heures) c'est signe que l'hivernage est proche et qu'il faut commencer à débrousser les lougans.

e) *La Grande Ourse (boudob'koukouri)* (litt. : Manche

de daba]. — Suivant sa position dans le ciel, les vieillards peuvent indiquer avec certitude aux, retardataires et aux désemparés s'il est ou non encore temps d'ensemencer.

f) *Le soleil (Wentogo)* (autrement appelé *Naba Zidwendé*) est considéré comme une divinité supérieure par les Mossis. Il aurait pour épouse la terre (autre divinité). Lorsqu'on offre des victimes aux fétiches, c'est au dieu-soleil qu'on s'adresse plutôt qu'à Dieu lui-même et quand le sacrificateur répand sur le sol l'eau de farine ou l'eau simple, c'est qu'il croit que si le dieu-soleil ne boit pas, sa femme *Tinga* (La Terre) absorbe tout liquide en ses lieu et place.

g) *La lune (kiugou)*. — Quatre jours avant ou après la sortie de la nouvelle lune c'est le *kiponsgo* [litt. : lune pourrie] bonne pour l'apparition des règles chez la femme et la conception, mais cette époque est très défavorable aux malades. On croit généralement que toute personne gravement malade pendant ce temps mourra.

Kiraogo (lune mâle). On croit aussi que sept jours après l'apparition de la nouvelle lune ou sept jours avant sa disparition l'enfant qui naît ne survit pas. Ne sont également pas viables les enfants dont la naissance a coïncidé avec la nouvelle lune.

h) *Signification des cercles qui se forment autour de la lune ou du soleil*. — TIGRI (réjouissance, fêtes : un halo autour de la lune ou du soleil annonce la célébration d'une grande fête. — Yao-Tome (poussière de tombeau) : un cercle terreux annonce la mort

d'un grand personnage (un chef ou un vieillard très considéré).

Croyances et superstitions relatives aux signes révélateurs du destin chez l'homme et chez les animaux.

Alors que des savants comme Lavater et C. Jagot lisaient le destin d'une personne d'après les traits de sa physionomie et la conformation de son crâne, la science des Mossis se base uniquement sur la disposition des cheveux. Les indigènes du Mossi appellent *Kamballé* cette de circonférence qui termine les cheveux. Ils y attachent une telle importance qu'avant la pénétration française on n'achetait pas un esclave avant d'avoir examiné ce signe sur sa tête au moment de la repousse des cheveux. Nous avons dit en effet dans un chapitre sur l'esclavage⁽¹⁾ qu'avant de vendre les captifs on leur rasait préalablement la tête; c'était au moment de la repousse des cheveux qu'ils étaient conduits au marché. Nous donnons ci-après quelques unes de ces croyances tant en ce qui concerne les hommes qu'en ce qui a trait aux animaux.

1° LES HOMMES

a) La chevelure qui se termine par un épi (*kamballé*, en mossi) au milieu de la tête annonce un individu né pour diriger les autres hommes. Aussi est-il imprudent de l'acheter comme esclave, le maître pouvant devenir l'assujetti. Il est fort probable, si l'on veut

¹ . Cf. Notre ouvrage : Au pays du Mogho-Naba.

ajouter foi il une telle conception, que Samory, qui fut la terreur de l'AOF, était marqué d'un tel signe. N'a-t-il pas en effet réduit en esclavage son maître?

Un *kamballé* au milieu de la tête indique aussi le bonnet, ce qui désigne toujours soit un Naba, soit un Marabout. On sait, en effet, qu'au Mossi, seuls les chefs et les individus convertis à l'islam, avaient, en principe, le droit de porter le bonnet-fez ou le bonnet rond de fabrication locale.

b) Si au contraire le *karnballé* se trouve sur un des côtés du crâne on est en présence d'un être servile, sans volonté. Un bon serviteur.

c) Celui qui a un *kamballé* sur chaque côté de la tête, presque parallèlement, est un être servile qui apportera dans la maison où il se trouvera la bonne chance. Si c'est un homme libre, la chance et la fortune lui souriront: il sera aisé et mènera une vie tranquille, c'est-à-dire exempte de soucis.

d) L'homme qui a le *kanballé* sur le front est un être dangereux. Si c'est le fils aîné d'une famille, ses parents mourront tous avant la force de l'âge et il deviendra maître de la maison. Si c'est l'enfant d'un Naba, il sera Naba lui-même. En général, les enfants marqués d'un tel signe ne sont pas élevés par leurs propres parents, qui ont peur d'eux.

e) Le *kamballé* sur le front, doublé d'une ligne horizontale de cheveux fins, annonce chez l'homme marqué de ce signe la facilité des conquêtes dans le domaine de l'amour.

f) La femme qui, malgré son âge, n'a pas de poils de sexe, est un porte-malheur, un être redoutable,

détesté de tous. Si par hasard elle est mariée, ses époux mourront ou ne seront jamais heureux.

g) La femme qui a les pieds plats est aussi considérée comme un porte-malheur (*Kombwinga*, en mossi; *térédiougou*, en bambara).

h) Celle qui n'a pas les seins suffisamment développés est détestée et trouve difficilement de mari parce qu'on croit qu'elle ne peut avoir d'enfants.

2° LES ANIMAUX

La volaille, coqs et poules. — LA PONTE: a) La poule qui pond ses œufs derrière le mur ou la palissade entourant une maison annonce l'agrandissement de celle-ci; elle indique ainsi que le propriétaire aura de nouvelles femmes, des enfants, ce qui provoquera la construction de nouvelles cases.

b) Si une poule dépose ses œufs à l'endroit où le célibataire a l'habitude d'allumer le feu où il se chauffe dans sa case, c'est la preuve que le jeune homme prendra bientôt femme.

c) Si la poule pond sur le *Tampouré* (endroit où l'on dépose les ordures devant les habitations indigènes), c'est l'annonce de la mort du chef de famille. La poule est du reste tuée aussitôt et sa viande cuite en même temps que ses œufs.

d) Si la poule pond dans la case d'une femme au milieu des pierres servant à soutenir les marmites destinées à la cuisson des aliments c'est que la femme mourra ou abandonnera le domicile conjugal.

e) Si au contraire les œufs sont déposés seulement à côté d'une de ces pierres, c'est l'annonce de la gros-

sesse probable de la femme, c'est le le *Niam-douko* (canari de Niamdé : infusion pour lavements des nouveau-nés).

f) Si une poule pond et couve seulement 6 œufs, on la tue, car elle souhaite la mort de son propriétaire.

g) Si la poule pond dans le *Kamanga* (champ de maïs ou endroit réservé à cet effet aux alentours d'une maison) c'est la chute prochaine de la maison par suite du décès du propriétaire. La poule est aussitôt tuée.

CHANTS DE COQ: a) Si le coq chante en se tournant vers la porte d'une case de femme c'est que celle-ci sera enceinte à brève échéance et qu'elle donnera naissance à une fille.

b) Si au contraire le coq tourne le dos à la porte, l'interprétation est la même sauf que l'enfant qui naîtra sera un garçon au lieu d'une fille.

c) Si, étant sur le mur d'enceinte d'une maison, le coq chante et qu'aussitôt après il saute à l'intérieur de la concession, c'est l'annonce du décès du chef de famille et la dispersion des membres de sa famille par suite du partage des femmes;

d) Au contraire, si le coq tombe à l'extérieur de la maison c'est l'agrandissement de celle-ci;

e) Si le coq chante dans la case d'une femme, il prédit à celle-ci un malheur prochain. Le chant serait au contraire sans effet si c'était dans la case d'un homme.

Les signes chez les animaux domestiques. — 1° LE CHEVAL: Comme chez les hommes, les animaux sont

plus ou moins mauvais, portent bonheur ou malheur suivant leurs *kamballé*.

a) Un *kamballé* sur le crâne allant du côté de l'encolure vers le dos est un mauvais signe, présage de malheur pour le propriétaire. Conserver longtemps un cheval marqué de ce signe c'est exposer sa propre vie.

b) Deux *kamballé* parallèles présagent du bonheur.

c) Un cheval sans *kamballé* porte malheur à son propriétaire. Même quand on le vend son prix il ne profite guère, l'argent étant dépensé inutilement.

d) Un cheval qui a les deux pattes de derrière blanches depuis les chevilles jusqu'aux jarrets est un animal porte-bonheur. Il apporte dans toute maison la paix et la joie; s'il n'y introduit pas la fortune du moins son propriétaire sera aisé.

e) Si le lavage des pattes dépasse les chevilles mais ne remonte pas jusqu'aux jarrets, le propriétaire du cheval ne verra jamais se réaliser tous ses désirs.

f) Un cheval lavé du front jusqu'à une narine seulement c'est signe de pleurs et de mécontentement.

g) Un *kamballé* sur le poitrail est de très bon augure. Cet animal est recherché seulement par les chefs et les puissants personnages.

h) Si le *kamballé* est au-dessus du poitrail, remontant sur le cou, il faut, pour garder un tel cheval, que le propriétaire soit un individu qui ne recule pas devant le danger. L'animal porte malheur aux individus de faible moral.

i) Un cheval lavé de deux pattes du même côté est tout indiqué pour la guerre. La personne qui le monte n'est jamais blessée et gagne souvent les batailles.

j) Le prix de vente de tout cheval qui n'a pas de *yonnini* (yeux de nuit: sorte de points rugueux sur les deux jambes de derrière et qui ressemblent à des plaies guéries) ne profite jamais à son propriétaire: celui-ci meurt avant d'avoir employé cette somme ou cet argent lui est volé.

k) Un cheval creusant le sol de l'écurie avec ses pattes y enterre son maître: le vendre au plus vite.

l) Un cheval qui hennit étant couché ou bien crèvera à brève échéance ou bien sera vendu.

m) Si, étant couché, un cheval tourne le dos à son piquet d'attache c'est qu'il sera bientôt vendu ou qu'il va mourir.

n) Si, étant couché, les pattes de derrière joignent celles de devant, laissant le piquet d'attache au milieu c'est la forme d'un tombeau qu'il a tracée: celui de son maître le plus souvent: le vendre immédiatement.

o) Un cheval qui mange ses crottins est difficile à revendre et tombe rarement malade.

p) Si un cheval venant à peine de quitter l'écurie pour se rendre à l'abreuvoir se met à uriner c'est signe qu'il sera vendu ou mourra.

q) C'est le cas contraire si c'est seulement revenu de l'abreuvoir qu'il urine dans sa litière.

2° LE CHIEN: a) Lorsque le chien traverse le *nèré* (endroit où les femmes *mossi* écrasent le mil) cela annonce le décès de son propriétaire s'il est chef de famille et la division du foyer.

b) Au moment où les femmes mangent, si le chien saute par dessus le plat de *saghbo* c'est l'annonce de

la division de ces femmes, c'est-à-dire que certaines d'entre elles désertent le domicile conjugal ou bien leur mari mourra et elles seront distribuées à d'autres.

c) Si le chien dépose ses excréments dans la case d'une femme, celle-ci tombera malade et mourra.

3° L'ÂNE : a) *Kambansallé* (c'est-à-dire sans *kamballé*). Il faut, pour tirer profit d'un tel âne, joindre au prix d'achat un peu d'argent appartenant à une femme.

b) Un *kamballé*. Ne pas l'acheter; le propriétaire mourra avant l'âne.

c) Deux *kamballé*. Âne dont on tirera le plus grand profit au point de vue du portage. Apporte le bonheur dans toute maison où il se trouve.

Croyances générales sur l'âne, le cheval et le chien.

Si l'on désire voir des esprits, prendre de fort bon matin — avant de parler à quelqu'un et d'avoir mangé les chassies (*nimpoudou*) de ces animaux et en frotter ses paupières. Résultats immédiats, affirme t-on.

Croyances diverses.

1° LES INTERDITS.

Il est formellement défendu:

a) A un homme de coucher avec la femme d'un individu du même clan ou de la même famille que lui: *Pénalités* : expulsion de la famille. L'intéressé ne compte plus dans la famille et ne peut par exemple prendre part au partage d'une succession. Généralement d'ailleurs il quille le village sans esprit

de retour. S'il vient à mourir, il ne peut être enterré dans le cimetière de son village natal.

b) Il est interdit à tout sujet *moaga* de 'coucher avec la femme d'un Naba (il faut entendre par *Naba*, l'Empereur (ou *Mogho-Naba*) et ses vassaux (chefs de cantons) et accessoirement les principaux dignitaires de la Cour du Roi, à l'exclusion de tous ceux qui n'ont du *Naba* que le nom).

Autrefois les coupables — l'homme et la femme — étaient immédiatement mis à mort et leur corps abandonné aux vautours. A l'heure actuelle, l'Administration française, qui respecte les coutumes locales en tout ce qu'elles n'ont pas de contraire aux principes de la civilisation, punit les coupables d'emprisonnement.

Il convient de dire cependant que l'homme adultère doit, sa peine terminée, quitter son village pour éviter une vengeance toujours sanglante.

c) Il est défendu de coucher avec une femme qui a des menstrues. Conséquence: diminution de la puissance des gris-gris de l'homme, après l'accomplissement de l'acte.

d) Un père ne couche pas avec sa fille ⁽¹⁾.

c) Un frère ne couche pas avec sa sœur ⁽²⁾

¹ . Différents cas de pères de famille qui ont eu des relations sexuelles avec leurs filles ont été observés au Mossi. Si, à la suite de ces relations incestueuses, la jeune fille devient enceinte, alors seulement le père est exclu du dan et chassé de la famille.

² . Les cas les plus fréquents se trouvent malheureusement dans les familles nobles. Nombreux sont les fils de *Naba* qui ont été amants de leurs sœurs. Les harems des *Nabas* comptent en effet parfois jusqu'à 100 femmes et l'on s'explique tout ce qui peut en résulter.

Les enfants se livrent à un acte qui, au fond, constitue un inceste

Ces deux interdits ne sont pas suivis à la lettre, comme on le verra ci-dessous. Ces exceptions mises à part, le Moaga vulgaire n'ose pas avoir de relations avec sa sœur; c'est d'abord une honte; et ensuite les coupables peuvent tous deux être chassés de la famille.

f) Il ne peut y avoir mariage entre frère et sœur. Aucun cas d'espèce n'a été observé au Mossi.

g) Il est interdit à un jeune homme de se marier avec une jeune fille du même village et de la même famille que sa mère. (Aux yeux des indigènes, le fait serait aussi grave que des relations sexuelles, avec sa propre mère).

h) Généralement il est interdit aux conjoints d'avoir des relations après l'accouchement pendant un délai qui ne peut être inférieur à deux ans et demi pour sauvegarder, dit-on, la vie de l'enfant. On croit, en effet ¹), que tout enfant vient au monde accompagné du lait qui lui sera nécessaire et que le fait de concevoir un autre enfant pendant la période de l'allaitement entraîne la mort du premier.

i) Une femme enceinte n'enjambe pas son mari. Ce geste aurait pour conséquence de rendre malade celui-ci.

j) L'acte charnel ne peut avoir lieu à l'extérieur des habitations. De plus, la position est toujours celle cou-

mais l'excuse qu'ils trouvent à cela est que Naba Oubri, fondateur de la dynastie de Ouagadougou, a eu des relations sexuelles avec une de ses filles. De ces relations naquit *Gning'nemdo* (chair de la chair) qui monta plus tard sur le trône comme Mogho-Naba.

¹ . Ouvrage déjà cité (*De la naissance*, p. 188).

chée sur une natte ou un secco peulh, jamais sur le sol nu.

Partout au Mossi on réproouve les agissements des tirailleurs qui, sans décence dans leurs habitudes, et pressés par le désir, besognent leur concubine dans les champs et jusque sous les ponceaux des routes. C'est que le Moaga croit que l'acte charnel accompli dans de telles conditions attire sur le pays la colère de l'Au-Delà. C'est la cause de la sécheresse et des calamités dont le monde est parfois affligé.

k) On n'enjambe pas un mort (Celte interdiction n'a d'autre prétexte que d'éviter la contagion des maladies).

l) Quand une femme, même d'âge moyen, a un fils marié et père de famille, elle ne consent plus à avoir de relations avec son mari.

m) Il est défendu au premier fils d'un *Naba* de s'asseoir sur une peau de mouton. La peau de mouton sert au *Naba* de complément de couchette; le mouton offert par l'aîné des fils au décès de son père sert à confectionner une sorte de caleçon au défunt. De plus au Mossi il est de règle pour les candidats *Nabas* de porter en bandoulière une peau de mouton pendant la durée de la candidature.

n) L'homme aussi bien que la femme ne doit pas tousser pendant l'acte charnel. Cela provoque, paraît-il, l'apparition d'une toux très difficile à soigner et dont les conséquences peuvent être néfastes.

o) La femme doit se garder pendant l'acte charnel de faire un pet. Cela donne une orchite à l'époux, mais le sort est conjuré si l'époux riposte par une grave injure à sa femme.

p) Pendant que la femme prépare la bouillie de mil elle ne doit parler à personne. Pour qu'on lui apporte ses écuelles ou ses assiettes, elle les désigne seulement du doigt (parler pendant ce temps c'est anéantir les effets de certains gris-gris de l'époux).

q) Il est interdit de se coucher la tête vers la porte, de la case: c'est ainsi qu'on dispose les morts.

r) Si une chèvre monte sur le toit d'une case c'est l'annonce du décès du propriétaire de la case. Si on tue la chèvre, le mal est conjuré.

s) Pour éviter le retour des règles chez la femme enceinte il est interdit de lui laisser voir la serviette hygiénique de toute femme qui a ses menstrues même si cette dernière, guérie, vient de laver ses chiffons.

t) Les femmes enceintes ne doivent pas manger le *Dologo* (anguille).

u) Il est interdit à la femme enceinte de manger du miel et en principe tout aliment contenant du sucre.

v) Il est interdit de déposer la nuit des saletés sur le *Tampourè* (tas d'ordures ménagères). On s'expose à des maladies. Il faut, si on est contraint de le faire, dire ceci: «Je dépose ici ces immondices; je les reprendrai demain. »

2° Jours favorables et défavorables.

Hâto (*dimanche*). — Pour entreprendre la construction d'une liaison, ce jour est très favorable. On entrera en paix.

Sibiri (*samedi*). — 1° Si une personne meurt le samedi la famille s'attend à un autre décès;

2° Pour donner une femme à quelqu'un c'est le *Sibiri* qu'on choisit de préférence. On croit que la personne aura chance d'avoir de nouvelles femmes;

3° Pour donner une case à une nouvelle mariée c'est également le samedi qui est favorable. La femme sera heureuse et aura des enfants;

4° Pour les Mossis tout événement heureux ou malheureux qui se produit un «sibiri» se répétera au moins deux fois.

Ténin (lundi). — Jour de feu. Pour faire des fétiches, pour jeter un sort à quelqu'un, le moaga choisit le lundi.

Talata (mardi). — Très bon jour pour entreprendre un voyage.

Arba (mercredi). — Jour de deuil. On présente les condoléances le mercredi.

L'Arba qui commence avec l'apparition d'une nouvelle lune est de mauvais augure (présage de malheurs certains : décès, maladies).

Lamoussa (jeudi). — Très bon jour pour entreprendre un travail, pour les voyages.

Cependant les enfants qui naissent dans la nuit du jeudi au vendredi sont très redoutés. Ils ont «forte tête» disent les indigènes et menacent la vie de leur père ou de leur mère.

Arzouma (vendredi). — a) Jour favorable pour entreprendre un voyage. On ne sera pas vite de retour mais on reviendra en bonne santé.

b) Jour très favorable pour essayer les gris-gris et les maléfices: les résultats sont rapides.

c) Les enfants qui naissent le vendredi entre 9 heures et 10 heures du matin sont considérés comme des Kombwinsé; ils sont plus redoutés que ceux qui naissent dans la nuit du jeudi.

d) Pendant l'hivernage le bruit se répand fort souvent dans les villages qu'il ne faut pas aller aux champs le *Arzouma* (vendredi), ceci, parce que ce jour-là «*Banssé-gondamé*» [litt.: les maladies se promènent dans la brousse en suivant les vents, ou parce que si on ne se repose pas «*waré niokda kodo*» [litt.: il y aura sécheresse].

Qui est-ce qui prescrit une telle défense ? On n'en sait souvent rien. On l'a appris d'un voisin qui lui même a été informé par une autre personne. D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, cette défense émanerait des marabouts ou des charlatans.

Toujours est-il que chacun tient à l'observer pour ne pas offenser les *dieux*.

3° croyances diverses.

I. - Si après avoir gratté avec un canif ses ongles on respire la poudre ainsi obtenue on se donne instantanément la mort.

II. Si on se rase les sourcils

III. La piqure de la mouche-maçonner (*vounou-voungou*) transforme l'homme en femme. (C'est probablement une manière de dire que la piqure est très douloureuse).

IV. — Si la paume de la main droite vous démange, vous ferez un cadeau à quelqu'un.

V. — C'est le contraire si c'est la paume gauche : vous recevrez un cadeau.

VI. — Si on sent des piqûres dans la plante des pieds c'est qu'on ira en voyage; mais pendant l'hivernage cela annonce aussi qu'il va pleuvoir.

VII. — Si les paupières remuent à l'improviste c'est qu'on verra une personne dont on est séparé depuis longtemps,— sinon, c'est l'annonce du décès d'une personne de connaissance.

VIII. — Boire avec la main gauche, c'est souhaiter la mort de sa propre mère.

IX. — Quand la première boule de *saghbo* (gâteau de mil) tombe par terre cela annonce que l'amante passera la nuit à jeun.

X. - L'outarde défend ses œufs et ses petits. Elle a le don d'attirer divers maux sur les chasseurs et leurs chiens (maladie du sommeil, rougeole, variole, etc.). Pour prendre ses œufs sans inconvénient il faut l'observer et passer par le même endroit que l'outarde, c'est la seule manière de conjurer le mauvais sort.

XI. — Si les oreilles bourdonnent, sourdement, c'est que quelqu'un dit du mal de vous ; si au contraire le bourdonnement résonne en tintements de cloche, c'est qu'on dit du bien de vous.

XII. — Se coucher sur le dos quand il pleut ou lorsque l'atmosphère est chargée d'éclairs c'est provoquer les coups de tonnerre.

XIII. — Se débarbouiller la nuit est souhaiter la mort de ses beaux-parents.

XIV. — Faire claquer les dents en dormant, c'est souhaiter la mort de ses propres parents.

XV. — Pendant qu'on mange, si le chat saute par-dessus le plat, un des commensaux mourra inéluctablement.

XVI. — Se débarbouiller la figure en prenant l'eau avec la main gauche provoque la mort de la grand'mère.

XVII. — Si un âne braie étant couché, on lui fend l'oreille avec un canif, sinon le propriétaire de l'âne mourra.

XVIII. — Si, étant chaussé d'un seul samara, on est aperçu par un chien et que l'animal aboie, on meurt.

XIX. — Si un chien déserte sans motif le domicile de son maître c'est que ce dernier va mourir.

XX. — Si des bœufs parqués et qui n'ont pas été effrayés par la venue d'un lion sont subitement terrorisés et s'enfuient, c'est qu'ils ont vu le double (le *sigá*) du propriétaire ou du gardien.

XXI. - Si on parle des morts et que quelqu'un éternue, il faut l'appeler par son nom, sinon il mourra.

De l'empoisonnement des flèches.

Comme toujours, c'est par le *Baghré* que sera désignée la personne chargée de présider à la cérémonie de l'empoisonnement des flèches. Celle-ci a ordinairement lieu peu après les feux de brousse, vers le mois d'avril. On emploie généralement pour l'empoisonnement les plantes et produits divers suivants:

Hiba. (yoabga), graines de strophantus;
Tock'sinnega (plante vénéneuse), couper une branche;

Tock'vougri (racines), plante médicinale;

Ti-lilsa (espèce de sauterelle qui joue à cache-cache sur les tiges du mil ou les arbustes);

So-tounda (sorte de petite fourmi qui aime à se cacher dans la bouse de vache);

Nag'mogo (espèce de sauterelle à longues pattes qui tue facilement les bœufs si elle est absorbée en même temps que la paille).

Enfin, la tête d'une vipère ou de tout autre serpent venimeux.

Bois pour la cuisson du poison. — C'est avec du bois mort, de préférence le *tâanga* (arbre à karité) qu'on fait cuire le poison. Après avoir tracé autour du tronc de l'arbre une circonférence avec de la cendre, on fait un fagot de bois mort. Mais sur le parcours qui sépare le point d'où on a enlevé le fagot jusqu'à l'endroit où doit avoir lieu la cérémonie, il est défendu de prononcer un mot et surtout de regarder derrière soi.

De l'eau nécessaire à la cuisson: de même pour puiser l'eau nécessaire à la cuisson du poison on a préalablement soin de tracer un cercle autour du puits avec de la cendre. Mêmes interdits que dessus.

Le choix du lieu de la cérémonie: on se rend dans la brousse à la recherche d'une grosse pierre. A celle-ci, qui ne sera pas déplacée, on adjoint deux autres grosses pierres prises au bas d'une montagne. Le porteur du fagot devra faire trois fois le tour de la première pierre, appelée *zin-nem kougri* avant de déposer sa charge.

Cuisson. — En possession des divers éléments du poison on dispose par ordre de puissance toxique les plantes et autres produits dans une marmite. L'opération a lieu au coucher du soleil. On attise le feu jusqu'à ce que le poison ne forme plus qu'une masse concentrée, compacte. On laisse éteindre le feu et refroidir la mixture. La marmite est laissée dans la brousse jusqu'au lendemain matin.

Ce jour-là les jeunes gens retournent sur les lieux avec un chien et un coq noir.

Le président de la cérémonie remplit l'office de prêtre.

Il prononce les paroles sacramentelles suivantes: «*Lock'bad'noag kon lock ne wendé, la kinkirga, ti tonde datin bonssa wéogo, tinpelem n'so locko, baramin so lokcko, b'regue m'regueb bâga lab noaga kon lockan ta-tounde taoré*» [litt. : «Locko (poison et ensemble des flèches empoisonnées placées dans un carquois), agréée le chien et le coq que nous offrons

à toi, à ton Dieu, à ton Kinkirga. Nous voulons demander un peu de viande à la brousse. Mais tu appartiens au *Timpelem* (à la terre du pays) et à nos aïeux (Baramba), Que ceux-ci acceptent aussi notre offrande pour que le *locko* nous suive, de façon que si nous nous en servons contre les biches, les gazelles, les cobas et tous autres animaux, ces bêtes meurent ! »

Après le sacrifice, le prêtre continue: «*Locko sambass'ti gandègue soré pa nien kou yé. Id san taon zipè'ndaga souka bif lebga loubi, yoaga wa mogodo sin yogd'sonko yiè para, yiè yamba wa sâga sin tanss' douanga. Don zoune don zom bé a bonné, kita zoug' touck goulma na naw kansrado* » [litt. : «Si *locko* laisse un animal traverser un sentier sans le terrasser c'est le sentier qui a tué la bête. Si nous tirons sur un animal dans la plaine il faut qu'au même moment la bête tombe renversée, qu'immédiatement le poison agisse sur la viande, tout comme en un jour les termites détruisent une paillote, comme *yiè para* (l'effet de l'éclair déchirant les nues) comme *yiè-yamba* (le tonnerre déchirant les entrailles du néré). Les graines de l'arbre ne sont plus bonnes pour la préparation du *soumbala*, la poudre du néré elle-même ne peut plus être consommée. Rends la bête aussi inerte qu'un arbre sans sève et sans écorce. Fais qu'elle tombe la tête la première et que ses pattes ramassent du bois!»]

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que pendant la durée de la cérémonie, c'est-à-dire depuis l'instant où tout ce qui est nécessaire à la préparation est réuni en un seul endroit jusqu'au moment où l'opération prend fin, il est formellement interdit de boire et de manger.

Ce qui se passe après la cuisson. — Dans une autre marmite on fait cuire des haricots auxquels on a soin d'ajouter un peu de poison préparé. Cet aliment est aussitôt mangé par les *lock'zin-nenba*. Après quoi on prend un arc et deux pailles ordinaires sans fers de flèches. Le plus jeune des trois individus quitte ses vêtements et attache autour de ses reins des feuilles de l'arbre à karité (*taânga*). Il doit en courant faire trois fois le tour du cercle. Au troisième tour un de ses camarades lui décoche les deux pailles qui simulent de flèches. Feignant d'être blessé il doit aussitôt se laisser choir comme s'il s'agissait d'un animal mortellement atteint. Alors se précipitant sur lui un de ses compagnons saisit une hache et fait le simulacre de le frapper à la tête, sur le dos et aux pieds. Voici le sens de cette cérémonie symbolique: l'homme tombé représente les animaux que les chasseurs vont abattre et les coups de hache, les coups de grâce au gibier.

Différents noms donnés aux poisons du «Locko». —

Sonian (sorcière); *Yodré* (impudique); *Yelkoudgo* (vieille affaire); *Noaga* (poule ou coq); *Wibga* (épervier); *Kim-miougou* (revenant d'une personne morte par suite d'une blessure ou décédée subitement), etc...

Gnidou (contre-poison). — Si au cours d'une battue, quelqu'un était atteint d'une flèche empoisonnée, on appliquerait immédiatement sur la partie blessée l'écorce du *Pousompougou* ou *Ponsomponrga* (Euphorbe).

Sanga (diarrhée). — Il y a un autre gris-gris dont nous ignorons la composition qui, ajouté au *locko* au

moment de la cuisson, a pour effet de donner la diarrhée à celui qui, s'emparant d'un animal blessé ou mort des suites de cette blessure, n'aurait pas recherché les propriétaires du *locko*.

Il suffit pour cela de poser l'arc sur l'empreinte de la patte de l'animal poursuivi et de verser par terre à travers une sorte de bobine un peu de la poudre magique.

Si l'homme qui a fait la trouvaille ne rend pas une partie de la viande et ne présente aux propriétaires du *locko* de plates excuses il mourra inévitablement.

Sekka (la rencontre); *Bollé* (l'appel). — Il s'agit là encore de deux gris-gris qui ont pour effet d'obliger les animaux à se trouver sur la route du chasseur et de permettre à celui-ci d'en abattre un certain nombre.

Après avoir tiré sur un animal il suffit au chasseur de prononcer quelques paroles cabalistiques pour que les fuyards reviennent sur leurs pas. Les effets de ces fétiches sont réels et j'ai pu le constater moi-même chez un des importants chefs de canton du cercle de Koudougou en 1925. Sur six biches il en a abattu cinq coup sur coup et il aurait pu tuer la sixième s'il n'avait dit: «Va, toi, je te fais grâce!»

Pe-Boalanga. — Chaque chasseur reconnaît ses flèches. Certains d'entre eux possèdent un fétiche pour faire tomber ou disparaître les flèches de leurs concurrents à la chasse, si bien que lorsque l'animal à bout de souffle s'abat, on n'aperçoit plus que les flèches du possesseur du fétiche. Les autres chasseurs

qui savent aussi que leurs armes ont touché la victime n'en peuvent cependant pas revendiquer leur part faute de preuve. Ils ne peuvent que déplorer la perte de leurs engins.

*Le Siga (double) de la femme
avait abandonné son corps.*

Nongressom, notable du village de Doutenga, cercle de Ouagadougou, était de passage chez moi, C'était en octobre 1931, Cet indigène s'était fait accompagner de sa fille Timbila, jeune personne de 17 à 18 ans. J'employais à cette époque des manœuvres originaires du village de Goupana (Cercle de Ouagadougou), qui travaillaient à la réfection de ma maison dont les dépendances étaient endommagées par les pluies de la saison d'hiver.

Depuis quelque temps la jeune Timbila dépérissait. Elle mangeait, mais un souci semblait la tenailler. Un des manœuvres de Goupana, vieillard de 60 ans environ, vit la jeune fille à la porte d'entrée alors qu'elle revenait du dehors, Il observa que la malheureuse était *double*, Une personne ayant ses propres allures la suivait. C'est que le *siga*⁽¹⁾ de Timbila avait abandonné son corps. L'aimable vieillard ne voulant pas effrayer le père de l'enfant prévint un parent de celui-ci.

Naturellement, Nongressom fut mis au courant de la

¹ . Voir notre ouvrage : *Au pays du Mogho-Naba, De la Mort*. D'ordinaire quand le *siga* abandonne le corps c'est que la personne tombera malade ou qu'un grand malheur la menace. C'est ce que l'âme plus subtile a déjà vu ou pressenti.

situation et vite alla consulter le devin réputé Tinga qui confirma l'exactitude du fait. En pareille circonstance on ne se fie pas à la compétence d'un seul devin. Nongressom se rendit donc chez un autre voyant, le nommé Landaogo. Ce dernier lui confirma la chose mais le rassura un peu. Tout n'était pas encore perdu. Le *sigà* n'étant extériorisé que depuis peu de temps, on pourrait sans grande difficulté lui faire réintégrer le corps de la jeune fille. Il prescrivit quelques aumônes de peu d'importance que Nongressom s'empessa de faire.

Le père se mit alors en relation avec le vieillard de Goupana; il se fit répéter ou plutôt expliquer comment ce voyant avait aperçu le double de Timbiia tandis que les autres personnes et l'intéressée elle-même n'en connaissaient rien. «C'est mon secret; c'est l'effet d'un gris-gris, répondit le sexagénaire» et il ajouta « tâche de trouver quelqu'un possédant le *si-kiensga* (gris-gris qui a pour effet d'obliger le *sigà* à réintégrer le corps); si tu ne trouves personne je t'aiderai un peu. La chose serait facile si j'étais chez moi, à Goupana, car je possède déjà un peu de la poudre magique» ⁽¹⁾.

Il est naturellement difficile de trouver dans la maison d'un fonctionnaire un faiseur de gris-gris. Aussi est-il superflu de dire que Nongressom attendit paisiblement deux jours puis s'en alla conter au vieillard que ses recherches étaient demeurées sans résultats.

¹ . On met un tesson de canari sur le feu. On place dans le récipient des morceaux de bois et on remue jusqu'à ce que tout soit réduit en charbon. On éteint avec de l'eau en disant qu'on éteint le feu et non la puissance du gris-gris.

L'aimable vieillard lui dit enfin: «Prends un peu de bois qui se trouve au bord d'un puits. Cherche aussi deux *billis* (sorte de piquets en bois: dont se servent les femmes pour mesurer le fil (*pourga*) qu'elles vont vendre au marché). Ce n'est pas ce qui manque ici. J'ai de nombreux puits et des filles qui filent du coton» ! Je laissai faire mon hôte, curieux d'assister à l'expérience. Le vieillard brûla ces morceaux de bois, demanda ensuite un poulet qu'il égorga en prononçant des paroles sacramentelles à quelques exceptions près semblables à celles qu'on répète à l'occasion des sacrifices au Mossi. La volaille étant morte comme il convenait, la poudre ainsi préparée fut remisé à Nongressom. Il restait à faire du gâteau de mil pour la malade.

Voici comment on s'y prend (car il faut que la personne intéressée ignore tout) :

On fit appeler une proche parente de Nongressom et après lui avoir donné quelques explications on lui remit la poudre. Elle fit du *saghbo* (gâteau) où elle introduisit la poudre et prépara de la sauce de gombo. Elle mit le gâteau au fond d'une chambre et au moment où Timbila s'y attendait le moins elle l'appela par son nom. Dès que la jeune fille pénétra dans la pièce elle lui dit impérativement de manger l'aliment préparé à son intention et de ne pas regarder derrière elle avant la fin du repas. On ferma la porte de la chambre, après avoir renvoyé les personnes présentes.

Fait curieux, quelques jours plus tard Timbila revint à la santé, et eut les apparences d'une personne qui,

n'a jamais été malade. Elle m'expliqua qu'elle avait éprouvé une sorte de malaise général, un peu de fièvre. Elle ne pouvait dire la raison de cette langueur générale. En tout cas elle m'affirma avoir un peu souffert.

CHAPITRE III

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Nionioré, - Poèré. - Tinsé.

Le Nionioré, religion des Nioniossés.

Nous savons que les premiers habitants qui occupaient le territoire Mossi actuel étaient des Ninissi «Nioniossé », des Kibissi (Hâbés) et des Gourounsi.

Nous savons aussi que, les Ninissi habitaient des *Kougbogdo* [litt. : trous dans les cailloux ou plutôt dans les montagnes]. Ces trous servent aujourd'hui de repaires aux porcs-épics. Il serait imprudent d'y faire des fouilles. Actuellement aucun sacrifice n'est pratiqué à l'entrée de ces antres.

Les Ninissi ont pour religion le *Nionioré* qui a des rites compliqués et bizarres. On peut acheter le *Nionioré* comme on achète l'art de sorcellerie.

Les renseignements donnés ci-après, pour laconiques qu'ils soient, permettront cependant de se faire une idée des pratiques de cette religion.

Comment on devient Nionioga. — Il faut distinguer les Nioniossé de naissance, c'est-à-dire qui appartiennent à la race *Niniga*, des Nioniossé qui le sont devenus en s'affiliant à cette association secrète.

Les premiers peuvent, à l'âge adulte, posséder tous les secrets de la religion en prenant part dans leur jeunesse aux festins rituels des Nioniossé ou en tirant profit des enseignements de leurs parents.

En ce qui concerne les seconds, voici ce qui nous a été rapporté par le Tingsoba de Goupama et le nommé Tendaogo du village de Gourcy (cercle de Ouagadougou) :

Pour acheter le Nionioré le moaga doit se rendre auprès d'un vrai Nionioga, d'origine niniga bien entendu. Il lui expose son affaire tout comme s'il se rendait chez un Naba déposer une plainte. Il dit expressément: «Je veux embrasser ta religion, en posséder les secrets pour me garder contre mes ennemis». Généralement le Nionioga répond: «On verra cela plus tard; moi aussi je ne suis pas suffisamment mûr dans le Nionioré, je ne suis qu'un apprenti! » Après de nombreuses visites et à force de supplications, le Nionioga se décide enfin à donner satisfaction au quémendeur.

Le prêtre, car tout nionioga convaincu est un prêtre, dit au novice de lui apporter: une chèvre noire; un poulet à plumage rouge; un chien noir; 3 000 cauris.

La chèvre, le chien et le poulet sont sacrifiés au toabga (hache-fétiche); les 3 000 cauris sont conservés par le prêtre comme rémunération de l'enseignement qu'il va donner. Il ne nous a pas paru nécessaire de demander au Tingsoba les paroles sacramentelles prononcées au cours du sacrifice; ces paroles ne doivent pas différer beaucoup de celles rapportées par nous dans divers chapitres de notre ouvrage: *Au pays du Mogho-Naba*.

Si l'offrande est agréée par le fétiche, le poulet tombe sur le dos. Il reste à préparer une mixture avec laquelle le néophyte devra se laver la figure. En voici la composition: œil de chat; œil de caïman; œil de cheval; œil d'âne; œil de zagré (sorte de poisson); œil de zesgo (gros poisson d'eau douce); œil de *nésinnéogo* (espèce de poisson de ce nom).

(Les caïman, cheval, âne, chat, sont, au dire des indigènes, des animaux qui voient les choses cachées.)

On met tout cela dans un canari neuf; on y ajoute de l'eau. On va ensuite cueillir les fruits encore verts, juste au moment où ils sont encore en fleurs, des arbres, arbustes et plantes suivants:

Gornbo; *Tintemtin* (sorte de graminée fort recherchée des chevaux); Noabga (*Sponcia Buhanioca*); *Tâanga* (arbre à karité); *Douanga* (Nété).

On ramasse la poussière de l'empreinte des pieds entrecroisés sur un sentier très fréquenté et le tout est ajouté dans le canari aux autres ingrédients déjà énumérés.

Il ne nous a pas été possible de connaître la propriété qu'on prête à ces plantes.

On met également dans le canari les racines de certains arbustes qui ont aux yeux des Nioniossés des propriétés magiques. Pour prendre ces racines on se rend le soir dans la brousse. On creuse le sol pour, déterrer les racines mais on ne les coupe pas encore: C'est seulement vers minuit ou le matin de fort bonne heure qu'on se rend seul sur les lieux tout nu et sans regarder derrière soi. Arrivé au pied de l'arbuste on en fait trois fois le tour, puis on arrache les racines qu'on rapporte à la maison en évitant autant

que possible d'être aperçu par toute créature humaine. Tout serait à recommencer, paraît-il, si un chien aboyait en apercevant la personne.

Enfin, à cette profusion de plantes, de racines et d'yeux d'animaux, d'aucuns ajoutent dans le canari soit une tête de vipère ou de tout autre serpent venimeux, soit des anguilles, des têtes d'éperviers ou d'aigles, etc...

La raison de ces additions repose uniquement sur ce point particulier qu'au cours d'une querelle avec un adversaire il est facile au Nionioga qui pris la précaution de mettre les divers objets cités plus haut dans la composition de son gris-gris, de disparaître en se rasant à terre et de faire prendre par son *sigá* (double) la forme d'une anguille, par exemple. Ou encore, se voyant traqué, il peut se métamorphoser en épervier ou en aigle et échapper ainsi au sort qui l'attend si son ennemi n'a pas pris ses dispositions pour le poursuivre dans les airs.

Initiation. — Une semaine ou dix jours après, tous les produits étant fermentés ⁽¹⁾ le prêtre invite, le novice à «*ta wa widghi*» (venir se laver la figure avec cette mixture). Le lavage se fait à l'envers, c'est-à-dire qu'on commence par le menton et qu'on finit par le front. De même qu'on emploie la main gauche au lieu de la droite. Cette sorte d'ablution doit se répéter pendant plusieurs jours. La mixture a pour objet de donner une double vue au novice. Celui-ci commence,

¹ . Il est à remarquer que généralement les Tingsoba et nombre de Nioniossé perdent de bonne heure la vue. C'est à force de se laver la figure avec ces pourritures.

dès les premiers jours, à voir les choses invisibles (doubles des personnes, génies et esprits). La vision ira en s'accroissant. Enfin, quand il deviendra *Nioniobimdé* (Nionioga mûr) l'apprenti pourra savoir par avance ce qui doit arriver à son village, au canton ou à un des membres de sa famille dans un avenir plus ou moins proche.

J'allais oublier de mentionner qu'une hache appelée *toabga*, non emmanchée, est déposée au fond du canal: avant tous les autres objets entrant dans la composition du philtre magique.

Le *toabga* est avec le *léoga*, à la fois l'arme offensive et défensive du *Nionioga*. C'est avec elle qu'il doit blesser ou tuer les *Sissé* ennemis.

Consécration. — Muni du *toabga*, du *lèoga*, notre apprenti est maintenant Nionioga, mais il n'a pas encore le droit de préparer lui-même le gris-gris. Il lui faut, au préalable, obtenir l'autorisation de son maître. Ce n'est qu'un peu plus tard que cette autorisation lui sera accordée. En attendant il peut à volonté s'extérioriser, faire naître instantanément des vents capables de déraciner les arbres les plus grands. Pour ce faire on le munit d'un anneau en fer trempé dans un liquide dont la composition doit certainement être la même que celle déjà décrite. Il porte cet anneau au gros orteil. Il lui suffit de soulever un peu de terre avec l'orteil pour qu'immédiatement un tourbillon s'élève au milieu duquel se placera son *sigà*. Il est content; ses desseins sont réalisés, il pourra regagner son village. A son grand étonnement le prêtre lui dévoilera que son initiation est encore incomplète. Il

a une deuxième épreuve à subir, délicate, celle-là, c'est l'épreuve de la consécration: le prêtre met dans un mortier une poule et ses poussins. Il recouvre le tout de quelques feuilles d'arbre, qui ne sont pas assez serrées pour que l'individu ne se rende pas compte du contenu. Du reste le gloussement de la poule serait toujours perçu. Puis l'instituteur dit au nouveau nionioga: «Tu as pu par ta patience suivre les leçons que je t'ai données. Tu vas prouver une fois de plus que tu es courageux, que ton cœur ne recule devant aucun danger. Prends ce pilon et écrase ce qui se trouve dans le mortier.» Si le nouvel initié a le courage de piler la poule et ses poussins, le prêtre feint de le féliciter de sa dureté de cœur, mais, au moment de le congédier, il l'accompagne et, en cours de route, prononce quelques paroles cabalistiques — on n'a pas voulu me révéler ces paroles — qui interrompent pour un moment la double vue du novice. Ceci permet au maître de ravir à son disciple son propre *sig*a. Le disciple mourra un an après — jour pour jour. Il a été jugé non seulement indigne d'être nionioga, mais encore le laisser vivre serait permettre à cet être impitoyable de faire du mal à ses compatriotes, de tuer sans raison valable — surtout pendant le *sandabkiugou* (mi-octobre) — le *sissé* des hommes.

Si, au contraire, il a pitié de la poule et de ses poussins il aura compassion de ses semblables et ne tuera que lorsqu'il aura été réellement offensé, c'est-à-dire en cas de légitime défense.

Prestation de serment. — Au moment du sacrifice des poulets, chien et chèvre, l'apprenti Nionioga fait

le serment sur le fétiche de ne dévoiler à qui que ce soit les rites et secrets du *nionioré*.

Conditions pour habiter un village de nioniossé. Lorsqu'un étranger désire s'installer dans un village Nioniossé, il va trouver le Tingsoba et lui fait connaître ses intentions. Celui-ci lui fait boire le *Tinsé* (c'est-à-dire un peu de poussière du *Tinkougri* (pierre fétiche) du village que l'on met dans de l'eau ordinaire). En même temps le Tingsoba demande à l'homme de prêter serment sur le fétiche qu'il ne trahira dans aucune circonstance aucun des originaires du village en cherchant femme par exemple. Il jurera aussi, s'il est déjà Nionioga, qu'il ne blessera ni ne tuera sans raison personne du village sans avoir au préalable avisé le chef du village du motif de sa vengeance. Il prendra l'engagement formel de respecter les us et coutumes du pays.

Ces formalités remplies, on peut quelque temps après son installation définitive l'initier, s'il n'est déjà nionioga, aux secrets du *Nionioré*.

Batailles entre Nioniossé. — C'est par des vents terribles, *sebogo*, véritables ouragans, que l'on reconnaît les *Nioniossé*: Lorsque deux villages vivent en mésintelligence, le Tingsoba qui veut tirer vengeance de son voisin réunit son conseil composé principalement des notables et des vieux nioniossé; il fixe avec eux le jour où on livrera bataille aux ennemis. Si un marché se tient au village nionioga on attend le jour où il sera fort animé pour soulever le vent terrible qui dispersera calebasses et objets divers, aveuglera. tout le monde,

au besoin déracinera quelques arbres. Les Nioniossé profitent du désordre ainsi causé pour enlever les *sissé* de toutes les personnes (hommes, femmes, enfants) qui sont sur le marché à l'exclusion des impotents. Ces *sissé* devenus des guerriers seront placés en première ligne. Emprisons-nous d'ajouter que les vieilles femmes et les jeunes filles de race *nionioga* viennent immédiatement après les premiers combattants. Prenant place au milieu des vents ainsi déchaînés, les *sissé* se rendent au village ennemi. Au plus fort de la bataille lorsque les guerriers, fatigués, battent en retraite, les femmes et les jeunes filles se mettent complètement nues pour éveiller la sensibilité et le désir des hommes du camp ennemi. Comme en amour la brutalité cède le pas à la douceur, les jeunes gens volages séduits, s'approchent d'elles en suppliants. C'est alors que profitant de ce moment d'inattention, les *sissé* du sexe faible attirent ceux du sexe fort à l'aide d'une sorte de fourche en fer appelée « *lèoga* » et permettent par ce moyen à leurs compagnons d'armes d'abattre sans difficultés les ennemis à coups de *toabga*.

Vol de siga de mil. -Les Nioniossé jaloux des bonnes récoltes d'une région peuvent aussi voler le mil. On reconnaît que le *siga* du mil a été volé lorsque, malgré l'abondance des pluies, les épis, en apparence très chargés, ne donnent pas suffisamment de grains au moment du battage. C'est encore par dès vents violents, renversant tout sur leur passage, crevant la toiture en chaume des paillotes, déracinant les arbres, que les Nioniossé victimes du vol arrivent au village de leurs adversaires. Là se livre une bataille sans merci au cours

de laquelle on enregistre de part et d'autre de nombreux blessés. Les voleurs, qui prennent leurs précautions dès leur retour, se défendent avec la dernière énergie. Chaque *sigá* prend seulement une poignée de mil. On préfère, dit-on, les enfants qui ouvrent difficilement le poing quand ils l'ont fermé. L'année suivante les villages nioniossé vainqueurs sont assurés d'avoir de l'abondance; de même les personnes blessées en cours de bataille ne meurent qu'à la même époque de l'année suivante. Leurs blessures forment des plaies plus ou moins graves suivant que les coups de *toabga* ont été plus ou moins forts.

Comment les nioniossé sacrifient à leur fétiche.

Qu'il s'agisse d'une offrande faite dans les villages nioniossé même ou d'un sacrifice prescrit au *Naba* par des devins, les *tobsé* (pluriel de *toabga*) des Notables Nioniossé sont posés par terre et disposés de telle sorte que la hache du *Tingsoba* le plus considéré est placée sur toutes les autres. La raison est celle-ci: puisque le sang des victimes doit être répandu sur ces fétiches, il faut que celui au *Tingsoba* recueille le plus de sang possible: *dinda zinda la mé* [ceci a pour effet de l'empoisonner (*zinnebo*)]. Cette phrase signifie au figuré que l'opération rend la hache plus puissante et étend ses pouvoirs magiques. Il m'est revenu à ce propos que, convoqué au chef-lieu du canton pour un sacrifice comportant de nombreuses victimes (un bœuf et des poulets), le *Tingsoba* de Goupána qui se dit plus ancien et maître des Nioniossé de Kourtenga (canton de Sao), eut une chaude discussion avec le *Ghin-Naba* (autre chef Nionioga) qui lui contestait cette prééminence.

On dut, pour les mettre d'accord, faire deux groupes distincts et aussi partager les poulets, mais, fait curieux, il restait le bœuf à égorger. Deux couteaux — ceux des deux maîtres Nioniossé — tranchèrent la gorge de l'animal. Les dieux ont-ils agréé une victime sacrifiée dans de telles conditions ? Quoi qu'il en soit, c'est souvent de ces discussions que naissent les rancunes et les jalousies profondes qui se traduisent par des batailles sans merci pendant le mois d'octobre (sandab kiugou).

Noms des nioniossé (sondré). — Tous les Nioniossé s'appellent Sebogo (Vent) ou Sawadogo (Nuage) par allusion à la puissance qu'on leur attribue de provoquer les nuages ou de faire tomber la pluie en cas de sécheresse.

*

* *

En principe les Nioniossé ne pratiquent pas la circoncision. Ils sont, on le sait, d'origine Ninissi et ces derniers ignoraient la circoncision.

Habillement des Tingsoba. - Cet habillement diffère suivant les régions et même les villages:

Le Tingsoba de Goupana, par exemple, ne porte plus de culotte dès qu'il est nommé.

Celui de Doutinga-Tanghin ne se vêt que d'une couverture.

Dans certaines régions il doit se vêtir de peaux d'animaux à l'occasion des cérémonies.

Coiffure de voyage des Tongsoba. — Lorsqu'ils se

rendent dans un autre village pour célébrer des funérailles, ou, par exemple, quand ils sont convoqués par le *Naba*, les *Tingsoba* se couvrent la tête d'une vieillealebasse dont le bord est recouvert de cuir. C'est dans cellealebasse que sera servi aux *Tingsoba* le dolo offert par le *Naba*. On prétend que toute personne qui aurait trahi les habitants du village et oserait sans avouer sa faute boire dans celtealebasse mourrait à brève échéance.

Funérailles du Tingsoba de Sallé (Canton de Sao, Cercle de Ouagadougou). — J'ai assisté en mai 1931 aux funérailles du *Tingsoba* de Sallé (Canton de Sao). Je rapporte ci-après ce qu'on m'a raconté à propos du décès et de la cérémonie des funérailles des *Tingsoba* de ce village:

Le jour même du décès, me dit Tiendeba, notable du village, on enlève la peau d'un bouc vivant et on le dépèce: c'est le *sinddo* (voir Chapitre «De la Mort» de notre ouvrage sur *Le Mogho-Naba*). On prépare avec celle viande un plat de *saghbo* (gâteau de mil) et un plat de «beng'kalgo» (boulettes faites avec de la farine de haricots). On place le défunt au milieu de la case et on dispose autour de lui les écuelles contenant les aliments. Sont seuls admis à prendre part au festin les notables Nioniossé ayant des *tobsé* (pluriel de *toabga*, hache-magique) et le fils aîné du *cujus*. Après le repas, ces personnages font le tour de la maison mortuaire. Il est procédé ensuite à la nomination immédiate du remplaçant, choisi autant que possible parmi les enfants du défunt ou à défaut de ceux-ci parmi les descendants d'anciens *Tingsoba*.

La peau du bouc dépecé vivant doit servir de cache-sexe au défunt: c'est le seul vêtement autorisé par la coutume.

On procède ensuite à l'enlèvement du corps. Le nouveau *Tingsoba* prend le *toabga* de son prédécesseur et se met en tête du cortège funèbre jusqu'à l'endroit où aura lieu l'enterrement (cimetière spécialement réservé aux *Tingsoba* et situé en dehors du village). Là il trace d'abord un cercle représentant son propre tombeau: et c'est après seulement qu'il tracera celui du défunt.

Le tombeau des *Tingsoba* a la forme d'un puits. A l'intérieur de la fosse on place une seconde peau de chèvre pour recevoir le corps. On ferme le sépulcres avec une grosse pierre et par-dessus on place une grosse jarre bariolée de dessins variés.

On échange avec la famille du défunt les salutations d'usage, on présente des condoléances et on attend le jour du grand deuil.

La cérémonie des grandes funérailles a lieu à une époque indéterminée. Elle peut être célébrée 40 à 50 jours après le décès si les récoltes ont été bonnes dans l'année. La cérémonie commence cependant un samedi et prend fin le dimanche soir. La fête doit avoir lieu obligatoirement au premier ou dernier quartier de la lune, mais jamais à la pleine lune.

Le samedi matin, les *Tingsoba* de Goupana et celui de Goundry se rendent à Sallé, suivis d'une bonne escorte. Tous les individus ayant pour femme une fille originaire de Sallé doivent également venir chacun avec 10 à 12 canaris de dolo. C'est que ce jour-là il y a affluence au village. Les Mossis manquent de

réjouissances depuis quelques années, c'est-à-dire depuis que le *Mogho-Naba*, on ne sait pour quelles raisons, ne célèbre plus le *Tinsé*, leur fête nationale. Aussi profitent-ils de toutes les occasions pour se réjouir.

Laïsgo. — Les deux *Tingsoba* de Goupana et de Goundry en compagnie du nouveau *Tingsoba* de Sallé et des notables nioniossé porteurs de *tobsé* font le tour de la maison du défunt en brandissant leurs haches magiques tandis que les tambours jouent leurs louanges. Une femme — la première fille du défunt — ou à défaut une *yaguinga* (petite fille), les suit et verse à leurs pieds de la cendre. C'est que les *sissé* des assistants peuvent accourir par curiosité et être blessées par des nioniossé méchants. La cendre répandue par terre cache les *sissés* à la double vue de ces féticheurs. On offre ensuite aux Nioniossé une chèvre qu'ils égorgent immédiatement. La poitrine et les entrailles de l'animal jointes à un poulet également égorgé servent à la préparation d'un plat destiné aux *Tingsoba* et autres porteurs de *koukouri* (manche de *dabas*). Le reste de la viande est laissé à la première fille du défunt. Après ces premières victimes chaque *demba* (gendre ou plutôt tout homme ayant une fille du village comme femme) doit apporter, à défaut d'une chèvre, des poulets. Les *Tingsoba* reçoivent de la viande en quantité suffisante pendant tout leur séjour à Sallé.

Sallé, ce jour-là, ressemblait à une grande ville. Nombre de gens venus pour la cérémonie se trouvaient contraints de passer la nuit en plein air, les logements

faisant défaut. Les cours des maisons elles-mêmes étaient combles. La population du village était, pour le moins, triplée. j

Divers groupes de tam-tams s'étaient formés. On pouvait à loisir admirer les costumes des danseurs de *warba*, les casquettes des *wiskamba* (danseurs qui d'ordinaire accompagnent les *waongo*), les travestis des filles du village ou proches parent et les va-et-vient d'hommes et de femmes aux allures affairées. C'était un véritable marché. Des jeunes femmes, les seins en globe, un mouchoir autour de la tête, le *dissa* jeté sur l'épaule, les lèvres rougies par l'eau de kola, le regard enflammé et impudique, portaient des cuvettes multicolores remplies de kolas qu'elles vendaient aux danseurs et aux visiteurs, tandis que les sons des tambours remplissaient l'air de leur vacarme qu'adoucissait la voix plaintive de quelque chanteur. Ça et là d'aucuns vomissaient le surplus de dolo que leur estomac ne pouvait plus contenir.

*

* *

Après avoir fait le tour de la maison et bu force calebasses de dolo, le *Tingsoba* de Goupana donne un bonnet blanc à son confrère de Sallé (le bonnet est posé sur la tête de celui-ci par le *Tingsoba* de Goupana lui-même). C'est l'insigne de son pouvoir. Désormais le *Tingsoba* de Sallé ne l'ôtera plus que pour saluer le *Naba*, les gens de la noblesse ou les *Tingsoba* plus considérés que lui. C'est une sorte de coiffure symbolique sans laquelle le nouveau *Tingsoba* n'a pas le droit d'exercer son ministère, c'est-à-dire de

sacrifier, d'offrir des libations aux *kims'é* (mânes des ancêtres) et aux *Tinkouga* du village (pierres-fétiches).

Avant cette cérémonie les *Kimsé* qui sont représentés par des cornes d'animaux, des pierres et autres fétiches, sont laissés dans la maison mortuaire. Dès qu'il est sacré, le *Tingsoba* doit faire venir les *Kimsé* dans la case de sa première femme. A cette occasion, on fait préparer une grande quantité de dolo et on tue des chèvres. C'est à minuit qu'a lieu la cérémonie. Ce jour-là, personne ne couche dehors, les chiens eux-mêmes sont enfermés dans les cases parce qu'ils ne doivent pas aboyer au passage du cortège. On fait prendre les *kimsé* par un *yaguinga* (petit-fils) fortement encadré par des *Nioniossé* notables jusqu'à la maison du nouveau *Tingsoba*. Ce dernier, ainsi que toute sa famille, déserte son domicile.

Le lendemain matin, le *Tingsoba* se présente de bonne heure dans la case où sont déposés les *kimsé* et sacrifie un poulet en prononçant des paroles qui peuvent se résumer ainsi: «J'ai appris que des étrangers sont venus chez moi demander l'hospitalité et je viens leur présenter mes souhaits de bienvenue.»

Le *Tingsoba* se met sur le seuil de sa maison et reçoit alors la visite des habitants du village, qui doivent lui offrir des présents. En retour, le *Tingsoba* leur fait servir du dolo.

Le Poèré.

Le *Poéré* (de *Poèsgo* : confesser) est une science magique grâce à laquelle les initiés reconnaissent les femmes et les sogonès des *Nabas* coupables d'adul-

tère ou d'autre faute grave ainsi que les faiseurs de gris-gris qui attentent à la vie du *Naba*.

Nous avons vu dans notre étude *Le Mogho-Naba et sa Cour*⁽¹⁾ qu'à l'heure actuelle encore un des dignitaires de la Cour de l'Empereur des Mossi, le *Poè-Naba*, représente cette institution aujourd'hui supprimée grâce à l'intervention efficace de l'autorité française ⁽²⁾.

Nous avons cependant recherché en curieux à savoir comment avaient lieu les confessions et par quels moyens on reconnaissait les coupables. Naturellement les renseignements que nous donnons ici sont très succincts; les prêtres du *Poèré* — car il en existe tout de même un certain nombre dans beaucoup de cantons — que nous avons interrogés se refusent, par peur sans doute, à nous livrer entièrement leurs secrets.

Quoi qu'il en soit, cette esquisse servira plus tard peut-être de base à une étude plus complète.

Les procédés employés diffèrent sans doute suivant les régions.

A *Sao*, il y a deux catégories de *poèrés* ; les uns confessent les femmes et les *Sogonés du Naba* ; les

¹ . Bulletin du Comité d'Études historiques et scientifiques de l'AOF, n° 3, t. XI, année 1928.

² . On raconte à ce propos qu'au début de l'occupation française le chef *Ramongo* (canton de la subdivision de *Koudougou*) fit confesser par ce moyen un certain nombre d'individus convaincus de trahison et de tentative d'empoisonnement sur sa personne. Il poussa la brutalité jusqu'à faire tuer certains accusés. L'affaire ne tarda pas à être connue du Résident français de *Ouagadougou* qui infligea, dit-on, une punition sévère au chef barbare, confisqua le fétiche de la confession et intima l'ordre à l'Empereur des Mossis d'avoir à faire cesser cette pratique dans tout son territoire.

autres les *Nakomsés* (descendants des *Nabas*) et les autres personnes convaincues de charlatanisme ou se livrant à des actes de nature à compromettre l'ordre public.

Les premiers habitent le village de Boukou. Ils seraient descendants de Kendré et seraient venus à Sao à la suite de Naba Sanini (2^e Naba de ce canton).

Les seconds sont arrivés dans le canton sous le règne de *Naba Koniokwende* (successeur de Kouré) et proviendraient du village de Loumbi-Poko (canton dudit dans la province du Ouidi Naba). Ils se rendaient à Konkistenga⁽¹⁾ parce que leur ancêtre aurait été évincé du commandement du poéré à Loubila. Comme ils passaient à Sao ils furent arrêtés par le *Naba* de ce canton désireux d'utiliser leurs services. Ils habitent actuellement le village de Dabosomnoré.

Poéré de Boukou:

Chef actuel: Bangreniesgo, âgé de 55 ans environ. Laissons-le parler:

«*Ustensiles servant il la confession.* — Les différents objets (fétiches et un petit vase en fer) sont gardés dans une sacoche faite de peau de chèvre. Cette sacoche doit être renouvelée chaque année, c'est-à-dire que tous les ans nous sacrifions une chèvre au fétiche; c'est avec la peau de l'animal qu'on fabrique la sacoche.

«*Procédé employé.* — Le prêtre, d'ordinaire le plus

¹ . Canton du cercle de Koudougou.

âgé d'entre nous, et ceux qui sont appelés à le remplacer plus tard, s'asseoient sur un secco peulh (songo) préalablement disposé à leur intention sous un grand arbre ou de préférence en plein air.

«Les personnes à confesser se placent devant le prêtre. Ce dernier prend la sacoche, en général portée par un jeune garçon, et retire le vase qu'il dépose devant lui. Il verse un peu d'eau dans le récipient, y ajoute un peu de *nésin-néogo*⁽¹⁾. La première femme qui se présente apporte 4 cauris qu'elle remet au confesseur. Celui-ci jette les cauris par terre et aussitôt le double de la personne vient dans l'eau. Si elle est accusée à tort ou n'a rien commis de répréhensible, elle tiendra dans la paume de la main droite les 4 cauris. On dit alors que telle femme a eu ses *cauris sortis dans l'eau* « *A liquid'y komé* ». Le cœur léger cette femme ira s'asseoir à l'endroit qui lui sera désigné et où viendront la rejoindre jusqu'à la fin de la confession toutes celles reconnues innocentes.

«Supposons maintenant qu'il s'agisse en réalité d'une femme adultère. Elle paraîtra dans l'eau accompagnée de son complice. Toutes les péripéties de la scène d'adultère se dérouleront dans le liquide comme si elles se passaient sur le lieu même. Le confesseur dira publiquement «*Napagh'* une telle, qu'avez-vous fait? » Naturellement la femme essaiera de se défendre, mais le prêtre lui indiquera point par point comment s'est nouée l'intrigue, de quelle façon elle était habillée

¹ . On attribue une vertu magique à certains poissons d'eau douce — le capitaine notamment — qui possède dit-on une acuité visuelle très accentuée.

le jour où elle pécha, si c'est dans la rue ou sous sous un arbre qu'avait lieu l'entretien. Il décrira le complice, indiquera s'il est très noir ou s'il a le teint un peu bronzé, s'il est de petite ou de grande taille, la couleur de ses vêtements, en un mot il annoncera si la femme s'est ou non donnée.

«La vérité triomphe toujours. Que la coupable reconnaisse ou nie, rien ne l'empêchera de subir la peine capitale.»

«*Comment on prépare le fétiche.* — Tu as sans doute entendu dire, continue Bangreniesgo, que certains arbres géants sont à la vérité des génies très puissants qui se déplacent à minuit soit pour rendre visite à d'autres arbres aussi puissants qu'eux, soit à d'autres génies des Montagnes et des Rivières. Eh bien on enlève l'écorce sur le côté nord-sud ou est-ouest d'un de ces arbres. On brûle cette écorce pour la réduire en charbon et on introduit dans un gâteau de mil cette poudre pour la manger.

«On emploie pour le *saghbo* (bouillie de mil) en question une sauce ne contenant aucune substance gluante; elle sera de préférence à base d'oseille, d'arachide ou de sésame. On mettra un peu de cette poudre dans l'eau et on s'en lavera la figure pendant quelques jours. C'est ainsi que s'acquiert la science du *Savoir*, le *Bangré*.

«Voilà comment on s'y prend: on se rend à la tombée de la nuit, à l'endroit où est l'arbre sacré. On trace autour de lui un cercle avec de la cendre et sans prononcer une parole on s'en retourne chez soi.

«Le lendemain, on retourne de fort bon matin,

autant que possible il une heure où l'on ne peut être aperçu, auprès de l'arbre. On dépose 3 cauris à son pied et on dit: «*ade liguida tan-bo laf kom bangré. F'y a zisgo Wenam Ninghin f'toin yik youngo n'gon dounian, m'bangue yelle boude fan f'ya Ni'n Naba gondin kaguedef solom. Vin-negue mam yelle soa liguidi, komam bangré* » [litt.: «Voilà 3 cauris! Donne-moi la source du savoir, la connaissance de ce qui est caché, car tu es grand chez Dieu; tu peux te déplacer la nuit à travers l'espace et connaître bien des choses; tu es grand chef, craint et respecté de tes sujets, et c'est pour les inspecter, pour leur donner des directives que tu te déplaces la nuit! Eclaire-nous de tes lumières! »]

«Après ces paroles on enlève l'écorce comme il a été indiqué ci-dessus.

«*Initiation* . — Le prêtre du poéré le plus ancien a seul le droit d'exercer son art. Il initie le plus âgé de ses disciples à ses secrets. Toutefois ce disciple ne pourra exercer la divination du vivant du prêtre qu'en cas de maladie, d'absence ou par délégation spéciale».

Poéré de dabosomnobé

Les instruments divinatoires. — Une sacoche contient un sangré (sorte de dessous de canari), un fétiche affectant la forme d'une boule et deux lames de fer plates. On pose une barre de chaque côté de la boule, on place le sangré au milieu et par dessus ce soutien un vase en fer.

Le procédé employé est identique à celui que nous

avons décrit plus haut, à la seule différence que les poèré de Dabosomnoré n'avaient à confesser que des hommes et que le nombre des cauris remis par chacun des accusés était de 3 au lieu de 4.

Notre informateur est très réservé: il n'a voulu nous donner aucune explication sur la composition de la poudre employée. Il s'est contenté de nous dire qu'on introduit une poudre noire dans un gâteau de mil qui doit être mangé par les grandes personnes.

Après avoir préparé la bouillie on la laisse dans la marmite; dans une autre marmite il y a de la sauce de gombo. Chaque poega plonge la main dans le récipient, prend une boule de gâteau et passe à la marmite de sauce jusqu'à ce que tout le contenu de la marmite soit mangé. Ces aliments se mangent très chauds. Il est formellement défendu de manifester par un plissement du front ou par un cri que la nourriture est brûlante.

Si quelqu'un a le malheur de rejeter un gâteau dans la marmite, ses commensaux lui distribuent copieusement des coups; on l'étrangle presque.

Chaque année une chèvre zàanga (couleur d'acacia) et un poulet blanc sont sacrifiés au fétiche.

L'ingestion du gâteau suffit à donner à cette catégorie de Confesseurs la double vue. Ils ne se lavent pas la figure avec d'autres ingrédients.

Le Tinsé.

QUELQUES NOTES SUR LE TINSÉ (POISON D'ÉPREUVE)

En dehors des tribunaux réguliers, c'est-à-dire de la Justice des hommes, il y a pour les Mossis une

autre justice à laquelle ils croient fermement parce qu'elle est infaillible à leurs yeux, parce qu'elle procède du divin. C'est ainsi que, pour se défendre contre des accusations mensongères, indépendamment de ce qu'on appelle *saosgo* (litt. : demander la réparation d'une offense par une punition qu'inflige une puissance occulte : morsure de serpent, coup de foudre, etc... etc...)⁽¹⁾ il y a le *kambogo*, serment qu'on prête devant le *Tinsé* (fétiche).

Le 28 avril 1931, une femme du village de Sao, chef-lieu de canton dans le cercle de Ouagadougou, la nommée Finsi, ayant appris qu'une autre femme, Sana, l'avait accusée de sorcellerie, vint trouver celle dernière et lui dit:

«Il me revient que tu aurais déclaré à une femme de Gaskaï que j'étais une personne redoutable, sorcière, mangeant la chair humaine. Je n'ai rien pour me défendre d'une aussi grave accusation, mais j'ai cependant une arme puissante: «*Late mam y a sonian dinde Kinkilma tinss'kayé, late san y a fome dontem zalem bi Tinss'rabassf'yé, youma tan san tamam dintif tale boussa tan, la liguidi, la noraogo, toughin piss' tinsé*» [litt. : «Si le *Tinsé* (fétiche) de Kinkilma (village dans le canton de Niou, cercle de Ouagadougou) est vivant, qu'il juge entre nous! Dans trois ans à dater

¹ . Pour éviter la cueillette des fruits de quelques arbres et pour défendre son bien contre les voleurs, on a souvent recours au *Tinsé*. Le propriétaire fait crier par le *Tingsoba*, ou s'en charge lui-même, que tout individu, à quelque sexe qu'il appartienne, qui toucherait aux fruits de tel arbre (le néré particulièrement) sans autorisation, aurait affaire au *Tinsé* de tel village. Pendant l'hivernage on provoque aussi les coups de foudre.

de ce jour si je suis vivante, preuve de mon innocence, tu devras apporter trois chèvres, des cauris et un coq pour *piss'tinsé* (balayer le *Tinsé*) »].

Nous avons été amené à demander quelques renseignements sur le *Tinsé* (ce qu'il était et les vertus qu'on lui attribuait).

Il y en a de plusieurs sortes, nous a-t-on déclaré. Les uns sont très redoutables, les effets des autres sont lents. Le *Tinsé* est pour les indigènes du Mossi ce que le Coran est pour les croyants de l'Islamisme, De même un bon musulman ne consentira à jurer par le Coran que lorsqu'il se sentira fort de sa cause, de même le moaga, lorsqu'il prête serment par le *Tinsé* de tel ou tel village, est certain que les faits qui lui sont reprochés sont dénués de fondement.

Tinsé. — Le *Tinsé* est un fétiche dont la garde revient en général au *Tingsoba* (litt. : Maître de la Terre). Il est représenté par un grand canari portant des dessins indescritibles maculés de sang d'animaux sacrifiés. On attribue au *Tinsé* la puissance de donner la mort violente et rapide à celui qui, se connaissant coupable, le prendrait néanmoins à témoin clans le but de se soustraire à un châtement ou à la honte publique.

Comme dans le cas déjà relaté, le vol et, d'autres ennuis mêmes minimes peuvent inciter un moaga à rendre juge le *Tinsé* de l'accusation portée contre lui. Pour le serment par le *Tinsé* on lui laisse le soin de prouver qu'il est innocent. On appelle dans la rue ou sous un arbre l'accusateur et on prononce les paroles sacramentelles dont nous avons donné plus haut la signification.

Lorsque dans un village vivent une ou plusieurs femmes réputées sorcières, le chef de village ou de canton, sur l'invite de la population, peut obliger les sorcières à se rendre chez le possesseur du fétiche pour *Niou-Tinsé* (boire le Tinsé). Ce sera la seule garantie de leur innocence parce qu'elles craindront de commettre de nouveaux forfaits. Si par hasard elles refusaient de se soumettre au verdict populaire, sans pitié et contre la volonté de leurs époux, les malheureuses seraient chassées du village et invitées à ne plus y remettre les pieds.

Comment boire le Tinsé. — Le prêtre prend dans unealebasse de l'eau à laquelle il mélange un peu de la terre prise dans l'intérieur du canari contenant le poison d'épreuve. Il donne le liquide à boire à celui qui «*date pelga pougha*» [litt. : qui veut rendre propre son ventre] (au sens figuré).

Réconciliation des parties. — Si, par suite de l'intervention d'un tiers, l'accusateur et l'accusé se reconciliaient, ce dernier se rendrait auprès du *Tingsoba* et lui remettrait par exemple un poulet. Il s'excuserait d'avoir eu le *zilim-hoko* (langue pendue), et demanderait pardon au *Tinsé*. Tous deux s'en remettent au *Tingsoba* pour sacrifier le poulet apporté.

Comme les promesses de bétail et de volailles bénéficient au *Tingsoba*, celui-ci n'accepte pas toujours ce pardon avant que le *Tinsé* se soit prononcé, c'est-à-dire avant la mort d'une des parties.

A force de supplications cependant, le prêtre consent à interroger son dieu. Si l'offrande est acceptée le

coq tombe sur le dos. Dans ce cas, le *Tinsé* a pardonné. L'accusé et l'accusateur doivent immédiatement se serrer la main et la querelle est terminée. Il est formellement défendu de se garder rancune.

Le cas n'est pas exceptionnel où malgré l'intervention des parents les deux adversaires ne se pardonnent pas, préférant attendre l'issue fatale. Le délai de vengeance par le *Tinsé* varie de 2 à 3 ans, mais le fétiche peut, tant il est puissant, précipiter la mort du coupable.

La recherche des preuves. Une des parties est décédée. Est-ce bien l'effet du *Tinsé* ou la personne est-elle morte de mort naturelle?

Pour s'en convaincre les parents du défunt sacrifient un coq au *Timpelem* (Terre natale) et interrogent le sort: «On on san ya *Tinsé* koufo bi noaga ki tide bangué. San ya Wenam koum bi noag'zanguess' tide bangué» (litt. : «Si tu es victime du *Tinsé* que le coq meure comme il convient; si au contraire c'est la mort donnée par Dieu (*Wenam*) que l'offrande soit refusée par les dieux»).

Si le coq tombe sur le dos, les pattes raidies c'est la preuve que le *Tinsé* est bien cause de la mort; c'est le cas contraire si la victime tombe la poitrine contre terre.

Dans le premier cas les enfants du défunt, ses parents, ne peuvent entrer en possession de ses biens (cauris; bétail, habits, céréales), le tout étant devenu propriété exclusive du *Tingsoba*, possesseur du fétiche. Si la victime est une femme on transporte chez le prêtre tous les biens lui appartenant y compris ses mar-

mites, à moins que le *Tingsoba* n'autorise la destruction pure et simple des jarres et autres objets inutiles ou de transport difficile.

On croit, en effet, qu'en touchant aux biens du défunt le *Tinsé* ferait de nouvelles victimes dans la famille de celui-ci.

Enfin, fait notable, la personne supposée tuée par le *Tinsé* n'est pleurée par aucun des membres de sa famille et n'a même pas de funérailles.

RENSEIGNEMENTS SUR LE TINSÉ DE BOUKOU (Canton de Sao).

Bouk'Poko (femelle). — Les animaux et volailles sacrifiés à ce *Tinsé* peuvent être mangés. C'est généralement au *Bouk'Poko* que les cas litigieux sont soumis. La cuisson de la viande doit être faite sans assaisonnement. Le sel a pour vertu d'exciter le fétiche au point de le rendre sévère à l'égard des gens qui ont eu recours à sa toute-puissance.

Bouk'Raogo (mâle). — Quant à *Bouk'Raogo* auquel on ne s'adresse que dans des circonstances exceptionnellement graves (bataille par exemple) tous les animaux sacrifiés doivent être abandonnés sous un arbre au bord d'un trou qu'on dit être la demeure du «dieu-fétiche».

Pour sacrifier à *Bouk'Raogo* on procède de la façon suivante: le *Tingsoba* appelé *Lougod'Naba*, après avoir prononcé les paroles sacramentales et égorgé la victime, dit au plus jeune des assistants d'aller au village chercher du feu pour griller la viande. L'envoyé

ne revient pas. Le *Tingsoba* envoie à tour de rôle ceux qui sont avec lui et enfin, lorsqu'il se voit seul, dit: «Il me faut aller moi-même chercher le feu. C'est dommage d'avoir des enfants aussi mal élevés. Je leur ferai, en arrivant à la maison, de sévères remontrances ». Il se lève, ramasse tout ce qui lui appartient et s'en va, bien entendu sans intention de revenir.

A propos de *Bouk'Raogo*, il existe une anecdote curieuse que nous nous contentons de rapporter sans y ajouter aucun commentaire:

Il y a soixante-dix ans environ, un indigène du village de Komtigré voulant s'assurer de l'exactitude des vertus attribuées au fétiche et surtout savoir si le *Tingsoba* ne s'emparait pas de la viande des animaux sacrifiés, profita de ce qu'on venait de faire l'offrande d'un bœuf à *Bouk'Raogo* pour se percher sur un arbre et attendre le départ du prêtre et de ses suivants.

Une heure s'était à peine écoulée quand il vit sortir de l'ancre un tambour (*bendré*) suivi peu après par des jeunes gens présentant, dit-on, une ressemblance frappante avec les *sononés* actuels des *Nabas*. Enfin une personne de haute stature vêtue de rouge sortit et le *bendré* se mit à rouler du tambour. C'était à n'en pas douter le dieu du lieu. Quand il s'assit, il ordonna de dépecer l'animal et donna des ordres: «Apportez, dit-il, ce gigot à *Talba* (Montagne), cette épaule il *Pigh' Wobgo* (Montagne de granit) ⁽¹⁾; ce

¹ . *Pigh'Wobgo* (Éléphant) est une montagne de granit qui s'est déplacée de l'endroit où elle était primitivement pour venir s'installer

morceau à *Tin-Kienga* (Bois sacré) », bref une part fut envoyée à chacun des fétiches et lieux sacrés d'u village de Sao.

Enfin, l'esprit infernal prit un petit morceau de viande et dit assez distinctement pour être entendu par l'indiscret « Allez donner ceci il «*niff'nan yanré*» (litt. : A celui qui veut tout voir pour s'en convaincre).

Comme saint Thomas quand le Christ, à la résurrection de qui il ne croyait pas lui eut montré ses plaies, l'homme resta confondu; il dégringola plutôt qu'il ne descendit de l'arbre et dans une course effrénée regagna son logis. Au seuil de sa porte il se croyait sauvé, mais à peine venait-il de rentrer dans sa case que l'envoyé de l'esprit jeta la viande à ses pieds. Quelques jours après l'homme mourait, non sans avoir raconté à ses parents ce que nous venons de relater.

*

* *

Nous terminerons ce rapide exposé en disant que pour la cuisson de la viande des victimes offertes au *Bouk'Poko*, il existe une marmite spéciale (*douko*) qui ne doit, en aucun cas, servir à un autre usage. De même une écuelle (*lengré*) et une louche (*soutega*) spéciales servent à recevoir ou à retirer la viande ainsi cuite.

*

* *

Pour affirmer une fois de plus la puissance que les Mossis attribuent au *Tinsé* et autres fétiches,

au quartier d'Issouka, On retrouve encore l'ancien emplacement à demi comblé mais oit l'eau stagne cependant pendant l'hivers.

nous rapporterons que *Lallé-Naba* Wohgo, chef de canton qui lutta pendant douze ans avec les *Mogho-Naba* de Ouagadougou — et qui peut-être aurait pu triompher d'eux sans l'arrivée des Français — ayant rencontré un jour Lougod'Naba, prêtre des deux *Tinsé* «*Boukou*» l'emmena comme esclave. Le *Tingsoba* se laissa faire, mais quand le soir tomba il dit au *Naba* qu'il voulait retourner chez lui. Wobgo fut interloqué, il n'avait jamais vu, en effet, un captif aussi audacieux. «Fais attention, dit-il, sinon je te tuerai! » et l'autre de répliquer: « Je te répète encore une fois que je veux partir: je suis le détenteur des *Tinsé* de *Boukou* et si tu oses attenter à mes jours tu mourras ».

Wobgo se sentit désarmé. Aussitôt il ordonna la mise en liberté de Lougod'Naba et le gratifia d'une barre de sel. En même temps il lui remit un coq et un mouton pour être offerts aux fétiches dont la garde lui était confiée, ceci afin de n'être pas inquiété par les
«dieux».

CHAPITRE IV

Les Maléfices.

Comment jeter les sorts? Savoir se défendre contre ses ennemis, contre les sorciers, mangeurs de chair humaine. — Le Pébré et ses conséquences. — Confection des fétiches. — Le charlatanisme contre le recrutement militaire.

Dans le présent chapitre nous nous contenterons de donner au lecteur un rapide aperçu des procédés employés par les indigènes du Mossi pour se *nuire entre eux*. Un tel sujet est forcément aride: nous indiquerons la composition de quelques fétiches et leur mode d'emploi.

Nous mettons cependant en garde le lecteur crédule qui voudrait faire quelques essais: tels qu'ils sont décrits ici, les philtres ne peuvent être fabriqués avec succès par un tiers. Il y a dans cette affaire de gris-gris ce qu'on appelle le *droit de propriété*. Souvent, en effet, le moaga soumet son cas au féticheur auquel il remet quelques centaines de cauris. « Son voisin X... ou son parent Z... lui ont manqué de respect en public; dans la succession de l'oncle un tel, Z... s'est approprié non seulement plus de biens qu'il n'aurait dû mais il a accaparé toutes les jeunes femmes. V... qui a réussi, on ne sait trop comment, à acquérir de la for-

tune, estime qu'il est maintenant son égal alors qu'il a connu bien après lui Ganato (le pays du sel) ou Wanké (le pays des kolas) etc., etc... » Autant de raisons plus ou moins plausibles l'ont conduit devant le magicien. Celui-ci lui remet généralement une pincée de poudre magique et lui en indique l'emploi.

Si, au contraire, on veut se rendre soi-même propriétaire d'un fétiche, c'est-à-dire être capable de le fabriquer soi-même, il faut (c'est la première condition) posséder une certaine aisance, une petite fortune.

On pourrait citer à l'infini des noms de jeunes gens de diverses régions du Mossi qui dilapidèrent la fortune de leurs parents pour acheter des gris-gris. Nombre d'entre eux se sont rendus dans le Ganzourgou (région est du Cercle de Ouagadougou) chez le célèbre magicienne Yrki (1) de Rapadama (chef-lieu du canton de ce nom) par exemple.

Souvent, en effet, un bœuf, un mouton, une chèvre, 2 à 5 000 cauris sont réclamés par le maître comme prix d'un seul fétiche.

Le jeune magicien, après une absence de cinq à dix ans, revient enfin au village. A l'occasion de quelque cérémonie, il fait montre de la valeur de ses *Time* (gris-gris). Il exécute, en public, des choses surprenantes: il vomira du feu; il fera pousser une tige de mil sur son bonnet; la tige grandit à vue d'œil et donne un épi qui mûrit; puis un oiseau (un rouge-gorge) sorti d'on ne sait où vient manger ce mil, etc., etc., Le voilà thaumaturge !

On reste néanmoins confondu devant le nombre des sacs à gris-gris suspendus dans la case de quelques féticheurs; on se demande comment ils arrivent à distinguer tous ces charbonnages l'un de l'autre. Rien de plus facile: un gris-gris appelé *Tinguescé* [litt. : se souvenir, se rappeler] permet aux magiciens de discerner les sacs entre eux, de se rappeler très facilement ce qu'enferment jusque dans les moindres détails les fétiches achetés par eux.

Dans tous les cas, ainsi qu'on le verra ci-après, la composition des fétiches indigènes est souvent fort simple? Mais les Mossis croient si fermement à leur puissance qu'il est difficile, même à ceux qui sont convertis au Christianisme, d'échapper toujours à l'action des magiciens. A ce sujet nous citerons un seul exemple. Un certain nombre de chrétiens dont les femmes n'ont pas eu d'enfants dans les premières années de leur union ont eu recours, pour en obtenir, à un procédé fétichiste décrit dans notre ouvrage *Au pays du Mogho-Naba*. C'est dire qu'ils ont conservé malgré tout cet état d'âme fort simpliste — atavisme peut-être — qui leur permet de penser qu'à côté du Dieu tout-puissant, ils pouvaient impunément, — après tout les bons prêtres n'en savent rien — s'adresser à d'autres petites divinités, puissantes elles aussi, pour obtenir sur la terre certaines satisfactions matérielles et morales.

De tels enfants (demandés à des puissances occultes) sont présentés devant les fonts baptismaux, ils reçoivent un nom qui n'est pas celui qu'ils devraient nor-

malement porter: tant pis; ils ne suspendront pas à leurs flancs des gris-gris, ne porteront des amulettes ni au cou ni aux reins. On ajoutera seulement des poudres magiques à leur *niamdé* (infusion pour lavements) et quand la mère ira rendre visite à ses parents, des poulets seront offerts en marque de gratitude aux divinités bienfaisantes...Mais nous sortons de notre cadre.

Un officier français surnommé *Yeutèn-gaïnga* [litt. : «Lieutenant le Fou»] (1) pour sa grande méchanceté, et résident à Ouagadougou peu après la pénétration française, reçut un jour dans un sac de courrier provenant de la région de Kaya, un enfant bancal étranglé, envoyé par un Naba comme maléfice pour attirer sur lui la colère divine. Le coupable activement recherché fut découvert et puni comme il le méritait!

S'il est permis de ne pas avoir foi aux pratiques des magiciens et des féticheurs, il ne faut pas cependant en conclure qu'il n'y a pas une part de vérité dans ces pratiques.

Personnellement nous avons vu crever sur des fétiches d'apparence inoffensive des poulets, sans qu'il ait été nécessaire d'égorger ces volailles. On place devant soi le fétiche (unealebasse autour de laquelle furent enroulés quelques cordages, qui enserrèrent des sacs à gris-gris, des cornes d'animaux, etc.).

On prend un poulet qu'on tient renversé sur le dos, puis s'adressant au dieu, on dit : «*Latif san mi tif toin me li yellan tongue bif regh f'noaga n'di. Ya rounge me rom ditif toré pa kodeguedyé, la da ri ne volom yé, di tim, zouré, kiré, kanti'ga laf yaolin wa regh noag*» [litt. : « On n'a pas l'habitude de tuer sa victime, c'est toi-même qui manges tout ce qui t'est offert. Si tu te sens capable de faire telle chose déterminée dans tel délai, accepte le poulet que voici. Mais ne mange pas ce poulet en affamé, va d'abord anéantir les gris-gris des ennemis dans le lieu où ils sont cachés et reviens! »]. Ce qui se passe alors est très curieux: le poulet qu'on ne serre pourtant pas fortement — nous nous en sommes assuré — ferme les yeux, allonge le cou et en quelques minutes meurt; quand il rend le dernier souffle, il se débat exactement comme s'il avait été égorgé et par surcroît laisse échapper un peu de fiente.

Combien d'autres phénomènes plus curieux encore que l'esprit très sceptique de l'Européen se refuserait à croire!

Comment jeter des sorts?

Ingrédients du *Dâre* ou *Dâcre* ⁽¹⁾. — *Silmig'yaog'tom* (poussière enlevée sur le tombeau d'un peulh); *Yaog'ti niègré* (racine d'arbre qui a poussé sur une tombe); *Pandaï daogo* (morceau de bois d'un brancard funèbre); *Wag'wèga* (serpent venimeux); *Koun-me nore pendé* (morceau de linceul, spécialement la toile qui attache

¹ . *Dâre* ou *Dâcre* [litt.: Pousser une personne à commettre des actes irréfléchis pouvant lui porter malheur]

la bouche des morts); *Wâgh'kombré* (os de chacal); *Ni-yiling'raogo* (bois d'un arbuste de ce nom); *Gaïnga-rabango* (billot sur lequel on plaçait les pieds des fous pour la mise aux fers); *Nobil'sin wéka daré* (poussin qui a un jour de vie).

MODE D'EMPLOI : tous les ingrédients énumérés ci-dessus et auxquels on ajoute de la potasse, sont placés clans un morceau de canari cassé (*saré*) et mis à cuire sur un feu vif jusqu'à ce qu'ils se transforment en charbon.

On offre au fétiche ainsi préparé un poulet à plumes rouges. L'eau nécessaire au sacrifice sera également de la lessive de potasse. On déterre ensuite 3 ou 4 morceaux de vieille poterie (poterie des Ninissi, premiers habitants du pays) et, avec un *koutin loabga* (sorte de filet dans lequel les enfants gardant les champs placent les pierres qu'ils emploient à chasser les oiseaux) on lance les tessons de la façon suivante: un tesson à l'ouest, un à l'est, le troisième au Nord s'il s'agit de jeter le sort à un homme et le quatrième tesson au sud si le sort est dirigé contre une femme.

Pendant l'opération on dit tout le malheur qu'on souhaite à la personne. Exemple: « Que X... commette une faute grave qui le fasse expulser de sa famille! ou bien qu'il se suicide! ou enfin qu'il quitte sa maison pour une direction inconnue et sans esprit de retour, etc., etc. ! »

J'ajoute que le bois nécessaire à l'allumage du feu est celui du caïlcédrat (*Kouka*, en mossi).

Wansamba [pour faire mourir une personne ou quelques membres de sa famille ou lui faire arriver

malheur (maladies)]. — On se procure au préalable 330 épines (*gonsse kobess tan la pistan*); 330 graines de haricots (*benga kobess tan la pistan*); piquer une épine sur chaque haricot en énumérant les maladies les plus cruelles qui puissent exister, après quoi on cherche dans la brousse:

1° Le cadavre: d'une biche en état de décomposition avancée (*Walg'sin ki pongué*);

2° Le cadavre d'une pintade sauvage dans le même état de putréfaction (*kan-wèga*);

3° La poussière de la tombe d'un individu mort subitement (*koun-miougou yaog'tom*);

4° *Naf karg'sin kègue gango* (la peau d'un bœuf blessé au jarret par un couteau de boucher).

Mettre le tout dans un canari rempli d'eau. Enfouir le vase dans une fourmilière (*gounri zougou*) pendant six jours. Le sixième jour on apporte des feuillages de *tâanga* (arbre à karité) dans un *lagha* (petit vase en terre) et après avoir déterré le canari on frappe le pot avec ces feuillages. (On sait qu'à l'occasion du *kouré* (funérailles) les fils ou parents du défunt portent des feuillages autour des reins et que certains d'entre eux sortent dans cet état par l'ouverture pratiquée pour recevoir le corps du mort). Le simulacre pratiqué sur le canari avec les feuilles de *tâanga* et qu'on nomme en mossi *Pagolgo* (blessure), signifie que l'on souhaite du malheur à la personne contre laquelle est dirigé le fétiche; par exemple, on demande le décès d'un ou plusieurs membres de sa famille.

Immédiatement après l'opération on sacrifie sur le canari un poulet *waonré* (poulet dont les pattes ressemblent aux doigts coupés d'un lépreux) et on

va enfin enfouir le vase dans un tombeau ouvert.

Tant à l'aller qu'au retour, il faut autant que possible éviter de se laisser voir par quiconque, aussi bien est-il conseillé d'opérer de fort bon matin ou de préférence à minuit. Quoi qu'il en soit, toute personne qui voit le féticheur à la besogne aura un malheur à brève échéance.

Au moment d'enterrer la mixture, on prononce le nom de la personne à laquelle on souhaite malheur et on fixe un délai de trente-trois jours pour les résultats. Si l'individu échappe lui-même au sort, tout au moins perdra-t-il quelque membre de sa famille ou en tout cas des maladies paralyseront son action toute l'année. (Il dépensera tout son avoir en achat de médicaments et sa famille étant indisposée ne pourra se livrer aux travaux des champs, d'où la famine et ses conséquences).

Le Pébré.

Ici nous allons parler d'un sujet qui aurait dû trouver sa place dans les chapitres précédents, notamment celui qui traite des Sociétés secrètes. En effet, le Pébré a ses adeptes. Ce furent les Yarcés d'origine mandé qui l'importèrent en pays Mossi; plus tard, les danseurs de *warba* l'adoptèrent et, de nos jours, presque toute la jeunesse des villages mossi s'en sert pour punir les ennemis ou rivaux ou les jeunes filles fières qui refusent leurs faveurs aux garçons.

Nous passerons en revue les différentes formes de Pébré (Cortè, en bambara) et nous indiquerons les antidotes les plus fréquemment employés.

PEB'MASRÉ (PÉBRÉ À EFFET LENT).

Composition.— 1° *Boan-pouaka* (margouillat); 2° *Si-atan* (trois abeilles). On met les abeilles dans la gueule du lézard et on enfouit la bête dans un carrefour pendant trois jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que tout soit en étal de décomposition; 3° *Zobdo* (des cheyeux); 4° *lagf'pissidiga* (cauri ramassé sur une route); 5° *Nangour'boulli* (graine d'arachide en germination); 6° *Toungou* (fruit ou graine d'un arbuste de ce nom); 7° *Soulga* (Tisserand), autrement dit une araignée; 8° *Soupime passongo* (aiguille cassée).

Le tout, mis à sec dans une marmite hermétiquement fermée est cuit à grand feu pendant plusieurs heures. On laisse refroidir ensuite le mélange et la poudre est conservée dans une corne de biche (*niank yill'poughin*). On introduit un piquant de porc-épic (*sinmedé*) dans la corne dont on bouche ensuite l'orifice avec un cauri sans trou (*laguef'moumdi*) et de la cire (*soundou*).

Aucun sacrifice de quadrupède, ni de volaille.

Les effets. — Les effets du *péb'masré* sont très lents, c'est-à-dire que le poison agit lentement; lorsqu'il se manifeste il a déjà suffisamment travaillé son homme, ce qui rend tout contre-poison quasiment inopérant.

Comment on lance le *Pébré* (*Pébr'taombo*). — C'est d'ordinaire au cours des grandes réunions [jours de funérailles ou de fêtes (*tigrassé*, *né kouré daré*)] qu'on organise des jeux de *Warba* et à l'occasion de ces fêtes que les jeunes gens méchants éprouvent le besoin

de faire du mal à leurs compatriotes ou d'assouvir quelque appétit de vengeance. Voici comment ils y procèdent: on mélange la poudre de pébré à du beurre de karité; à l'aide du piquant de porc-épic on fait une onction en mi-circonférence sur le sourcil droit. Lorsqu'à force de trémoussements le danseur qui veut nuire à son camarade est en sueur et éprouve de violents maux de tête, c'est le moment pour lui d'agir. Le jeune homme s'arrange donc pour se trouver bien en face de son ennemi. Feignant de ne pas le voir il enlève avec le doigt majeur la sueur ruisselante de son front en passant par le sourcil. Vivement il la dirige dans la direction de l'ennemi. Celui-ci est pris.

Si la victime est une personne déjà au courant des effets du Pébré, elle s'en rendra compte et absorbera sur-le-champ des vomitifs. En effet, si au tam-tam on sent dans une partie quelconque du corps une douleur analogue à la piqûre de l'abeille ou à une brûlure par le feu, c'est, à n'en pas douter, le Pébré.

Antidote (*Peb'Wouka*). — Se procurer: 1° De la paille ruminée par un éléphant; 2° De la paille ruminée par un bœuf; 3° Du *boudou* (matière gluante).

Brûler le tout et mélanger la poudre ainsi obtenue avec une bouillie de mil que le malade mangera. Le souffrant vomira instantanément le Pébré. On trouvera dans le vomissement les différents éléments de sa composition.

NIMABRÉ (AUTRE FORME DE PÉBRÉ)

Se procurer : 1° *Niog'tabdo* (plante de ce nom) ; 2° 33 épines de *gonmiga* (arbre de la famille des

mimosas); 3° *Kouilin landé* (morceau de bois qui se trouve à l'intérieur des serrures indigènes); 4° *Namsatan* (3 scorpions); 5° *Si-zunian* (miel impur). — Brûler et éteindre avec de la potasse.

Mêmes moyens de conservation et d'emploi que ceux déjà décrits, avec cette seule différence que le Pébré de cette espèce a des effets presqu'instantanés. La gorge de la personne atteinte est complètement obstruée; il devient impossible de boire, à plus forte raison de manger. L'issue serait fatale si cette situation devait durer longtemps. Heureusement qu'il existe le contre-poison suivant (*Gnidou*) :

- 1 ° Casser un morceau de vieille serrure indigène;
- 2° Chercher du *Mounemoukou* (arbuste de ce nom);
- 3° Petit sac noir ayant contenu des gris-gris.

Brûler. — Préalablement on fait faire par un forgeron une clé dans le genre de celle dont se servent les indigènes pour leurs serrures rustiques.

On délaye la poudre dans l'eau; on y trempe trois fois la clé. Le liquide sert ensuite à la préparation d'un gâteau de mil ou d'une bouillie (*binré*) qu'on donne à boire au malade. La guérison est rapide.

Autre antidote. — 1° *Tâan-ponfna*: feuilles de *tâanga* (arbre à karité) réunies par une toile d'araignée;

- 2° *Yoko-mogo* : paille retirée du trou d'un arbre;
- 3° *Goundoume naw Li napagb'logué* (arbuste de ce nom arraché en entier);
- 4° *Yoke sambga* (morceau de bois ou petit bâton laissé dans le trou d'un arbre);
- 5° *Warpag'benda* (arbuste de ce nom, arraché en entier).

Brûler dans un morceau de canari (*saré*). On sacrifie au fétiche un poulet sans qu'il y ait lieu de tenir compte de la couleur de son plumage. On prépare ensuite avec la poudre obtenue un gâteau de mil. Sauce: *gombo*. Guérison rapide.

Peb'Loessé. — Il y a aussi le moyen d'empêcher le *Pébré* d'atteindre la personne contre laquelle il est dirigé, ou, mieux, d'empêcher même le féticheur d'agir.

Voici le moyen à employer: 1° Au repas du soir prendre une première boulette de *saghbo* (gâteau de mil) qu'on place sur le toit d'une case; 2° Le lendemain matin couper une branche de l'arbre appelé *Sambraogo* après l'avoir barbouillée de gâteau; sans descendre de l'arbre tresser une ficelle et faire trois nœuds en citant trois noms du *Pébré*. Ceci fait, on revient à la maison et on fait coudre en forme d'anneau la ficelle par un cordonnier. On remonte cet amulette-bracelet vers l'avant-bras et on serre fortement pendant tout le temps que dure la danse de la *warba*. Tout *Pébré* est alors sans effets.

Cependant, il est fortement recommandé, pour ne pas diminuer et même anéantir la puissance de l'amulette, de ne pas serrer la main de la femme avec qui on a eu des relations intimes.

Peb'Loéga. — Composition: 1° *Willinwi yodre* (nœud de *wilinwiga*, arbuste de ce nom); 2° *Mo-yodre* (jonction de deux morceaux de paille); 3° *Toun-vallé* (espèce de calebassier); 4° *Tampo* (arc de petite dimension); 5° 16 cauris; 6° six morceaux de calebasses (*wampessé*).

Coudre les cauris et les Wampessé et se procurer pour faire la corde de l'arc du fil appartenant à une fille encore vierge.

Citer les différents noms du Pébré (*masré, kouilinga, toullé*, etc...), et enjamber trois fois le *tampo*.

Quand on arrive au tam-tam on fait trois rois le tour du cercle des danseurs et on suspend l'arc à l'épaule. Les personnes qui essaieraient de vous jeter le Pébré seraient impuissantes à le faire.

Loéga. — Se procurer du wobzanré (plante ressemblant un peu au chanvre et dont les feuillages sont donnés aux animaux domestiques après mise à bas si le placenta ne sort pas en même temps que les petits);

Laisser sécher, écraser ensuite et mettre dans un canari qu'on aura soin de recouvrir hermétiquement. Allumer du feu sous le vase pendant plusieurs heures afin d'obtenir une carbonisation complète. Laisser refroidir. Réduire en poudre. Mélanger avec du beurre de karité et tracer des croix sur la poitrine et le dos du malade.

Peb'nenego [litt. : Pour voir le Pébré]. — Il y a un moyen qui permet de voir le Pébré et par conséquent de pouvoir l'éviter ou (si on est suffisamment «mûr») de l'attraper sans aucun danger. Nous ne donnerons ici que la composition d'un fétiche le plus fréquemment employé.

On se munit d'un miroir et on se rend sous un arbre. Regarder dans le miroir jusqu'à ce qu'on aperçoive le Welba (du gui) aux branches de l'arbre,

de préférence aux branches les plus élevées. Il s'agit de prendre garde à ce qu'il n'y ait pas méprise. On monte sur l'arbre et on cueille ces «welba». On regagne sa maison. Il suffit de se procurer ensuite les objets suivants: 1° un œil de chat (*nioug'nifou*); 2° un œil d'âne (*boang'nifou*); 3° un œil de cheval (*oueff'nifou*); un œil de zagré (poisson de ce nom).

Welba et yeux sont déposés dans un *nosaré* [litt. : *no*, diminutif de *noaga* ; *saré*, morceau de canari = vase en terre dans lequel on met de l'eau pour les oiseaux de basse-cour) recouvert d'une corbeille ou de tout autre récipient pendant trois jours. Le troisième jour, on enlève le couvercle et on attend quelque peu. Le premier coq ou poule qui va boire de l'eau au vase est saisi et sacrifié sur le champ au fétiche. Son sang doit être mélangé à la mixture.

On doit se laver la figure avec ce liquide. Employer la main gauche et remonter du menton au front.

Résultats sûrs et rapides.

D'une façon générale, les jeunes gens ayant des frères ou sœurs vivants s'abstiennent de faire usage du *Pébré*. Celui qui donnera la mort à une personne par ce moyen perdra à son tour un des membres de sa famille, souvent un frère.

Comment se défendre contre les sorcières, (Mangeuses de chair humaine).

Formule de Sontiguimda, du village de Issouka (Sao).
– 1° Tuer un samb'tonsgo (musaraigne) ; 2° Arracher quelques feuillages de *Wob'béringa* (arbuste de ce

nom); 3° Arracher quelques grappes de *béringa* (arbuste de ce nom) ; 4° bois d'un vieux *sougré* (espèce de corbeille dont on se sert pour protéger les poussins contre les attaques des éperviers ou autres animaux nuisibles; 5° ajouter à cela du *soubgoin* (produit vendu par les Haoussa) et un poussin qui vient d'éclore.

Brûler pour réduire le tout en charbon. Ce charbonnage réduit en poudre entre ensuite dans la préparation d'un gâteau de mil. Autour des écuelles contenant la bouillie on place partout des braises en feu et un *sougré* (voir ce mot) recouvre les plats.

C'est par l'ouverture de celle grande corbeille que les personnes désirant se défendre des attaques des sorcières doivent passer la main pour prendre leurs bouchées de *saghbo* (gâteau).

Si une sorcière s'attaquait à une des personnes ayant participé à ce festin, non seulement elle ne pourrait rien faire, mais encore elle aurait l'orifice de la gorge pris de telles démangeaisons qu'elle serait dans l'obligation absolue de rendre immédiatement les quelques morceaux de chair humaine qu'elle essaierait d'avaler.

Sapacé ou sakouré (gris-gris contre les coups de foudre). — Chercher: 1° l'écorce de neuf arbres foudroyés; 2° *Gamb'zaka* (vieux *gambré*, sorte de filet dont les femmes mossi se servent pour maintenir en équilibre dans leurs paniers les nombreuses écuelles, les calebasses et les vêtements qu'elles emportent quand elles vont en voyage) ; 3° un morceau de bois pris dans l'atelier d'un forgeron ; 4° *Sag'boila* ou *sabindou* (espèce de terre glaise fort prisée des animaux) ;

5° *Sag'noabg'welba* [gui de l'arbre appelé *N'kouna*, en bambara (*sponcia Buhanioca*)]; 6° *konïoug'tingré begdo* (houe enlevée du dessous d'un canari d'eau).

Sacrifier un poulet sans tenir compte de la couleur de son plumage. Les os du poulet doivent être recueillis et enterrés afin d'éviter qu'ils ne soient croqués par des chiens.

Brûler le tout et conserver dans un *touko* (récipient taillé dans le fruit du calebassier).

Lorsqu'on désire employer le gris-gris, c'est-à-dire au début de l'hivernage, on place un canari sur le feu; on met un peu de beurre de karité dans le vase, puis on verse un peu de poudre magique et on ajoute un peu d'eau. Cela fait naturellement un bruit auquel on répond en criant trois fois d'un ton impératif et en enflant sa voix comme pour commander au tonnerre.

On prépare ensuite un gâteau de mil qu'on mange d'un seul côté de la bouche.

Il est formellement interdit à la personne qui a employé un *sakouré* de cette composition d'en utiliser un autre et surtout de manger du *zimni* [aliment fait avec les fruits du *zamnenga* (arbre de ce nom) et le cœur du *saonré.*, (espèce de gros rat des champs)].

En cas d'accident (coups de foudre tombés dans un village), on apporte sur les lieux le *touko* (récipient) contenant la poudre magique en disant: «*Gnig'ri Nab'bade kom la kita koulli*» (litt. : «Que le Dieu du Ciel accepte cette eau et qu'il fasse cesser les effets de la foudre! »). Presque instantanément tout prend fin et même il arrive souvent, quand la toiture d'une case a été incendiée par la foudre, que le feu s'éteigne

rapidement sans qu'il soit besoin de faire intervenir, comme c'est d'usage, les forgerons (*Samba*).

*

* *

A titre simplement documentaire nous ajouterons qu'il est de pratique courante dans le Ganzourgou (région est du cercle de Ouagadougou) de se servir du tonnerre pour envoyer du maïs à quelqu'un de sa connaissance. Pour cela on prévient l'ami que tel jour on enverra une personne lui apporter un cadeau. Il est très curieux, en raison même de la peur que cela peut occasionner, de voir descendre du ciel des épis de maïs.

Il y a quelques années, un nommé *Yemby*, homme de 35 ans environ, du village de Kouy, dans le canton de Sao, Cercle de Ouagadougou, pour se venger d'un rival, dit il à dernier, habitant le village de Nakamtinga (dans le même canton), que tel jour il lui enverrait un *li-miga* (un oiseau rouge). Le jour fixé arriva: un nuage se forma dans le firmament; des éclairs rayèrent le ciel et tout à coup un terrible coup de tonnerre déchira les nues : la case ou malheureux jeune homme prit feu et il périt lui-même dans la fournaise...

Lèbga [litt.: *Retour à l'envoyeur*]. — Parlant des croyances se rattachant au caméléon nous avons dit que les Mossis employaient fréquemment ce lézard dans la composition d'un philtre appelé «*Lèbga*» et qui a la vertu de renvoyer au malfaiteur les maléfices dirigés contre le possesseur du fétiche.

Voici la composition d'un *lèbga*. On tue un *boan-*

pouaka (margouillat), un *gomtiogo* (caméléon). On éventre l'un et l'autre et on introduit le cœur du margouillat dans les entrailles du caméléon et vice-versa, On ajoute à cela des *samsa* et des *misdou* (beignets faits les premiers avec des haricots, les seconds avec du mil) et des racines de *Wenlebedé* (arbuste de ce nom dont les feuilles suivent toujours la direction du soleil).

Brûler jusqu'à ce qu'on obtienne du charbon que l'on pile.

Pour préparer le gâteau de mil on mélange un peu de la poudre ainsi obtenue à l'eau de farine et on laisse bouillir, puis on verse une plus grande quantité de farine et on remue avec un morceau de bois pour obtenir enfin la pâte appelée *saghbo*. Après quoi, pour s'assurer que le *lèbga* fera les effets attendus on ajoute un peu de poudre au beurre de karité et on trace une croix sur le *saghbo* dans la marmite. On place un éventail rouge (*lep pré*, en mossi ; *fléflé*, en bambara) devant soi et on soulève la marmite à une distance respectable du sol, on remue fortement pour que le gâteau se détache du récipient. O surprise! Lorsque la bouillie tombera dans l'éventail! c'est le côté portant la croix qui sera dessus.

Comment se défendre contre ses ennemis?

1° *Kisniandé* (ennemi de la honte) : chercher 9 épines de 9 épineux différents: par exemple une épine de *kan-ongo* (liane épineuse) ; une épine de *Gon-miga* (sorte de mimosa) ; une épine de *Kispanga* (épineux); une épine de *kéguelga* (*balanites aegyptiaca*); une

épine *Zanmenga* (épineux) ; une épine *Silkoitga* (épineux); une épine *Mougounega* (jujubier); une épine *Kimess'mougounega* (espèce de jujubier); une épine *Goaga* (arbre de ce nom).

Arracher la racine d'un arbre poussé sur un vieux tombeau; arracher la racine d'un arbuste poussé sur un puits comblé; arracher un arbuste du nom de *Sebtoulli* (en prendre les feuillages) [litt. : qui suit la direction des vents).

Ramasser un peu de terre sur une montagne-fétiche. Tous ces produits sont soigneusement déposés au fond d'un vase en terre neuf qui est placé dans un endroit convenable de la maison. On construit une élévation de terre autour du canari de façon à le recouvrir presque entièrement (le goulot seul doit rester en dehors). On ferme l'orifice avec un morceau de calebasse ou une pierre.

On offre au fétiche, auquel on attribue une grande puissance, un poulet *zoukèka* (poulet ayant la queue tordue).

On sait, par la lecture des chapitres précédents, qu'à une certaine époque de l'année les *sissès* (doubles) des *Nioniossé*, se rendent dans la brousse et blessent de leur *toabga* (hache magique) les *sissès* vagabonds. Eh bien, *Kisniandé* a l'avantage de protéger les *sissès* des membres de la famille de son possesseur contre ces attaques extérieures. Pour cela il suffit de mettre dans le canari la première bouchée de *saghbo* de chacun des membres. C'est ce qu'on nomme *Tiguiss'sissé*. Pour ne pas indisposer les personnes elles-mêmes on prendra soin, pendant le mois terrible, de ne pas fermer hermétiquement le goulot

du canari. Il faut tout de même à ces détenus sans le savoir un peu d'air pour se bien porter.

Kis-Bè (Ennemi de mon ennemi : il faut tout d'abord se procurer une tête de chien enragé, puis couper les *welba* (guis) d'un *kansablega* (bosquet).

Arracher la racine d'un arbre qui se trouve sur une route (*sorte poughin ti nègré*); la racine d'un arbre situé au bord d'un marigot (*soudg'ti niègré*); ajouter un anneau en fer ramassé ou trouvé (*Ban-pissidiga*).

Mettre le tout dans un canari rempli d'eau un jour de vendredi (*arzouma*). Le vase doit être soutenu par une fourche de *dambrezounga* (*Prosopis oblongala*).

On sacrifie un jeune coq au fétiche. Le liquide sert à la préparation d'un gâteau de mil. On peut aussi le boire.

Quelques mois plus tard on enlève l'anneau de fer qu'on porte au poignet. Il est défendu de serrer la main d'un borgne. L'anneau se briserait ou s'abîmerait.

Koudé deng'taoré (1). — Enlever: 1° l'écorce du *Kansablegg* (côtés est et ouest); 2° la hache qui a servi à creuser la tombe d'un vieillard; 3° *Tokom-somd' sagdo*. (Il paraît malaisé de dire ce qu'est le *Tokom-somdé*) [litt.: Porte-bonheur]. Parfois en pleine brousse, mais généralement dans une plaine non loin des villages, on aperçoit un tas de bois mort mélangé à de la paille. C'est cela qui porte le nom de *Tokom-somdé*. Tout individu qui passe à côté de ce tas doit y

ajouter sa part de bois ou de paille; 4° 330 cailloux rouges (*koug'midou kobess'tan la pistan*); 5° 3 cauris mouma (sans trou) (*liguid'mouma tan*).

Le tout mis dans un *lagha* (vase en terre) est enfoui dans un lieu sûr, de préférence au milieu de la cour des habitations.

Sacrifices. — On offre à ce fétiche un mouton et un poulet *bengré* (plumage gris clair). *Eaux*: Eau de farine et dam (*dolo*).

On demande au fétiche aide et protection dans toutes les circonstances malencontreuses de la vie et on promet de lui sacrifier un animal si au bout de trois ans (jour pour jour) on se porte bien avec sa famille.

Le charlatanisme contre le service militaire.

Dans l'ouvrage *Au pays du Mogho-Naba*, nous ayons dit au chapitre traitant de l'Agriculture que les jeunes Mossis fuyaient et détestaient le service militaire étendu à tous les originaires de l'AOF, les travaux du Chemin de fer de la Côte d'Ivoire ou des Ponts. Pour échapper à ces obligations les jeunes Mossis partent pour les colonies voisines, notamment en Gold-Coast.

Le marasme économique qui sévit avec intensité en Europe comme en Afrique a obligé certains jeunes gens (les possibilités de la Gold-Coast étant aussi restreintes que celles de l'Afrique française), à venir louer leurs services à Ouagadougou. D'autre part, on est arrivé, par la force des choses, dit-on, à recruter

des volontaires pour les travaux du Chemin de fer de la Côte d'Ivoire. Nos assertions ne sont pas cependant dénuées de fondement.

*

* *

Nous savons que le moaga est très crédule (cette crédulité est exploitée par les prêtres des religions secrètes). Sous un dehors trompeur, et nonobstant l'apparent air dégagé du jeune conscrit, le moaga est nettement hostile au recrutement militaire et aux grands travaux d'intérêt général. Il répugne d'ailleurs moins au métier des armes qu'aux travaux des Ponts ou du Chemin de fer.

Dès que le chef de canton ou son représentant vient lui annoncer dans son village qu'il est désigné par le Commandant de cercle pour être présenté devant la Commission de recrutement, son père, sa mère, son oncle ne cessent de consulter le devin à l'effet de savoir si le jeune homme échappera à la *chéchia rouge des blancs*. Quels moyens employer?

Indépendamment des prescriptions des devins qu'on exécute ponctuellement mais auxquelles on n'accorde, en la circonstance, qu'une confiance limitée, il y a dans les villages mossi de nombreux charlatans réputés. Le jeune homme ou son père a entendu parler de X..., de tel village, dont les fétiches ont déjà sauvé plusieurs jeunes gens du recrutement. On va donc le consulter ou s'il habite dans un autre village on entreprend un voyage. Mieux que le sable, les pierres, mieux que la souris elle-même, le magicien interroge ses puissants dieux. Il possède en outre des

loéssé (attacher, nouer), des *ganna* (amulettes) et des *baïnsé* (anneaux de fer magiques). Tous ces fétiches ont pour effet de défier l'action administrative et de rendre l'appelé détestable aux yeux du médecin. Il arrive aussi que les dieux ne peuvent rien contre, la suprême volonté du Très-Haut. Le jeune homme est né pour porter la chéchia. Dans ce cas, il y a des sortes de poudres magiques qui rendront le conscrit malade dès son arrivée au lieu de recrutement. Ce sont, croyons-nous, des poisons à effets lents et qui indisposent suffisamment le jeune homme pendant son séjour à la capitale...

Il y a enfin l'appel adressé⁽¹⁾ aux mânes des ancêtres, les tout puissants fétiches des villages (Montagnes, Bois sacrés, Rivières, etc.)⁽²⁾.

Arrivée à Ouagadougou des conscrits. — Avant de quitter sa famille pour Ouagadougou, lieu du recrutement, le jeune homme est armé de tous les talismans inimaginables. Il aura dans ses bagages, précieusement conservée dans une peau de bouc qu'il suspendra à ses côtés, une queue de bœuf, d'hyène ou d'âne autour de laquelle sera enroulée, préalablement trempée

¹ . *Late m'ba vouï tinda bè ra sake ti biga kingue so-dare yé San tongue ti biga lebeghin wa ne lafi, la gnimassem, m'na yi zom kom, lam komassesa, lam moag'poussem zam* [litt.: Si mon père vit sous la Terre, qu'il fasse que mon enfant n'aille pas au service comme tirailleur. S'il parvient à me le renvoyer sain et sauf je remercierai mon père en lui offrant un poulet, de l'eau de farine et de l'eau ordinaire.]

² . On va demander au Bois ou autre fétiche de protéger l'enfant, d'empêcher par tous les moyens qu'il soit pris. On promet un sacrifice de poulet ou d'animal ; on trace un petit cercle avec de la cendre. Au milieu de ce cercle on en trace un plus petit (*tom-douré*).

dans une sorte de poudre noire mélangée à du beurre végétal, une ficelle comportant généralement trente-trois nœuds (33). Deux ou trois fils (noir, blanc, rouge) attachent fortement une partie de la queue. On fait pour cela une sorte de nœud en remontant quelques poils. Le fil rouge représente le Blanc, le fil noir l'indigène, le fil blanc, l'adepte de l'Islam. En les attachant le féticheur prononce quelques paroles dont nous ne retiendrons que les principales: «C'est le Blanc, l'Inconnu, le Médecin ou le Commandant de Cercle que nous attachons ici pour qu'il soit aveuglé et ne remarque pas la belle constitution d'un tel. Il faut qu'il échappe à il la chéchia rouge».

Le fil noir représente tous les indigènes noirs qui essaieraient, grâce à leurs fétiches et à leurs médecines, de faciliter l'incorporation de l'appelé. Que ces ennemis ne puissent prononcer une parole, *a fortiori* faire quoi que ce soit contre lui. Quant au fil blanc, il représente les marabouts, les Peulhs et Yarcés «*fou-peless'ramba*» (ceux qui portent des boubous blancs); s'ils veulent aider les ennemis de X... ou faire des *sébès* (papiers, écrits maraboutiques) contre lui, que tout tombe dans le néant!

Ceci dit, on mélange une certaine poudre noire magique à du beurre de karité et l'on oint la queue avec cette pommade.

D'autres fois, c'est un anneau de fer (*banga*) ou une amulette (*gandé*) que le jeune homme porte au bras.

L'amulette ou l'anneau de fer est remonté vers l'avant-bras et fortement serré et l'appelé se présente au médecin.

Mieux que tout cela — et moins apparent — est le

fétiche qu'on appelle «Yag'vioghin» [litt.: Suspendu entre terre et ciel sans soutien] qui a pour effet, dit-on, de rendre vaine toute tentative d'incorporation de la personne pour qui le fétiche a été fait.

Ce fétiche, bien connu des Mossi, retarde le prononcé des jugements. Les affaires souvent obscures, le défaut de témoignage, la négligence des juges indigènes, etc., sont autant de raisons qui font croire à l'indigène que la suspension de l'affaire est le résultat de la vertu de son fétiche.

*

* *

Nous avons, croyons-nous, suffisamment démontré la répugnance des Mossi pour le recrutement militaire. Il nous reste à dire tout le mal qu'il y a à laisser perpétuer un état de choses déjà alarmant. La pratique du charlatanisme est punie par le décret réglementant l'indigénat en AOF. Il serait bon de sévir contre les magiciens dont les pratiques sont de nature à compromettre sérieusement l'action française.

On n'arrivera jamais à faire comprendre au Moaga que sa crédulité est exploitée par les charlatans si par deux fois, par exemple, il a cru avoir échappé au recrutement par la puissance des fétiches.

Généralement, lorsque le jeune homme rentre dans son village, le féticheur va lui rendre visite et, souriant, lui dit: «Ah ! te voilà! Ne t'avais-je pas affirmé avant ton départ que tu ne porterais pas la chéchia rouge? Souviens-toi du proverbe mossi : «*Goimmeka niodo ya beleg mouk'ma ta kin gounsi*» [litt. : «Dire que savoir parler n'a point d'importance est simplement contenter la mère du muet, afin qu'elle puisse dormir»], ce qui, au sens figuré, veut dire :

«Ceux qui prétendent que les gris-gris, les fétiches sont sans valeur veulent tromper ceux qui ne sont pas malins, afin de pouvoir, le cas échéant, leur porter de mauvais coups sans revanche»).

Malheureusement, au Mossi, tout contribue à favoriser l'exploitation de l'indigène par les charlatans. Dans un cercle aussi important que Ouagadougou on ne lève chaque année que de 200 à 250 recrues. Or, pour un contingent aussi faible près de 5 000 personnes subissent la visite médicale. Le médecin de la Commission laisse défiler devant lui une dizaine de jeunes appelés avant d'en retenir un, qui, même reconnu bon, peut encore échapper à la *chéchia rouge* par le tirage au sort.

Or la superstition de l'indigène le porte à croire que s'il n'a pas été pris c'est grâce à la toute puissance des *banga* (anneaux en fer), *loèga* (queue de bœuf ou d'animal sauvage), *gandé* (amulette) ou enfin du *tinkouga* (pierre fétiche).

A un autre point de vue, il y a dans cette affaire de recrutement une double exploitation : l'élevage de la volaille, on le sait ne peut réussir à tout le monde. Cependant aussi bien lorsqu'ils vont à Ouagadougou qu'au retour à leurs foyers, les jeunes gens et leurs parents sacrifient de nombreux poulets, dans le premier cas pour interroger le fétiche, dans le second cas pour le remercier.

Comme souvent le recrutement coïncide avec la rentrée de l'impôt de capitation, les propriétaires de poulets profitent de cette période pour doubler et même tripler le prix de la volaille et se faire ainsi des revenus faciles.

Nous avons dit où était le mal. Il ne nous appartient pas de chercher le remède. Une suggestion nous est cependant permise: comme il s'agit ici des Mossi en particulier, ne pourrait-on pas leur faire comprendre qu'ils ont souvent affaire à des escrocs et que seul le hasard les dispense des obligations militaires?

Le moyen est simple et facile: l'indigène comprendra de plus en plus l'inutilité de l'immolation des poulets, de la confection des talismans, des promesses faites à telle ou telle divinité le jour où les 200 ou 300 recrues seront levées intégralement dans une ou deux provinces seulement. On n'aurait pas besoin de passer la visite de plus de 1 500 à 2 000 jeunes gens pour obtenir le chiffre demandé si les chefs de cantons et de provinces écartaient au préalable — nous avons personnellement fait l'essai et les résultats obtenus couronnent la méthode — les faibles de la vue, les hernieux, les estropiés, etc.

Le charlatanisme tomberait et avec lui ses prêtres. Il n'y aurait, d'autre part, aucun inconvénient à cela puisque l'effort demandé aux provinces reviendrait seulement tous les deux ou trois ans. Ici, en AOF et au Mossi, où aucun recensement sincère n'a été fait depuis plusieurs années, où souvent l'âge donné à l'appelé est une approximation arbitraire (parfois en effet l'intéressé est absent au moment du dénombrement) on ne saurait dire que le système préconisé aurait pour conséquence de ne pas respecter la limite d'âge fixée par le règlement.

CHAPITRE V

De l'Amour au Mossi

Les divers procédés et philtres employés par les Mossi pour se faire aimer des femmcs. — Jeteur de sorts. — Les poudres de harem. (Composition et mode d'emploi).

Au Mossi, posséder plusieurs amantes est une source de revenus. Les femmcs mossi ne sont pas nées jalouses — à quelques exceptions près — ou du moins ne manifestent-elles pas ce sentiment. Cela s'explique par le fait que l'amant — et par conséquent ses femmes s'il est marié —, sa mère s'il est célibataire — retire plus de profits de ses amantes que celles-ci n'en reçoivent de lui. Généralement, lorsque la femme va rendre visite à son amant elle lui apporte un panier rempli de nombreuses boules de *soumbala*⁽¹⁾ qu'accompagne fort souvent une grosse écuelle de karité. L'amante passe deux ou trois jours chez l'amant, quelquefois une semaine entière, et quand elle manifeste le désir de regagner son village d'origine ou le domicile conjugal, elle reçoit en retour 1000 ou 1 500 cauris (5 francs en billet de banque)⁽²⁾. Parlant des Mossi en particu-

¹ . Condiment puant fort prisé des indigènes et fait des graines du fruit de nété.

² . En 1932, à l'occasion de la rentrée de l'impôt de capitation le

lier, nous ne nous attarderons pas aux amours des *Nabas*, qui font exception. Contentons-nous de dire que nonobstant le nombre considérable de leurs femmes, les chefs mossi préfèrent, eux aussi — c'est un plaisir prétend-on — avoir un certain nombre d'amantes. A celles-ci ils donnent des pagnes de valeur, ils tuent des moutons pour les héberger; souvent, au départ elles reçoivent de véritables charges de cauris (de 5 000 à 10 000) et des paniers remplis de viande séchée. Mais, empressons-nous d'ajouter que, malgré ces cadeaux, peu de femmes désirent être les amantes d'un *Naba*. Une des causes principales de cette situation réside uniquement dans le fait que le *Naba* peut, à son gré et à n'importe quel moment, envoyer chercher la jeune fille chez ses parents ou la femme chez son mari.

Sans doute — tout au moins pour la femme mariée — cela est encore une exception — et le chef intelligent et soucieux avant tout du bien-être moral et matériel de ses administrés et surtout jaloux de les garder, abandonne toute fille dès qu'elle est mariée.

Combien d'abus de ce genre cependant sont cause de l'exode de nombreuses familles dans certains cantons!

Un des importants chefs de canton d'une vaste province du cercle de Ouagadougou, a, par de tels procédés, diminué de plus du quart le nombre des indigènes de sa circonscription.

Comment se nouent les intrigues. — Le plus souvent

billet de banque de 5 fr. qui avait jusqu'ici suivi une courbe plutôt descendante (600 à 900 cauris) a été vendu sur la place du marché à 1 500 et même 1 600 cauris.

on envoie une proche parente à la jeune fille. Parfois aussi, c'est un camarade du jeune homme qui se charge de faire la commission à la jeune personne. Rarement on obtient une réponse favorable le jour même. La jeune fille répond par le proverbe mossi suivant : «*Bouloug'ka toudé dara yé pam kom yé*» [litt. : On ne peut forer un puits en un jour].

On attend donc une occasion et on revient à la charge. Au préalable, la jeune fille a cherché par tous les moyens à connaître son soupirant et surtout à prendre quelques renseignements sur lui. A la seconde commission elle répond — si le jeune homme lui plaît — «*Yellé ba tib voussé*» [litt. : «Dites-lui de se reposer»] pour signifier: «J'accepte ses offres»).

Dès que cette réponse lui est rapportée, le jeune homme achète — car c'est généralement au marché qu'a lieu la rencontre — des colas qu'il fait remettre à l'amante. Il peut aussi la convier à venir sous un arbre ou dans la maison d'un ami boire du dolo. Le plus souvent la jeune fille se fait accompagner de plusieurs de ses compagnes. Là s'arrêtent les relations de cette première journée.

Certains jeunes gens, qui ont ce que j'appellerai du «cran», rencontrent-ils une jeune fille sur leur chemin en faisant le tour du marché, vite ils l'arrêtent et l'interrogent: «*Mame sin daghin touma zagla fo ninghin, f'ka yelme ti boumb'wè*» [litt: «J'avais chargé quelqu'un de te faire certaines avances; la commission ne t'a-t-elle donc pas été faite?»] Comme, naturellement, en fait de commission, il n'y en a jamais eu, à la réponse négative de la jeune personne, ils continuent : «*Lame kon bassa zine da bè baouda mi*

guelgo yé) [litt.: «Tant pis, je ne laisserai pas celui qui a été témoin d'une affaire embarrasser de questions celui qui sait compter»]; ce qui revient à dire: « Un tel — snr qui je comptais pourtant — ne l'a pas fait ma commission, mais puisque je te vois, les choses s'arrangent d'elles-mêmes, j'attends donc une réponse»]

Le proverbe mossi «Nif zoïta toïga» Litt. : L'œil craint l'œil] est si vrai que neuf fois sur dix ces audacieux réussissent grâce à leur subterfuge.

Le compte rendu: dès son retour à la maison, la jeune fille rend compte à sa mère de ce qui s'est passé et lui remet une partie des cadeaux reçus.

Si l'amant est un personnage considéré, la mère plaisante son enfant en lui disant: «*Fo mè bé yè ta zagl'wa nong'fe*» [litt.: «Toi aussi, où est donc ta beauté pour qu'un Tel veuille jeter sur toi un regard?»] C'est l'orgueil des femmes de voir rechercher leurs filles, et dans son for intérieur la mère est au comble de la joie.

PREMIER CAS : *Le rendez-vous*. — C'est seulement plusieurs jours, parfois plusieurs semaines après, si les villages respectifs des amants sont voisins, que le jeune homme, après entente avec la jeune fille, envoie des camarades pour la rencontrer et lui servir d'escorte. A ce premier rendez-vous, la jeune fille se fait accompagner de quelques compagnes; cela facilite d'ailleurs de nouvelles liaisons. La réception consiste dans la préparation de quelques mets servis avec du poulet ou de la pintade en quantité suffisante. Le jeune homme convie à cette occasion quelques

camarades: on joue de la guitare (*kondé*), on boit du dolo, on croque des kolas, on chante et enfin on danse. Tout au plus le jeune homme peut-il presser et sentir palpiter dans sa main le «chaud nichon» de son amante. Aux premiers chants du coq, l'escorte se reforme et reconduit les filles dans leur village de façon qu'elles puissent réintégrer la case de leur mère à l'insu du père.

Pour cette première nuit, la jeune fille se fera particulièrement difficile; il faudra même la prier de s'asseoir sur la natte (*débré*) déposée à son intention. C'est de ces petites timidités de la femme moaga qu'est née la chansonnette suivante:

Mossa poug'sade y a lonng'wé
Pa nian wiongré kon ta pinrin y a
Ta san nan ta bé zind' pinri souka.

[Litt.: La femme de cette époque ressemble à un *lounga* (tambour de ce nom). Si on ne le serre pas, il ne rend pas de sons (pour dire que si on n'y oblige pas la femme, elle ne s'assoit pas sur la natte), mais quand l'amante s'assied, c'est au beau milieu de la couchette].

En repartant chez elle, l'amante et ses compagnes reçoivent des cadeaux en cauris et en kolas. Parfois même elles emportent des poulets entiers rôtis à la mode des mossi.

Il convient de dire que la mère facilite par tous les moyens la sortie de nuit de sa fille; si elle lui recommande un peu de prudence pour éviter une grossesse possible, elle ne l'empêche pas, surtout si la jeune fdle n'est pas l'aînée de la famille⁽¹⁾, de se donner de temps à autre à son amant.

¹ . La fille aînée devant, comme le fils aîné, au décès de leur père,

DEUXIÈME CAS: *La fille habite dans un village; fort éloigné de celui de l'amant.* — Les amants se donnent rendez-vous au marché le plus proche. L'amante s'attarde sans motif sérieux au marché et finit par déclarer à ses compagnons de route (à ses frères en un mot)⁽¹⁾ qu'elle n'a pas acheté tout ce qui lui était nécessaire et qu'elle va passer la nuit chez sa *pougdba* (tante) — les indigènes, on le sait, ont la parenté facile — pour se rendre le lendemain matin au marché de tel village.

Ses frères, qui se doutent d'une intrigue, lui font de sévères remontrances et la quittent. Le jeune homme attend la jeune fille en un endroit convenu et la conduit chez lui.

Au clair de la lune. — Quand ils vont à la rencontre de leur amante, les jeunes mossi s'approchent rarement de la maison des parents de la jeune fille. Ils se rendent de préférence chez une proche parente de cette dernière et envoient prévenir la mère. Celle-ci s'arrange pour que la fille quitte la maison à l'insu du père et surtout des frères.

Pendant ces heures d'attente, les jeunes gens se blottissent le mieux qu'ils peuvent dans un coin, sous un arbre et évitent autant que possible de se laisser voir par les habitants du village. C'est que, s'ils étaient aperçus par quelque mal intentionné, c'est à coups de

sortir par la même ouverture que le corps du défunt, s'abstient de faire la vie avant ce moment, ceci dans la crainte de la vengeance des *Kimsé* (défunts).

¹ . Les filles sont mieux surveillées par leurs frères que par leur père.

gourdins que les jeunes gens du village les chasseraient. Il arrive qu'à force d'attendre, les envoyés finissent par s'endormir, l'amante, étroitement surveillée, n'ayant pu les rejoindre, ou la volage, ayant suivi d'autres amants — tant il est vrai que la femme, à quelque race qu'elle appartienne, ne sait être fidèle.

N'omettons point de parler ici des audacieux qui osent se glisser derrière la palissade de la maison du père de leur amante et jeter une pierre dans la cour de la mère (la maison indigène est construite de façon que chaque femme a sa propre petite cour nettement séparée des autres par une murette). Dès qu'elle aperçoit le caillou, la jeune fille sort sous un prétexte quelconque et s'entretient avec son amant. Poussant plus loin encore l'audace, certains jeunes gens se déguisent en femme pour pénétrer dans la maison. Ils arrivent par ce moyen à s'entretenir librement avec la mère de la jeune fille et à fixer le rendez-vous. En s'en allant ils ont soin, selon la coutume des femmes mossi, d'emporter une braise incandescente dans le creux de la main.

Les repas offerts aux amantes. — Les compagnons du jeune homme sont tenus de manger avec l'amante les mets préparés pour cette dernière. Parfois aussi le jeune homme lui-même prend part au festin mais, comme assez fréquemment les jeunes Mossi emploient des philtres d'amour, ils préfèrent ne pas manger pour ne pas anéantir les effets de leur gris-gris.

Ces aliments mis à part, l'amante s'abstient de manger quoi que ce soit — sauf de la cola — devant

l'amant, surtout en public. La chose est réciproque. J'ai personnellement constaté, au marché de Ouagadougou en 1909, que des filles envoyaient des paniers remplis de beignets à leurs amants, parce qu'elles avaient surpris ces derniers mangeant ces aliments ailleurs que dans leur propre maison.

Lorsque la jeune fille devient enceinte (*San wa lebeg'yelle*). — Lorsqu'on constate chez la fille des signes de grossesse, la mère, affolée, fait de pressantes démarches auprès d'une parente du jeune homme. Celle-ci vient de fort bon matin chez l'amant et lui dit: «*Aïe y a sida, fo ne zaguel daghin tounde taba, ned pas toin yetti kom-baonego kon déme y é, la lebega yellé, ta ma wame ninghin t'm wa toguesfo tif guess f'sin na manega*» [litt. : «C'est la vérité, tu as des relations avec la fille de X... de tel village. Sans doute on ne peut empêcher des jeunes gens de s'amuser. Mais vous avez fait plus que cela, la fille est enceinte et sa mère me charge de te dire de faire l'impossible, s'il le faut, pour sauver la situation»]. Quelle minute grave !... Et que faire pour éviter la honte publique ?.. Le jeune homme ne sait que répondre... Il renvoie la vieille femme et pendant toute la journée il court consulter ses aînés. Quelqu'un finit par lui dire qu'un tel contre-temps n'est pas sans remède. On lui conseille d'apporter des cauris et un poulet et on le conduit chez un féticheur qui possède un gris-gris capable de provoquer sans grand danger l'avortement⁽¹⁾. La vieille revient un ou deux jours

¹ . Nous avons vu au village de Kouï (canton de Sao, cercle de Oua-

plus tard et le jeune homme lui remet la poudre de salut. Tout se passe, bien entendu, à l'insu du père de famille.

*

* *

Le cercle de Ouagadougou est réputé compter le plus grand nombre de chrétiens de l'AO F. Est-ce à dire que ces chrétiens observent à la lettre dans le domaine de l'amour les prescriptions de l'Église? Hélas! nombreux sont ceux qui obligent leurs épouses légitimes à abandonner la couche conjugale pour faire place à leurs amantes... en conformité de la vieille coutume... C'est un sujet trop délicat pour que j'insiste davantage. Je le signale en passant : *Noli me tangere*.

*

* *

Sans prétendre pourtant avoir épuisé la question (les cas étant très variés), nous pensons en avoir assez dit pour passer au chapitre des philtres d'amour. Ils sont employés, soit pour se faire aimer des femmes, soit pour se venger de quelque rival, ou bien encore pour jeter un sort aux femmes et aux filles rebelles. La plupart de ces recettes peuvent être employées avec profit par n'importe qui, mais d'autres participent de la nature des fétiches décrits par nous dans le chapitre des «Maléfices». Il est alors nécessaire, pour obtenir les résultats recherchés, de s'adresser aux propriétaires des philtres, en raison surtout de l'obligation qui s'impose de procéder à des sacrifices préliminaires.

gadougou) au cours d'une tournée, un arbustre dont les feuilles, nous a-t-on dit, étaient destinées à cet usage.

Les philtres.

WINDEGUIN N'IN.

(Entrer de force). On appelle ainsi un gris-gris grâce auquel on devient l'amant préféré, évinçant tous les rivaux au point même de les faire détester de l'amante.

Formule Sontiguimda: on compose le *windeguin n'kin* des produits suivants: a) de *balle-yam* (bile de chèvre ou de mouton de Dori); b) de l'écorce de deux arbres différents se trouvant au bord d'un sentier ou d'une route et dont les branches se louchent et forment un même ombrage: couper l'écorce sur les côtés est et ouest; c) de l'écorce d'un arbuste du nom de *Nongomtaba* [litt.: J'aime mon prochain] sur les côtés est et ouest.

Puis on brûle le tout dans un *saré*; (morceau de canari) et après avoir mélangé la poudre à un aliment quelconque, on l'offre à l'amante.

KISGOU (INTERDIT). — Pour ne pas devenir soi-même amoureux, il faut s'abstenir de manger de cet aliment.

Pour se faire aimer des femmes.

Il y a plusieurs procédés. Les diverses formules que nous donnons ci-après sont celles que l'on pratique le plus souvent.

1. *Formule de Rasmane Ouedraogo* — FORMULE a : *Banguinleguesré* (Salamandre); *Yallé* (blatte); *Lampalcé* (coton égrené). Après le coït on se nettoie la verge avec ce coton;

Laisser sécher; écraser le tout et mélanger à un aliment qu'on donnera à manger à l'amante.

Résultats rapides, mais se garder soi-même d'user du philtre,

FORMULE b : Couper: 1° Les ongles des doigts; 2° Les ongles des orteils; 3° Les cheveux du front; 4° Les poils de l'aisselle; 5° Les poils du sexe.

Brûler le tout dans un petit vase, réduire en poudre et saupoudrer la viande pour l'amante.

Se laver soigneusement les doigts après l'opération.

FORMULE c : Se procurer: 1° Trois toiles d'araignée (*paombgo*); 2° *Kombassim pagha lègue Nab'ne boudo* [litt. : Je n'abandonne pas ma femme pour importuner le Naba (sorte de fourmis qui marchent toujours accouplées)]; 3° Enlever la racine d'un arbre situé au bord d'une route et dont l'ombrage donne sur cette route;

Métanger à tout cela un peu de son propre sang. Ne pas brûler, laisser sécher et écraser.

Même mode d'emploi que ci-dessus,

II. *Formule de Sontiguimda*. — Couper une branche de l'indigotier (*garga*). Chercher une poule qui couve ses oeufs, la prendre et la frapper avec la branche de l'arbuste en prononçant l'incantation suivante:

« Si X., (nom de l'amante) de tel village ou femme de Z... peut vivre avec moi en bonne intelligence quand je la prendrai pour femme, quels que soient les mauvais traitements que je pourrai être appelé à lui faire subir, que la poule regagne immédiatement ses oeufs». On répète l'opération quatre fois. Après quoi on

arrache quelques plumes du dos et de la poitrine de la poule. On les brûle en même temps que la branche de l'indigotier en ajoutant dans le vase le fond du nid d'un oiseau, les ongles des dix doigts et des orteils, un peu de cheveux du front, quelques poils du sexe.

La poudre obtenue est conservée dans un sac.

Le moment venu de l'employer, enfiler une aiguille, mélanger un peu de la poudre au foie d'une chèvre noire. Piquer la viande avec l'aiguille et la diriger quatre fois dans la direction du cœur en appelant l'amante par son *sonedré* (son petit nom et son nom de famille) et en disant: « Tu ne dois écouter personne autre que moi; de tous tes amants je veux être le seul que tu chérisses! »

A la première visite de l'amante, on glisse un peu de cette poudre dans le gâteau de mil qui lui est offert.

Résultats rapides.

BOLLÉ.

(Pour appeler l'amante récalcitrante,
qu'elle soit ou non mariée).

Composition du philtre. — 1° *Gank'raogo welba* (bois d'ébène); 2° *Bouloug'raogo* (bois de puits); 3° *Gank bissi liuli sin di kelié* (fruits de *ganka* (ébénier) à moitié mangés par les oiseaux); 4° *Raogo lollgo* (espèce de champignon lignicole attaquant le bois et qui ressemble de loin à un essaim d'abeilles); 5° *Ba-yoirga* (plante de ce nom);

Brûler le tout et éteindre avec de l'eau. Sur le charbon, ainsi obtenu, sacrifier un poulet à plumage noir. Conserver la poudre dans un petit sac.

MODE D'EMPLOI: Fabriquer une corde avec l'écorce de l'arbuste appelé *Bèringa* (espèce de chanvre), attacher deux cauris à chaque extrémité de la corde et attendre un lundi, le moment où les, femmes sont encore à écraser leur mil au moulin (néré: pierres spéciales). Se procurer alors un *saré* (morceau de canari), du beurre de karité et un peu de bois du *ganka* (ébène). Mettre le beurre dans le vase, y ajouter un peu de poudre et dire: «*Ya zagle gninga lam dougle bollan, mam koin la rasma (ou dasma) nassé*» [litt. : C'est à cause d'une telle de tel village, fille ou femme de X.." que j'ai préparé ce *Bollé*. Je lui donne un délai de quatre jours pour répondre à mon appel].

L'opération doit se faire de préférence au seuil de la propre case de l'amant. Au fur et à mesure qu'on parle on trempe la ficelle dans la mixture et on traîne le fil jusqu'au fond de la chambre (simulacre qui signifie qu'on y fait entrer de force l'amante).

INTERDITS: Si avant les quatre jours fixés, on reçoit dans sa case une autre femme, tout sera à recommencer. Généralement ce gris-gris attire beaucoup d'étrangers.

Nous avons vu employer d'autres procédés que nous qualifierons même de puissants, mais qu'il nous est malheureusement impossible de décrire, n'en connaissant pas la composition. Nous nous rappelons seulement qu'on prépare soi-même un gâteau de mil sans sauce. On jette une boulette de *saghbo* dans la direction de la maison de l'amante et on conserve un peu de gâteau dans un petit vase en disant: « X...

viens vite! J'ai préparé du gâteau et je t'attends pour faire la sauce»).

Quand on jette un peu de poudre de gris-gris dans l'eau bouillie et qu'on appelle l'amante, on entend un certain mijotement inhabituel qui ressemble à s'y méprendre à la voix plaintive d'un petit enfant.

Autre formule de Bollé (Somtiguimda). — Couper le bois d'un *konkouipèlega* (arbre de ce nom) ;

Se procurer: a) Le nez d'un chien (*bag'nioré*); b) *Yallé* (blatte) ; c) *zam-kita* (chauve-souris).

Tuer une souris (*niongré*) dont la peau servira à confectionner une sorle de sacoché destinée à enfermer la poudre du gris-gris.

On se rend ensuite sous un *kamsaongo* (arbre de la famille des lianes gohines). On frappe l'arbre avec un *koukou-féogo* (manche de daba) de façon à le faire saigner; on nettoie avec du coton égrené (*lampalga*) la plaie d'où coule la sève et on appelle la jeune fille ou la femme par son nom de famille. Puis on prononce les paroles sacramentelles suivantes: «*San y a foug'niande tarfo bif wa bade lamdo* (Si ton retard à me rejoindre provient de ce qu'il te manque des vêtements, viens et cesse de pleurer! Je te donnerai le coton avec lequel on fabrique les habits)!» On frappe encore l'arbre avec un épi de mil et on dit: «*San ya dibe kom tarfo bif wa ti ki bé mam ninghin*» (Si tu as faim, viens sans tarder, j'ai des réserves de mil). On répète l'opération en essuyant la sève avec du mil germé, et toutes sortes de débris.

On brûle tous ces produits ensemble et on éteint le feu avec de l'eau en ayant soin de dire: «*M'kisda*

bougoum lam pa kissid'tim y é). [Litt. : J'éteins le feu et non l'effet du gris-gris]. «*Time widg'wendé mok' bougoum*» [litt.: Que le gris-gris prenne sa puissance en s'allumant au feu du dieu-soleil! »]

SACRIFICES : il est nécessaire de sacrifier au fétiche un poulet à plumage noir avant son emploi.

QUAND ON VEUT SE MARIER AVEC L'AMANTE
CONTRE LE GRÉ DE SES PARENTS
ET DE SON FIANCÉ RÉEL.

Formule et composition de Sontiguimda : la *Kouilghin nedgo* (chiffon ou paille servant à nettoyer le fond des canaris et oublié au puits ou au marigot); 2° *Nère sa gnimdi* (balai oublié sur le *néré*) (moulin indigène) ; 3° *Nère-zom* (le *néré* mossi est une pierre spéciale de granit (*pigha*) sur laquelle les femmes écrasent le mil). Frapper fortement sur quatre *néré* pour obtenir une sorte de poudre blanche qu'on ramassera; 4° *Pog'rikdre Lam palga* (coton égrené appartenant à une femme qui s'est offerte volontairement à son amant); 5° *Pog'sadan goabg'naw tom* (poussière de l'empreinte du pied gauche de l'amante); 6° *Koug'missa nassé* (quatre cailloux rouges); 7° *Pondré* (crapaud) ; 8° *Laguef'moumdi* (un cauri sans trou) ; 9° *Biss'kam* (beurre animal).

Enlever le piquet (*lougri*) gauche de la porte, y enfouir le crapaud après lui avoir fait avaler le cauri et après avoir tracé sur le dos et le ventre du batracien des croix avec la poudre du gris-gris mélangée à du beurre animal.

On enduit également de gris-gris un caillou qu'on enfouit dans le coin gauche de la case à coucher de l'amant: c'est disposer le canari d'eau pour attendre l'amante; les deuxième et troisième cailloux également badigeonnés de l'ingrédient sont disposés comme pour soutenir la marmite. Le jeune homme dit : «Ces pierres sont destinées à soutenir les marmites de l'amante». Quant au quatrième caillou, même ment baptisé, on l'enterre au milieu de la case à coucher: c'est l'invite adressée à l'amante.

La femme qui, après cette opération, viendra rejoindre son amant (et elle ne pourra s'en empêcher) boira un peu de charbonnage mélangé à l'eau ordinaire ou à du dolo. On peut aussi mélanger la poudre à la bouillie de mil ou au tabac si la jeune personne en fait usage.

Si, plus tard, l'amante, dégoûtée de l'amant (c'est toujours dans la tristesse que finissent ces liaisons surnaturelles), s'en allait à d'autres plaisirs, il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. Elle reviendra mourir au village de l'amant: la poussière de l'empreinte de son pied est en effet enterrée dans ce village en même temps qu'un crapaud.

KANNEG'TABA

[Litt. : pour les brouiller: sous-entendu ici: le mari et sa femme ou la fille et ses parents].

Composition du sortilège. — Ramasser: a) les excréments de la hyène (*soass'bindou*); b) les crottins du chien (*bag'bindou*); broyer ensemble ces matières fécales. On sait que la hyène et le chien sont deux grands

ennemis; c) les déjections du chat(*nioug'bindou*); d) la fiente de poule (*noag'bindou*);

Les mélanger: on dit aussi que les chats-tigres s'attaquent plutôt aux oiseaux de basse-cour qu'aux rats;

Se procurer ensuite: a) une grosse boule de poivre (*zoumbri*); b) du *bérin-zougou* (tête de chanvre) ;

Ecraser tous ces produits en même temps que du mil rouge (*kazing'ne fiba*). Aucun sacrifice n'est prescrit.

MODE D'EMPLOI: si on veut brouiller deux époux dans un but intéressé, voici comment on s'y prend: le lundi soir on se rend sur la route ou le sentier conduisant au village de l'époux; on dispose au beau milieu du chemin deux ou trois pierres pour soutenir un morceau de canari (*saré*) sous lequel on allume un grand feu. On verse de la potasse, ou plutôt de l'eau de lessive de cendre dans le vase et on y ajoute de la poudre de gris-gris en quantité suffisante. On remue un peu avec un morceau de bois (*gar'wesla*), puis d'un coup du pied gauche on renverse le contenant et le contenu. On brise le tout à l'aide d'un bâtonnet (de préférence un vieux manche de daba).

Pendant la préparation, on fixe un délai de huit jours au maximum pour que des brouilles naissent dans le ménage. On se fait, par la suite, renseigner par un tiers du village auquel appartient le mari. Quand on sait qu'il y a mésintelligence réelle entre les époux, on envoie dire à la femme de venir tranquillement se consoler auprès de celui qui l'aime.

MOYENS EMPLOYÉS POUR PUNIR L'AMANTE INFIDÈLE
OU LA JEUNE FILLE QUI REFUSE SES FAVEURS

1. - *Formule de Somtiguimda Ouedraogo pour donner des poux.* — Voici les éléments qui entrent dans la fabrication de ce fétiche: 1° *Ybrogo-Zougou* (tête de vautour-charognard); 2° *Karinsa nassé* (quatre poux); 3° *Wilinwi yoadà* (arbuste de ce nom); 4° *Salinsa missi sim bé tig'yokin* (fourmis rouges qui se trouvent dans le trou d'un arbre) (nombre illimité).

Brûler le tout et conserver la poudre dans une corne de bœuf.

Sacrifier au fétiche un poulet à plumage noir (*no-sablega*) pour l'interroger sur l'efficacité de l'emploi de la poudre.

MODE D'EMPLOI. - Mettre la poudre dans une sorte de bobine de tige de mil. Surveiller la personne de façon à la rencontrer la nuit de préférence. Il suffit de souffler dans la bobine à peu de distance d'elle pour que, dès le même jour, elle ait ses vêtements couverts de poux à tel point qu'il lui devient impossible de se couvrir. Partout, sur son corps, dans ses cheveux, sous ses aisselles, sur le mont de Vénus, elle aura des poux.

II. - *Autre formule pour provoquer chez une femme l'arrivée des menstrues.* — COMPOSITION, se procurer: 1° *Noumbre-kankaré* (tige de gros mil); 2° *Bouté-kom* (eau de *boutou*, résidu des graines de karité écrasées pour la préparation du beurre végétal) recueillie dans le *sambolgo* (sorte d'égoût); 3° *Boug'zim ninga y*

niandin (sang de chèvre passé dans les boyaux de l'animal après l'évacuation des excréments); 4° *Souke dada tambo* (trois morceaux pris à l'espèce de passoire en bois dont on se sert pour filtrer le dolo); 5° Saisir sur une montagne avec les doigts de pied une pierre qu'on jettera quatre fois au pied de la montagne en prononçant le nom de l'amante. Chaque fois qu'on jette la pierre on descend de la montagne pour la ramasser et on répète quatre fois l'opération; 6° *No-guélé* (œuf de poule), prélever le blanc et jeter le jaune; 7° Un peu de terre glaise prise en pays plat.

Le tout sera brûlé dans un morceau de canari et conservé dans une petite gourde.

MODE D'EMPLOI: percer de quatre trous le fond de la gourde. Placer dans ces ouvertures quatre petites pailles. Suspendre la gourde dans la case et allumer du feu juste au-dessous du récipient où on aura soin de verser du *Péleguème* (sorte de beurre de karité d'une odeur très désagréable).

Tant que le beurre fondu suintera à travers les ouvertures, la femme aura des règles très abondantes. Comme en général la femme moaga n'a pas une garde-robe bien garnie, on juge de l'effet.

Si on bouche hermétiquement les trous pratiqués au fond de la gourde, les règles prennent fin immédiatement.

III. - *Fandé*, destiné à produire une démangeaison générale du corps rendant toute vêtue insupportable.

— COMPOSITION: 1° *Fande-tiga* (arbre de ce nom à écorce très rugueuse); 2° *Vionré* (ver de terre de ce

nom); 3° *Toé-paoko* (coque du fruit du baobab) ; 4° *Nakinidoug'* (plante de ce nom).

Ecraser le tout et coliserver la poudre dans des bobines de tige de mil.

MODE D'EMPLOI: on attend un jour de fête (pendant les fêtes ou lorsqu'elles se rendent au marché les jeunes filles mossi après s'être lavé le corps à grande eau l'enduisent de beurre de karité fondu). Se placer bien en face de celles qu'on veut punir et souffler fortement dans les tuyaux de façon à éparpiller la poudre.

Effets immédiats.

ANTIDOTE (GNIDOU): Pour faire cesser les démangeaisons, il suffit d'employer le procédé suivant :

Mettre du *sog'konto* (restes de *saghbo*, gâteau de mil) enlevé du fond de la marmite, dans un *lagha* (pot en terre), y ajouter du *guirg'tando* (écorce de l'arbuste de ce nom de la famille des chanvres).

Laisser reposer quelques heures et se barbouiller ensuite le corps. Résultats immédiats.

IV. *Fandé pour rendre impuissant l'amant de sa femme ou pour punir un rival.* — COMPOSITION: se procurer:

1 ° La tête et la patte gauche du hérisson (*yougompendé zoug,ou la goabg'naoré*); 2° la tête et la patte gauche d'une tortue (*kouri zougou la goabg'naoré*); 3° *Goundaogo* (mille pattes); 4° *Zoulli* (sorte d'insecte qui aime à s'enfermer dans le sable); 5° *Goundoum naw ti napagab'loghé* [litt.: ploie les genoux pour laisser passer les femmes du *Naba* (arbuste de ce

nom dont les feuillages obéissent à ce commandement)) l'arracher en entier.

Brûler le tout et conserver la poudre en lieu sûr.

MODE D'EMPLOI: écraser très fin un peu de poudre magique; mélanger du beurre de karité et frotter le pied gauche de la femme pendant son sommeil. Le gris-gris est employé de préférence quand la femme demande la permission de se rendre chez elle et qu'on soupçonne quelque machination. Mais, ce faisant, on est soi-même tout aussi pris que l'amant et le moyen à employer pour éviter l'effet interruptif du fétiche est le suivant:

Prendre les termites qui se sont attaqués aux perches d'une case; un peu de *bikalga* (matière puante dont le moaga vulgaire assaisonne la sauce de son *saghbo*) à défaut de *kalgo* (*soumbala*). Mettre le tout dans un pot en terre (*lagha*) et se barbouiller la verge.

Ce procédé, même employé par l'amant, anéantira les effets du gris-gris.

Les poudres de harem.

(Comment on les fabrique).

1° *Formule Sontiguimda*. — Se procurer: a) *Kinguène-raolom* (verge de l'animal de ce nom); b) *Boèg'raolom* (verge du bouc); c) *Noraog'landé* (testicules du coq); d) *Niou-kaogo* (igname crue); e) *Tan-tan niouyan* (tubercule de ce nom).

Ecraser et mélanger à la farine du gros mil blanc.

Mettre cette poudre dans la bouillie de mil (*binré*).

Effets rapides.

2° *Formule Raogo*. — Se procurer: a) *Kinguène raolom* (verge de l'animal de ce nom); b) *Pè-roudga raolom* (verge de béliér).

Laisser sécher et écraser. Ajouter de la farine de riz écrasé et non pilé.

S'emploie soit dans du dolo, soit dans la bouillie de viande. Effets rapides.

III. *Formul Tinga pour rendre un peu l'énergie aux épuisés* — COMPOSITION: 1° attraper trois couples de sauterelles (ne pas les séparer) ; 2° couper l'écorce de l'arbre: *zâaanga* (acacia) sur les côtés est et ouest ou nord et sud); Piler légèrement cette écorce en même temps que les sauterelles. Mettre le tout dans un canari neuf rempli d'eau. Lier trois pailles et les jeter dans le liquide. Au bout de deux ou trois jours, se barbouiller la verge et préparer de la bouillie avec la mixture.

CHAPITRE VI

Les rêves et leur signification.

Comme tous les hommes, les Mossi expliquent à leur manière les rêves. Sans avoir ici la prétention de tirer des oracles, ni d'établir une clef des rêves, nous donnons ci-après au lecteur une simple idée de la façon dont les Mossi interprètent leurs rêves.

Ailes (Pigsa). — Rêver qu'on a des ailes et se trouver dans les airs: réussite dans ses entreprises et triomphe sur ses ennemis.

Animaux de brousse (wéog'roumsi ou wéog'boniodo). — Se trouver au milieu d'eux: maladies.

Bœufs (Nissi, nafo au singulier). — Voir des bœufs: les dieux familiaux, les pierres-fétiches du village protègent la personne.

Cauris (liguidi). — En compter: on perdra quelques animaux domestiques.

Caïmans (niébsé, nièbga au singulier). — Voir des caïmans dans l'eau ou dehors, c'est l'annonce du décès d'une personne dans le village.

Cheval (wéfo au sing., widi au pluriel). — a) Être mordu par un cheval: C'est qu'on est guetté par des sorcières; b) Monter sur un cheval blanc: Bonheur prochain. Un célibataire qui fait un tel rêve se mariera bientôt; c) Monter sur un cheval noir: c'est de mauvais augure; d) Dompter un cheval emballé: Triompher de ses ennemis.

Cheveux (zobdo). — Voir une personne la tête complètement rasée: Vie terminée; la personne n'a plus longtemps à vivre.

Chien (Bàgha). — Être poursuivi par un chien: on tombera entre les mains de ses ennemis.

Eau (kom). — Se voir dans un marigot d'eau limpide: Bonne santé et longévité. — Se trouver dans de l'eau trouble, boueuse: Malheurs et maladies.

Éléphants (wobdo, au sing: wobgo). — Voir des éléphants; on assistera à des enterrements.

Foudre (sag'tansbo). — Voir la foudre tomber sur une maison: Un voleur opérera dans cette maison.

Fruits d'arbres (Tiss'bissi). — En manger: Bonheur prochain, joie.

Incendie (Bougoum'niokré). — Maison incendiée: Les personnes qui l'habitent tomberont malades.

Lion (Bonièga ou Wéog'Naba (Roi de la Brousse).

A propos de ce rêve, il y a divergence d'opinion. Les uns disent que se trouver à côté d'un lion sans qu'il

vous fasse du mal signifie: Force et supériorité sur ses semblables. D'autres prétendent, au contraire, que voir le roi des animaux est un mauvais signe et que la personne qui fait ce rêve verra du sang couler, le plus souvent le sien,

Lune (Kiugou), Soleil (Wendga, ou Wentogo). — Voir l'un et l'autre apparaître et être seul à les voir si on est fils de chef présage qu'on sera Naba soi-même.

Malades (Baand'damba). — Voir quelqu'un gravement malade: Longue vie pour celle personne.

Montagne (Tanga). — Grimper au sommet d'une haute montagne : — On parviendra au sommet de la hiérarchie sociale. On triomphera de toutes les difficultés.

Mort (Kounmé). — Voir quelqu'un sur son lit de mort: Longue vie pour la personne elle-même, mais il y aura un décès dans le village.

Nudité (Ned sin y a zalla). — Une personne complètement nue: elle tombera malade.

Nouvelles récoltes (Ban-pala). — Voir de la verdure et de nouvelles récoltes: Si on est en saison des pluies; il se passera quelque événement dans la vie de la personne au cours de l'hivernage ou au moment des récoltes; si, au contraire, c'est pendant la saison sèche: Bonheur inespéré pendant l'hivernage.

Personnes (nèba). — a) Trop d'enbonpoint chez une personne présage sa fin prochaine; b) Si un homme

porte les vêtements de sa femme et vice-versa, celle-ci sera enceinte à brève échéance; c) Réunion de plusieurs personnes: Un événement important se produira.

Puits (Boulga) : a) Un puits sans eau présage la maladie ou même la mort; b) Un puits dont l'eau se trouve tout à fait au fond: Bonheur passager; c) Un puits rempli d'eau : Si on y tombe et qu'on plonge: Malheurs inévitables; d) Si au contraire on se tient à la surface de l'eau, on aura de la richesse; en tout cas on sera heureux; e) Creuser un puits: on assistera à un enterrement.

Pleurs (ni-tame) ni-abé : Rêver qu'on pleure; on sera heureux.

Poissons (kouil-zindo, zima). Attraper des poissons: Annonce une mauvaise nouvelle ou le décès d'un membre de sa famille.

Rire (Lâdo): Rêver qu'on rit, on pleurera fatalement.

Serpents (Wissi, au singul. Wafo): a) Voir un serpent la nuit, si on est marié c'est indice de grossesse chez la femme; b) Être mordu par un serpent: Mauvais augure; c) Tuer un serpent: C'est un *Kinkirga* (lutin) mauvais plaisant. Si la femme de la personne devient enceinte, elle avortera ou l'enfant mourra.

Trou (Boko, bogdo au pluriel): Creuser un trou annonce un enterrement prochain.

Vêtements (Foutou, au sing. Fougou): Voir une personne habillée de blanc: Bonheur et bonne santé.

Une personne vêtue de noir: Elle sera malade ou il lui arrivera un malheur.

187

ou il

Vieillard (nikiéma) : Apercevoir à son chevet un vieillard vous donnant des conseils ou vous réprimandant : Voix du destin, vengeance des dieux.

Viande (nemdo) : a) Manger de la viande: Décès d'un parent proche; b) Voir de la viande: Décès d'une personne de sa connaissance; c) Manger de la viande d'oiseaux: Gains.

Voyage (King'Soré) : Rêver qu'on est parti en voyage dans l'inconnu; on sera volé, ou, si on est commerçant, on fera faillite.

CHAPITRE VII

Les Maladies.

Comment on les soigne. La vertu des plantes.

A l'heure où, grâce aux découvertes scientifiques, bien des maladies sont combattues avec succès, il peut paraître paradoxal de décrire les procédés primitifs dont usent les indigènes pour soigner leurs maux: ils les traitent par les plantes. Si nous entreprenons ce travail, c'est pour permettre au médecin traitant, au médecin auxiliaire, à l'infirmier en tournée dans la brolle, maintenant qu'il existe des dispensaires mobiles, de s'initier à des méthodes qu'il est pour eux utile de connaître afin de démontrer à nos noirs la supériorité de la science européenne.

Au reste, dans certains cas, l'efficacité des plantes est incontestable. Combien de personnes ont été préservées de la fièvre jaune grâce à l'emploi constant soit en tisane, soit en infusion pour bains, de la plante connue sous le nom de «*sompiga*» en mossi, et de *benguefira* ou *benfuegala* en Bambara et en Ouolof.

Arrive-t-on à soigner efficacement la lèpre? Cependant combien d'enfants nés lépreux, combien de personnes adultes de cette maladie ont été sauvés par

les procédés souvent si simples des indigènes !.. Les traces même de la lèpre disparaissent du corps, c'est miraculeux.

Nous ne doutons certes pas de la valeur du 606 et du 914. Mais que de merveilles dans le traitement de la syphilis par nos plantes !

La fièvre paludéenne combattue grâce un usage constant de la quinine, de l'aspirine ou des piqûres ne résiste pas non plus à quelques infusions de plantes bienfaisantes de la brousse.

Sans doute, il faut faire abstraction de toute la magie qui accompagne la coupe des écorces ou l'extraction des racines d'arbres et qui, à notre avis, n'est qu'un moyen employé par les féticheurs pour exploiter la crédulité de l'indigène.

Certes, on peut aussi reprocher aux herboristes indigènes de ne pas savoir limiter la dose à chaque cas particulier: ce qui n'est sans doute pas sans inconvénient.

Dans ce chapitre, nous n'avons pas la prétention de parler médecine *ex cathedra*; cela dépasse notre compétence. Nous donnons seulement, par ordre alphabétique, la liste de certaines maladies en indiquant le nom des plantes employées. Pour ne pas faire perdre à cette étude son attrait caractéristique, nous avons mis en valeur les croyances indigènes qui se rattachent à la vertu des végétaux.

Accouchement difficile (Dogom sin ya togo). — Les matrones indigènes et certains féticheurs possèdent de nombreuses recettes pour les cas d'accouchements difficiles ou pour hâter la sortie du placenta. Les pro-

cedés diffèrent suivant les régions, mais toutes ces recettes sont obtenues le plus souvent par l'incinération de certaines plantes médicinales qu'on administre sous forme de drogues aux parturientes. D'autres fois il s'agit tout simplement de pratiques de sorcellerie accompagnées de passes diaboliques. Dans l'un comme dans l'autre cas, ces procédés donnent, dit-on, d'excellents résultats. Il semble, dans ces conditions, tout au moins à l'heure actuelle où l'administration locale en raison du nombre restreint des sages-femmes, laisse libre action aux matrones, qu'on puisse tolérer les moyens occultes employés par ces praticiennes. Au reste, combien d'accouchements n'échapperont-ils pas pendant longtemps encore au contrôle des services médicaux?

Nous donnons ci-dessous, entre plusieurs, une des recettes le plus fréquemment employée: 1° Couper du *tandabgo* (liane sirupeuse); 2° Faire trois tas de branches de tamarinier (*pousga*, en mossi).

Mettre le tout dans un petit, pot rempli d'eau et attendre une demi-heure environ. Verser ensuite l'eau dans une calehasse et y délayer de la farine de mil. Donner le liquide à boire à la parturiente.

Enlever du vase la liane mouillée et la passer sur le dos et le ventre de la femme. Répéter l'opération quatre fois.

RÉSULTATS INSTANTANÉS. — En quelques minutes la femme sera délivrée.

Angine (fonsré, en mossi). — Brûler : 1° des graines de *Kansablega*; 2° des graines de *Sinnego* (plantes amères); 3° des excréments de rats (*niong'bindou*).

y ajouter un peu de sel. Faire ensuite une forte infusion avec l'écorce de l'arbre appelé *Ambr'yack'*. Le malade se gargarisera la gorge avec ce liquide, tandis qu'une autre personne lui frottera le palais avec la poudre dont ci-dessus la composition.

Ne pas avoir pitié du malade; écraser tous les boutons.

Très bons résultats.

A Ouagadougou, où cette maladie est très fréquente, on a enregistré de nombreux décès d'étrangers (indigènes des autres colonies) parce que, ne connaissant pas les symptômes de la maladie, ces individus n'ont pas su la combattre à ses débuts.

Blennorrhagie (Sambga). — Nous donnons ci-dessous deux procédés employés souvent avec succès par les indigènes du Mossi.

1. — PROCÉDÉS YEMBI TAOSSA, du village de Kouy:
a) Extraire les racines du *Kion-nom* (plante vénéneuse qu'on rencontre souvent dans les marécages et qui secrète une matière blanchâtre), en faire trois tas; b) Piler des feuilles de tamarinier, y ajouter les racines de l'arbuste et mettre le tout dans un petit canari rempli d'eau.

Chauffer à grand feu, puis mélanger à cet ingrédient de la farine de gros mil rouge pour faire une sorte de bouillie appelée *binré*. Le malade prendra ce médicament le matin à jeun.

Résultats immédiats. Non seulement le malade évacuera le microbe de la maladie, mais encore il ira constamment à la selle; aussi se sentira-t-il très,

affaibli le soir. Pour lui faire reprendre ses forces et faire cesser la diarrhée provoquée par la drogue, lui donner à boire de l'eau bien fraîche dans laquelle on aura soin de délayer un peu de gâteau de mil.

II. — PROCÉDÉ TINTIBO, du village de Tanghin (banlieue de Ouagadougou). Ecraser ensemble: 1° du poivre (*zoumbri*); 2° du *Boulwèghinga* (sorte de *sin-nongo*, plante amère) ; 3° du *Kigue-souma* (plante de ce nom).

Mélanger la poudre obtenue avec de la bouillie (*binré*) à prendre le matin à jeun.

On peut aussi mettre quelques pincées de gris-gris dans du dolo.

POUR FAIRE CESSER L'ÉCOULEMENT: Faire une tisane avec les feuilles du *Kanéda* (plante de ce nom). Laisser refroidir et boire le matin à jeun. Bons résultats.

Côtes (*Maux des*) (*Si'ng zabré*). — Brûler le fruit de l'Euphorbe, y ajouter un peu de sel.

Inciser la partie malade (3 coups de rasoir s'il s'agit d'un homme, 4 si c'est une femme).

Appliquer ensuite la poudre mélangée à du beurre végétal sur la partie malade.

Renouveler l'opération jusqu'à complète guérison.

Diarrhée (Saanga). — Couper et laisser sécher les feuilles de l'arbre connu sous le nom de « dombré». Écraser ensuite avec ces feuilles quelques graines de pois chiches (*sounma*). Mélanger le tout il la farine de mil et préparer une pâte appelée *wesla* (res-

semblant un peu au *niaî-niaî* bambara). *Résultats*: on constatera la diminution des selles le même jour. Dans les cas rebelles, on répétera l'opération deux ou trois fois; il est recommandé de le faire sans continuité pour éviter la constipation.

Kibga. — Couper l'écorce (côtés est-ouest) du baobab (*Toèga*) et du bois de *lélingo* (plante rampante).

Brûler le tout et au charbonnage obtenu ajouter un peu de farine de mil. Préparer un gâteau pour le malade.

Sauce gombo, dans laquelle on mettra un peu de viande choisie (viande qui remue et semble avoir encore de la vie).

Lèpre (Waondo). — Nous donnons ci-après deux recettes de composition différente; elles donnent l'une et l'autre d'excellents résultats. Nous les devons à Tintibo, du village de Tanghin (banlieue de Ouagadougou) et à Yembi Taossa, notable du village de Kouy (caliton de Sao, cercle de Ouagadougou).

Les procédés indigènes sont d'une efficacité incontestable. Personnellement nous connaissons des notabilités indigènes des plus hautes, atteintes de lèpre et qui doivent à ces procédés leur guérison radicale. On ne voit même pas les traces du terrible mal sur leur corps: c'est une merveille.

Je m'empresse d'ajouter que le lépreux, même guéri, est soumis au Mossi à certaines abstinences, telles que ne pas manger la chair du poulet, de la chèvre, etc...

1. — PROCÉDÉ YEMBI TAOSSA: 1° Enlever des termites

qui se sont attaqués aux feuilles mortes d'un arbre ou d'un arbuste quelconque; 2° *Yaoré wirgo* (ou *Pouto*) : terre blanchâtre molle, un peu argileuse qui se trouve dans l'intérieur des termitières, divisé en compartiments comme un rayon de miel; 3° Extraire les racines de l'arbre appelé le *Sag-noabga*.

Garder le tout dans un *wamtoungou* rempli d'eau (calebasse neuve dont l'intérieur n'a pas encore été gratté et où l'eau s'imprègne d'un goût d'amertume).

Au bout d'une semaine, barbouiller le corps du malade de ce produit, obliger le lépreux à rester au vent sans se couvrir afin que la mixture adhère bien à la peau; lui interdire de se baigner pendant quelques jours.

Pour éviter que le mal ne travaille intérieurement, donner le liquide à boire au malade de temps en temps.

II. — PROCÉDÉ TINTIBO : 1° Extraire les racines du *dambrezounga* (*Prosopis oblongala*); 2° Couper l'écorce de l'arbre appelé *Koulkanka*; 3° Couper l'écorce du *Ganka* (ébène).

Ajouter à cela une vertèbre de *boa* (*wag'kinf'kombré*) et quelques noix de karité (*tâang'zouna*).

Diviser ces matières en deux tas. Avec la première partie faire une infusion pour bains; brûler l'autre dans un *saré* (morceau de canari) sur une fourmilière (*gounr'zougou*).

De fort bon matin, le malade doit se baigner avec cette infusion et immédiatement après barbouiller toutes les parties malades avec la poudre de gris-gris mélangée à du beurre de karité.

Sacrifices: un coq blanc si le malade est un homme; une poule blanche s'il s'agit d'une femme.

Oreillons (*niebsé*: caïmans). — Brûler: 1° trois cauris sans trou (*liguid'mouma tan*); se procurer ensuite quelques cailloux extraits du ventre d'un caïman (les indigènes disent que dans le ventre des caïmans se trouvent un certain nombre de pierres polies représentant l'âge de ces hydro-sauriens à raison d'une pierre par année).

Mettre dans un petit vase en terre un peu de beurre de karité fondu et de la poudre de cauris. Allumer du feu sous le récipient et attendre quelques minutes. Le malade, après s'être couvert la tête avec un pagne, ouvre la bouche et aspire la fumée. De même, il doit frotter les parties malades avec les cailloux magiques préalablement trempés dans le liquide.

Paludisme (*Wéogo*): Des personnalités mal renseignées par des coloniaux ont pu affirmer que l'indigène, habitué dès sa tendre enfance aux piqûres des moustiques, était, de ce fait, immunisé et par conséquent rebelle au paludisme. C'est là une erreur. Beaucoup d'indigènes paient, au début de l'hivernage, un fort tribut à cette maladie. Les médicaments employés sont assez nombreux, nous n'en indiquerons que quelques-uns :

1. - On se rend sous un gon-miga (épineux). avec un œuf et une torche. Briser l'œuf contre l'écorce de l'arbre et allumer la torche. Faire ensuite le tour de l'arbre en prononçant des paroles qui peuvent être traduites ainsi: «Je viens t'offrir un œuf en échange d'un bon

médicament»). Couper l'écorce de l'arbre, la mettre dans un pot d'eau et faire chauffer à une haute température. Laisser un peu refroidir. Le malade se lotionnera avec cette infusion matin et soir. Les résultats qu'on obtient de ce traitement sont satisfaisants.

II. — Ecraser la racine de l'arbre appelé *sonsga* (de la famille de l'euphorbe) avec du maïs, y ajouter un peu de viande de l'anus de l'animal nommé *Parniégo* (Civette). Cette poudre est employée comme le tabac à priser. Le malade éternue beaucoup et s'en trouve généralement bien.

III. — Avec un bâtonnet de *randega* faire un arc avec une corde en fil de coton. S'en servir pour tirer une flèche sur un *Konkouipelga* (arbre de ce nom). Couper l'écorce de l'arbre à l'endroit où la flèche est enfoncée en évitant de faire tomber celle-ci; extraire la racine du *roudema* (*kanekandré*), sorte de paille qui sert dans la vannerie mossi notamment pour la fabrication des éventails (*fléflé*, en bambara).

Chauffer le tout dans un canari installé de préférence à côté du *Sambolgo* (sorte d'égoût pratiqué au bas des murs pour l'écoulement des eaux ménagères) et soutenir le récipient avec deux pierres et une flèche.

Le malade doit prendre des bains le matin de bonne heure (entre 5 et 6 heures) et le soir immédiatement après le coucher du soleil.

IV. — On se rend sous un *Kamsaongo* (arbre de la famille des lianes gohines) avec une longue corde. Après avoir coupé l'écorce de l'arbre sur les côtés est-ouest, on en fait un petit tas qu'on lie fortement avec la corde.

Traîner ce fagot sans regarder derrière soi jusqu'à la maison, y ajouter un vieil os de n'importe quel animal. Mettre le tout dans un canari rempli d'eau. Chauffer à un haut degré. Cette infusion s'ajoutera jusqu'à épuisement à l'eau de bains du malade.

Piqûre de serpents (Mog'kong'ré). — Mettre dans une jarre: 1° la tête d'un chat (*nioug'zougou*); 2° le sabot d'un âne (*boang'na béongo*); 3° Quelques feuilles de *bito* (oseille indigène); 4° La racine d'un arbre situé au bord d'une route; 5° La tête d'un boa (*wag'kinf'zougou*); 6° Les racines de *pèlega* (arbre de ce nom), y ajouter de l'eau et attendre quelques jours. Se baigner avec cette mixture pendant une semaine.

Bûler ensuite le contenu du récipient et conserver la poudre dans un petit sac.

MODE D'EMPLOI: Dès qu'une personne est piquée par un serpent, lui donner le médicament à mâcher, puis lui faire une sorte de tonsure au milieu de la tête et y pratiquer trois ou quatre incisions avec le *barga* (rasoir indigène) pour provoquer la saignée. Appliquer ensuite sous forme de ventouse une corne de mouton. Certains emploient de préférence la corne de biche. Lorsque le sang commencera à diminuer, saupoudrer la partie opérée. Frotter également la piqûre du reptile avec cette poudre.

Le malade est sauvé.

Le médicament contre la piqûre des serpents, qu'on appelle *donssé*, en mossi, est considéré par les indigènes comme un réel fétiche. Aussi, au moment de la préparation du philtre, dépose-t-on au fond du vase

des *baïnsé* (anneaux en fer) qui sont distribués ensuite aux personnes affiliées au *Tiga* (arbre fétiche). Les Mossi ont l'impression que tout individu portant ce signe ne peut mourir à la suite de la morsure des serpents, même les plus venimeux.

Personnellement nous avons vu des jeunes Mossi poursuivre des serpents, les attraper avec la main, leur arracher les crocs sans être piqués par ces reptiles; mieux que cela, nous avons vu des individus cracher seulement sur des serpents et leur commander: «*pondra niass'bè tome wa*» [litt. : crapaud, demeure en ce lieu jusqu'à mon retour].

Les malheureux reptiles essayaient en vain de s'enfuir; ils finissaient par être comme frappés de paralysie et restaient ainsi à la merci des enfants.

Il convient d'observer que les personnes capables d'agir ainsi sur ces animaux ne prononcent jamais le véritable nom du serpent (*wafo*, en mossi), mais l'appellent obligatoirement *mogo* (paille) ou *pondré* (crapaud).

Rhumatismes (Kam-winsé): Mettre dans un petit canari ou dans une marmite: 1° Quelques os de charognard (*ybrog'koamba*); 2° La carapace de la tortue (*kouré-paoko*); 3° La peau du *zesgo* (espèce de poisson d'eau douce); 4° Les feuilles du *kèguelga* (épineux).

Ajouter de l'eau.

Fermer hermétiquement le goulot du récipient et attendre trois ou quatre jours suivant qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

La mixture doit être ajoutée à l'eau de bain du malade.

Rougeole (B1). — PREMIÈRE MÉTHODE: dès l'apparition des boutons donner du miel à manger à la personne malade, lui badigeonner le corps avec ce produit.

Bons résultats.

DEUXIÈME MÉTHODE: dès le début de la maladie empêcher la personne de s'exposer au vent, et autant que possible, l'enfermer dans une cave.

Lavements: a) Mettre dans l'eau des feuilles de wilinwiga (arbuste de ce nom) pilées; b) Mettre la poussière d'une fourmilière (gounri) dans l'eau. Même usage que dessus.

Nourriture. — 1° Faire bouillir dans un canari un morceau de peau d'éléphant pendant une demi-heure environ. Retirer la peau et préparer avec ce liquide de la bouillie de mil appelée *binré*.

2° Mettre de la fiente de poule dans l'eau. Au bout d'une demi-heure retirer les excréments et préparer de la bouillie comme indiqué ci-dessus.

Lavements et *Binré* ont uniquement pour effet de provoquer la sortie totale des boutons.

Pendant toute la maladie, la personne doit bien se couvrir: le sommeil du malade est surveillé; on le réveille chaque fois qu'on le croit suffisamment reposé; pour éviter les maux d'yeux on frottera souvent ceux-ci avec l'eau de *Wègueda* (sorte d'oseille indigène).

Quand l'état de santé du malade commence à s'améliorer, on lui donne toutes sortes de mets, voire du gibier, ceci parce que l'indigène croit qu'après guérison complète, si la personne mange ces aliments, elle

aura une diarrhée contre laquelle les meilleurs médicaments seront impuissants.

Durant toute son indisposition il est formellement défendu au malade de se baigner. Après guérison, on lui fera prendre son premier bain avec de l'eau contenant des feuilles de tamarinier (*Pousga*) pilées.

Syphilis (Tounma). — 1. — Comment la soigner: se procurer: 1° *Daag'lalgo* (champignon lignicole); 2° *Soamb'bendré* (champignon noir ou rouge de grosse dimension); 3° *Wain* (boule de minerai).

Cuire le tout à grande eau et laisser refroidir. Couper l'écorce du *goaga* (épineux). Étendre du sable à terre, le mouiller avec la mixture. Passer l'écorce de l'arbre sur le sable et frotter fortement toutes les parties malades. S'il reste de l'eau dans le vase, on la verse dans unealebasse pour faire prendre un bain au syphilitique.

Après quoi on brûle les champignons auxquels on ajoute un peu de beurre de karité: oindre les parties malades à l'aide de plumes de poulet. L'opération doit être renouvelée tous les trois jours.

Les traces du mal disparaissent et la personne est sauvée. Toutefois, les Mossi croient que le mal n'est totalement enrayé qu'au bout de trois ans s'il s'agit d'un homme, quatre ans si c'est une femme.

II. — COMMENT SE PRÉSERVER DE LA SYPHILIS.

A) *Procédé Yembi Taossa*: arracher: 1° Les racines de l'arbre appelé *Kouwèga*; 2° Une termitière morte (*tambeg'kiinga*); 3° Ramasser sous un arbre mort un peu de la poudre jaunâtre qui tombe des branches

attaquées par les insectes parasites; 4° Ajouter à cela du *Kalgo-wighi* (graines de nété qui ont résisté à la cuisson au moment de la préparation du *soumbala*); 5° *Toèga'toui* (graines du fruit de baobab);

Brûler le tout. Préparer un gâteau de mil avec cette poudre. Se barbouiller le corps avec ce gris-gris mélangé à du beurre de karité chaque fois qu'on doit se trouver en présence d'un syphilitique.

De même, quand une amante atteinte de syphilis vient vous rendre visite, on peut, avant d'avoir avec elle des relations sexuelles, procéder comme il est indiqué ci-dessus.

Aucune crainte possible de prendre son mal.

B) *Procédé Tintibo de Tanghin*: Arracher un pied de boundou (matière gluante). Laisser sécher et piler. Y ajouter de la farine obtenue par l'écrasement de 33 pois chiches (*sounma*) s'il s'agit d'un garçon, ou 44 graines si le malade est une femme.

Préparer un gâteau de mil et le manger avec une sauce au gombo. On peut se mettre sans danger en relations avec une syphilitique. Pour plus de précaution, se frotter la verge avec le gris-gris avant tout contact sexuel.

Tête(Maux de) (Zou-zabré): Ici les recettes abondent. Chacun a la sienne qui est de composition très facile. L'indigène y croit fermement et c'est peut-être l'auto-suggestion qui provoque la guérison plutôt que le médicament lui-même.

1. — *Wilinwiga* (arbuste de ce nom). Arrivé au pied de l'arbuste on dit: «J'ai un médicament à

Échanger contre « un bon médicament (3 fois) ». On arrache avec la bouche les feuillages du *wilinwiga* et on y ajoute un peu de sel. On broie tout. Arrivé à la maison, on fait asseoir le malade au seuil de la porte de sa case et on dit : « N'king Tomboudou, king Guémare n'bao zoug'tin, ti zoug wa bè ka » [litt. : Je me suis rendu à Tombouctou, à Dori à la recherche de médicament contre les maux de tête. En cours de route je n'ai rencontré aucun malade, et voilà que dans ma propre maison se trouve un fébricitant !]. On met le mélange dans le creux de la main et on frotte la tête du malade, de la nuque au front. L'opération se répète trois ou quatre fois suivant qu'on a affaire à un homme ou à une femme. On frappe légèrement chaque fois les deux mains contre les deux côtés de la porte en disant: «*zoug, wa y i bade kogrè*» (litt. : Que le mal abandonne cette personne pour s'attaquer au mur de la case).

II - Renverser une marmite ayant servi à la cuisson des aliments, sur laquelle on étendra du beurre de karité avec la main en prononçant les paroles ci-après: «Tout à l'heure la marmite était chaude mais maintenant la voilà refroidie». Poser une pierre à côté du récipient et après chaque pressage de la tête auquel on procède comme il est indiqué au paragraphe précédent, frotter les mains contre le caillou en disant: «*Zoug wa yi bade tambresiongo* » [Litt.: Mal , de tête. attaque-toi à la pierre].

L'opération est répétée trois fois s'il s'agit d'un homme, quatre fois si c'est une femme.

Toux (Kongo). — On distingue au Mossi trois

sortes de toux: 1° La toux ordinaire (*kons-zalga*); 2° La toux de lit (*son-konsgo*) provoquée, paraît-il, par la femme au moment des relations sexuelles si elle tousse; 3° La bronchite (*zaoko*).

Il existe un traitement approprié à chaque cas. Malheureusement il ne nous a pas été possible d'avoir des renseignements sûrs à ce sujet. Aussi nous contenterons-nous d'indiquer ci-dessus les plantes employées dans le traitement de la toux ordinaire:

a) Couper l'écorce du *Ponsomponrga* (Euphorbe) sur les côtés est-ouest. Faire bouillir et préparer une bouillie de mil (*binré*) à donner le matin de bonne heure au malade.

b-) Couper l'écorce du *zâanga* (acacia) sur les côtés est-ouest. Même procédé que dessus, à la seule différence qu'on ajoutera au liquide un peu de lessive de potasse.

*

* *

Ver de Guinée (Gnini). — L'indigène du Mossi paie chaque année un important tribut au ver de Guinée. Cela est dû à ce que les Mossi se soucient peu de la propreté des eaux et aussi, il faut le reconnaître, à l'absence presque totale de puits dans certains villages. C'est l'eau stagnante des barrages ou des mares qui sert à la consommation.

Il y a beaucoup de recettes pour le traitement du ver de Guinée; elles constituent d'intéressantes sources de revenus pour leur propriétaire car, ne l'oublions pas, dans le domaine de la magie tout se vend. Nous n'en citerons qu'une :

Brûler: 1° Un escargot entier; 2° Des feuilles de

boundou (matière gluante employée pour le vernissage de l'intérieur des cases et aussi dans la fabrication de la sauce du gâteau de mil en mauvaise saison).

A la poudre obtenue, ajouter du savon qui n'a jamais servi au lavage du linge. Dès que le ver se montre, le badigeonner avec ce produit dans le but de l'anesthésier. Bien entendu, éviter qu'il ne rentre sous la peau, ceci pouvant causer des complications.

On prétend que le ver ne résiste pas à plus de deux opérations.

Variole (Guendeba ou Naba). — Aucun soin spécial, sauf l'écrasement des boutons avec du sable chaud.

Avant le développement du service de l'Assistance Médicale Indigène, la variole faisait de nombreux navages au Mossi, parce que l'indigène prélevait le vaccin sur le malade lui-même avec une graine de pois chiche pour vacciner ceux qui n'étaient pas encore atteints. C'est ce qu'on appelait acheter la maladie et on considérait qu'on était ainsi mieux préservé de la mort qu'en attendant d'être contaminé.

D'une façon générale les malades étaient isolés.

Nous avons vu, il y a de cela une vingtaine d'années, l'Empereur des Mossi, atteint de variole, être isolé au quartier du Gounga-Naba «en même temps que quelques élèves de l'École Régionale de Ouagadougou». Aucun honneur n'était plus rendu au Monarque car, ainsi que nous l'avons déjà dit, la variole étant appelée *Naba* (chef) c'eût été souhaiter la mort du jeune Empereur que de lui rendre les honneurs dus à sa charge.

CHAPITRE VIII

De la Réincarnation.

Nous avons écrit dans plusieurs chapitres de l'ouvrage *Au pays du Mogho-Naba*, que les Mossi croyaient à la réincarnation des morts, notamment à celle des jeunes gens des deux sexes célibataires au moment du décès. Ce qui explique le peu de soins qu'on apporte à l'enterrement de ces derniers.

Pour établir à la façon des Mossi qu'il s'agit d'un même *Kinkirga* (esprit) qui revient chez la même femme, il suffit qu'à la mort de l'enfant la mère abandonne sa case dont la porte sera fermée à l'aide d'un secco peulh ou mossi. On aura préalablement soin d'étendre de la cendre dans la chambre. Si un ou deux jours plus tard on constate sur le sable des traces laissées par un corps — affectant le plus souvent la forme d'un reptile (serpent) — la preuve est faite qu'on a affaire au même enfant. C'est le *sigà* (l'âme) de ce dernier qui, au lieu de rejoindre la demeure des trépassés, rôde encore sur la terre à la recherche de sa mère pour une nouvelle conception.

On croit alors que le *Kinkirga* veut rester sur la terre, mais qu'il conserve dans l'au-delà des liens

dont il n'arrive que très difficilement à se défaire. Souvent l'époux céleste⁽¹⁾ de la fillette la supplie de reprendre avec lui la vie commune. D'autres fois c'est le père de la *Wenam-yiri* (maison de Dieu), les amis du *Kinkirrga* qui lui demandent de venir les rejoindre. Il finit par céder à ces pressantes instances et meurt. Mais il se sépare de ses parents terrestres, c'est avec regret, et son absence ne sera que de courte durée.

Les moyens employés pour retenir ces êtres capricieux consistent le plus souvent dans la consultation des devins, l'immolation de bétail et de volailles; mais certains pères de famille, las d'être trompés, trouvent plus expédient de faire sur le corps du défunt des marques palpables pour mieux le reconnaître à retour au monde.

Généralement les enfants, qu'on nomme *Yamba* ou *Yemdaogo*, sont des *Kinkirsi* trompeurs. A la naissance de l'enfant une vieille femme s'empare de lui, le place dans un panier et le promène dans le village en criant : «j'ai une marchandise à vendre». Un habitant, après s'être rendu compte du contenu du panier, achète la marchandise. Le prix varie avec la fortune de l'acquéreur, mais ordinairement, il ne dépasse pas 500 cauris. La vieille femme de retour à la maison déclare aux parents et matrones qu'elle a vendu l'enfant et donne le nom de l'acheteur. Celui-ci est maintenant maître du *Yamba* (esclave) nom que portera l'enfant.

Parfois aussi, après avoir fait pratiquer par

¹ . Voir au chapitre : Procédés divinatoires : La douce mort d'une enfant.

une matrone les scarifications faciales, on dépose l'enfant dans des chiffons derrière la maison. Une personne s'empresse d'aller le prendre pour le rendre à sa mère. Cette personne devient le propriétaire du captif, de l'abandonné. Dans ce dernier cas, elle ne remet rien à la famille mais peut cependant donner du beurre de karité à la mère pour oindre les plaies du nouveau-né.

Il convient de remarquer que toutes ces pratiques, n'ont qu'un seul but: celui d'obliger le kinkirga à demeurer sur la terre; le propriétaire du prétendu captif ne peut en effet disposer de celui-ci dans l'âge mûr, quel que soit son sexe.

Les preuves. — I. Le nommé D. T..., du village de Sao, alors âgé d'une dizaine d'années, s'était rendu avec sa mère au village de Kaonghin. Là, l'enfant vit une femme portant au bras un nouveau-né. D... le prit, le regarda longtemps et l'appela par un nom totalement inconnu des parents. «Comment, dit-il, toi aussi tu es venu au monde? A qui as-tu confié la garde des animaux? » Les assistants restèrent interdits. Où donc s'étaient connu ces deux êtres? Dans l'au-delà? Au cours d'une existence terrestre antérieure? Mystère, D. T. se rendit compte de sa méprise et regretta une révélation aussi sensationnelle. En vain essaya-t-on de lui arracher le mot de l'énigme. Il ne dit plus rien... Seulement l'enfant, se sentant démasqué, mourut peu après. Peut-être est-il revenu depuis au monde dans une région inconnue? D. a du reste lui-même perdu la notion du surnaturel et le souvenir d'un passé insondable.

II. On rapporte que la nommée Bissanga, femme de Koabga, cultivateur âgé de 65 as envirn, du village de Kolonkom, mit un enfnt au monde vers 1912. Ce dernier avait, dit-on, outre unegrosse tête, un regard vif et maliciex pour son âge, une abondante chevelure. Tout le monde, mais particulièrement les femmes, plaingnaient la mère d'avoir donné le jour à un tel phénomène.

Un jour, l'enfant qui était, paraît-il, un redoutable kinkirga d'un bois sacré voisin, dit à sa mère : «Je ne veux plus que tu me laisses voir à tes visiteuses. Dis à celles qui se présenteront que je dors et couvre-moi !»

Les parents de l'enfant douteux décidèrent d'aller le jeter dans la brousse, mais des vieillards s'y opposèrent. Cependant l'enfant ne tarda pas à succomber, sans doute à la faim puisque sa mère eut peur de l'approcher et lui refusa le sein. On enfouit le cadavre tant bien que mal ou plutôt on s'en débarrassa. Bissanga ne tarda pas à tomber malade et mourut très malheureuse. Quant au père, qui vit encore, il est abandonné de tous ses enfants partis en GoldCoast ou ailleurs sans donner de nouvelles. De nombreux décès survinrent dans le quartier de Kolonkom et les habitants, pris de peur, allèrent s'installer ailleurs. Les indigènes de la région croient que le malheur qui a frappé cette famille et tout le quartier n'est qu'une vengeance de l'esprit.

Écoutons maintenant deux pères de famille nous parler de leur cas:

III. T... Zemba, notable du village de Sallé, âgé de

50 ans environ. «Ma femme a accouché trois fois d'un garçon. Chaque fois j'ai perdu l'enfant. J'avais l'impression qu'il s'agissait d'un même *Kinkirga* qui se jouait de moi, d'autant plus que les traits des enfants se ressemblaient étrangement. Au décès du troisième, je consultai un devin qui me confirma mes soupçons. Je résolus donc de faire une expérience: ou le *Kinkirga* ne reviendra plus, ou s'il «revient je le reconnaitrai. Une vieille femme perça l'oreille du défunt avec un *gours'kandé* (barre de fer employée pour l'égrenage du coton). Nous entermes sans façon le cadavre selon la coutume mossi.

Quelques mois plus tard, ma femme devint à nouveau enceinte. Pour la quatrième fois, elle. Accoucha d'un garçon, mais quelle fut notre surprise de reconnaître en lui celui qui nous avait trompés plusieurs fois. En effet le même large trou à l'oreille du nouveau-né fournissait une preuve incontestable.

L'enfant fut nommé *Koaguendebwaoga* [litt. : Qui a beaucoup de monde derrière lui pour le retenir].

Il est encore vivant et âgé d'environ 20 ans ».

IV. S... Sawadogo, du village de Kaonghin.

«Ton ancien serviteur Dimbesida a été un *Kinkirga* qui nous a causé beaucoup de chagrin. A plusieurs reprises, en effet, il vint au monde et chaque fois qu'il commençait à marcher il mourait. Découragés, nous eûmes recours au procédé communément employé en pareil cas. Dès qu'il revint au monde la dernière fois, nous lui donnâmes le nom de *Yewayan* [litt. te voilà revenu, on te reconnaît]. Nous lui fîmes de nombreuses inci-

Sion sur la poitrine avec un rasoir pour l'obliger à rester sur la terre».

Yewayan Sawadogo, surnommé Dimbesida, est un jeune homme de 25 ans environ que j'ai eu à mon service comme soroné pendant cin ans. A l'here actuelle il est marié et s'est réinstallé das son village d'origine.

V.T.N..., agent de police, m'a afirmé qu'un de ses parents, qui a eu quatre enfants tous décédés, coupa la partie supérieure de l'oreille gauche du dernier au moment de l'enterrement. Au cinquième accouchement la femme donna naissance à un enfant qui avait l'oreille gauche fendue. Le garçon vit encore.

DEUXIÈME PARTIE

LE TOTÉMISME ET LES ANIMAUX

DANS LA MAGIE

CHAPITRE PREMIER

« Bonien-Kilma »

Le «Lion-Totem» des Nabas de Sao.

Les Nahas de Sao ont pour totem un lion qui habite dans un bois sacré, au village de Ghin dans le cercle de Ouagadougou.

Nous allons tout d'abord rechercher l'origine du bois «sacré» servant de refuge au fauve et dire ensuite quelques mots du lion lui-même. Sans doute, il eut été préférable de donner une étude aussi complète que possible sur les croyances totémiques d'un groupe de familles. Nous y reviendrons plus tard, car il s'agit là d'un travail de très longue haleine.

Toutefois, il n'est peut-être pas sans intérêt de dire que si, d'une façon générale, on croit au Mossi que la mort d'un animal totem est aussi cause de la mort d'une personne, il n'est pas moins certain que c'est, croyons-nous, par simple reconnaissance d'un service rendu que certaines catégories d'animaux, d'oiseaux ou de reptiles, sont l'objet d'une vénération spéciale.

Origine du bois sacré. — On rapporte que Wéogo, ancêtre des Tingsoba de Ghin (maîtres de la terre) pendant les guerres qu'entreprit Naba Oubri, fon-

dateur de la dynastie mossi de Ouagadougou contre les Ninissi, transforma par un procédé magique sa propre maison en kanhongo (bois). Il s'y réfugia avec toute sa famille.

Au cours de ses nombreuses randonnées, Oubri finit par les découvrir. C'est que malgré les précautions prises, les Nionionssé se croyaient si bien à l'abri que pendant la nuit il s'y permettaient certaines fantaisies (dances et chants), de même qu'on pouvait entendre les cris des animaux domestiques ou les chants des oiseaux de la basse-cour.

Oubri dépêcha des émissaires auprès de Wéogo. Les intentions du potentat étaient pacifiques, il voulait tout simplement connaître les habitants de la forêt et lier amitié avec le maître des lieux.

Wéogo et ses parents se présentèrent de bonne grâce au monarque. Pour marquer son contentement aussi, peut-on dire, en guise de contrat d'alliance, ce dernier ret au vieillard une lance et un «*bika*».

Le *bika* se compose d'une barre de fer d'épaisseur moyenne qui soutient une demi-sphère au bord duquel sont suspendues des petites plaques de fer. Le tout a la forme d'un gros champignon.

En vertu de ce pacte, aucun descendant ou représentant d'Oubri n'avait plus le droit de faire aucun mal à Wéogo et aux membres de la famille de celui-ci. Wéogo, par peur peut-être, demanda à Oubri de renvoyer ses chevaux et de se présenter à lui désarmé, car disait-il, le sol de son territoire n'avait jamais été foulé par un cheval et le refus d'accéder à ce désir causerait la mort des animaux.

Oubri consentit, mit pied à terre et se rendit à la

demeure du vieillard. (C'est ainsi que, même de nos jours, il est encore défendu d'aller à cheval au village de Ghin et plus spécialement de passer sur l'emplacement précédemment occupé par la maison de Wéogo).

Wéogo était, dit-on, un redoutable magicien. Il savait que «*nam ya bougoum hota yig'ha*» (proverbe mossi signifiant «le Naba ou le Nam (chefferie) ressemble au feu, il faut se chauffer de loin si on ne veut pas être brûlé»); aussi, tout en acceptant l'amitié d'Oubri, était-il sur ses gardes. Il ne détruisit pas sa forêt, non seulement par crainte de nouvelles guerres, mais, encore pour assurer à ses gens un habitat impénétrable en cas de danger. S'adressant à ses parents, Wéogo s'exprima ainsi «Je ne sais pas si après ma mort il vous sera possible de transformer à volonté la maison en forêt, il m'apparaît donc nécessaire de vous conserver celle existante». Ceci dit il ordonna, prétend-on, à la forêt de se transporter derrière sa maison pour lui servir de rempart.

«Ce bois, ajouta-t-il, vous ne le détruirez jamais ». Dans l'intérieur de celle forêt se trouve le fétiche grâce auquel Wéogo réussit à transformer la plaine en bois sacré. Il est l'objet de sacrifices annuels et, dans bien des circonstances difficiles, on a recours à sa «toute-puissance». Au début de chaque hivernage, on sacrifie des poulets et autres animaux pour demander d'abondantes pluies et de bonnes récoltes, de même qu'on y offre certaines libations à l'occasion des invasions acridiennes⁽¹⁾.

¹ . En mai 1931, j'étais à la chasse à Oabosnnoré, petit village situé

La mort d Wéogo est entourée de mystère. D'après ses descendants, il aurait tout simplement disparu. On ne sait où il est mort ni où il a été enterré. On croit même — ce qui semble tout à fait paradoxal — qu'il aurait pénétré de lui-même dans les entrailles de la terre. (Il y a au mossi des légendes de ce genre qui admettent des faits si miraculeux que pour les habitants de cette contrée la chose ne paraît pas extraordinaire).

Wéogo signifie en effet en mossi : «Pénétrer soi-même dans la terre». Il paraît qu'après de minutieuses recherches on finit par découvrir le *Dayagré* (bâton de vieillesse) de Wéogo. Précisément à l'endroit où se trouvait le bâton, un arbre *Kalguentoèga* (arbre de la famille du baobab) poussa. On crut dès lors que c'était là la tombe du vieillard et ce lieu fut désormais l'objet de vénération. Depuis, tous les *Tingsoba* (maîtres de la terre) et leurs premières femmes furent enterrés en ce lieu. Aucun arbre n'étant plus abattu, il se forma là une autre forêt distincte de la première.

à 7 km. environ de Sao (chef-lieu du canton de ce nom) lorsque, gravissant une petite colline, j'aperçus des vieillards groupés autour d'un fétiche. C'était un sacrifice au Tinkougri (pierre-fétiche) au début de l'hivernage. Deux assistants tenaient un poulet et un veau. Je pus saisir quelques bribes des paroles prononcées par un prêtre: «Tinkougri bad kom, la noaga la nafe, kon naba Zidéwendé, kon Tenpelem, tibe regh lab fague suiya noré» (signification: que le Tinkougri agrée les victimes, pour les offrir à Wendé (Dieu) et au Tenpelem (à la terre) afin que les criquets n'aient pas la force de détruire nos récoltes, qu'ils soient en un mot anéantis).

M'adressant au vieillard je prononçai la parole sacramentelle: « enna touin taoré» (que Dieu exauce ta prière) et je continuai ma route.

Le lion-totem des Nabas.

Naba Kouré (premier Naba de Sao) en souvenir du traité verbal passé entre Wéogo et l'Empereur des Mossi acheta lui aussi l'amitié du Tingsoba de Ghin. Avant de construire sa maison, il demanda à ce dernier de chercher l'emplacement et de faire le tracé de la première case.

Plus tard, Kouré convoqua Wéogo, lui remit un bœuf pour offrir en sacrifice à la terre en même temps qu'il lui confia en secret qu'il avait dans la brousse quelque chose, Boumbou dont il voudrait assurer la tranquillité en lui assignant comme demeure la forêt de Ghin. Le vieillard ayant consenti, le Naba lui déclara qu'il avait, en effet, un lion, son *Kilma* (totem) dans la brousse.

Tingsoba de Ghin répondit que le problème n'était pas insoluble car il pouvait, grâce à ses fétiches, faire venir le fauve, mais il réclama en retour au Naba une franche amitié. Naba Kouré prit alors l'engagement formel de n'exiger aucune redevance ou corvée des habitants de Ghin. Toutefois il fut entendu que les cadeaux volontairement faits par *Tingsoba* ou les habitants de Ghin ne seraient pas refusés.

Wéogo demanda au Naba de lui amener un bœuf, un mouton, un coq blanc pour être sacrifiés au fétiche en vue de l'installation du *Lion-Totém* dans la forêt. Le sacrifice consommé, *Tingsoba* de Ghin mit de l'eau dans un vase qu'il installa à côté du *Tinkougri* en prononçant des paroles dont voici la traduction: «Roi des animaux, *Kilma* (Totem) du Naba de ce pays,

viens te réfugier ici. Rien ne t'inquiétera plus et tu y vivras en paix.» Dans la même nuit, le lion vint dans la forêt, but l'eau sacrée et se coucha près du fétiche. Le lendemain matin, *Tingsoba* s'étant rendu dans le bois aperçut son fameux hôte. Il en rendit compte immédiatement au Naba de Sao. Celui-ci lui remit un mouton pour être offert au fauve. Wéogo, en présentant la victime, tint au lion le langage suivant:

« Te voilà installé chez toi, tu peux aller n'importe où chercher de la viande, le territoire de Kouré est le tien.

Tu reviendras chaque fois que tu te sentiras fatigué te reposer dans cette forêt. Aucune arme ne t'atteindra mortellement.

Car la fin de tes jours sera aussi celle de l'homme dont tu es le Kilma (Totem). »

Depuis, une solide amitié unit les *Nabas* de Sao aux *Tingsoba* de Ghin. Un jour, Kouré appela Wéogo et lui dit: «Tout être humain est mortel. Tu as choisi l'endroit où j'ai bâti ma maison. Je veux qu'à ma mort tu viennes encore tracer l'emplacement de ma tombe. Si tu acceptes cette proposition, je m'en irai en paix de ce monde. De plus, comme tu es d'origine «Niniga» je te confie la surveillance de mon territoire pour me prédire les événements à venir grâce à la double vue dont les *nioniossé* ont le secret».

Sacrifice d'animaux au dieu-protecteur du lion-totem.

— Le chef de Sao remet parfois des animaux pour être sacrifiés à la forêt tant pour la conservation de sa santé que de celle du lion son totem. Il convient de dire toutefois que ce sont les entrailles, le sang et le foie des victimes qui sont offerts au fétiche, la viande

emportée par le sacrificateur étant consommée au dehors. Lorsqu'après avoir consulté les devins on apprend que le *lion-totem* va tomber malade ou sera blessé, le *Tingsoba* de Ghin met un peu d'eau et quelques ingrédients dans le vase placé près de la pierre-fétiche et le fauve vient s'y désaltérer la nuit.

Le *lion-totem*, aux dires des indigènes qui le connaissent, est de grande taille. Son fanon (*loilema*) et ses moustaches (*nokomodo*) diffèrent, prétend-on, de ceux des fauves de son espèce. Il n'attaque jamais les hommes et fort souvent traverse le village de Ghin sans même attaquer les animaux domestiques. Cependant, lorsqu'on tarde à offrir des victimes ou des libations au fétiche de la forêt, le *lion-totem* saute sur le premier mouton ou chèvre qu'il rencontre sur son passage et dépose sa victime au pied de l'autel. Il ne mange la viande de l'animal que lorsqu'il a couru vainement la brousse pendant plusieurs jours.

Étant considéré comme animal sacré, le *lion-totem* des *Nabas* de Sao prévoit les malheurs devant lui arriver et, dans les cas urgents, n'attend pas que le *Tingsoba* consulte les devins, Il tue lui-même un animal pour parer au coup, offrant ainsi le sang au *tenpelem* (terre du pays) pour demander bonne santé et longévité.

Comment le «*Kilma*» demande-t-il des sacrifices?
— Quand il désire qu'on offre un animal au dieu-protecteur de la forêt, il se rend la nuit dans le bois, fait entendre des rugissements pour marquer sa présence, puis remue la terre en tous sens en faisant cercle autour du fétiche. Si, après cela, le fauve s'enfonce dans

le bois pour revenir ensuite sur ses pas, ce dont on se rend compte en inspectant l'empreinte laissée par les pattes, c'est que le sacrifice prescrit doit être fait par le *Naba* lui-même. Au contraire, si la victime doit être fournie par le *Tingsoba* de Ghin, le *lion-totem* se contente après l'opération déjà décrite de sortir de la forêt.

On a pu constater à maintes reprises que si satisfaction n'était pas immédiatement donnée aux prescriptions des devins, le *lion-totem* se présentait lui-même à Sao, pénétrait parfois dans la cour du *Naba*, malgré la hauteur du mur d'enceinte, et y faisait de nombreuses victimes dans le troupeau de moutons ou de chèvres. Cela n'est qu'un avertissement; si aucune disposition n'était prise pour le contenter, il se livrait alors à de véritables massacres dans le village de Sao, voire dans tout le territoire de «Kouré» dont il se croit le propriétaire.

Mort du lion-totem. — Lorsqu'il sent sa fin prochaine, c'est-à-dire quand le chef du canton de Sao doit mourir, le *lion-totem* creuse un grand trou au pied de l'autel du dieu-fétiche, après quoi il quitte définitivement la forêt.

Personne n'a jamais vu, dit-on, le cadavre du lion-totem dans la forêt.

Au reste, avant d'indiquer par ce signe que son règne prend fin, le *lion-totem* a soin, contrairement à son habitude (car il vit généralement seul dans la forêt), d'amener avec lui un autre lion. Il y fait entrer son successeur. C'est en somme, peut-on dire, une transmission de pouvoir qui s'accomplit.

Lorsque le chef du village de Ghin, en l'espèce le *Tingsoba*, voit deux lions dans la forêt et qu'il constate qu'un trou a été creusé par le fauve à côté du fétiche-protecteur, il prévient ses familiers de l'événement important qui doit arriver.

Le successeur lui-même ne vient s'installer définitivement dans la forêt qu'au décès du Naba qui peut survenir aussitôt après la mort du fauve ou quelques mois plus tard, en tout cas jamais au delà d'un an.

Dès qu'il est intronisé, c'est-à-dire à son retour de Ouagadougou, le nouveau Naba de Sao doit remettre au Tingsoba de Ghin, un coq blanc, un bœuf et un mouton pour être offerts au fétiche de la forêt.

*

* *

On s'étonnera comme moi-même de ne pas savoir, après la lecture de ce qui précède, l'origine réelle des *lions-totems* des *Nabas* de Sao. Notre informateur n'a pu sur ce sujet nous donner aucun détail précis. Aussi est-il malaisé de savoir s'il s'agit là d'animaux mythiques incarnant l'âme des Nabas ou si on se trouve en présence d'un animal à qui les Nabas doivent de la reconnaissance comme c'est le cas pour beaucoup de croyances totémiques indigènes.

*

* *

Quoi qu'il en soit, les gens appartenant à la noblesse, lorsqu'ils rencontrent un lion sur leur chemin, lui tiennent le langage suivant: «Je vais mon chemin, je ne savais pas te rencontrer ici, je ne te veux pas de mal, mais toi aussi n'essaie pas de m'attaquer car il y

aurait deux blessés ». D'une manière générale, le lion regagne la brousse et les laisse passer.

Nous ne terminerons pas ce rapide exposé sans ajouter que les indigènes de Mossi croient que le lion n'attaque jamais une personne innocente. On affirme que tant qu'il ne se trouve pas en présence d'un voleur ou d'un homme qui commet l'adultère avec une femme du même clan que lui, etc., etc., le lion n'attaque jamais le premier.

Le totémisme justifié par une métamorphose.

Un homme du village de Sano (canton de Sourgou, cercle de Ouagadougou) fit la connaissance de deux jeunes filles très remarquables au point de vue de la constitution physique. Il acheta l'amitié de l'une d'entre elles, mais en vain, malgré les cadeaux dont il était prodigue, essaya-t-il de décider la jeune fille à lui rendre visite. Celle-ci quitta le marché avec sa compagne à la tombée de la nuit; par des chemins détournés, elles gagnèrent un village inconnu. L'amant ne sut jamais de quel village ces filles étaient originaires.

Enfin, se dit-il un jour, il me faut coûte que coûte connaître la vérité. Au marché suivant, il fit des propositions à la jeune fille et essaya une fois de non-recevoir. Lorsque les filles se mirent en route, il les suivit en se dissimulant dans les broussailles et son étonnement fut grand quand, il les vit abandonner subitement le sentier des villages pour emprunter celui de la brousse. Il faisait presque obscur. L'homme ne se découragea pas et continua à les suivre. Arrivées dans une plaine, les jeunes filles déposèrent leurs

paniers et s'assirent. L'amante de l'homme dit alors à sa compagne: « Faut-il qu'il soit fou, cet homme, pour croire qu'il m'est possible de partager sa couche ! » L'amant écouta ce propos puis grimpa sur un arbre. Quand les filles crurent le moment venu; elles se déshabillèrent et se rendirent sur une fourmilière, prirent des peaux dont elles se revêtirent, se couchèrent sur la fourmilière et se relevèrent métamorphosées en cobas.

L'homme comprit qu'il était la victime d'une machination et promit de se venger.

Le troisième jour étant jour de marché — car au Mossi les marchés ont lieu tous les trois jours — l'homme se rendit de fort bon matin à l'endroit où il avait vu les bêtes se transformer en personnes et monta sur un arbre. Il n'attendit pas longtemps; les deux cobas arrivèrent sur l'heure, se dépouillèrent de leur peau qu'ils cachèrent précautionneusement dans les buissons, se rendirent ensuite sur une fourmilière où ils firent quelques sauts pour la métamorphose. Après quoi, parées de leurs plus beaux atours, elles prirent la route du village. A peine venaient-elles de partir que l'homme descendit de l'arbre, s'empara de la peau de son amante qu'il enveloppa soigneusement et prit le chemin de son logis. Il cacha la peau dans un grenier dont il ferma hermétiquement l'ouverture. Il se rendit ensuite au marché. Ce jour-là il fit à son amante un accueil on ne peut plus chaleureux. Le soir venu, il supplia les jeunes filles de venir passer la nuit dans sa maison. Hélas! il ne fut pas plus heureux que les autres fois. Il les laissa donc partir mais les suivit encore. Après avoir fouillé fourrés et

Buissons, une des filles ne parvint à trouver sa peau. Sa compagne se transforma en cobra. En désespoir de cause, la jeune fille s'assit les yeux pleins de larmes.

L'homme sentit le moment propice, il descendit de l'arbre et cria très fort «Tuons le cobra». La compagne de son amante regagnant vivement la brousse. L'homme se rendit auprès de son amante et lui dit : « C'est ainsi que tu me trompes ? Je m'étais rendu dans un village voisin et voilà que je te trouve ici ! N'aurais-tu pas donné rendez-vous à quelqu'un en ce lieu désert ? Où est donc ta compagne ? Veux-tu retourner avec moi au village ?» La proposition fut encore repoussée tant la fille se sentait irritée.

Alors l'amant confessa la vérité : « Je t'ai vue, dit-il, depuis longtemps fouiller les buissons. Je sais ce que tu est et aussi où se trouve l'objet que tu cherches. Si tu me suis au village, je pourrai te le faire restituer». La jeune fille démasquée consentit. De retour à la maison, l'amant convoqua ses camarades, fit tuer des poulets et préparer le dolo et, pendant la nuit, eut des relations avec la jeune fille à laquelle il tint ce langage : « Il vaut mieux accepter mes avances. Je ne dévoilerai à personne le secret. Le jour où nous ne serons plus d'accord, je te rendrai la liberté et ta peau et tu retourneras dans la brousse». De nombreux enfants naquirent de leur union. Des années s'écoulèrent sans que la femme-cobra reparlât jamais à son mari de son passé ni qu'elle manifestât le désir de redevenir animal de brousse. Bref, elle sembla tout oublier.

Dans la maison de l'homme se trouvait un grenier

hermétiquement fermé qui, prétendait-il, contenait des fétiches et autres objets sacrés. Lui-même ne l'ouvrait jamais. Il fit la recommandation à sa femme de veiller personnellement à ce qu'aucun des enfants ne commît l'imprudence d'ouvrir le grenier. Cela dura plusieurs. Années. Les époux marièrent leurs filles, les garçons âgés, eux-mêmes, prirent femme. Enfin l'homme, étant devenu vieux et sentant sa fin prochaine, réunit tous ses enfants en aparté et leur tint le langage suivant: «N'ouvrez jamais ce grenier. Là se trouve cachée la peau de cobra de votre mère. Je dois vous dire que je ne réussis que par subterfuge à la faire venir au village car c'est un animal sauvage. Le jour où elle verra la peau, elle éprouvera le désir, j'en suis convaincu, de regagner la brousse. J'ai, en effet, l'impression que, malgré son silence, elle regrette le passé.» .

Un jour (ce qui arrive est écrit, disent les Arabes) le plus jeune des enfants se dit: «Il doit y avoir clans ce grenier une fortune. Notre père ne veut pas que nous en profitions de son vivant». Il ouvrit donc le grenier, mais ne découvrit qu'un paquet contenant une peau de cobra. Sa mère lui adressa de sévères remontrances, s'empara de la peau et dit: «Donne-moi ce paquet pour que je le remette à ton père dès qu'il rentrera afin qu'il t'administre la correction que tu mérites », mais à peine était-il sorti que la femme se dirigea sur le champ vers une fourmilière éloignée du village, se revêtit de la peau et se métamorphosa en cobra. Elle prit le chemin de la brousse. Tous ses enfants restèrent interdits. Lorsque le père revint, il dit à ses enfants: «Vous aviez été prévenus... Et maintenant vous n'avez plus de mère et je n'ai plus de femme».

Depuis ce jour, les descendants de cet homme, qui forment aujourd'hui un quartier du village de Sano se considèrent comme apparentés au coba, dont ils ne mangent pas la viande. Pour eux, c'est un animal tabou, le totem de leur race.

Le «Sondré» (diamou, en bambara)
chez les Mossi.

C'est à tort qu'on a cru jusqu'ici que les individus appartenant à une même branche familiale portaient au Mossi un même nom patronymique. L'idée que le *Sondré* doit être le même pour les membres d'un même clan est née de l'obligation pour les Mossi de satisfaire aux nécessités administratives. C'est notamment au cours des opérations de recensement que le Blanc s'est demandé pourquoi X... étant le fils d'un tel ne portait pas le même nom patronymique que ce dernier. Reculant devant des explications qui lui paraissent compliquées, l'indigène du Mossi a trouvé plus expédient d'adopter un *Sondré* commun. Un tel procédé a naturellement ses avantages et facilite notamment les recherches.

Qu'était à l'origine le *Sondré*?

Ici surgit l'idée de la réincarnation et aussi celle de la protection des vivants par les morts.

Le Sigré. — Le *Sondré* mossi tire son origine du *Sigré*. Le *Sigré* est en réalité une motte de terre déposée à l'endroit où généralement le chef de famille tient son petit conseil. Chez les *Nabas*, le *Sigré* est installé au pied d'un des *guérés* (trône). Pour offrir les prémices

des récoltes à ses ancêtres, c'est sur cette motte de terre que sont égorgées les victimes (poulets, chèvres et moutons). Il ne s'agit pas, je m'empresse de le dire, d'une figure à effigie d'ancêtre, mais tout simplement d'une boule de terre sans forme spéciale.

Lorsqu'un enfant tombe malade ou qu'il pleure constamment, on interroge le devin, lequel prescrit des aumônes ou des sacrifices suivant qu'il s'agit d'une simple indisposition ou de la recherche d'un *sondré*. Dans le dernier cas, les parents de l'enfant déposent devant le thaumaturge des pierres ou des brindilles de paille dont chacune représente un ancêtre décédé. Le devin, après avoir consulté ses cailloux, cauris ou interrogé la souris pythonisse, choisit une pierre ou, suivant le cas, un morceau de paille et tout de suite les parents de l'enfant reconnaissent que ce dernier a pour *Sigsoaba* son grand'père un tel.

Pour le moaga du commun, la conception est quelquefois celle-ci: C'est le grand'père qui est revenu sur la terre». Mais on n'ose pas le dire ouvertement de peur que, se voyant démasqué, l'enfant ne retourne au royaume des Morts. Parfois aussi, le nouveau-né a pour *sigsoaba* sa grand'mère paternelle. Dans ce cas, c'est le nom patronymique de celle-ci qui lui sera donné, mais le sacrifice à faire aura lieu non sur le *Sigré*, mais au *Simantinga* (la cour du Chef du carré considérée comme une divinité).

En aucun cas, un enfant ne peut avoir pour *sigsoaba* ses grands-parents maternels, mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il ait le *sondré* de sa *Pogodba* (tante).

Lorsqu'un enfant a pour protecteur son grand'père,

encore vivant, on ne peut lui donner le *sondré* de ce dernier, aussi l'appellera-t-on *Kaboré*.

Pour illustrer ce qui précède, prenons un exemple plus concret:

Le nommé Zoétomsom, notable, président du tribunal indigène de Ouagadougou, a pour ancêtre le nommé Rimtindin qui portait le nom de *Zida*.

Le *sondré* du fils de ce dernier, *Kélégueba*, est ignoré de Zoétomsom. Mais Rayoubsirima fils du précédent se nommait *kèketa*, tandis que Yampouloundé fils de Rayoubsirima avait pour *sondré* *Zida* (c'est-à-dire qu'il s'est mis sous la protection de Rimtindin, à moins que ce dernier ne soit revenu sur la terre).

Zoétomsom lui-même reprend le nom de *Kèketa* donc celui de son grand'père Rayoubsirima, alors que ses propres enfants — ils sont au nombre de dix — portent le nom de Compaoré qui est celui de leur grand'mère paternelle.

L'enfant, qui n'a pas de *Sigsoaba*, porte le *sondré* de l'aïeul.

Le Morho-Naba actuel et tous les descendants des récents Empereurs ont pour *sondré* Kongo (*Poug' yan belma Sida*) [litt.: la femme qui tient à mériter l'estime de son mari doit tout faire, pour lui plaire]. Ce nom patronymique serait, croit-on, celui de *MoghoNaba* Doulougou.

On croit savoir que Naba Sanum se nommait «Compaoré» du nom sans doute d'un des Empereurs défunts sous la protection duquel il était placé.

On sait que les Nabas de Boussouma, Conquizinga, Riziam, Yako, Guirgo, Témaet Mané sont tous des descendants de Naba Koundoumié.

Et cependant les Nabas actuels de ces provinces et cantons portent des sondré différents :

Ex. : Boussouma = Ouèdraogo;

Conquizinga = Kaboré ;

Guirgo = Kompaoré.

De ce qui précède on peut donc déduire qu'il s'agit en réalité non d'une réincarnation impossible en raison du nombre considérable d'individus d'une même branche familiale portant parfois le Sondré de leur ancêtre, mais tout simplement du désir de placer les vivants sous la protection des morts, tant il est vrai que ces morts, personnages parfois sans influence aucune durant leur existence terrestre, acquièrent, parce que décédés, une puissance surnaturelle. C'est tout au moins ce que croient les Mossi.

CHAPITRE II

Des Mammifères sauvages
qui ont un pouvoir maléfique ou qui fournissent
des remèdes plus ou moins magiques ⁽¹⁾.

DÉNOMINATION DES QUADRUPÈDES

1 ° Wóbgo (éléphant), rare à l'heure actuelle au Mossi;

2° Yemdé (hippopotame);

3° Djiguindé ou Bonièga (lion);

4° Wé-nafo (Buffle) ;

5° Widpelgo (coba);

6° Sibga (espèce d'antilope);

7° Réogo (phacochère);

8° Tilian (girafe), très rare au Mossi;

9° Bourguindi (Sine-sin, en bambara), ressemble à l'âne avec de longues cornes;

10° Banéfo (Tangon, en bambara) espèce de coba (robe rousse, peau très lisse; le mâle a seul des cornes);

¹ . Documentation fournie par le chasseur Diétébal du village de Tiendpalogo (Kouba), canton de Saponé, cercle de Ouagadougou.

11° *Becko* (espèce de cerf dont les cornes recourbées retombent sur le front);

12° *Niégo* (espèce de biche à dos voûté) robe tachetée comme celle de la civette;

13° *Nianka* (gazelle);

14° *Walga* (biche-antilope);

15° *Gnisri* (biche et cerf);

16° *Soamba* (lièvre);

17° *Wambga* (panthère);

18° *Kâtré* (hyène) ;

19° *Dindisga* (lynx);

20° *Wé-bâga* (chien sauvage);

21° *Wabga* (chacal);

22° *Tidbaogo* (chat-tigre);

23° *Wamba* (singe);

24° *Zamboéga* (espèce de chat sauvage);

25° *Parniégo* (civette) ;

26° *Sin'mdé* (porc-épic);

27° *Kiga* (espèce d'écureuil);

28° *Pifo* (chat sauvage);

29° *Tantouri* (guépard) ;

30° *Kingné* (petit quadrupède dont la verge est très recherchée pour la fabrication des poudres de harem) ;

31° *Soulfou* (ressemble à la panthère dont il a à peu près la taille, mais animal inoffensif), etc., etc.

Nous ne parlerons que des animaux qui, aux yeux des indigènes, sont dangereux, soit parce qu'ils attaquent l'homme, soit parce qu'on leur attribue une certaine puissance maléfique, comme par exemple le don de jeter des sorts à qui les tue.

Gnisri (petite biche). — Des aniniaux de la brousse le plus redouté par les chasseurs est la petite biche appelée *Gnisri*, en mossi. Le mâle, qui a les testicules très développés est plus craint que la femelle. Ces bêtes sont souvent, dit-on, des *kinkirsi* (esprits) métamorphosés en créatures vivantes. Ceux qui ont l'habitude de les tuer rapportent que pendant la nuit quand elles viennent sous les arbres *Nobga* (noisetier sauvage) manger les graines tombées à terre, elles parlent distinctement le langage humain: «*Niog'm t'm niog'fo*» [litt.: Brûle-moi pour que je te brûle]. Pour abattre de tels animaux il faut avoir des gris-gris puissants.

Nous étudierons plus loin la composition et le mode d'emploi de ces philtres.

On affirme que lorsqu'on tire sur un cerf qui a des hydrocèles on attrape tôt ou tard une hernie. Lorsqu'on tire sur la bête pendant la nuit elle jette au chasseur une langue de feu. Aussi les *taonsramba* (chasseurs) juchés sur un arbre prennent-ils la précaution de mettre devant eux un couffin. Dès le coup parti, ils changent de branche; au même moment le couffin prend feu et est entièrement consumé.

La biche et le cerf sans hydrocèle n'offrent aucun danger.

Wambga (panthère). — La panthère a dit-on le don de lancer au chasseur, même de loin, des poils, sorte de duvets très fins, qui ressemblent à du kapok et pénètrent dans les yeux, où ils provoquent des taies difficiles à guérir. Il faut donc, pour chasser la panthère, posséder un gris-gris contre ce maléfice.

ou se laver la figure avec des mixtures protectrices: après avoir tiré sur la bête.

Bonièga (lion). — Un grand chasseur de lion n'a pas d'enfants. Aussi, après avoir abattu un certain nombre de lions, faut-il, pour éviter la stérilité, avoir recours, au procédé suivant:

Enlever: 1° la cervelle d'un lion; 2° la verge d'un lion; 3° le testicule d'un lion (enlever la peau qui le recouvre); 4° la cervelle de la panthère; 5° la cervelle de l'hyène.

On se rend alors la nuit sous un *anhoga* (arbuste de ce nom) dont on entoure le tronc de cendre. De fort bon matin, le lendemain, on va extraire la racine de l'arbuste. Faire de même en se rendant sous un *kamsaongo* (liane gohine). Le tout est séché, puis écrasé à l'aide d'un caillou rond. Avec la poudre ainsi obtenue, on prépare un gâteau de mil à la sauce gluante (gombo, par exemple) à laquelle on ajoute un peu de viande. Pour manger cet aliment, voici comment on procède: allonger les pieds, déposer l'écuelle contenant le gâteau sur les jambes et le plat de sauce par terre. Prendre dans cette position la première bouchée, poser ensuite le gâteau à terre, la sauce sur les jambes pour la deuxième bouchée, enfin renverser l'ordre des choses pour la troisième bouchée. Ployer les jambes, et prendre la position normale pour consommer le reste du gris-gris.

Conserver le reste de la poudre dans un petit sac, ou une corne de mouton ou même dans un récipient quelconque. Lorsqu'un jeune chasseur tue un lion, il se rend chez le possesseur du philtre et lui expose son

affaire. Ce dernier lui remet quelques pincées de poudre et lui en indique l'emploi. Cependant, si le jeune chasseur désire lui-même préparer le philtre il doit acheter la recette en remettant à son possesseur 103 ou 130 cauris et un poulet sans distinction de la couleur du plumage.

A titre de renseignement, j'ajoute que la lionne ne met bas qu'une fois, après quoi elle devient stérile. Elle peut cependant donner 1 à 4 lionceaux à la fois. Enfin, la seule bête qui défend ses morts est le lion. Si l'un d'eux crève, l'autre se fera gardien de la dépouille jusqu'à ce que le cadavre devienne pourriture. Malheur aux animaux ou aux chasseurs qui approcheront de lui.

GRIS-GRIS CONTRE LES LIONS

Premier procédé: Couper et écraser l'écorce ou les feuilles du *Pèlgha* ; prendre un morceau de peau d'éléphant.

Brûler et ajouter du beurre animal pour oindre une corde de *byidou*, espèce de chanvre, avec laquelle on fera 330 nœuds. Cette corde, enroulée autour d'une queue d'âne ou de taureau noir, est conservée dans un coin de l'étable réservé aux génisses et veaux.

Deuxième procédé: Récitation d'une litanie.

Bi similaï Allah
 Didi hindé. Allah
 Tati hindé Allah
 Naï hindé Allah
 Dioï hindé Allah
 Diégome hindé Allah
 Diéti hindé Allah

Diétati hindé Allah
 Diénaï hindé Allah
 Sapa hindé Allah
 Ko sapo poui kam
 Guila ko yakarita koésedi naï
 Eko wala koédé

On récite ces litanies en regardant vers les quatre points cardinaux. Elles ont la vertu de protéger le bétail contre tous les animaux (bipèdes, quadrupèdes, reptiles et notamment, contre les lions).

On dit aussi que si avant de s'engager seul dans une brousse fréquentée par des fauves on récite ce verset avec foi on sera préservé de toute attaque.

Kâtré (hyène). — On appelle *Winesé* les taches de la robe de la hyène. Certaines de ces taches ne doivent pas être effleurées par une arme; le chasseur mourra une semaine plus tard s'il tire sur le mauvais côté.

On prétend que la hyène, en ricanant, prédit les malheurs qui doivent s'abattre sur le village: certaines personnes prétendent interpréter la signification de ces ricanements,

Enfin on sait qu'au Mossi quand la hyène traverse un marché on le transfère provisoirement dans un autre lieu; ce n'est qu'après des sacrifices de bétail ou de volaille que le marché est rétabli sur son ancien emplacement.

La hyène est à la fois mâle et femelle. Les plus fortes ont des relations sexuelles avec les plus faibles.

Wogbo (éléphant).
Yerndé (hippopotame).

Pour tuer ces animaux, sans courir de danger, il faut être affilié au *Si'nga*, grand fétiche sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

Si on n'appartient pas à cette association et qu'on abat ces bêtes, on éprouve d'abord des douleurs dans la plante des pieds; puis, peu à peu, les douleurs montent aux jarrets, gagnent les mollets et se transforment enfin en éléphantiasis.

Coba. — Sans danger. Se garder néanmoins d'en faire manger la viande à une femme enceinte, la santé de l'enfant à naître pourrait en souffrir. Les symptômes de la maladie dont il sera victime sont: les suivants: l'enfant commence par baver comme un chien enragé; il se raidit ensuite et perd connaissance. C'est une sorte d'épilepsie.

Heureusement qu'il y a remède à tout:

GRIS-GRIS CONTRE LA MALADIE DE L'INGESTION DE LA VIANDE DE COBA: Se procurer 1° de la ceryelle de coba (*widpelgo zoukouto*); 2° *Ti-Nienguindé* (racine d'arbre). On prétend que le coba ne meurt jamais sans que sa tête repose sur la racine d'un arbre ou arbuste. Aussi lorsqu'il s'abat, même dans une plaine dénudée, creusez le sol à l'endroit où repose la tête, vous êtes sûrs de découvrir la racine d'un arbre. C'est cette racine qu'on ajoute à la cervelle; 3° entre les divisions des sabots du coba se trouvent des pelotes de poils qu'il faut enlever aux quatre pattes; 4° couper une partie de la crinière du coba; 5° *an'hoga* (écorce de cet arbre); 6° *kinkirs'woumli* (arbuste de ce nom), extraire les racines.

Brûler le tout, y ajouter du beurre de karité. Avec cette mixture tracer des croix sur la poitrine et le dos de l'enfant. La poudre peut être ajoutée à l'infusion pour un lavement, de même que la mère peut en frotter le bout de ses seins avant de faire téter l'enfant.

Sindé (porc épic). — Pour tuer les porcs épics, il faut posséder un philtre appelé *kinkirstim* (voir plus loin sa composition) sinon on perd ses enfants en bas âge.

Niéogo. — Animal difforme à dos voûté et qui a la vertu de donner à la personne qui mange sa chair une sorte de courbature très accentuée.

Voici comment on soigne la maladie qu'il provoque: Enlever: 1° un ou plusieurs os du dos du *niéogo*; 2° l'oreille de la même bête; 3° les graines et les racines d'une herbe appelée *kolkanda* poussant au bord des marigots et dont, on se sert dans la vannerie.

Brûler le tout; avec le charbonnage mélangé à du beurre de karité oindre le dos du malade.

Guérison assurée.

Tantouri (guépard). — Vivant uniquement de la terre des termitières et n'attaquant personne, il a demandé à Dieu de faire mourir de mort brutale toute personne qui le tue. Habite de préférence des trous creusés au bas des montagnes.

Kingné. — Petit animal se nourrissant aussi de termites. Il perce, dit-on, les termitières avec sa verge

pour en faire sortir les termites dont il se repait (ainsi qu'il a été déjà dit, l'organe génital de cet animal entre dans la préparation des poudres de harem). On prétend d'autre part qu'à moins de se servir d'une arme tranchante, il est difficile d'arriver à déchirer la peau du kingné, malgré tous les traitements qu'on peut lui faire subir.

Soamba (lièvre). — Quand on tue un lièvre, on s'empresse de lui couper la queue. Cette pratique repose sur la croyance que, si la queue de l'animal frottait le corps du chasseur, celui-ci donnerait naissance à des enfants couards.

Tidbaogo (chat-tigre). — On fait avec la peau de cet animal une sacoche qu'on porte suspendue à l'épaule le jour du décès de son propre père ou du chef de famille lorsqu'on fait le tour de la maison mortuaire. Cette pratique est d'usage courant chez les Nioniossés.

Dindisga (lynx). — On a remarqué que lorsque ce carnassier tue sa victime, il amasse un tas de bois mort sur lequel il la dépose, simulant l'action de griller la viande avant consommation. Toute personne, qui ramasse ce bois et s'en sert pour la cuisson des aliments, aura constamment envie de dormir.

Confection des gris-gris Qui facilitent la prise des animaux.

1° *Le Si'nga*. — Mettre dans un grand canari (youkinga) : 1° *Wobog'gondé* (trompe d'éléphant);

2° *Wobog'konbré* (os d'éléphant); 3° *Kinkirg'konbré* (os d'enfants jumeaux); 4° *Nyssa'konbré* (os d'homme); 5° *Doumiss'dylag'gango* (peau du front de différentes. espèces d'animaux); 6° *Tack'sind'nièga* (racine d'une plante vénéneuse de ce nom) ⁽¹⁾; 7° *Yiba nièg'la bissa tan* (racine et trois graines d'une plante vénéneuse de ce nom); 8° *Poutrepoug'nièga* (racine de cette sorte d'euphorbiacée); 9° *Wom-sèg'nièga* (racine d'un arbre de ce nom); 10° *Gouyng'nièga* (racine); 11° *Ninoré* (plante de ce nom); 12° *Tampouré'sagdo* (saletés prélevées sur le dépôt d'immondices qui s'élève près des habitations indigènes).

Après avoir réuni tous ces éléments, on dépose le canari devant soi et on prononce les paroles sacramentelles suivantes: «Je désire battre la brousse et tuer beaucoup d'animaux. Voici devant moi le *si'nga*». Bref, on exprime tous ses désirs devant le fétiche non encore consacré, puis on dépose tous les objets au fond du vase dans lequel on verse l'eau d'une rivière qui ne tarit pas.

Sacrifier ensuite: un chien noir et un coq sans distinction de la couleur du plumage. Cette dernière victime doit obligatoirement tomber les pattes raidies et sur le dos. On prête devant le fétiche le serment de ne jamais offenser sciemment aucun des affiliés. Le sacrifice étant consommé, on ajoute beaucoup d'eau (de puits ou de marigot) dans le vase. Le col du canari est ensuite hermétiquement fermé à l'aide d'un mor-

¹ . 1. Plantes employées dans l'empoisonnement des flèches.

Nota. — On prétend que la viande de l'éléphant est très variée et qu'il s'y trouve même de la chair humaine.

ceau de canari ou de calebasse pendant plusieurs Jours.

Enfin tous ceux qui désirent faire partie de l'association — car c'en est une — se rendent un soir ou de fort bon matin chez le possesseur du fétiche pour le «Bain» (*sobo*). Voici comment on y procède: tout le monde se déshabille, se place à une distance de 10 mètres environ du canari sacré et se traîne sur le ventre à la façon des reptiles. Arrivé au pied de l'autel on se redresse. Puis, chacun des affiliés fermant les poings, plonge les deux mains dans le canari, y puise un peu d'eau et se frotte la tête en disant : «Les griffes des animaux féroces, leurs cornes n'auront aucun effet sur mon corps». On répète l'opération trois fois et on ouvre les poings. Chacun se baigne alors à grande eau. Pendant toute la durée de la cérémonie, les enfants et les femmes demeurent enfermés dans les cases. En vérité il ne s'agit pas d'un interdit qui repose sur une croyance mystique, mais il est simplement décent que les femmes et les enfants ne voient pas les hommes nus.

Tout affilié doit apporter au magicien un coq et 130 cauris. Toutes les victimes devront être sacrifiées par le prêtre au pied de l'autel. Le Si'nga a la puissance d'accorder à la personne qui lui en fait la demande ce qu'elle désire (richesses, enfants, bonnes récolte, etc.). Mais il ne faut demander qu'une seule chose à la fois. Il suffit pour cela d'apporter au possesseur du fétiche: un coq et 130 cauris. Si la victime crève comme il convient, les vœux seront réalisés.

J'ai oublié de dire qu'une partie des racines, graines d'arbustes, os d'animaux et d'êtres humains était brûlée et conservée dans un sac dont les extrémités sont

attachées à l'aide d'une ficelle (*sanregré*). Ce sac est porté en bandoulière par le chasseur au cours, de ses randonnées. Le chasseur se coiffe également d'unealebasse à l'intérieur de laquelle est tracée une croix faite de la poudre des gris-gris mélangée au beurre végétal. Il se préserve ainsi des attaques des fauves.

INTERDITS (*Kisgou*). — Pour ne pas anéantir les effets du *Si'nga*, ne jamais sortir d'une case avec une torche allumée.

Un affilié du *Si'nga* ne doit jamais avoir des relations intimes avec la femme d'un autre associé, ni commettre un vol. S'il n'avoue pas sa faute et ne remet pas un coq pour être sacrifié au fétiche, il sera attaqué par une bête féroce et tué, a moins qu'il ne soit étranglé par les mânes des ancêtres.

2° *Kinkirs'tim* (Fétiche contre Les *Kinkirsi* (esprits) et divers animaux dangereux). — On rapporte qu'un chasseur du nom de Tinga, ayant un jour tiré sur un éléphant, poursuivit la bête sur une montagne. Là, non seulement il ne l'aperçut plus, mais en perdit complètement la trace. Fatigué, il s'assit, tira sa pipe qu'il bourra de tabac, et se promit de poursuivre un peu plus tard ses recherches. Un *Kinkirga* (esprit-nain) l'appela par son nom et lui dit : «Que cherches-tu? et où vas-tu?» A quoi Tenga répondit: «Je suis à la poursuite d'un éléphant auquel j'ai jeté une lance. La bête a disparu ici. Je suis très fatigué et je me repose pour reprendre des forces, mais je n'aurai de cesse que je ne l'ai revue.» L'esprit prit Tenga par le bras et le conduisit au sommet de la montagne. Là, la roche

s'ouvrit pour leur livrer passage. Ils descendirent dans une caverne assez spacieuse et suffisamment éclairée. A la grande stupéfaction de Tenga, il y avait là une troupe considérable d'éléphants. Le chasseur reconnut celui qu'il poursuivait, car il portait, encore enfoncée dans son flanc, la lance empoisonnée. Le *Kinkirga* dit à Tenga: «Tu vois ce que tu as fait, désormais tu ne blesseras pas et ne tueras pas ces animaux qui sont pour nous à la fois notre totem, nos chevaux et nos vaches. Vous autres, humains, vous ne les voyez que lorsque nous les conduisons au pâturage et vous les prenez pour de la chair bonne à manger ».

Tenga, surpris, s'apprêtait à quitter son hôte quand celui-ci, le rappelant, lui communiqua la composition d'un philtre dont remploi le devait prémunir contre tout danger: «Tu chercheras, lui dit l'esprit : a) Un os de *Kinkirga* (sous-entendu d'un enfant-jumeau); b) La peau et l'os de la hyène; c) L'os des reins d'un lion; d) L'os des reins d'une panthère; e) L'os du front d'un buffle; f) Les saletés provenant des immondices déposées devant la porte des maisons; g) Du gros mil rouge; h) Du gros mil blanc ou sorgho; i) Du petit mil ou millet; j) des graines d'oseille; k) Des haricots; l) Des arachides; m) Des pois chiches; n) Du sésame; o) Du fonio; p) Les autres produits alimentaires cultivés par les hommes; q) La peau d'éléphant.

Brûler le tout et conserver la poudre dans une gourde à col étroit (*touko*). Sacrifier au fétiche un chien noir, un poulet noir ou un chat noir.

Toute personne qui désire posséder ce gris'-gris devra t'apporter: un poulet noir et 130 cauris. Mais

il faut qu'aucune bête n'approche (le mouton et la chèvre notamment) de l'endroit où sera conservée la poudre.

«Tenga, ajouta le *Kinkirga*, si tu opères suivant mes prescriptions, tu pourras tuer toutes sortes d'animaux — même ceux réputés dangereux — sans que rien puisse t'inquiéter désormais.

*

* *

Ce philtre a les mêmes vertus magiques que celles qu'on attribue au *Si'nga*. Aussi peut-on lui demander ce qu'on désire (fortune, enfants, etc...), mais une seule chose à la fois.

On prépare un gâteau de mil (le gros mil rouge ou le petit mil sont seuls employés). La sauce est faite de gombo (*ketme*) ou de toute autre matière gluante. On peut aussi, si on le désire, faire un talisman sur lequel seront cousus des cauris sans trou.

LES ANIMAUX COMPRENNENT LE LANGAGE HUMAIN.

Outre certains animaux domestiques, le *gnisri* (biche) comprend, paraît-il, le langage humain et le parle. Les chasseurs affirment que les biches et les cobas se transforment en *kinkirsi* et comme tels viennent dans les villages écouter ce que disent les hommes. Les renseignements recueillis jusqu'à ce jour ne me permettent pas de traiter longuement ce sujet. J'y reviendrai plus tard. Quoi qu'il en soit, on prétend que lorsque le lion vient d'attraper une bête et qu'on lui tient le langage suivant, il lâchera sa proie, ou, en

tout cas, abandonnera une partie de la viande: «Vous êtes le Roi des Animaux de la Brousse. Je vous demande, car je ne suis qu'un pauvre chasseur de me réserver un peu de chair pour ma famille». Le lion rugira alors et si vous ne reculez pas, il s'en ira.

Mais il faut avoir le courage de pl'ononcer le discours.

Comment les chasseurs Se rendent invisibles aux fauves

(Renseignements fournis par Diétéba déjà cité).

Il arrive fréquemment qu'un fauve légèrement blessé d'une balle veut, coûte que coûte, se venger. Le chasseur indigène met du temps à recharger son fusil à silex, aussi prend-t-il ses précautions contre les fauves en général et la panthère en particulier.

Voici la composition du gris-gris employé pour se rendre invisible: Tuer 1° Un crapâud; 2° Un margouillat (gros lézard des murailles). Enlever les entrailles de l'un et de l'autre, les coller l'un contre l'autre en position renversée, c'est-à-dire mettre la queue du saurien vers la tête du batracien et réciproquement.

Brûler jusqu'à incinération complète. Enlever la liane qui a servi à attacher un fagot de bois; en faire une ficelle qui sera badigeonnée avec la poudre du gris-gris mélangée à du beurre végétal, y ajouter un peu de brume de rosée et de terre des termitières.

De ce cordonnet faire une amulette cousue sur de la peau d'âne.

Dès qu'on est traqué par un fauve, remonter

l'amulette vers l'avant-bras et serrer fortement. L'animal ne voit plus le chasseur qui peut alors charger tranquillement son arme et abattre sans difficulté sa victime.

**GRIS-GRIS POUR PROVOQUER LA CHUTE
DES ANIMAUX SAUVAGES ET,
ACCESSOIREMENT, DES CAVALIERS
QUAND ON NE VEUT PAS ÊTRE DÉVANCÉ PAR EUX.**

Se procurer:

- 1° *Soudig'nièga* (racines d'arbre situé en bordure du marigot);
- 2° *Gaïnga dabango* (bois qui est servi à la mise aux fers d'un fou) ;
- 3° *Koum-pandaï* (brancard pour le transport des morts);
- 4° *Ni-noré willa* (branche d'un arbre de ce nom);
- 5° *Bo-nièg'sounri* (cœur de lion);
- 6° *Kâtr'sounri* (cœur de hyène);
- 7° *Wambag'sounri* (cœur de panthère);
- 8° *Wobog'gango la konbré* (peau et os d'éléphant);
- 9° *Wenaf'dyri konbré, la nabéongo, la youbl'guindi* (os frontal du buffle, le sabot et le nerf du cou de la même bête).

Mettre le tout dans un canari rempli d'eau, Déposer dans le fond du vase autant d'anneaux en fer qu'il y a d'associés. La cérémonie a lieu en dehors des habitations. Tous les associés apportent des poulets qui sont immolés par le prêtre au pied du fétiche. On prépare ensuite une bouillie de mil qui doit être consommée sur place.

Les anneaux en fer sont ensuite distribués aux associés. Pour les mettre au poignet, aussi bien que pour les enlever, placer les bras derrière le dos.

Pour ne pas annihiler les effets du fétiche, ne pas regarder derrière soi en s'en allant.

Interdits : tant qu'on porte l'anneau au bras il est formellement défendu d'avoir commerce avec les femmes.

Résultats. — 1° Quiconque observe ces prescriptions verra culbuter les animaux qui essayeront de le poursuivre, ce qui lui permettra de les achever sans peine;

2° Quiconque portera ce signe n'aura plus à craindre la flèche, la lance et les casse-tête;

3° Enfin si, étant à cheval, quelqu'un essayait de fanfaronner sur son coursier, il suffirait de remonter l'anneau vers ravant-bras, de le serrer fortement pour que le cavalier tombe sur le sol, heureux s'il en sort à bon compte.

CHAPITRE IIII

Des Oiseaux et des Reptiles dans la magie.

Ce que l'on tire des oiseaux.

Doulgou ou *Roulgou* (Calao). — La viande de cet oiseau donne, dit-on, une maladie qui bouche presque complètement le nez. La respiration devient très difficile, ce qui rend le langage incompréhensible.

Pour se préserver d'une telle maladie, on emploie le gris-gris suivant: 1° Extraire la racine du *pèlga* (arbuste de ce nom); 2° Ajouter du piment en quantité suffisante.

Écraser et ajouter la poudre à la bouillie de viande. La guérison ne se fait pas attendre.

Boulwaongo (grue couronnée). — Si elle crie en traversant un village, c'est l'annonce d'une calamité.

Namingo (outarde). — On ne ramasse pas impunément les œufs ou les outardeaux. L'outarde défend ses petits en jetant neuf maladies sur les neuf chemins qui conduisent à son nid. Elle-même se réserve un dixième chemin. Aussi les chasseurs surveillent-ils la sortie de cet oiseau avant de procéder à la chasse de ses œufs. Heureusement encore qu'il y a remède à

tout: 1° enlever la tripaille de l'outarde (*bésin-kidga*; 2° la patte gauche de l'outarde; 3° trois pattes de poulet.

Incinérer le tout et préparer avec le charbonnage obtenu une bouillie de mil avec sauce gombo (genre *ketmie*).

Néongo (autruche). — Ne jamais vider dans un village l'estomac de l'autruche. Enfreindre la défense serait attirer sur le village des maladies et autres calamités (cent maladies sont enfermées, dit-on, dans l'estomac de cet oiseau).

Ybrogo (vautour). — Si on se sert d'une arme pour tuer le vautour, on mourra soi-même, prétend-on, soit des suites de coups et blessures, soit fusillé: Le vautour a demandé à Dieu de le défendre contre les agissements malveillants des enfants d'Adam.

L'homme tue tous les animaux domestiques et sauvages qui ont été créés à son intention par Dieu. Pourquoi ne recherche-t-il pas le vautour? (Renseignements fournis par Yemdaogo de Dondoulma, canton de Bazoulé).

Quand Dieu voulut créer l'homme, nous dit le conteur, il fit d'abord une boule informe qu'il exposa longtemps en plein air à la vue des animaux qui furent créés avant lui. Toutes les bêtes vinrent examiner cette boule sans cependant connaître les intentions du Seigneur. Seul le vautour, sans doute inspiré, comprit que lorsque le souffle de vie aurait passé dans ce simulacre inerte, il en surgirait un être redoutable à qui les animaux serviraient de nourri-

ture. Le charognard conseilla aux autres bêtes d'intervenir auprès de Dieu pour que l'œuvre ne fût pas achevée. Les animaux refusèrent de suivre ce conseil et dirent qu'un «sac» ne pouvait être craint. Le vautour se rendit seul auprès de l'Être Suprême et lui dit: «J'ai vu sur la plaine une créature encore inanimée. Je viens vous demander de mettre entre moi et cet être une barrière quand elle sera achevée.».

Dieu exauça sa prière.

Plus tard, Dieu fit sortir du «sac» des pieds, des mains, une tête, souffla et un être surgit. C'est Adama⁽¹⁾ des côtes duquel il forma Awa⁽²⁾.

Dieu dit à ces créatures nouvelles: «Tous les animaux qui vous entourent sont pour vous, Tuez-les et mangez-en la chair».

Adama et Awa parurent douter de la parole du Seigneur. Comment, si faibles et désarmés, pourraient-ils s'attaquer à des bêtes féroces? Bien plus, ils étaient transis de froid car ils étaient complètement nus.

Dans son sommeil, Adama eut un rêve. Le Très-Haut lui conseilla d'avoir des unions avec sa femme. Le lendemain eut lieu le premier contact des deux êtres. Quelques mois plus tard, Awa accoucha de deux enfants jumeaux (un garçon et une fille)⁽³⁾. Lorsque ces enfants furent grands, ils se marièrent entre eux et eurent à leur tour des enfants. Ainsi s'élargit la famille de l'ancêtre des hommes.

Dieu montra il Adama et à sa postérité l'utilité du

¹ . Adam.

² . Eve.

³ . Comme de nos jours les pigeons.

fer. Les hommes purent ainsi fabriquer des flèches et des lances. Après quoi le Créateur leur indiqua la vertu des plantes et la nocivité des vénéneux. Les enfants d'Adama tuèrent beaucoup d'animaux pour leur consommation. Chaque fois ils introduisirent dans la chair un peu de poison pour se rendre compte des effets produits. De là l'empoisonnement des flèches et des lances.

Se rappelant la prédiction du vautour, les bêtes tinrent conseil et demandèrent audience à Dieu. Le vautour refusa de les suivre. Voici en résumé, l'entretien que les animaux eurent avec le Créateur : «Tu as créé après nous un animal à deux pattes qui nous est très nuisible. Il a inventé toutes sortes d'engins contre nous. C'est pourquoi nous venons te demander aide et protection car notre race va bientôt être exterminée.»

Dieu répondit : « Je sais tout ce qui s'est passé. Un des vôtres est déjà venu me demander de le protéger contre cette créature alors que celle-ci n'était encore qu'une boule compacte. Sa prière a été exaucée. Quant à vous, je ne vous avais créés que pour lui servir de nourriture ! » Mécontents les animaux s'en furent

Dieu élargit la science de l'homme, ce qui permit à celui-ci d'inventer d'autres engins pour effrayer les bêtes, dont la reproduction par trop facile eût pu être un fléau pour l'humanité tout entière.

Mais Adama et Awa ne vivaient que de viande. L'ancêtre des hommes demanda une autre nourriture à Dieu qui la lui accorda. Il fit sortir de terre des graminées et des légumineuses dont il laissa l'entretien

au soin de l'homme. Seule la culture du gombo (*ketmie*) fut réservée à la femme, parce que moins fatigante et demandant peu d'entretien.

Et le conteur de conclure que c'est bien à tort que la femme indigène — la femme moaga plus particulièrement — participe aux travaux des champs et aux autres dures corvées domestiques.

En définitive, le vautour est un oiseau dont personne ne mange la chair, et qui vit très longtemps. J'ajouterai toutefois que la carcasse de cet accipitre est employée dans la fabrication de certains philtres et fétiches.

Les reptiles dans la magie.

Les espèces les plus répandues au Mossi sont:

- | | |
|---|--|
| 1° <i>Wag'kinffo</i> (boa); | Peuvent donner jusqu'à 13 petits. |
| 2° <i>Boséré</i> (crotale); | Le boa couve ses œufs comme les oiseaux. |
| 3° <i>Dourougou</i> (<i>naja</i>); | |
| 4° <i>Poinré</i> (vipère) donne jusqu'à 5 petits; | |
| 5° <i>Rabgo</i> (couleuvre); | |
| 6° <i>Pagha-Woubéré</i> (serpent inoffensif qui se glisse souvent la nuit dans la couchette des enfants nouveau-nés); | |
| 7° <i>Wag'sablega</i> (serpent noir, comme son nom l'indique, et qui est le totem de quelques groupements Mossi); | |
| 8° <i>Kiramisgma</i> (petit serpent très venimeux dont la piqûre est mortelle); | |
| 9° <i>Tilinghinfo</i> , presque inoffensif. | |

10° Toènèga (serpent de couleur verte, n'attaque jamais le premier);

11° Zaneguinfo (serpent très venimeux habitant dans les rivières).

Tout le monde n'a pas le courage de tuer les femelles pleines de ces animaux. Si l'on en mangeait alors la chair (car beaucoup de gens sont friands de la viande de serpent) il se formerait sut le corps des taches ressemblant à celles de la lèpre.

On dit que lorsque le boa avale la biche, la pintade, la perdrix, le hérisson et, en principe, tous les animaux à poils ou à robe bigarrée, c'est qu'il crèvera lui-même à brève échéance. Dans les jours qui suivront son repas, il sera surpris et tué.

Si l'on met de la nicotine à l'entrée du trou d'un serpent et qu'en entrant ou en sortant, cette matière frotte la peau du reptile il mourra inévitablement.

Niebga (crocodile). — Certaines maladies sont attribuées au crocodile. Les oreillons sont, paraît-il, causés par lui soit qu'on prenne l'habitude de se baigner dans un marigot où abonde ce saurien, soit qu'on en consomme la viande. De même, des abcès attaquent les joues et arrivent à y provoquer des plaies toujours purulentes. Lorsqu'on voit cuire la viande du caïman il faut, sinon participer au festin, du moins en goûter la bouillie. On ne doit jamais croquer les os du crocodile de peur d'avoir tout le corps couvert de taches et les joues perforées par des plaies. Pour la cuisson de la viande, il faut avoir soin de fermer hermétiquement la marmite. En ouvrant le vase, on prendra ses dispositions pôlir ne pas respirer

la fumée et on laisse la marmite ouverte jusqu'à ce que le mets ait refroidi. On ne happe pas la bouillie, mais on la boit comme l'eau. L'oubli de l'une de ces prescriptions est cause de malheurs.

Quand on souffre du *nièbsé* (mal de crocodile) on peut obtenir la guérison avec des gris-gris dont ci-après la composition:

1° a) *An'hoga*; b) *Gondre'niègo*; c) *Siguedré*; d) *Gomig'sounri* qui sont des plantes amères. Faire une infusion pour servir d'eau de bains au malade. Le même liquide peut servir d'eau de boisson;

2° a) Graines de *Wissao* (arbuste de ce nom) (¹); b) Os de caïman.

Brûler le tout, éteindre avec un peu d'eau, écraser, ensuite. Mettre du beurre de karité dans un récipient, allumer du feu et jeter un peu de poudre dans le vase. La personne malade ouvre la bouche, se couvre la tête et aspire la fumée qui se dégage du vase. Après une ou plusieurs opérations, elle est guérie.

¹ ? Peut-être employé au même titre que le *Quinquiliba* dont il a les propriétés.

CHAPITRE IV

Les Animaux domestiques.

De l'art pastoral et vétérinaire.
Légendes. Elevage et soins.
Maladies et remèdes.

I. — LA LÉGENDE DE LA DOMESTICATION DU CHIEN.

Comme toutes les bêtes devenues aujourd'hui domestiques, le chien vivait dans la brousse. Les autres animaux le détestaient à cause de ses aboiements continuels. Pour ne pas être massacré, le chien prit le parti de se confier à plus grand que lui. Il se rendit d'abord auprès de l'éléphant et lui dit: «Je cherche un maître ». L'éléphant répondit: «Avec moi tu peux être tranquille. Qui oserait s'attaquer à moi?» Le chien se coucha auprès de son nouveau maître et voulut mettre sa bravoure à l'épreuve. Au milieu de la nuit, il se mit à aboyer si fort que l'éléphant réveilla et très inquiet l'interrogea: «Qu'y a-t-il donc? — Rien, répondit le chien. Seulement, avant de venir ici, j'étais poursuivi par un être étrange dont j'aperçois au loin la silhouette. — Dans ces conditions, poursuivis l'éléphant, changeons de place», et il

s'éloigna. Le chien l'accompagna. Il comprit que le plus grand des animaux ne pouvait être le maître qu'il désirait. Il quitta l'éléphant et se rendit auprès de l'hippopotame, répéta les mêmes paroles, et fut accueilli de la même façon. Il mit son nouveau maître à l'épreuve et le trouva tout aussi poltron que le premier.

Le chien se rendit chez le lion. Celui-ci lui dit: «Tu ne pouvais faire un meilleur choix. Je suis le Roi des animaux. Qui donc, dans la brousse, oserait m'inquiéter»? A minuit, le chien se mit à aboyer si fort que le lion, terrifié, l'interrogea: «Qu'y a-t-il»? A quoi la bête répondit: «Quelquë chose de grand et de redoutable vient de loin qui nous mangera tous». Le lion scruta l'horizon, n'aperçut rien, mais finit par dire qu'il serait prudent de changer de place. Tous deux s'enfuirent. Le chien comprit une fois de plus qu'il n'était pas en lieu sûr et s'en alla à la recherche d'un maître plus courageux. «Allons trouver, dit-il, celui que Dieu créa, paraît-il, pou dominer l'Univers».

Il se rendit donc auprès de l'homme et lui déclara qu'il venait se confier à lui. Ce dernier répondit: «C'est bien, reste ici auprès de moi; nous partagerons ensemble malheurs et joies. Si quelque chose vient nous attaquer; on se défendra jusqu'au bout».

A minuit comme d'habitude, le chien se mit à aboyer. L'homme se réveilla, s'eara de ses armes et dit: «Qu'y a-t-il ?» Lammal fit à l'homme la même rernarque qu'aux animaux, mais le fils d'Adam lui dit tranquillement: «Tiens-toi tranquille. Si quelque être vinct ici, nous nous défendrons ».

Pendant trois nuits de suite, le chien éprouva son

maître. Chaque fois il eut la même réponse. Enfin, il se fit le compagnon inséparable de l'homme sur qui il veille nuit et jour. Et depuis, il ne retourna plus dans la brousse.

Les indigènes ont remarqué que les chiens n'aboyaient jamais fortement lorsque le lion était dans un village; c'était plutôt en sourdine qu'ils annonçaient la présence du roi des animaux. C'est tout le contraire quand il s'agit de la hyène.

II. - DU CHEVAL (ÉLEVAGE ET SOINS)

L'accouplement. — Attendre que la jument ou pouliche soit en chaleur; elle semble alors désirer fortement l'approche du mâle et le manifeste par des hennissements répétés, essaie de briser ses entraves en voyant passer un cheval, urine à tout instant.

Le possesseur de la jument fait des démarches auprès du propriétaire du cheval, ainsi le veut la coutume. Si la proposition est acceptée, on fixe le jour où doit avoir lieu l'accouplement. La pouliche est attachée avec des entraves solides et le cheval est amené. On aide, si besoin est, le cheval, si le col de la matrice est un peu étroit.

L'opération terminée, on fait trotter la jument ou pouliche pour éviter le rejet du germe de la fécondation. On procède le même jour à une nouvelle saillie. Pour la deuxième fois encore, on fait trotter la jument. A chaque fois on attache à la queue de la jument un paquet de lianes (*baguend'tando*).

Une semaine plus tard, de nouvelles démarches sont faites par le propriétaire de la jument et l'accou-

plement a encore lieu dans les conditions sus-indiquées, mais si la bête, en apercevant le cheval, essaie de prendre la fuite, c'est que la première opération a réussi et il est inutile de recommencer.

Deux ou trois mois après, certains indices apparaissent : des *kambalé*, des épis s'allongent en lignes horizontales sous le ventre de l'animal: c'est le signe de la grossesse. Sauf dans des cas extrêmement rares, on laisse agir la nature. La jument met bas au bout de 9 à 10 mois ou même 12 mois, à 8 mois le produit n'est pas viable.

Quand la jument met bas, on coupe le cordon ombilical du petit à moitié de la hauteur. Si le poulain promet d'être fort, il peut, dès le premier jour, se tenir debout, c'est-à-dire sitôt après que la jument en le léchant, l'a débarrassé des impuretés du corps. On entoure le ventre de la jument d'une large ceinture ou bande de coton.

Allaitement. — S'il s'agit d'une pouliche qui pouline pour la première fois, on traite le lait pour le dégager des impuretés avant de faire allaiter le petit.

Sept ou 14 jours après la mise bas on peut, si on le désire, procéder à un nouvel accouplement. Cela ne nuit en rien à la croissance du petit qui peut continuer de téter jusqu'au sixième ou septième mois de la grossesse.

Redevance à payer au propriétaire de l'étalon. — La redevance à payer par le propriétaire de la jument se décompose ainsi qu'il suit: 1° une entrave; 2° un

coq; 3° une charge de mil; 4° 300 cauris. Cela a pour effet, dit-on, d'éviter l'avortement.

On prétend que lorsque l'accouplement a eu lieu dans la brousse, c'est-à-dire à l'insu des propriétaires des animaux, le petit ne survit généralement pas. Le cheval, animal noble, ne veut pas de produits abâtardis.

Lorsqu'on achète une jument pleine, on doit remettre au propriétaire, indépendamment du prix de l'animal, une certaine somme — indemnité — dont l'importance est laissée à l'appréciation de l'acheteur, car on considère qu'il a acheté deux bêtes.

La robe des chevaux. — *Ziongo* (bai). — *Soarba* (lavé du front et des pattes). — *Darga*. — *Bannin* (gris pommelé). — *Zilga* (moreau). — *Kaïnga* (alezan). — *Bollé* (brun). — *Maniaré* (aubère). — *Kannongo* (isabelle). — *Kâllé* (tout blanc). — *Kakang'raogo* (fauve). — *Koangra* (pie).

Particularités de la robe des chevaux et leurs significations. — LES ÉPIS: deux *kamballés* (épis) sur le crâne du cheval. Bon augure; un *kamballé* à droite du crâne, le palefrenier du cheval mourra; un *kamballé* à gauche, le propriétaire peut le monter sans danger mais le signe porte malheur aux autres membres de la famille; sans *kamballé*, rend pauvre son propriétaire qui, même s'il était aisé avant de le posséder, sera dépouillé de ses biens.

Un cheval qui ne porte aucune trace de blancheur aux pattes mais dont le front est lavé, apporte le bonheur.

Deux *kamballés* sous l'auge présagent, du bonheur.— Un *kamballé* sous l'auge : mauvais augure.

Deux *kamballés* à la naissance de la crinière: bon présage.

Kamballé sur les reins (*teg'sèga*) [litt.: se tenir les reins], malheurs certains. ' .

Kamballé sur les jambes (*zin'tenga*) [litt. : s'asseoir], on tombera malade.

Deux *kamballés* sous les yeux: pleurs.

Deux *kamballés* sur le poitrail: querelles continuelles.

Deux *karnballés* sous le poitrail (*poubondga*) jamais de joie.

Deux *kamballés* situés entre l'auge et l'encolure annoncent richesse et joie.

Lorsque la blancheur s'arrête seulement au fanon et semble pénétrer vers le sabot: malheur certain.

Lavé de la patte gauche de derrière et du front; sans danger: ne porte ni bonheur ni malheur à son propriétaire.

Deux *kamballés* des deux côtés des flancs portent malheur: on mourra des suites de blessures.

YOU'NYNI. Les *you'nyni* (yeux de nuit) sont les taches rugueuses qui se trouvent sous les jarrets des chevaux. Tout cheval qui n'a pas de *you'nyni* rend son propriétaire très pauvre. Le prix de vente de l'animal n'est pas profitable.

SOARBA (lavé de deux pattes de devant et du front. — Le puiné d'une famille n'achète, pas un cheval de ce genre. Le propriétaire est appelé à devenir

le premier de sa famille, aussi bien les autres membres de la famille le verront-ils d'un mauvais œil.

Effets nuls quand le propriétaire est l'aîné de la famille.

Un *soarba* lavé du front aux deux naseaux : bon augure.

Un *soarba* lavé seulement du front pénétrant dans un seul naseau (*Fins'kégré*), c'est-à-dire se moucher de travers: le possesseur d'un tel animal aura des malheurs, des pleurs et se mouchera.

KaïNGA (alezan). - Si la crinière et la queue sont tachetées de blanc, ne pas l'acheter. Le cavalier d'un tel cheval meurt souvent à la guerre. Si on veut séparer deux individus qui se battent, on sera blessé.

Un *kaïnga* lavé de la patte gauche (avant ou arrière) porte également malheur. Son propriétaire mourra bléssé à la guerre ou en tout cas d'une arme (fusil, flèche, lance, etc.).

KAN'SOARBA. — Cheval tenant à la fois du *soarba* et du *kannongo* (isabelle) est certainement de tous les chevaux celui qui est détesté au Mossi. On prétend qu'il n'apporte que malheurs et pleurs partout où il se trouve.

Les maladies des chevaux.

Sambga (coliques) : a) *Cas simple*. — Couper l'écorce du caïcédraat (*kouka*), chauffer à un fort degré. Laisser refroidir, ajouter un peu d'eau. Attendre que le cheval ait soif, lui donner le liquide à boire.

RÉSULTATS. — Cela provoque une diarrhée et la bête est sauvée.

b) *Cas compliqué.* — Extraire la racine du *bar-koudga* (plante de ce nom), écraser pour réduire en poudre, y ajouter une quantité suffisante de *bi* (graines d'oseille) grillées et écrasées et de beurre de karité, en faire des boulettes (une trentaine environ) qu'on introduira dans le gosier du cheval. Il s'agit d'une opération très délicate réservée à quelques rares praticiens. Faire promener ensuite le cheval.

RÉSULTATS. — Diarrhée et évacuation de tous les vers parasites (*kantissi* et *garwendo*). Une ou deux semaines après, l'animal mangera et boira beaucoup, et engraissera.

Baigner le cheval matin et soir pendant trois jours. Griller du mil qu'on écrasera pour obtenir de la poudre, y ajouter du soubala, du sel, du piment. Faire des boulettes qu'on fera prendre dans les conditions sus-indiquées. Mêmes résultats que dessus.

Si la tête est alourdie par la maladie, écraser dans l'eau trois fruits de *noraog'komba* [litt. : *tomate de coq* (arbuste de ce nom)]. Laisser fermenter un jour ou deux, puis à l'aide d'une gourde à col étroit ou d'une bouteille, faire passer le liquide dans les naseaux de l'animal. Il en sortira une matière gluante, blanchâtre et morveuse, de la longueur d'un serpent.

Konsgo (toux). — Piler ensemble: 1° *Nag'bindou* (bouse de vache) ; 2° *Sompig'zoutou* (*kilguila*) (plante odorante généralement employée pour la désinfection des cases mortuaires); 3° *Gorbissi* (graines de coton); 4° *Bâg'bindou* (crottins de chien); mettre la poudre

fortement mélangée de piment dans un vase et par-dessus quelques braises de feu. Obliger l'animal à respirer la fumée. Renouveler l'opération pendant plusieurs jours.

Wed'kaï (lymphangite). — PREMIÈRE RECETTE : Bois sec de *poutrepougou* (euphorbiacée). Brûler, écraser, y ajouter du beurre frais non battu *kotinguelle* et frotter toutes les parties malades. Guérison rapide.

DEUXIÈME RECETTE. — Pour arrêter la maladie et éviter la contagion à d'autres animaux. — Deux jeunes gens conduisent le cheval de très bon matin dans la brousse. Ils ne doivent pas se parler en cours de route. L'un d'eux porte sur la tête unealebasse remplie de farine de gros mil rouge. Après avoir fait trois fois le tour d'un *Sinnogo* (plante amère) avec le cheval, les jeunes gens coupent l'écorce (côtés est et ouest) arrachent en même temps, la liane gluante. Ils présentent ensuite la farine au cheval, mais sans lui laisser le temps d'avalier, ils introduisent vivement le doigt dans la mâchoire pour recueillir un peu de la poudre mouillée. Tresser une corde avec la liane en faisant trois nœuds; la farine enlevée de la gueule de l'animal sert à oindre le cordonnet pour lui donner une puissance magique. Pendant l'opération on dit: «*Ya bangha lam loéta*». Attacher les pattes du cheval avec cette corde. Delayer ensuite la poudre de farine dans l'eau salée, y ajouter l'écorce de *sinnogo* et donner à boire au cheval (on peut aussi fabriquer avec cet ingrédient une amulette qu'on suspend au cou de l'animal).

Kom (enflure des pattes). — PREMIER PROCÉDÉ: Couper les feuilles du *guirga* (arbuste de ce nom), les faire chauffer avec du beurre animal. Après avoir nettoyé les parties malades avec de l'eau chaude, panser avec les feuilles du *guirga*.

DEUXIÈME PROCÉDÉ: a) *Nedgo* (paille dont se servent les femmes pour nettoyer le fond des vases ou lesalebasses); b) *Willinwi'yoaga* (gui d'un arbuste de ce nom); c) *Vidga* ou *Vidba* (plante vénéneuse dont la racine est employée par les Mossi comme nourriture en cas de disette) ; d) *Si a tan* (trois abeilles).

Griller le tout, écraser et mélanger au beurre animal. Panser les parties malades avec cette poudre.

Miri (ulcères). — Prendre de la vieille corne de bœuf et de la *vacka sounri* (sève de kapokier). Brûler et panser les plaies avec ce charbonnage mélangé au beurre végétal.

Karou (fièvre aphteuse). - L'intervention chirurgicale est nécessaire. Opérer immédiatement, soit en arrachant avec un rasoir la partie enflée, soit en pratiquant des incisions. Frotter la partie opérée avec de la poudre de sel, du piment et de la cendre mélangés. Faire promener le cheval le mors à la bouche jusqu'à ce que le sang cesse de couler. Laver la ganache à grande eau. Deux jours après la plaie se cicatrise, l'animal est sauvé.

Nalelem-Tim (Il s'agit des sabots qui ne peuvent supporter les cailloux). — Cueillir les graines du *Pin-*

guenga (arbre à tanin). Cuire avec le *Waiin* (résidu de fer) afin d'obtenir une matière concentrée. Ramasser un fagot de bois mort de *tâanga* (arbre à karité). Brûler ce combustible jusqu'à obtenir de la cendre blanche qu'on répandra sur du sable fin. Frotter les sabots de l'animal avec la mixture déjà décrite et les laisser reposer sur le sable et la cendre. Renouveler l'opération deux ou trois fois. Les pattes sont endurcies, deviennent insensibles et le cheval peut désormais grimper en montagne et aux endroits rocaillieux.

Wedponodre (ou *Pondré*). — Petite bosse sur le dos du cheval qui se transforme souvent en une plaie profonde. (Les indigènes appellent cette bosse souvent causée par le mauvais état du harnachement: *Pondré* (crapaud) :

1° CAS GRAVE. — Extraire les racines du *Lenga* (figuier sauvage), bien les nettoyer, écraser et faire sécher. Panser la plaie avec cet ingrédient. Guérison-rapide;

2° CAS BÉNIN. — Brûler des cheveux et panser la plaie avec la poudre obtenue. Sensible amélioration dès le deuxième pansement.

RING TISSE (*Philtres et gris-gris pour rendre un cheval fort, méchant ou pour l'engraisser*).

1° POUR LE RENDRE FORT: Voici la composition du philtre: 130 cauris sans trou; *Béring'widgou* (espèce de chanvre).

Déposer les cauris dans une case neuve, placer par-

dessus les coquillages le *béringa* haché, y ajouter du savon qui n'a pas encore servi au blanchissage du linge. Cuire le tout jusqu'à incinération complète. Éteindre ensuite avec de la lessive de cendre. Laisser refroidir et écraser le tout. Conserver la poudre dans un petit sac. Mettre quelques pincées de ce gris-gris dans le mil destiné à l'alimentation du cheval.

2° POUR LE RENDRE MÉCHANT: Brûler ensemble 1° Walle ou *Kinghe zougou* (tête de tourterelle) 2° *Wobog'gango* (peau d'éléphant); 3° *Kitiga* (feuilles ou racines d'un arbuste de ce nom) ; 4° *Beng'sando* (haricots non décortiqués); 5° *Si a tan* (3 abeilles); 6° *Tantainsé a tan* (3 fourmis noires).

De très bon matin mélanger du beurre animal ou végétal à la poudre de gris-gris et tracer des croix sur la langue et sous l'auge du cheval. Oindre ensuite toutes les parties osseuses. Le cheval deviendra méchant. En dehors de son maître et de son palefrenier, personne ne saurait l'approcher impunément.

3° Pour l'engraisser: Se procurer; 1° *Toè-mandé* (fruit vert du baobab) ; 2° *Sinnemdé* (lézard rouge); 3° *Noag'yossondo* (gésier de poule) ; 4° *Tampoure dado* (bois pris sur le tas d'immondices déposées devant les fermes indigènes) ; 5° *Bouffili* (insecte diptère de la famille des puces).

Brûler le tout.

Mode d'emploi: PREMIÈRE OPÉRATION. — On mélange à la poudre un peu de beurre de karité et on se place soit en face, soit derrière le cheval. On écarte les bras comme pour une invocation et on feint de mesurer

la grosseur désirée (encolure, poitrail, cuisses, hanches, croupe etc...) Oindre toutes les parties citées. Se garder de toucher la tête, les jambes et les jarrets de l'animal.

DEUXIÈME OPÉRATION. — Ajouter au mil destiné à la nourriture du cheval un peu de la poudre du gris-gris. Résultats rapides.

Pour empêcher un cheval de s'égarer. — Enfin, nous terminerons ce rapide exposé en indiquant les moyens employés par les Mossi pour empêcher un cheval de s'égarer:

1° Faire faire au cheval trois tour d'une fourmilière (*gounri*). Prendre un un peu de terre de la fourmilière (*a norin tando*);

2° Répéter la même opération trois fois autour d'un *garga* (indigotier). Extraire ensuite la racine de l'arbuste;

3° Arracher la racine d'un *tock'vouгри* (plante vénéneuse employée dans l'empoisonnement des flèches) ;

4° Prélever un peu de mil dans la mangeoire du cheval quand la céréale est suffisamment mouillée par la salive.

Piler toutes ces matières au mortier. Mettre du mil dans un récipient, y ajouter du sel et de la poudre de gris-gris. Faire porter le vase par un enfant devant la porte d'entrée de la maison où le cheval est également conduit. Là, l'enfant lui présente, le dos tourné, le mortier contenant le mil. Après qu'il en a un peu mangé, on le reconduit à l'écurie. Répéter la même opération à la porte de l'écurie, après quoi on délaye de la

farine de mil dans l'eau en y ajoutant un peu de la poudre du gris-gris qu'on donne à boire au cheval. Désormais l'animal, même s'il coupe ses entraves en pleine brousse, se dirigera de lui-même vers la maison.

III- DES BŒUFS (RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR UN PEULH DU NOM DE AHMADOU

Particularités de la robe des veaux et des génisses et leur signification; Kamballé: Un *kamballé* sur la bosse même: Le propriétaire fera des pertes et sera réduit à la misère; Deux *kamballés* sou le *loilma* (fanon); un de chaque côté: l'animal sera lui-même tôt ou tard la proie des fauves;

Un ou plusieurs *kamballés* au milieu du dos: bon augure, annonce le croît du bétail. Un *kamballé* vers la croupe: Diminution du croît. Deux *kamballés* sur les cuisses (un de chaque côté): Le propriétaire aura des enfants.

Blancheur des deux pattes de devant: Augmentation de la fortune du propriétaire; Blancheur des deux pattes de derrière: Pertes certaines; Tache noire ou blanche à côté de la bosse: Bon augure; Au milieu du dos: Enfants.

Kamballé sur les cils: Annonce la mort du propriétaire ou d'un proche parent de celui-ci; *Kamballés* sous les yeux signifient: Regards jetés sur la fortune: Le propriétaire s'enrichira inévitablement.

Youb'gaongo (marque noire partant de l'encolure à la bosse) : Fortune assurée.

La robe des bœufs el les présages qu'on en tire :
 MALE-SABLEGA (tacheté de noir el de blanc) : Pas de maladies dans le troupeau. Bien-être général pour le propriétaire.

MALE-WOUMA (brun sale): Augmentation de la richesse du propriétaire.

MALE-ZINGA (tout rouge) : Apporte la chance à celui qui est déjà aisé, sinon annonce un deuil.

PELGA (tout blanc): Si aucune tache noire ou rouge ne vient changer l'augure, une telle robe marque la fin d'un troupeau.

ROUX: Annonce le croît du bétail;

NOIR: S'il s'agit d'un taureau, le garder pour la reproduction.

TARKAÏ-PIGHA: dont la robe ressemble un peu au granit sale. Très mauvais augure. Pour abattre un bœuf de cette robe, il faut, prétend-on, que le boucher ait mangé du «konbwintim» (gris-gris contre le mauvais sort). On croit, en effet, que si l'animal ne tombe pas au premier coup de sabre, le boucher lui-même mourra avant une semaine.

Présages tirés des saillies. — Suivant le point cardinal vers lequel regardera la vache au moment de l'accouplement, les Peulhs prédisent le sexe de l'animal à naître:

1° Vers le sud: génisses; 2° Vers le nord: veaux;
 3° Vers l'ouest, quel que soit le sexe: apportera bonheur à son propriétaire; 4° Vers le sud-est: génisses; 5° Vers l'est: en général les vaches ne se tournent jamais dans cette direction, en tout cas si

les saillies avalent lieu de ce côté, ou les résultats seront inféconds ou il y aura avortement.

Les maladies.

Weogo (*bourguisri-boara*) (fièvre). — Se procurer: 1° *Vack'soum* (sève de kapokier); 2° *Tantour'gango* (peau de guépard); 3° du mil rouge.

Griller le tout et y ajouter du sel et du piment. Écraser et mélanger au beurre de karité. Tracer une croix sur la langue de la bête malade. La guérison ne se fait pas attendre.

Zougou (maux de tête). — Enfouir dans l'étable: 1° *Albaslé* (oignons); 2° Couper l'écorce côtés est et ouest d'un arbre situé sur la place du marché; 3° Brûler des feuilles de *Wilinwissi* (arbustes de ce nom) pour que les bêtes malades en respirent l'odeur.

Péripneumonie. — Enlever les poumons du premier animal crevé.

Couper l'écorce du *noabga* (noisetier sauvage).

Mettre le tout dans de l'eau jusqu'à putréfaction.

Inciser le nez des animaux malades, y injecter le produit (sérum) pour éviter la propagation de la maladie.

Gada (difficultés pour l'animal de marcher, tout comme s'il avait des entraves aux pattes). — Lui verser de l'eau fraîche sur les pattes.

Laore (abcès). — Chercher: *Sousoutri-welba*, *Tâang'-welba* (guis du karité).

Écraser et mélanger à du beurre végétal pour frotter la partie malade. L'abcès crève et la guérison suit.

Toux (Konsgo). — Se procurer: *Kansablega-welba* (gui recueilli dans un buisson); *Sag'konto* (résidus de gâteau restés dans le fond de la marmite) ; *4otinguella* (petit beurre).

Piler les deux premiers produits, y ajouter le troisième et donner à manger à l'animal.

Bourguindi (espèce de gale). — Ecraser et mettre dans un petit vase rempli d'eau les fruits du *Ponsonponrgo* (euphorbe). Attendre un ou deux jours. Badigeonner le corps de l'animal avec ce produit.

Pour hâter la sortie du placenta — 1° Donner à boire à la vache de l'eau, dans laquelle on a écrasé des feuilles de *vacka* (kapokier) ; 2° Écraser dans l'eau des feuilles de *parguendé* (*ganki*, en peulh).

Donner à boire à la vache.

IV. — DES MOUTONS.

Les moutons sont, aux dires des peulhs du Mossi, les animaux qui sont le plus à redouter. Ils apportent plus facilement malheur à leur propriétaire.

1° Un mouton à tête noire depuis la naissance du cou: bon augure. Si le propriétaire est aisé, il aura des enfants, de plus sa fortune s'accroîtra;

2° Un mouton blanc, mais ayant une tache noire formant ceinture, du ventre à la croupe, annonce un deuil très prochain;

3° Un *kamballé* sur les épaules de l'animal : Joie dans la famille du propriétaire;

4° Tache noire formant selle sur le dos (*po-garé*, en mossi): Très bon augure. Son possesseur aura des enfants, des chevaux ou sera *naba*;

5° Une tache sur un flanc annonce la mort du propriétaire;

6° Une marque noire sur les testicules: le propriétaire aura du chagrin et des pertes d'argent;

7° Tache noire sur le museau: aisance;

8° Noirceur sur un des côtés seulement de la face, l'animal lui-même est appelé à être dévoré par les fauves;

9° Mouton couleur de fauve (panthère) annonce le croît du bétail;

10° Mouton sans cornes, croît du bétail;

11° Tout noir: mauvais augure. Son propriétaire deviendra très pauvre;

12° *Netrékai*. — Couleur d'un roux sale: bon augure mais pour l'élever il faut être déjà aisé ou *Naba*;

13° *Kalga*. — Tache de rousseur, très bon augure, s'il se trouve dans un troupeau sa race prédominera;

14° *Pèlgha* (tout blanc). — N'apporte ni joie ni malheur;

15° *Youlé'gaongo*. — Bon augure, mais son élevage ne réussit pas à tout le monde. Si le propriétaire n'est pas riche, la reproduction n'est pas facile.

Maladies et traitements,

Mêmes maladies et mêmes médicaments que pour les chevaux.

APPENDICE

Notes sur la magie et la sorcellerie à Saint-Louis du Sénégal.

par ROBERT RANDAU

Au cours d'un récent séjour à Saint-Louis, j'ai pu recueillir, grâce à l'obligeance de plusieurs familles créoles de la ville, quelques renseignements sur certaines pratiques magiques en usage chez les habitants.

Il ne faut pas oublier que les gens de Saint-Louis, comme les habitants de Dakar, de Gorée et de Rufisque, sont d'origines les plus diverses; ils ont parmi leurs ascendants des Blancs d'Europe, des Maures, des esclaves venus de l'intérieur; tous apportèrent avec eux leurs superstitions respectives, A Rufisque, à Dakar, à Gorée, dominant les Lébou, les Malinké, les Mandiango (gens de la Basse-Côte); à Saint-Louis, les Ouolofs, les Toucouleurs, les Peuhls; certaines familles créoles, telle la famille D..., s'enorgueillissent d'avoir une aïeule peuhle de condition libre.

Thérapeutique. — On emploie quantité de moyens magiques pour combattre les maladies. Le massage sur les membres est aussi très prisé. L'opérateur passe doucement les mains le long du membre ma-

lade et récite à voix basse des incantations; les passes se font toujours de haut en bas, jamais de bas en haut, afin d'expédier le mal aux extrémités du corps par lesquelles il s'écoule dans le sol; après chaque passe, le thérapeute claque légèrement des doigts; quand la série des passes est terminée, il crache deux ou trois fois à terre.

Un individu se plaint de souffrir de la poitrine: c'est, dit le thérapeute, que sa poitrine s'est ouverte; il prend la mesure de cette poitrine avec une ficelle qu'il noue et qu'il emporte chez lui, où il pratique sur elle des passes; par sympathie, le malade guérit quand les passes ont été correctement exécutées.

Un individu se casse une jambe: le thérapeute prend, avec un bâton, la mesure de cette jambe; il fait sur ce bâton, chez lui, les passes; toutefois il a, auparavant, bandé la jambe et placé des éclisses. La jambe se rétablit dans son état normal.

A Sor, un jeune garçon tombe du haut d'un cocotier dont il cueillait les fruits; il reste inerte sur le sol. Les Noirs des environs accourent, palpent le corps, constatent qu'aucun os n'est cassé. Ils creusent aussitôt un trou assez profond dans le sable, y plantent tout droit l'enfant évanoui, comblent la fosse et dament le sable avec les mains; seule, la tête de l'enfant émerge du sol. Au bout de peu d'instant, le patient revient à lui; on le déterre, on le masse, toujours avec des passes descendantes et en récitant des prières. L'enfant se relève, ingambe, et s'en retourne sans aide chez lui.

Le nom donné par les thérapeutes locaux à la passe descendante, est *moïth*.

Certains thérapeutes guérissent parfaitement l'entérite des enfants. Une fillette créole est atteinte de cette affection; ses parents la conduisent à Rufisque, où habite une guérisseuse. Celle-ci leur réclame la somme forfaitaire de 5 fr. pour arrêter l'écoulement entéritique, que les médecins blancs ne parviennent pas à tarir. Elle remet ensuite une poudre aux parents; la malade en absorbera une partie par la bouche, mélangée à du beurre, ou à du lait si l'enfant n'aime pas le beurre. Elle absorbera ce remède, chaque matin, pendant trois jours. En même temps, on donnera à la malade un suppositoire composé de la poudre pétrie avec du beurre. «Si l'enfant ne guérit pas, dit la thérapeute, je rendrai l'argent». L'enfant guérit. D'après les Noirs, le remède en question est non seulement souverain contre l'entérite, mais encore il fortifie si bien les intestins que, par la suite, les enfants sont complètement à l'abri de l'entérite. Un médecin européen aurait offert 500 fr. à la guérisseuse pour apprendre d'elle la composition de la poudre, elle refusa; il s'agissait, dit-elle, d'un secret de famille qui se transmettait de mère à fille⁽¹⁾. L'entérite, d'après les Noirs, est une plaie de l'intestin.

Une maladie spéciale au pays, le *young*, attaque les enfants en bas-âge qui, sans cause apparente, dépérissent et se transforment peu à peu en squelettes vivants. Je, laisse la parole à mon informatrice, Mlle Rose M... : «J'ai vu de mes yeux un enfant

¹ . Elle est morte à ce jour et son secret a, disparu avec elle.

atteint de cette affection. On le conduisit chez le guérisseur. Il l'examina un instant et donna son diagnostic: il s'agissait bien du *young*. Il fixa son salaire, qu'on lui remit sur-le-champ; il mélangea aussitôt une certaine poudre avec du beurre et en frotta tout le corps du patient. On lui couvrit alors la tête et on le plaça au soleil pour qu'il suât beaucoup. Si, pour une raison ou pour une autre, l'enfant ne pouvait être mis au soleil, on le *mbotterait*, c'est-à-dire qu'après l'avoir bandé étroitement, une femme l'installerait à califourchon sur son dos, à la mode indigène. Cette femme se donnerait beaucoup de mouvement pour provoquer une abondante transpiration du malade.

Ce traitement doit être suivi pendant deux ou trois jours. On observe alors, qu'après l'onction, des poils sortent en abondance de l'épiderme du malade et tombent dans laalebasse où on le tient. M. Molinet, alors directeur, à Saint-Louis, de la Banque de l'Afrique Occidentale, très sceptique, examina la poudre et le beurre dont usait le guérisseur; il passa même ce beurre au tamis et ne découvrit de poils ni dans la poudre, ni dans le beurre. Bien mieux, il constata de ses yeux la poussée des poils hors de l'épiderme du malade. Ces poils poussent à l'intérieur du corps de l'enfant, disent les Noirs, et sont la cause de l'affection. Un médecin français, qui assistait à la cure, fut fort étonné des symptômes présentés par cette maladie singulière. Il chercha à apprendre la composition de la poudre; le guérisseur refusa de lui livrer le secret, qui se transmettait de père en fils dans sa famille». Les négresses ont une telle peur de cette maladie pour leurs enfants que, lorsqu'elles

sont enceintes, elles prennent garde de ne jamais passer au-dessus d'une toison de chèvre ou de mouton. Un tel acte suffirait à provoquer l'apparition du *young* chez l'enfant.

Certaines femmes maures ont la spécialité de guérir les maux d'yeux. «Ce fut une Mauresque, me dit Mlle Rose M..., qui soigna mon jeune frère; la pupille d'un de ses yeux se couvrait d'une taie blanche. Le docteur nous avait assuré que l'œil était perdu. Un matin, une Mauresque qui nous fournissait du beurre remarqua que ma mère pleurait. « Qu'as-tu? lui demanda-t-elle. — C'est que mon fils sera borgne. J'ai une amie qui connaît les maladies des yeux; veux-tu que je te l'amène? — Volontiers ! ». La guérisseuse arrive, examine l'enfant, déclare qu'elle le guérira en huit jours; elle râcle une pierre rouge que l'on appelle, en maure, *tâgout*, mélange la poudre ainsi obtenue à de la gomme arabique, et trace avec cet onguent une auréole autour de l'œil; elle passe ensuite la pointe d'une longue aiguille d'argent sous les paupières, autour de la pupille. Enfin, introduisant son petit doigt dans la narine de l'enfant, profondément, elle donne un coup d'ongle, et pratique ainsi une saignée qui provoque le jaillissement d'un sang noir presque corrompu. Cette saignée achevée, elle fait renifler à l'enfant du beurre légèrement fondu pour, dit-elle, graisser les nerfs, car les nerfs de l'œil étaient presque morts. Elle passe aussi autour du sourcil de mon frère une poudre noire. Les jours suivants, peu à peu, la taie se résorbe; au bout d'une semaine, l'œil est redevenu normal, ce qui étonne fort notre médecin ».

La thérapeutique indigène au Sénégal connaît, d'ailleurs, des remèdes végétaux très actifs. Citons parmi eux le fameux *garap djivalo*, ou remède de Joal, souverain contre les affections de poitrine, et le *bakis*, racine qui a les propriétés de la quinine et qui est un excellent antibilieux.

Enfants. — Pour que les enfants n'aient pas de frayeurs la nuit, on cache sous leur oreiller un couteau ou une paire de ciseaux.

Quand une femme perd plusieurs enfants l'un après l'autre, on donne au premier enfant qui réussit à vivre quelque nom de nature à conjurer le mauvais sort, tel que: *Tu vas-bientôt-mourir, Personne-ne-veut-de toi, Va-t'en. Négoul n'gon'* (n'attends pas le soir), *Yakh ombotou* (il est inutile de *mbotter*⁽¹⁾ l'enfant), *Lé moudé* (bientôt mourir), *Chiffon*, etc.

Une femme a un enfant qui demeure en bonne santé; si, par la suite, elle ne peut conserver aucun autre des enfants nés après celui-là, on dit que ce dernier a porté malheur aux autres, et qu'«*il faut lui brûler le dos*». C'est, à notre époque, une simple façon de parler, me disent mes informatrices.

Si un enfant naît avec des dents, on dit que cela porte malheur et on les lui arrache.

Parfois, un enfant est soupçonné de porter malheur aux autres, dans une maison; on dit de lui chez les créoles de Saint-Louis, qu'il *fait aïgaff* (il est de

¹ . Les négresses portent l'enfant à califourchon sur leurs reins; la pièce d'étoffe dont elles l'enveloppent s'appelle *mbotou*; cette pièce est de deux parties pour les garçons, de trois pour les filles. Les créoles de Saint-Louis ont francisé le *mbotou* et appellent *mbotter*, *mbottage* le transport de l'enfant sur les reins d'une femme.

mauvais augure). On s'efforce de le faire travailler par un marabout-mage, pour détruire les influences pernicieuses qu'il exhale.

Les Noirs détestent que l'on adresse des compliments à leurs enfants ou qu'on les caresse, cela leur porte malheur; l'enfant ne tarde pas à tomber malade. Qui fait des compliments, *mange* l'enfant.

Les enfants qui témoignent, par leurs faits et gestes, d'une particularité surnaturelle, sont des enfants de revenants. On estime que le revenant a *mangé* le véritable enfant et laissé le sien à la place de celui-ci au près de la mère. Voici de quelle façon cette odieuse supercherie est découverte: on porte l'enfant suspect au pied d'un arbre consacré depuis un temps immémorial à cet usage, aux environs de Saint-Louis; là, se trouvent des marabouts-magiciens qui savent renvoyer l'enfant à son véritable père. L'enfant, placé sous l'arbre, tout le monde s'éloigne. S'il est fils de revenant, un tourbillon s'élève pendant que le marabout procède à ses conjurations et, quand le tourbillon se dissipe, l'enfant a disparu. Si l'enfant demeure, c'est qu'il est bien né d'un homme et d'une femme.

A sa naissance, l'enfant reçoit un nom secret, bien différent du nom sous lequel il sera connu pendant sa vie. Ce nom est murmuré à l'oreille du mouton que l'on tue le huitième jour (la fête du huitième jour est appelée le *guinté* ; qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille, on tuera toujours le mouton; s'il y a deux jumeaux, on tuera deux moutons). Ce secret est une sérieuse entrave aux œuvres de sorcellerie dont, plus tard, pourrait être victime l'enfant. Cacher son véritable nom est d'une très grande importance; nul

n'ignore que si le véritable nom de Dieu était prononcé dans le monde, le monde s'écroulerait.

Une nouvelle accouchée est interrogée par ses visiteuses sur le sexe de l'enfant. Si elle répond: c'est un garçon! il est d'usage de s'écrier: «Elle a apporté le père! » Si elle répond : c'est une fille! on dira: «Elle a apporté la mère !».

Pour hâter l'accouchement, on fait manger à la parturiente du *foufou* (gâteau de farine de mil), à la sauce au gombo, qui est très mucilagineuse.

Par contre, les négresses de Saint-Louis sont convaincues que la tisane de queues de cerise est un puissant abortif et provoque l'apparition des règles en retard.

Mariage. — Quand une jeune fille se marie, si son mari reconnaît qu'elle est vierge, il fait aussitôt à ses belles-sœurs un présent de 100 fr., et elles dépensent cette somme en festins. Si la fille n'est pas vierge, il y a des palabres; l'honneur de la famille se trouve engagé. Les marabouts-magiciens, le cas échéant, raccommodent à point le dégât; ils y parviennent mal quelquefois. C'est ainsi qu'un notable de Saint-Louis s'étant marié récemment, découvrit que sa femme était quelque peu usagée. En homme d'esprit, il en prit son parti; mais, au lieu d'envoyer à ses belles-sœurs les 100 fr. prescrits par la coutume, il se procura un *kampa* (nom donné par les Noirs au pain de munition), en retira toute la mie, et fit parvenir le *kampa* ainsi arrangé à ses belles-sœurs. Elles s'étonnèrent et s'indignèrent; et il leur dit doucement: « J'ai voulu symboliser ainsi l'état dans lequel j'ai trouvé

vosre sœur; vous jugerez à propos, comme moi, de ne pas être gratifiées du présent d'usage. Oh ! je me résigne à mon sort, il n'y aura pas d'histoires, etc... »).

Les esprits punissent d'ailleurs parfois le parjure, en matière de mariage. Un vieux marabout, riche traitant, qui avait fait le pèlerinage de La Mecque, fut prié par son fils de demander pour celui-ci une jeune fille en mariage. Il se rendit chez les parents de cette dernière, et la trouva si fort à son goût qu'il prétendit lui-même à sa main, et l'obtint, en considération de sa fortune et de sa moralité. Le fils, furieux, s'écria que l'Invisible le vengerait. Et, en effet, peu de temps après, la maison du marabout, pleine de marchandises précieuses, était consumée dans une incendie.

Animaux protecteurs. — Il est curieux de constater que chaque vieille famille de Saint-Louis, même d'origine européenne et demeurée sans mélange de sang noir, a un animal qui la protège; cet animal s'appelle *letour*. Dans la famille Mol..., c'est l'abeille; dans la famille Ren..., c'est la gueule-tapée ou iguane. Il y a là une croyance profondément établie chez les créoles de la ville, qui sont pourtant fervents catholiques. Lorsqu'un événement heureux ou malheureux doit se produire dans une famille, il est présagé par l'apparition de l'animal; on offre aussitôt à celui-ci du lait, auquel il vient goûter. L'avant-veille de la mort de Pierre Ren..., un iguane apparut, dans la maison mortuaire; on l'entendit monter l'escalier, et on lui offrit aussitôt le lait traditionnel. Tuer cet animal attirerait d'épouvantables malheurs sur la famille.

Le lait. — Le lait est sacré. Quand, par mégarde, du lait a été répandu dans une rue, ou dans une maison, on voit toutes les femmes qui passent se baisser, tremper le doigt dans ce lait et se toucher le front.

Tonnerre. — La foudre est une pierre qui tombe du ciel; cette pierre flotte sur le lait. Le tonnerre tomba dernièrement, à Saint-Louis, dans une rue bétonnée qu'il défonça. Les femmes noires accoururent après l'orage et versèrent dans le trou sans succès d'ailleurs de pleines calebasses de lait pour que la pierre, qui constitue une puissante amulette, montât jusqu'à elles.

Éclipse. — Dès qu'il se produit une éclipse de lune, la désolation des gens est profonde. Un marabout accourt aussitôt de la pointe nord de l'île, et crie dans les rues: «Réveillez-vous! Mettez-vous en prières! Votre compagnon (*morom*) a été attrapé! Il a offensé Dieu, qui le punit! Il faut obtenir que Dieu lui pardonne!». Et chacun de porter des aumônes pour les pauvres à la mosquée. Hommes et enfants s'assemblent en hurlant: «*la ilaha illallah !*»). D'autres n'osent plus bouger et, assis dans un coin, égrènent leur chapelet. Toute conversation profane est alors de mauvais augure: l'heure est consacrée uniquement à la prière. Celle-ci dure Jusqu'à la fin de l'éclipse.

Raz-de-marée. — Les pêcheurs de Guet-Ndar affirment que, si leur quartier est maintenant ravagé par des raz-de-marée terribles, c'est qu'on n'a plus

de respect pour la mer. La plage est devenue un dépotoir; on y déverse toutes les ordures de la ville: les gens, dès le crépuscule, viennent s'y soulager. Autrefois, jamais les femmes n'auraient osé vider là leurs tinettes et leurs eaux sales. La mer se venge de ces insultes en détruisant le village coupable.

De même, les enfants du pays sont malheureux parce que l'esprit du fleuve ne reçoit plus les mêmes offrandes qu'autrefois.

La reine du fleuve, ou reine de l'eau. — C'était une sorcière, nommée Mame⁽¹⁾ Koumba Bang. Elle mourut il y a quelques années. Sa case, dont on voit encore les ruines près de la pointe Nord, du côté de la mer, se trouvait à peu de distance de Bopoun'dior. A son appel magique, un caïman ou tel autre animal à son gré sortait des eaux. Elle avait taboué, devant son habitation, une vaste surface du fleuve. L'interdit jeté par elle subsiste encore. Tout bain en cet endroit se termine par une noyade: à peine entré dans l'eau, le baigneur est paralysé et coule à fond.

A Gorée, une autre sorcière, Mame Koumba Castel, a également jeté l'interdit sur une portion de mer, devant la case qu'elle habitait.

Esprit du fleuve. — Il hante le fleuve, à la Pointe Nord de l'île de Saint-Louis, mais du côté des terres.

¹ . Mame signifie: grand'mère. D'après certains, il ne s'agit pas d'une sorcière, mais bien d'un génie, ou, plutôt, la reine du fleuve. On rapporte qu'elle avait son banc juste à l'endroit où l'on a bâti la pile tournante du pont Faïdherbe. Mécontente d'être dérangée, elle renversa plusieurs fois cette pile pendant qu'on la construisait.

Il habite une sorte de tourbillon formé à cet endroit par les eaux; tout individu qui traverse pour la première fois le fleuve en ce point, ou qui le remonte pour la première fois en passant par ce point, doit pour éviter que le malheur ne le frappe au cours de son voyage, jeter à l'esprit, à cet emplacement, une offrande de couleur blanche: sucre ou kola blanc. Toutefois, il est interdit d'offrir du lait à l'esprit. Les créoles eux-mêmes, quand ils passent par là pour la première fois, ne manquent point d'observer la coutume. Si la ville de Saint-Louis est moins prospère qu'autrefois, cela tient à ce que les offrandes à l'esprit sont moins abondantes que jadis, disent les Noirs.

Esprits de la mer. — Chaque année, les pêcheurs de Guet-Ndâr, avant de commencer leur campagne de pêche, font certaines cérémonies qui comportent des offrandes aux esprits de la mer; ces offrandes se composent, entre autres, de lait et de kolas blancs.

Les rues hantées. — Dès que la nuit est tombée, à Saint-Louis, les esprits pullulent dans les rues. Ils se manifestent sous diverses formes:

Le cheval blanc. — Il n'a pas la tête d'un cheval, quoi qu'il en porte la crinière; son chef est surmonté de cornes; il porte la tête à la place de la queue, et la queue à la place de la tête; il n'a que trois pattes; sa taille est monstrueuse et la hauteur de son encolure est celle des balcons. Il sort du fleuve aux environs de la mosquée, non à minuit, mais à deux heures du matin, avec une selle sur le dos et des ailes atta-

chés à celte selle. Il galope dans les rues et disparaît soudain dès qu'il arrive près de l'hôpital civil; celui-ci est construit, disent les Noirs, sur un emplacement qui, de tout temps, a eu une mauvaise réputation. Quiconque rencontre le cheval dans sa course, meurt à l'instant⁽¹⁾. Il lui est arrivé de s'arrêter devant la maison d'un mourant et d'y piétiner le sol; le lendemain matin, on trouvait devant la porte le trou creusé par ses sabots. Nombreux sont les gens qui déclarent l'avoir vu; toutefois, depuis quelque temps, ses apparitions sont moins fréquentes. Les Noirs ont très souvent, dans leur case, une reproduction encadrée de cet animal, dessin enluminé d'un artiste du cru.

Le tonneau maudit. — Parfois, pendant la nuit, on voit rouler dans les rues, sans que personne le pousse, un tonneau percé et qui est cependant plein de vin. Il vient de la mer, traverse le pont Servatius et roule à grand fracas dans les rues, puis retourne à la mer. Nombreux sont les gens qui l'ont aperçu. Il y a longtemps qu'il n'a pas paru.

Les pains miraculeux. — La rue qui longe l'hôpital civil dans la direction du fleuve, et qui est parallèle à la rue Chassagnol, est hantée à minuit. A cette heure-là, deux miches de pain se battent au milieu de la rue; si un homme aventurait de s'y risquer, les miches se réuniraient pour le rosser cruelle-

¹ . Ce cheval a pu être dompté par un notable de Saint-Louis nommé Mag oum Keur (le vieux de la maison), qui le montait tous les vendredis. Ma goum Keur est mort maintenant.

ment; mais aucun habitant de Saint-Louis, noir ou créole, ne pénétrera pendant la nuit dans ce passage⁽¹⁾.

La rue du crime. — La rue Chassagnol, dans la partie qui avoisine le petit bras du fleuve, a très mauvaise réputation. Noirs ou créoles l'appellent la *rue du crime*; il y fait toujours du vent. Là est un revenant de l'espèce la plus méchante, fantôme, dit-on, d'un homme jadis assassiné en cet endroit. On défend aux enfants de s'amuser de ce côté, car le revenant déteste par dessus tout les enfants. Ceux qui naissent dans la maison qui occupe le bout de la rue meurent tous en bas-âge. Quatre petits créoles qui, en sortant de l'école, avaient l'habitude d'y jouer, malgré l'interdiction formelle de leurs parents, moururent en moins d'un an.

Jeteurs de pierres. — Autrefois, il se trouvait, à Saint-Louis, beaucoup plus d'arbres qu'à l'heure actuelle. Un grand nombre étaient hantés par les esprits. Il en existait un, auprès de l'église, et il était défendu, sous peine de malheur, de s'abriter à son ombre à midi. On connaît encore un arbre hanté près du quai, derrière la caserne d'artillerie; il ne faut pas s'aventurer par là aux environs de la nuit: on recevrait des pierres lancées par l'esprit qui habite l'arbre.

¹ . Dans la rue hantée où se battent les miches, près de l'hôpital, apparaissent aussi, la nuit, des mortiers sorciers qui se promènent en tourbillonnant. Il faut signaler aussi, dans cette rue, force chats-sorciers.

En 1933, la rue dont il s'agit est éclairée la nuit à l'électricité. Les esprits qui la hantaient ont disparu.

Maisons hantées. — On sait combien, chez certaines races dont les nerfs sont plus puissants que la volonté, se multiplient les manifestations du supra-normal; les créoles de nos vieilles colonies ont, à ce point de vue, un légendaire très riche. A Saint-Louis, nombreuses sont les maisons que l'on me signale comme hantées⁽¹⁾.

1. Une dame venait d'accoucher dans une de ces habitations; son enfant reposait dans un berceau; minuit sonnait, elle s'éveilla en sursaut: un être barbu pénétrait dans sa chambre; à sa terreur indicible, elle le vit s'approcher du berceau, lever la moustiquaire et regarder longuement l'enfant; puis l'être quitta la chambre. Dès qu'il eut disparu, elle appela au secours; ses parents accoururent, elle leur narra sa vision; à la description qu'elle leur fit de l'apparition, les parents déclarèrent qu'il s'agissait de l'ancien propriétaire de la maison, qui avait l'habitude d'y revenir. Un autre jour, vers 15 heures, elle se rend à la chambre courtoise; elle cherche à en ouvrir la porte; on la retient de l'autre côté; elle insiste, certaine que l'endroit ne pouvait être occupé par un des habitants de la maison; à sa grande terreur, une voix sourde prononce ces mots: «A certaines heures, je suis encore maître chez moi».

¹ . Chaque maison a son esprit familier qui s'appelle *reup* et qui a la forme du propriétaire ; il peut être très bon ou très mauvais; Il peut tuer, par exemple, tous les enfants d'une femme qu'il n'aime pas.

Il y a des *reup* un peu partout, dans les rochers, dans les gros arbres, surtout dans les rôniers. Qui les voit, devient fou.

II. Mlle Rose Mol..., et sa famille m'assurent qu'à l'ancienne banque locale, dont leur père fut le directeur, on entendait, du premier étage où ils logeaient, des bruits très distincts de pas au rez-de-chaussée, où étaient les bureaux, et, parfois, des dégringolades de caisses et de livres de compte. Quand on y allait, en pleine nuit, il se trouvait que rien n'avait été dérangé. A peine était-on remonté, les bruits recommençaient. On entendit même, une fois, à deux heures du matin, au rez-de-chaussée, un très beau chant de femme. Parfois, quand on était couché, on sentait un souffle froid vous passer sur le visage.

III. Jean Mol... vit, dans sa maison, errer un revenant; c'était un Maure, ancien propriétaire du lieu, décédé depuis longtemps.

IV. Mme Sal... déclare que les revenants sont particulièrement mauvais quand on procède à la réparation d'une maison; on les dérange, en effet, en remuant les pierres. Couchant, un soir, dans sa maison déserte de la rue Neuville, elle entendit des pas dans la chambre voisine et crut que c'était son père qui était de retour chez lui. Elle prit sa lampe, ouvrit la porte de communication et n'aperçut personne; elle revint se coucher et éteignit sa lumière. Un peu plus tard, les pas retentissent à nouveau, Mme S... se lève alors dans l'obscurité et va à la porte qu'elle a laissée ouverte, et au seuil de laquelle elle s'arrête. Elle ne distingue rien, mais, en s'en retournant au lit, elle reçoit un coup violent. Elle fut très effrayée, car ce coup ne pouvait lui avoir été appliqué par un être de ce monde.

D'ailleurs, pour les habitants de Saint-Louis, le revenant est toujours hostile; il frappe et maltraite.

V. Quand on construisit l'hôpital civil, on remarqua, dès le début des travaux, que chaque matin le travail de la veille était bouleversé; un esprit, qui habitait jusqu'alors l'emplacement des bâtiments, manifestait ainsi sa mauvaise humeur. Les ouvriers ouolofs demandèrent aux ingénieurs blancs d'apaiser cet esprit. Les Blancs se moquèrent d'eux et manifestèrent le plus grand scepticisme. Alors, les Ouolofs se cotisèrent, achetèrent un bœuf, le sacrifièrent sur le chantier; et enfouirent les os et le sang dans les fondations. Depuis lors, la construction ne fut plus interrompue.

A Gorée, vieille ville comme Saint-Louis, il y a aussi nombre de maisons hantées.

Saint-Louis est hanté aussi par des nains (*kous*), qui sortent de leurs repaires souterrains entre minuit et quatre heures du matin. Ils portent une grande barbe traînante; ils tiennent un gros bâton (*n'goldé*, gourdin) sur l'épaule : ils ont aussi, à la main, une petite calebasse en bois taillé (*keul*, en ouolof); certains disent que cette calebasse leur sert de coiffure. Ces nains ont l'aspect lumineux de tous les génies. On peut leur enlever, par surprise, leur calebasse; ils n'opposent à ce vol aucune résistance. Le possesseur de cet ustensile n'a qu'à formuler un souhait, et ce souhait est accompli sur-le-champ. Toutefois le nain cherche à reprendre son bien; dans le délais de trois nuits, il vient appeler trois fois par son prénom le détenteur de la calebasse; si l'interpellé a le malheur de

répondre ne serail-ce que *nam* (voilà), la calebasse disparaît et, avec elle, tous les bénéfices qu'elle a rapportés. Si pendant ces trois appels, le détenteur garde le silence la calebasse lui demeure en propriété.

Ceci se raconte à Saint-Louis et dans tout le pays ouolof. Les nains sont assez malicieux; ils battent par exemple, l'ivrogne, ou le noctambule qui vague par les rues, et jouent des tours aux ménagères. En général, ils sont bienveillants.

Sorciers et sorcellerie. — «Vous autres Blancs, me dit une vieille négresse, vous ne croyez qu'à vos manières d'Europe; vous n'avez pas foi dans la manière des Noirs. Vous avez tort, car la nôtre est aussi bonne que la vôtre, et il y a des choses que nous savons et que vous ignorez !»

Il faut distinguer du sorcier, qui est un maléficient actif, le jettateur, qui a, si l'on veut, le *mamais œil* et qui épand, même à son insu, des influences pernicieuses autour de lui.

Certaines personnes ont le don de reconnaître, partout où elles se trouvent, même au milieu d'une foule, les sorciers; ces voyants portent le nom de *grangri*. Ils entrent soit spontanément, soit par un acte de volonté spéciale, en transe, se mettent ainsi en état de voyance, et découvrent les sorciers et leurs maléfices. Les sorciers sont avisés par une angoisse mentale particulière de la présence, non loin d'eux, d'un *grangri*, et s'empressent de prendre la fuite.

A. Il n'y a pas fort longtemps, la cause suivante fut portée en police correctionnelle: un Noir était

accusé d'avoir frappé, d'un coup de poignard à la gorge, un autre Noir. Voici ce qu'il raconta aux juges, avec l'accent de la conviction. la plus complète: « Un soir, dans l'obscurité, je fus attaqué, à l'entrée de ma maison, par un énorme chat: je me défendis de mon mieux avcc mon poignard: je frappai le chat à la gorge. Voici mon arme, constatez vous-mêmes qu'elle est tachée de sang, et que des poils de chat y sont encore collés. Dès que je l'eus blessé, le chat disparut. Il se trouva que le chat n'était autre que cet individu qui m'accuse à l'heure présente. Il a l'habitude d'attaquer les passants sous cette forme». Et tous les Noirs présents aux clébats d'approuver. Le blessé a le renom de se changer en animal dès la tombée de la nuit.

B. Mme Th..., femme d'un employé du gouvernement local, mère de cinq enfants, mourait récemment d'une hémorragie cérébrale; mais les Noirs du voisinage furent alarmés par cette fin soudaine. Une voyante affirma que Mme Th... n'était pas morte, mais qu'elle avait été rendue pareille à une morte par des sorciers qui, trois jours plus tard, viendraient au cimetière la déterrer pour la manger.

C. La femme d'un Européen établi au Sénégal depuis longtemps mourut brusquement, à Saint-Louis, il n'y a pas longtemps. La voyante déclara qu'elle avait été mangée par une sorcière; celui-ci l'avait frappée un jour que la dame, procédant à sa toilette, était, par hasard, nue devant elle. Le mari fut tellement affecté par cette révélation qu'il mit à la porte

avec fracas la prétendue sorcière, vieille négresse du voisinage, lorsqu'elle vint lui présenter, après le décès, ses condoléances.

D. Un Noir de Guet-Ndar perdit soudainement sa femme, qu'il aimait beaucoup. La voyante déclara qu'elle avait été victime des sorciers. L'un de ceux-ci, qui voulait du bien au Noir en question, vieil ami à lui, vint le trouver le soir même et lui fit de très étranges confidences. Sa femme n'était pas morte; elle avait été rendue pareille à une morte par les sorciers, qui, trois jours plus tard, viendraient la déterrer et la manger. «Tu as une chance de la ramener à la vie, une seule, mais il faut que tu aies du courage et que tu suives de point en point mes indications. Dans trois nuits, va creuser un trou au cimetière, non loin de la tombe de ta femme. Tu t'y dissimuleras à l'affût avec ton fusil; ne parle pas, ne remue pas; aux environs de minuit, tu verras s'abattre sur la tombe de ta femme un vol d'oiseaux noirs: ce seront les sorciers, Ils fouilleront le sable, déterreront ta femme, la soulèveront, la tireront de la fosse et l'asseoiront au bord de celle-ci. A ce moment précis, ils lui rendront la vie, c'est-à-dire le souffle. Dès qu'elle aura respiré, ils l'abattront pour la dépecer et la dévorer. Et alors, voici ce qu'il te convient de faire: il faut que tu n'agisses ni trop tôt, ni trop tard; trop tôt, ta femme ne serait pas remise en possession de son souffle; trop tard, elle serait abattue et morte à jamais. Mais voici: dès que ta femme aura respiré, tu tireras sur les oiseaux; les sorciers, effrayés, s'envoleront à tire d'ailes, et ta femme te sera rendue». Le veuf suivit à

la lettre les conseils. Il s'embusqua dans un trou à l'heure prescrite, demeura immobile et silencieux, vit s'abattre les oiseaux, assista aux opérations d'exhumation et de restitution du souffle. A l'instant précis où respira sa femme, il tira sur les sorciers et blessa même l'un d'eux d'une chevrotine; ils disparurent. L'homme courut aussitôt à sa femme, l'aida à se relever et la ramena chez lui. A la vue de sa bru, qu'elle croyait morte, et malgré les précautions prises par le mari, la mère de celui-ci fut tellement affectée qu'elle mourut à l'instant.

Je remarquerai, à ce sujet, qu'il y a quelques années, un Noir musulman de Saint-Louis fut, par mégarde, enterré vif; il se tira par miracle de son tombeau. Il avait éprouvé une telle terreur que, depuis lors, il était tombé dans l'idiotisme. Ce fait amena la municipalité à décider que les indigènes ne seraient autorisés à enterrer un mort qu'après examen de celui-ci par le médecin⁽¹⁾.

E. A l'époque des grandes luttes politiques entre Léon d'E... et Germain d'E..., cousins entre eux et enfants du pays, les négresses de Saint-Louis prirent parti soit pour l'un, soit pour l'autre, et appelèrent la sorcellerie au secours de leur préféré. C'est ainsi qu'un matin, on trouva sur la plage de Guet-Ndar, à deminoyés, six chats dont chacun portait autour du

¹ . Il est des sorciers malgré tout scrupuleux qui se contraignent à ne pas céder à leur appétit de chair humaine. En leurs jours de crise, ils éprouvent cependant une envie morbide d'en manger; pour résister à leur passion, ils sucent, rongent, ou flairent fortement des os de mort. Ces os se transmettent de génération en génération dans les familles de sorciers.

cou un collier où était inscrit le nom d'un des membres de la famille Germain d'E... Toutefois, on ne put découvrir le chat qui devait porter le nom de Germain.

Une semaine plus tard environ, un des fils de ce dernier, qui se baignait sur la plage, se noya. Les négresses déclarèrent aussitôt que la sorcellerie, n'ayant pu tuer le père, avait tué l'enfant.

F. On attache une puissance considérable à l'emploi du korté, qui est un procédé de sorcellerie emprunté aux Bambara. Le korté se projette, sur l'individu à supprimer, sous forme de poudre ensorcelée. Un seul grain de cette poudre, s'il touche cet individu, suffit à le tuer. Cette poudre se loge, rituellement, dans l'ongle du médius de la main droite, et est projetée par le doigt en question prenant son point de départ sur le pouce.

Un commerçant de Saint-Louis eut quelques doutes, il n'y a pas longtemps, sur la fidélité du commis qui dirigeait son opération de Boghé, sur le Sénégal. Ce commis, mulâtre métissé de maure et de bambara, était venu à Saint-Louis lui remettre les comptes de sa gestion. Le commerçant décida de se rendre avec lui à Boghé, par le vapeur Bani, pour procéder à l'inventaire des marchandises en magasin. Le commis se refusa à l'accompagner et dut y être contraint par le Président du tribunal. La veille du départ, brusquement, le commerçant fut pris de coliques; son ventre enfla, et il vomit des caillots de sang. Le médecin accourut aussitôt et diagnostiqua une perforation de l'intestin. On ne pouvait parler de poison en la circonstance: le commerçant n'avait ni bu ni mangé hors de chez lui et avait partagé le repas

de famille. Or, personne dans sa famille n'était malade. Il mourut dans des douleurs atroces à l'heure précise du départ du Bani. Les voisins déclarèrent aussitôt qu'il avait été victime d'un corté. Une voyante, consultée, affirma que le korté avait été lancé par un employé du défunt, qui lui voulait du mal.

G. Voici un moyen de jeter un mauvais sort à quelqu'un: on enterre un oeuf, sur lequel on a prononcé des exécutions rituelles, sur le passage de la personne à qui on veut nuire; il faut que le haut de la coquille sorte un peu de terre. Si la personne, en marchant, écrase l'œuf, de grands malheurs fondront sur elle. Si elle aperçoit la blancheur de la coquille et, qu'intriguée, elle se baisse et tôle l'œuf du bout du doigt, elle mourra à bref délai. Si elle n'écrase ni ne touche l'œuf, le mauvais sort sera rejeté sur celui qui l'a lancé.

Obstacles fluidiques. — Le sorcier tend un filet invisible à travers une rue, s'assied à proximité de son piège et guette l'individu qui tombera en le traversant. Ce n'est pas, en effet, le premier venu qui peut être pris; beaucoup d'individus traversent le filet sans dommage; le filet se reforme derrière eux. Celui qui tombe mourra dans les trois jours; le soir même de sa chute, le sorcier se rendra, invisible, chez lui, et commencera à le *manger* et, cela, jusqu'à la mort de sa victime et au-delà. D'après les catholiques de Saint-Louis, il n'y a que la médaille de saint Benoît, appliquée sur la poitrine, qui puisse empêcher le sorcier de venir à bout de son dessein.

Prémonition. — Il y a, à Saint-Louis, une vieille négresse aveugle qui *sent* (déclare-t-elle) qu'une personne doit bientôt mourir. Certain matin, elle rencontre M. Des... , jeune notable de la ville; elle l'arrêta et lui dit en ouolof: «Mais qu'as-tu donc? Tu sens la mort». Il en rit: le soir même, il mourait subitement. La faculté de cette aveugle est bien connue à Saint-Louis.

Plusieurs autres personnes, parmi les créoles et les Noirs, jouissent des mêmes prérogatives; elles annoncent brusquement que telle ou telle famille va être atteinte par un deuil et ne se trompent jamais⁽¹⁾.

¹ . On découvre aussi les voleurs au moyen de la divination par les figures sur le sable et les coques d'arachides. Cette divination s'appelle le *guisandé* (voir au delà). Certains marabouts sont très habiles dans la découverte des malfaiteurs.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface de Robert Randau.....	5

PREMIÈRE PARTIE

CROYANCES ET PROCÉDÉS DES SORCIERS NOIRS

CHAPITRE 1. — Les procédés divinatoires des Bagba (devins) au Mossi.....	31
CHAPITRE II. — Croyances diverses: Phénomènes célestes. Les signes révélateurs. Cérémonie de l'empoisonnement des flèches. Une femme qui a perdu son siga. Les divers interdits.....	77
CHAPITRE III. — Les sociétés secrètes: Nioniossé. Poéré et Tinsé.....	105
CHAPITRE IV, — Les maléfices. Comment jeter des sorts; se défendre contre les ennemis. Le Pébré et ses conséquences. Confection des fétiches. Le charlatanisme contre le recrutement militaire.....	134
CHAPITRE V. — La Magie d'amour. Les divers procédés et philtres employés par les Mossi pour se faire aimer des femmes et jeter des sorts. Les poudres de harem (composition et mode d'emploi).....	161
CHAPITRE VI. - Les rêves et leur signification.....	183
CHAPITRE VII. - Les maladies. Comment on les soigne. La vertu des plantes.....	188
CHAPITRE VIII: — La réincarnation	205

DEUXIEME PARTIE

LE TOTÉMISME ET LES ANIMAUX DANS LA MAGIE

CHAPITRE I. — Notes sur le totémisme. Le lion-totem des Nabas de Sao. Le totémisme justifié. Le Sondré chez les Mossis.....	213
CHAPITRE II. — Des mammifères sauvages qui ont uu pouvoir maléfique ou qui fournissent des remèdes plus ou moins magiques.....	230
CHAPITRE III. — Des oiseaux et des reptiles dans la magie.....	247
CHAPITRE IV. - Les animaux domestiques. Légendes. Elevage et soins. Maladies et remèdes.....	254

APPENDICE

Robert Randau

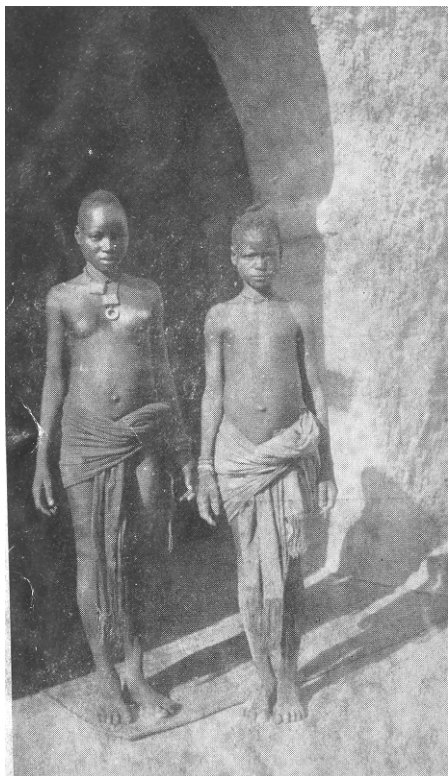
Notes sur la magie et la sorcellerie à Saint-Louis du Sénégal.. 273



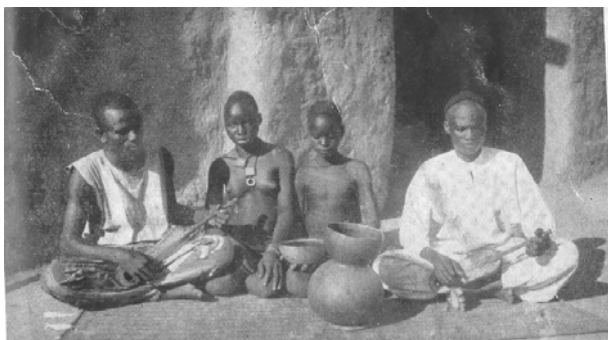
4. Suite de sacrifice aux fétiches



5. Fin de la cérémonie



L'amante et sa compagne



1. La Magie d'amour : Réception intime

La compagne de l'amante tient une calebasse de bière de mil pendant que l'amant et son compagnon jouent de la guitare (Kondé)



2. La Magie de l'amour : Réception intime

L'amant vide la calebasse de bière de mil que lui a présentée la compagne de l'amante. Le compagnon joue de la guitare

